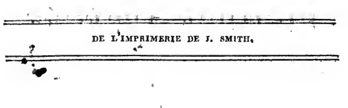


N. R.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA

LITTÉRATURE GRECQUE.



DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA

LITTÉRATURE GRECQUE,

DEPUIS SON ORIGINE

JUSQU'À LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

PAR F. SCHOELL.

Non docendi magis quam admonendi gratia scripta
A. GELL. *in præf.*

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez F. SCHOELL, Libraire, rue des Fossés-Montmartre, n.° 14.

1813.

Autres ouvrages du même auteur.

Répertoire de littérature ancienne, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins, d'ouvrages de critique, d'archéologie, d'antiquité, de mythologie, d'histoire et de géographie anciennes, imprimés en France et en Allemagne. Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

Précis de la Révolution françoise et des guerres que la France a soutenues depuis cet événement jusqu'au 1.er avril 1810. 2e. édit. Paris, 1810, in-18.

Description de Rome ancienne, d'après Ligorius, Donati, Nardini, Adler et des voyageurs modernes; avec un plan de Rome ancienne et une gravure coloriée. Paris, 1811, in-18.

Élémens de chronologie historique. Paris, 1812, 2 vol. in-18.

Tableau des Peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent; et Tableau des religions qu'ils professent. Nouvelle édition, entièrement refondue, avec une carte de l'Europe. Paris, 1812, in-8°.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE.



DEUXIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE SACRÉE

ET

ECCLÉSIASTIQUE.

Nous diviserons en sept Chapitres le précis que nous allons donner de la Littérature sacrée. Dans le *premier*, nous parlerons des livres de l'Ancien-Testament originairement écrits en grec ou qui ne nous sont parvenus qu'en cette langue; dans le *second*, des traductions grecques des livres de l'Ancien-Testament rédigés en hébreu; dans le *troisième*, des livres composant la collection du Nouveau-Testament; dans le *quatrième*, des traductions qui en ont été faites dans les premiers siècles du christianisme; dans le *cinquième*, des éditions du Nouveau-Testament, ainsi que des trois principaux manuscrits qui leur ont servi de base; dans le *sixième*, des traductions latines et françoises du Nouveau-Testament faites depuis le quinzième siècle; enfin notre *septième* Chapitre donnera la nomenclature des écrivains ecclésiastiques grecs les plus importans, depuis les Pères apostoliques jusqu'au quinzième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

Des Livres de l'Ancien-Testament originairement écrits en grec, ou qui ne nous sont parvenus qu'en cette langue.

La littérature hébraïque, remarquable par un caractère d'originalité qui la distingue de celle de tout autre peuple, avoit cessé quelque temps avant la captivité de Babylone. Sous un ciel étranger, au milieu de nations dont les mœurs, la religion et les connoissances étoient entièrement nouvelles pour le peuple qui s'est nommé par préférence le peuple de Dieu, les Hébreux adoptèrent une autre manière de voir et une philosophie religieuse qui effacèrent ce cachet original empreint sur tout ce que leur littérature avoit produit avant cette époque. Leur langue même subit une altération notable. Pendant leur séjour dans la Haute-Asie, les Juifs s'étoient accoutumés au dialecte araméen qui dominoit dans ces provinces; après leur retour dans la terre de leurs pères, ils ne parlèrent plus l'ancien hébreu; leur idiome étoit tantôt le véritable dialecte araméen, tantôt un mélange de ce dernier et de l'hébreu.

Leurs idées sur Dieu et sur la Providence avoient entièrement changé; aux notions que Moïse leur avoit anciennement données sur ces objets, ils avoient joint les systèmes reçus en Babylonie et en Assyrie où la lumière étoit adorée comme l'émanation directe de la Divinité. Ils apprirent alors à connoître la théorie des démons, êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, qu'ils firent entrer dans le système de leur antique croyance.

La révolution qu'avoit éprouvée l'esprit des Hébreux fut accomplie, lorsque, transportés de nouveau sur les bords du Jourdain, ils commencèrent à entrer en rapports avec les Grecs, mais surtout lorsqu'après les conquêtes d'Alexandre, ces rapports devinrent plus intimes, et qu'en Palestine, aussi bien que dans Alexandrie et dans les provinces de l'empire des Séleucides, ils vécurent au milieu des Grecs. Leurs idées religieuses, qui étoient celles d'un peuple placé au premier degré de la civilisation, se trouvèrent dans un contraste trop frappant avec la philosophie et les lumières des Grecs, pour qu'ils ne fussent pas naturellement portés à amalgamer les unes avec les autres, et à enter sur leur croyance religieuse la doctrine des philosophes du paganisme.

Ils durent surtout en sentir le besoin à Alexandrie. C'étoit dans cet asyle ouvert par les Ptolémées aux lettres grecques, que florissoit la philosophie platonicienne. Les principaux dogmes de cette philosophie avoient tant d'analogie avec la nouvelle manière de voir que les Juifs avoient rapportée de l'Orient, qu'il leur étoit extrêmement facile de passer de l'une à l'autre, ou plutôt de les réunir et de les confondre tant entre elles qu'avec la croyance dont ils avoient hérité de leurs pères.

Tous les ouvrages composés par les Juifs, depuis leur retour de l'Assyrie, portent l'empreinte du changement qui s'étoit opéré dans leurs idées. Ces ouvrages n'ont pu s'élever tous à la meme considération, les uns ont été admis dans le canon des livres sacrés des Juifs, d'autres en ont été exclus. Au nombre des premiers furent surtout ceux qui étoient rédigés dans la langue nationale; cependant cette circonstance ne suffit pas pour les faire recevoir parmi les livres canoniques, puisque l'Ecclésiastique ou la Sagesse de Jesus, fils de Sirach, et le premier livre des Maccabées, quoique originairement écrits en hébreu, n'ont pas joui de cette prérogative. Il paroît donc que c'est à quelque autre circonstance qui nous est inconnue, qu'il faut attribuer le sort divers que ces ouvrages ont éprouvé. Quoi qu'il en soit, il paroît que la liste des livres canoniques

a été eclose peu de temps après l'époque d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie. Dès-lors les Juifs avoient deux classes de livres, que nous nommons, en nous servant d'une expression introduite plus tard par les Chrétiens (1), *canoniques* et *apocryphes*. Les Protestans ont conservé cette distinction telle qu'elle a été établie par les Juifs; mais l'Église romaine a accordé le rang d'ouvrages canoniques à quelques livres regardés comme apocryphes par les Juifs et les Protestans.

Tous ces livres sont écrits en grec, ou plutôt ils ne nous sont parvenus qu'en grec; car, ainsi que nous l'avons déjà observé, deux de ces livres avoient été originairement rédigés en hébreu. Sous le rapport de leur contenu, on peut les diviser en trois classes; les uns sont philosophiques ou moraux, les autres historiques, les troisièmes poétiques.

Les ouvrages historiques ne sont pas tous d'égale valeur. Le *Pseudo-Esdras* et le *premier livre des Maccabées* (à juger ce dernier sans égard à l'autorité canonique que l'Église lui a accordée) sont tirés de bonnes sources et ont un mérite historique réel; le *deuxième livre des Maccabées* est écrit dans un goût de rhéteur; quelques autres enfin rapportent des traditions populaires dont on ne peut plus démêler le fonds historique à travers les fictions qui l'enveloppent.

Les ouvrages philosophiques sont au nombre de deux; l'un se conforme à l'ancienne manière hébraïque d'enseigner la morale par des *axiomes* et des *sentences;* l'autre est une espèce de dissertation philosophique.

Les poésies enfin ont divers buts; les unes sont destinées à faire valoir quelque dogme ou à prôner certaines vertus; d'autres ne paroissent être que des thêmes d'exercices scolastiques.

Tous ces ouvrages sont des documens importans pour l'histoire de la littérature et des sciences des Juifs dans les

(1) Ces termes seront expliqués dans le troisième chapitre.

derniers siècles avant J. C. : c'est d'après eux qu'on peut apprécier le degré de civilisation et de lumières auquel cette nation étoit parvenue, et qui différoit suivant les provinces qu'elle habitoit. Ils sont aussi d'une grande utilité pour la critique et l'interprétation du Nouveau-Testament, pour la connoissance du langage des écrivains sacrés, et pour l'intelligence de la marche de leurs idées.

Tous ces ouvrages ont été rédigés par des Juifs; mais tous ne sont pas sortis du même pays. Les uns ont été écrits en Palestine, et on les reconnoît aux hébraïsmes dont leur style est hérissé; et s'ils sont historiques, à leur simplicité: d'autres viennent d'Alexandrie; ces derniers sont remplis de déclamations, et d'expressions poétiques et ampoulées.

Nous allons donner la liste raisonnée des livres de l'Ancien-Testament qui sont rédigés en grec, et que les Juifs ne regardent pas comme sacrés.

1. *Le livre de l'Ecclésiastique*, ou *la Sagesse de Jésus, fils de Sirach.*

Le seul ouvrage grec de l'Ancien-Testament, sur l'auteur duquel nous ayons quelque certitude, est celui qu'on nomme l'Ecclésiastique. Son auteur s'est nommé lui-même (1) *Jésus, fils de Sirach*, natif de Jérusalem ; mais à cette simple indication se borne ce que nous savons de lui. Les interprètes qui l'ont confondu avec le grand-prêtre Jason, fils de Simon II, homme intrigant et de mœurs corrompues, n'ont pas eu égard au caractère connu de ce personnage. Rien, au reste, dans cet ouvrage, ne paroît indiquer que son auteur ait exercé les fonctions sacerdotales. L'éloge pompeux qu'il fait (2) d'un grand-prêtre, Simon ; les expressions de cet éloge, qui paroissent peindre l'impression

(1) Chap. 50.
(2) *Ibid.*

produite par l'air de dignité et de grandeur de ce sacrificateur sur l'esprit d'un témoin oculaire, indiquent que Jésus a été contemporain, soit de Simon I mort en 293, soit de Simon II mort 231 ans avant J. C. Le tableau de l'état politique et religieux du peuple juif, tracé par l'auteur, se rapporte parfaitement aux troubles qui furent suscités par les fils de Simon II, sous le gouvernement desquels s'éleva bientôt après la persécution des Juifs par Antiochus Epiphanes. L'époque où le Siracide a vécu coïncide donc avec le commencement de la domination des rois de Syrie, auxquels ceux d'Egypte avoient été obligés d'abandonner la Palestine; par conséquent elle répond à l'an 200 environ avant J. C.

L'ouvrage de Jésus, fils de Sirach, est un recueil de lieux communs, de préceptes moraux, de réflexions sur les hommes et sur leur conduite dans les divers états et âges de la vie, ainsi que d'apophthegmes, de maximes et de sentences d'une utilité pratique. Il est destiné principalement aux classes moyennes de la société; rarement son auteur s'adresse à celles qui ont reçu une éducation littéraire, plus rarement encore il s'élève jusqu'à la sphère des grands et des princes. Il ne donne pas seulement les observations qui sont le fruit de sa propre expérience; il fait aussi son profit de ce qu'il a trouvé dans les ouvrages des moralistes qui avoient vécu avant lui. Mais les ouvrages dont il s'est servi doivent tous avoir été hébraïques; car rien n'indique que ses connoissances se soient étendues à la littérature étrangère.

On peut diviser ce recueil en trois livres. Le *premier* comprend les vingt-trois premiers chapitres; le *second*, qui se termine au quatorzième verset du quarante-deuxième chapitre, offre une particularité; c'est que la traduction latine diffère, en beaucoup d'endroits, de notre texte grec, surtout pour l'arrangement et la suite des maximes; le *troisième* livre, qui va jusqu'au vingt-quatrième verset du cinquantième chapitre, forme un petit traité de morale particulier, qui annonce une rédaction plus soignée; il renferme la louange de l'Éternel et l'éloge des ancêtres des Hébreux. Le tout est terminé par

un épilogue contenant le nom de l'auteur et une action de grâces adressée au Seigneur.

Le livre de Jésus Siracide a été originairement écrit en hébreu, et étoit intitulé *Paraboles :* c'est ce que nous disent le traducteur grec et Saint-Jérôme. Il est possible cependant que, sous la dénomination de langue hébraïque, l'un et l'autre aient entendu ce dialecte syro-chaldéen, qui étoit familier aux Juifs depuis leur retour de la captivité. La traduction grecque, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous, a été faite par un petit-fils de l'auteur, qui s'en occupa pendant son séjour en Égypte, l'an 131 avant J. C. Cette traduction paroît être tout-à-fait littérale; elle renferme bien des passages qui ne peuvent être entendus qu'après avoir été retraduits, pour ainsi dire, en hébreu. Le texte a été interpolé en beaucoup d'endroits; les lecteurs, juifs ou chrétiens, qui se sont servis de l'ouvrage comme d'un manuel, y ont ajouté en marge des remarques, fruit de leurs études et de leurs méditations, et successivement tous ces passages étrangers ont été intercalés dans le texte (1): souvent il est possible de désigner ces interpolations; le manuscrit du Vatican, qui en contient un moindre nombre que les autres, est surtout utile pour ce travail.

On trouve, dans les ouvrages des pères de l'Église, de fréquentes citations du recueil de Jésus, fils de Sirach. Les Grecs le nomment ordinairement ἡ Ἰησοῦ σοφία, *la Sagesse de Jésus ;* πανάρετος σοφία, *la Sagesse très-vertueuse*, ou λόγος, *le Discours*. Les Latins le citent sous le titre d'*Ecclesiasticus*, c'est-à-dire de livre à l'usage du peuple. On le mettoit, en effet, entre les mains des catéchumènes; on l'estimoit comme un livre dont la lecture étoit très-édifiante; cet ouvrage acquit ainsi une considération égale à celle d'un livre canonique; cependant il ne fut formellement déclaré tel que par le Concile de Trente.

Le Talmud cite l'ouvrage de Jésus Siracide parmi les

(1) On sait que le Manuel d'Épictète a éprouvé le même genre d'altération.

kethubim (*hagiographa*) ou ouvrages non divins, mais respectables et utiles. On n'est pas d'accord sur la question de savoir si les maximes qu'il cite comme tirées de *Ben Sira* sont de Jésus Siracide, ou si ce Ben Sira est un autre écrivain que nous ne possédons plus.

Dans la Bible polyglotte de Londres on trouve trois anciennes traductions du Siracide, une syriaque, une arabe et une latine. La syriaque et la latine ont été faites sur le grec, mais sur un texte souvent différent de celui que nous possédons; la traduction arabe paroît être faite sur la syriaque. La traduction latine est probablement des premiers siècles après J. C. Elle suit exactement le grec, et est remplie de solécismes et de barbarismes.

2. *Le livre de la Sagesse.*

La Sagesse (*thanamah*) désigne, dans la langue des Hébreux, un grand nombre d'idées pour lesquelles les langues plus riches et plus philosophiques ont des expressions particulières. Ce mot indique à la fois la prudence et la prévoyance, la connoissance et la raison, l'intelligence et la réflexion, la science et l'art, la vertu et la vérité, la religion et la morale, avec toutes les modifications dont ces expressions sont susceptibles. Cette multiplicité de significations fut cause que les anciens Hébreux étoient inépuisables dans la louange de la Sagesse, et qu'ils en faisoient fréquemment le thème de leurs compositions. Lorsqu'ils connurent la philosophie et les sciences des Grecs, ils donnèrent à ce sujet favorit une plus grande extension, et combinèrent leur théologie nationale avec la philosophie grecque orientale. L'ouvrage intitulé *la Sagesse* est un de ces essais produits par le désir de faire cadrer les idées religieuses des Juifs avec les idées philosophiques du siècle où il a été rédigé, et de les mettre en harmonie avec la philosophie païenne.

Cet ouvrage se compose de deux parties hétérogènes.

Dans la première, qui renferme les dix premiers chapitres, l'auteur fait l'éloge de la Sagesse; dans la seconde, il passe à des objets absolument étrangers à cette matière. Il fait des réflexions sur les aventures du peuple d'Israël pendant qu'il traversoit le désert, et sur la légèreté d'esprit dont il donna tant de preuves. Ces considérations le mènent à des déclamations contre l'idolâtrie, à des recherches sur le polythéisme, et à des réflexions qui se rapportent à l'histoire du peuple de Dieu. Entrons dans quelques détails sur chacune de ces deux parties.

Première partie. Ainsi que Platon avoit mis ses idées sur l'ame du monde dans la bouche de Timée dont le nom jouissoit d'une grande célébrité pour toutes les matières de physique, l'auteur juif anonyme du livre de la Sagesse se sert du nom de Salomon, regardé parmi les Hébreux comme un modèle de sagesse, pour faire l'éloge de cette vertu; il l'introduit, adressant la parole aux puissans de la terre, car il auroit été indigne d'un roi d'avoir des disciples d'un rang subalterne. Ce n'est pourtant que dans cette première partie, ou dans les chapitres 1-10, que Salomon porte la parole. L'auteur s'étend sur tous les avantages de la Sagesse; et, en exceptant seulement quelques passages, on peut dire que, parmi les ouvrages de l'antiquité, il en est peu qui renferment une morale plus pure et une philosophie plus sublime. L'auteur s'élève tellement au-dessus de tous les préjugés de sa nation, que s'il n'avoit pris le nom de Salomon, et qu'il ne fût entré, sur l'histoire du patriarche, dans des détails qui ne pouvoient être familiers qu'à un Juif, on reconnoîtroit son origine tout au plus à quelques solécismes et à quelques idées particulières à sa nation.

L'auteur de cet ouvrage est pénétré de la philosophie platonicienne, et l'esprit de cette philosophie domine dans toute cette production. Le Juif ne s'en écarte que lorsqu'il est impossible de la mettre en harmonie avec les dogmes sacrés et positifs de sa religion.

Cette partie de la Sagesse est un ouvrage rédigé et poli avec soin; elle est aussi accomplie que le permettoient le siècle qui l'a produit et la situation où son auteur se trouvoit. Elle est écrite dans un style harmonieux et pompeux; et l'auteur emploie des mots choisis dans ce que la langue grecque a de plus recherché. Elle contient des descriptions pittoresques, des images et des figures de rhétorique. Le style n'est pas monotone, mais change fréquemment et aussi souvent que la matière le permet. L'auteur sait y faire entrer alternativement des idées hébraïques ou cabbalistiques et platoniciennes; des maximes empruntées de l'école d'Épicure; l'histoire et les traditions populaires; des allusions tirées de la physique, de l'astronomie et de l'astrologie. Quand il revient sur les mêmes objets, il sait leur donner un air nouveau, et éviter l'ennui des répétitions. Son style tombe cependant quelquefois dans les défauts des écrivains grecs de son siècle, et est surchargé d'ornemens et de figures. On peut lui reprocher aussi d'avoir commis un anachronisme, en attribuant à Salomon la connoissance de toutes les sciences qu'on cultivoit à Alexandrie, un siècle avant J. C. Cette circonstance sert à fixer le temps où l'auteur a vécu. C'étoit à l'époque où, non contens d'amalgamer, avec les écrits de Moïse et des prophètes, les nouvelles idées qu'ils avoient acquises, les Juifs prétendoient attribuer à leur nation la découverte de toutes les sciences dont les Grecs à leur tour réclamoient l'honneur pour leurs premiers poètes; à une époque où l'on ne trouvoit plus étrange que Salomon ait été en possession de la philosophie et des sciences modernes : ainsi dans le siècle qui a précédé la naissance de Jésus-Christ.

Seconde partie. Depuis le onzième chapitre il n'est plus question de la Sagesse ni de Salomon. Cette partie n'a aucune liaison avec la précédente; elle en diffère pour la forme et pour le fond des idées, et l'on est fondé à la regarder comme un second ouvrage, qui, par hasard ou à dessein, a été rattaché au premier; peut-être est-il d'un

autre auteur, peut-être le travail de la jeunesse du même auteur, qui, en le composant, ne s'étoit pas encore détaché des préjugés de sa nation, ni décidé sur le système de théologie et de philosophie qu'il embrassa par la suite.

L'auteur de cette seconde partie étoit un Juif; sa manière de parler de l'idolâtrie et les exemples qu'il tire de l'histoire le démontrent. Il étoit Essénien; ses interprétations allégoriques du Pentateuque et le précepte (XVI, 28) d'adorer l'Éternel avant le lever du soleil le trahissent; il étoit Juif égyptien, car aucun autre ne pouvoit avoir des notions précises sur l'Égypte et sur l'histoire naturelle de ce pays. Il connoissoit les littératures juive, grecque et égyptienne, ainsi que les productions de l'art des Grecs. Son style est plus recherché, plus figuré et plus déclamateur que celui de la première partie.

Mais quel est donc l'auteur, ou quels sont les auteurs du livre de la Sagesse? Anciennement on l'attribuoit à Salomon, par le seul motif que le titre nomme ce prince comme auteur de l'ouvrage. Quelques docteurs juifs et les premiers Chrétiens adoptèrent sans autre examen cette opinion dont la lecture la plus superficielle fait aisément voir la fausseté. L'abbé Foucher (1) a mis en avant l'hypothèse que quelque Juif d'Alexandrie aura composé cet ouvrage sur des idées de Salomon, et y aura inséré mot à mot un fragment de ce roi philosophe (chap. 6-9); celui où il est introduit adressant la parole aux souverains : mais on a objecté que ces chapitres sont le plus opposés à l'esprit de Salomon, et contiennent le plus grand nombre d'idées platoniques. Le même motif anéantit la supposition de Huet (2), que la Sagesse a été rédigée et mise en ordre par un écrivain grec, sur des matériaux hébraïques, écrits dans la plus haute antiquité, et renfermant des extraits tirés des ouvrages *moraux* et *sententieux* de Salomon, qui n'avoient pas été reçus dans

(1) Mém. de l'acad. des inscr., T. XXXVIII, p. 433.

(2) Démonstr. évang., p. 245.

le canon des Juifs, parce que ce n'étoient ni des ouvrages complets ni des ouvrages inspirés.

Saint-Jérôme dit que de son temps on attribuoit cet ouvrage au juif *Philon.* Des écrivains modernes ont bâti sur ce passage une singulière hypothèse. Ils ont cru que Philon avoit écrit cet ouvrage après la malheureuse issue de son ambassade auprès de l'empereur Caligula, pour se venger à la fois de ce prince et des Juifs de Jérusalem qu'il regardoit comme les auteurs de l'affront qu'il avoit reçu à Rome. Il se vengea de Caligula, disent-ils, en composant le tableau d'un prince juste, et des Juifs, en parlant avec indignation (1) de la mort du fils de Dieu ou du Christ. Mais on a opposé aux auteurs de cette hypothèse que dans tout l'ouvrage il ne se trouve pas la moindre allusion à Philon et à son ambassade, que l'éloge de la justice ne peut avoir été le principal objet de l'auteur, puisqu'il n'en parle qu'en passant, et que l'endroit où ils ont cru voir une allusion à la mort du Christ, est susceptible d'une interprétation beaucoup plus naturelle, puisque, dans le langage des Juifs, tout homme de bien est nommé fils de Dieu. On leur a opposé enfin que, s'il y avoit une certaine ressemblauce entre quelques opinions de l'auteur de la Sagesse et celles de Philon, on reconnoît qu'elles diffèrent beaucoup dans des choses essentielles, et que souvent les principes de ces deux écrivains sont en contradiction manifeste.

Frappé de ces considérations, *Jean Drusius* (2) a cru que la Sagesse devoit être attribuée à un autre *Philon*, plus ancien que celui d'Alexandrie; à ce Philon enfin qui est cité par Josephe (3); mais on ne peut douter que l'auteur de la Sagesse ait été juif, et celui dont parle Josephe étoit païen.

Enfin, une dernière opinion a attribué cet ouvrage à *Zorobabel*, qui a construit le second temple de Jérusalem. On

(1) Chap. 2, v. 18.

(2) De Henocho, c. 11.

(3) Contr. Ap. I, 21.

a cru reconnoître que la traduction syriaque de cet ouvrage n'a pas été faite sur le grec que nous avons, mais sur un original chaldéen qui auroit été rédigé par Zorobabel. Cette hypothèse ingénieuse ne paroît pas pouvoir soutenir un examen approfondi.

Nous avons déjà dit que les Juifs ne reconnoissoient pas l'origine divine du livre de la Sagesse. Les Pères de l'Eglise, et nommément St.-Jérôme, le regardèrent aussi comme apocryphe, quoiqu'ils en recommandent la lecture; mais le troisième Concile de Carthage, tenu en 397, le déclara canonique, ainsi que l'Ecclésiastique, sous la dénomination de quatrième et cinquième livres de Salomon; le Concile de Trente a confirmé cette décision.

Les Pères citent cet ouvrage sous le nom de Σοφία Σαλωμῶν, la *Sagesse de Salomon*; et les rabbins, sous celui de *livre de la grande Sagesse de Salomon.*

Il en existe trois traductions anciennes, en syriaque, en arabe et en latin. La dernière est antérieure à St.-Jérome, qui déclare ne l'avoir pas corrigée : elle est pleine de barbarismes.

3. *Les livres des Maccabées.*

L'état des Juifs fut tranquille et heureux sous le gouvernement d'Alexandre-le-Grand et sous celui des premiers Ptolémées; mais il changea sous Ptolémée Philopator, auquel Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, disputa la possession de la Palestine, qui étoit à sa convenance. Ce pays devint le théâtre de la guerre entre les deux princes; et lorsqu'après la mort du roi d'Égypte, Antiochus réussit à l'incorporer à sa monarchie, les Juifs furent traités avec dureté, et on ne ménagea pas leurs principes religieux. Sous Antiochus Epiphanes, le temple de Jérusalem fut dépouillé de ses richesses, et profané par des sacrifices faits aux divinités du paganisme. La statue de Jupiter Olympien fut érigée sur le faîte

de ce temple, et le roi proscrivit l'exercice des cérémonies juives.

Mais un sacrificateur, du nom de Mattathias, et son fils Judas, surnommé Maccabée, se mettent à la tête des mécontens; et, après une lutte de quelques années, Simon, second fils de Judas, fonde l'indépendance des Juifs, l'an 175 avant J. C. Il fut à la tête de ce peuple jusqu'à l'an 135 avant J. C.

Ce sont ces événemens que rapportent les quatre livres des Maccabées. Le *troisième*, qui, dans l'ordre chronologique, devroit être le premier, raconte le commencement des tribulations que les Juifs éprouvèrent sous Ptolémée Philopator. Le *second* parle des vexations exercées par Seleucus Philopator et par Antiochus Epiphanes, et du commencement de l'insurrection des Juifs. Le *premier* renferme l'histoire des guerres par lesquelles les Juifs établirent leur indépendance, sous la conduite de Mattathias et de ses fils. Le *quatrième* livre, qui s'est perdu, contenoit probablement le règne de Jean Hyrcan, qui, 135 ans avant J. C., succéda à son père Simon.

L'ordre dans lequel ces livres sont placés, et qui est contraire à la chronologie, provient de ce que celui qui devroit être nommé le premier n'a été connu aux chrétiens qu'après les deux autres.

On les appelle les livres des Maccabées, à cause de l'épithète honorable qui avoit été donnée à Judas en mémoire de ses hauts faits (1); on les nomme aussi les livres des Asmonéens ou Grands-Hommes, qualification qui devint comme le nom propre des descendans de Mattathias.

Le *premier livre des Maccabées* renferme les événemens qui se sont passés dans un espace de quarante années (2). Il étoit originairement écrit en hébreu; le texte grec en est la traduction, tellement littérale, que plusieurs passages ne sauroient être entendus qu'après avoir été traduits de nouveau

(1) *Makkabi* en chaldéen veut dire *chef valeureux*. Μακκαβαῖος ἑρμηνεύεται παρὰ Πέρσαις κοίρανος, dit Isidore de Peluse, dans un passage cité par *Iken* dans les Symb. litt. (Bremæ, 1744) T. I, p. 170.

(2) 175-135 avant J. C.

en hébreu. Les auteurs de l'original et de la version sont inconnus : mais l'esprit dans lequel l'ouvrage est rédigé, et la manière dont son auteur juge de l'importance des événemens, prouvent qu'il étoit Juif, et la simplicité de son récit, qu'il n'étoit pas d'Alexandrie, mais habitant de la Palestine. On ne peut pas fixer avec certitude l'époque où il a vécu ; mais plusieurs circonstances indiquent qu'il a écrit long-temps après celle où il termine son ouvrage. Il cite, à la fin de son travail, les ouvrages historiques où sont rapportées les actions de Jean Hyrcan, à l'avénement duquel il s'arrête ; la brièveté avec laquelle il traite quelques parties de l'histoire, fait voir qu'il leur étoit de beaucoup postérieur, et que, de son temps, les documens commençoient déjà à manquer.

L'exacte chronologie observée par cet historien, prouve qu'il suivoit d'autres sources que la tradition, et l'usage que Josephe fit de son ouvrage nous doit faire supposer que, pour cette partie de l'histoire des Juifs, il n'existoit pas d'autres documens que ceux dont s'est servi l'auteur du premier livre des Maccabées.

Ses récits sont d'accord avec les écrits des Grecs et des Romains, relatifs à cette époque. S'il manque de critique, au moins il ne se permet pas de mêler aux événemens des fables ni des contes populaires.

Sous le rapport de la chronologie, cet ouvrage fait époque parmi les historiographes juifs, qui, avant lui, ne connoissoient aucune ère déterminée. Il suit celle des Séleucides, qui commence à l'année 312 avant J. C.

Telles sont les qualités estimables de cet écrivain. D'un autre côté, il n'a pas pu se garantir tout-à-fait de l'orgueil national qui caractérisoit les Juifs ; leurs exploits lui inspirent un enthousiasme qui contraste d'une manière frappante avec la simplicité ordinaire de son style ; il se permet alors des exagérations et des hyperboles poétiques qui font tort à son impartialité. Sur les pays étrangers, il est aussi ignorant que l'ont toujours été ses compatriotes, et il en donne des preuves multipliées, en parlant des relations qui, selon lui, ont eu lieu

entre son peuple, les Romains et les Lacédémoniens, et surtout, en insérant dans son histoire des lettres qui ne sont conçues ni dans le caractère des personnes qui sont supposées les avoir écrites, ni d'après la situation où elles se trouvoient.

Les traductions syriaque et latine de cet ouvrage sont faites sur le texte grec; la dernière est antérieure à St.-Jérôme.

Nous avons déjà dit que Josephe a fait usage du premier livre des Maccabées pour ses Antiquités judaïques : pourtant, ni cet historien ni les pères de l'Église des premiers siècles ne le regardent comme un livre canonique. St.-Jérôme dit expressément (1) que l'Église ne le reconnoît pas pour tel. Cependant Saint-Augustin lui donne une autorité canonique à cause des histoires de martyrs qu'il renferme. Le troisième concile de Carthage, en 397, le reçut formellement dans le canon, et le concile de Trente a terminé toutes les discussions à cet égard, en confirmant la décision des pères de Carthage.

Le *second livre des Maccabées* se divise naturellement en deux sections. La première renferme deux lettres écrites par les Juifs de la Palestine à ceux d'Égypte, pour les engager à célébrer avec eux la purification du temple; la seconde section, qui commence au dix-neuvième verset du deuxième chapitre, contient un abrégé de l'ouvrage de JASON *de Cyrène*, en cinq livres, sur les exploits des Maccabées.

Cet abrégé est précédé d'une préface (2) et suivi d'un épilogue (3). Il se divise en trois parties : la tentative de piller le temple, faite par Héliodore du temps de Seleucus Philopator (4); les vexations religieuses d'Antiochus Epiphanes et les guerres des Juifs avec ce prince et son successeur Antiochus Eupator (5); les préparatifs de Demetrius Soter contre Judas Maccabée, jusqu'à la mort de Nicanor son général (6).

(1) Præf. in Proverbia.
(2) II, 20-33.
(3) XV, 38, 39.
(4) III-IV, 6.
(5) IV, 7 - XIII.
(6) XIV, 1 - XV, 37.

Il embrasse, par conséquent, un espace de quatorze années (1).

Revenons aux deux lettres qui commencent ce livre. La première (2), adressée par les Juifs de la Palestine à ceux d'Alexandrie, est courte et peu importante; la seconde, datée de l'an 188 des Séleucides, est adressée par les Juifs, le sénat et Judas Maccabée, à Aristobule, précepteur du roi Ptolémée (Physcon) et aux Juifs d'Alexandrie. Elle ne peut pas être authentique, mais doit avoir été fabriquée par un Juif helléniste qui ne connoissoit pas même l'histoire de son pays. Selon lui, Antiochus Épiphanes a été lapidé dans le temple de Persépolis, tandis que, d'après Jason de Cyrène, il est mort d'une colique durant son voyage, et que, d'après le premier livre des Maccabées (3), le chagrin l'a tué. Cependant cette contradiction s'expliqueroit peut-être; mais ce qui est sans réplique, c'est que Judas Maccabée, au nom duquel cette lettre a été écrite, l'an 188 des Séleucides, étoit mort dès l'année 152.

Quant à Jason *de Cyrène*, dont est extrait la seconde section de ce livre, c'est un personnage entièrement inconnu. Sa patrie, et le style de l'abrégé qui est dégagé de tout hébraïsme, indiquent suffisamment qu'il avoit écrit en grec. Ce style est celui de tous les écrivains de l'école d'Alexandrie; il est recherché, rempli de déclamations et plein d'affectation. L'auteur anime son récit en y insérant des discours, des prières et des lettres; il court après les antithèses et les sentences.

La chronologie de Jason est erronée d'un bout à l'autre; il fixe toutes les époques à une année avant celles où elles tombent; quant aux faits qu'il rapporte, il est quelquefois en contradiction avec l'histoire profane, et même avec le premier livre des Maccabées; enfin, il connoît si peu l'histoire des autres peuples, que, dans une lettre du sénat de Rome qu'il insère, il emploie l'ère de Séleucus. Cette ignorance est

(1) 176-161 avant J. C.
(2) I, 1-9.
(3) VI, 8.

surtout frappante dans les lettres et les discours par lesquels cet auteur tâche de donner à sa composition une forme dramatique, et qui pèchent à chaque instant contre la convenance.

L'auteur de l'abrégé de Jason est entièrement inconnu. On ne trouve aucune preuve que Philon et Josephe aient eu connoissance de ce livre. St.-Augustin en parle comme d'un ouvrage que l'Église plaçoit dans le canon, à cause des histoires de martyrs qu'il renferme. St.-Jérôme dit le contraire. Les conciles de Carthage de 397 et de Trente l'ont déclaré canonique.

Il en existe deux anciennes traductions, l'une syriaque, l'autre latine, antérieures à St.-Jérôme, toutes deux assez mauvaises.

Le *troisième livre des Maccabées* est entièrement étranger à l'histoire des Maccabées : tous les événemens qui y sont rapportés se sont passés en Égypte. Le fonds, quoique historique, est entremêlé des fables les plus absurdes.

L'auteur de cette misérable rhapsodie est un Juif d'Alexandrie : son style a tous les défauts de l'école de cette ville. L'époque où il a vécu est incertaine ; on ne sait si on doit le placer avant ou après J. C. Quoique les événemens renfermés dans l'ouvrage soient antérieurs à Séleucus Philopator, cependant il a été nommé troisième livre des Maccabées, parce qu'il a été connu des Chrétiens après les deux autres. Il paroît que les pères de l'église latine ignoroient qu'il existât : la Vulgate n'en renferme pas de traduction, et l'église catholique ne l'a jamais compté parmi les livres canoniques. L'église d'Orient a varié dans son jugement sur le mérite de cet ouvrage.

Dans quelques éditions des Septante, on trouve un *quatrième livre* des Maccabées; c'est celui qui porte le titre de *ἡ περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ*, *de l'empire de la raison*, et qu'on attribue faussement à Josephe. Il paroît cependant qu'il a véritablement existé un quatrième livre des Maccabées qui s'est perdu.

4. *Le livre de Judith.*

Il est impossible de regarder comme historique le contenu du livre de Judith. C'est un roman dont l'auteur a entièrement négligé toute vérité historique, toute chronologie, et les premiers élémens de la géographie. *Grotius* croyoit que cet écrivain s'étoit proposé de donner, d'une manière énigmatique, la description de l'invasion de la Palestine par Antiochus Epiphanes, la neuvième année de son règne. En conséquence, il regardoit tous les personnages qui y jouent un rôle, comme allégoriques ; Judith est le peuple juif ; son veuvage indique la détresse où ce peuple se trouvoit à cette époque ; Bèthulie est le temple du Seigneur ; Nabuchodonosor, le diable ; l'Assyrie indique l'orgueil ; Holopherne est le ministre du diable, etc.

D'autres interprètes croient qu'un Juif, ignorant l'histoire et la géographie, a voulu consigner dans cet ouvrage la tradition qui attribuoit à la ruse d'une courtisane la délivrance d'une ville assiégée dont le nom étoit oublié. Pour donner à son récit l'intérêt de la localité, il y attacha le nom d'un conquérant célèbre et donna à la ville un nom significatif.

Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que les divers ouvrages de Juifs qui n'avoient d'autre source que la tradition, et dont nous parlerons plus bas, n'étoient pas regardés comme définitivement rédigés, et que chaque copiste se croyoit permis d'y faire les changemens que lui indiquoit la tradition, telle qu'elle lui étoit parvenue ; ainsi ils retranchoient des passages, ils en ajoutoient d'autres et les ornoient de diverses manières. En effet, les textes que nous avons de ces ouvrages varient extrêmement, ou nous savons au moins qu'anciennement il existoit entre eux de grandes variations. St.-Jérôme trouvoit déjà une grande différence entre les divers manuscrits grecs de son temps, et entre ceux-ci et l'exemplaire chaldéen qu'il avoit entre les mains. Nous en trouvons une bien plus grande

entre le texte grec, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, et la traduction latine de ce père de l'Église.

D'après lui, l'original de cet ouvrage étoit hébraïque, ou plutôt chaldaïque; mais comme sa traduction renferme des hellénismes, il paroît qu'elle n'est pas faite sur le texte original, ou que l'exemplaire chaldaïque de St.-Jérôme n'étoit pas ce texte original, mais une traduction du grec. En effet, le grec, tel que nous l'avons, ne porte aucune trace de traduction; il renferme plutôt des locutions tellement grecques, qu'elles ne peuvent avoir été employées que par un Juif helléniste.

Le texte chaldaïque n'existe plus; mais il s'est conservé deux versions, dont l'une en langue syriaque, l'autre latine. Les manuscrits de cette dernière renferment des variantes, tant entre eux qu'avec le texte de la Vulgate.

On ignore absolument l'époque où a vécu l'auteur de l'histoire de Judith. Ni Philon, ni Josephe ne paroissent l'avoir connue : les premiers écrivains qui la citent sont St.-Clément de Rome et les Constitutions apostoliques. Origène et Saint-Jérôme la placent dans le nombre des apocryphes; Saint-Augustin, et après lui le troisième concile de Carthage et celui de Trente, lui ont assigné une place parmi les livres canoniques.

5. *Le troisième livre d'Esdras.*

Dans la traduction grecque de l'Ancien-Testament, il se trouve, outre le livre d'Esdras, généralement reconnu comme canonique, un autre ouvrage historique également attribué à ce sacrificateur. Comme les événemens qu'il rapporte sont antérieurs au retour de la captivité de Babylone, cet ouvrage est placé avant l'Esdras canonique, et nommé premier livre d'Esdras; dans la Vulgate, il forme le troisième livre d'Esdras, celui de Néhémie y étant intitulé second livre d'Esdras. Dans quelques éditions des Septante, il est nommé *ὁ Ἱερεὺς, le prêtre.*

Il paroît que cet ouvrage n'est qu'une traduction libre ou

une amplification de l'Esdras hébraïque, dans laquelle celui-ci est inséré en entier, sauf quelques abbréviations, et sans les répétitions qui se trouvent dans le premier. Le traducteur peut aussi avoir suivi quelquefois un exemplaire de l'original où se trouvoient des variantes qu'il préfère aux leçons vulgaires. Au reste, on croit que la fin de cet ouvrage manque.

Le style du troisième livre d'Esdras est plus pur que celui de la traduction grecque de la plupart des livres de l'Ancien-Testament; il se rapproche souvent de celui de Symmaque, le plus élégant des traducteurs de ces livres. Cet ouvrage est utile pour la critique, en ce qu'il sert à l'intelligence du texte du premier livre.

Les pères de l'Église ont souvent cité le troisième livre d'Esdras; cependant l'Église ne lui a jamais accordé une autorité canonique.

6. *Le livre de Baruc.*

Baruc, fils de *Nérijah*, est connu comme le compagnon d'infortune et le secrétaire de Jérémie qui en fait quelquefois mention. Selon Josephe, il accompagna ce prophète en Egypte, resta avec lui jusqu'à sa mort, et se rendit ensuite en Babylonie.

Le livre de Baruc se compose d'une courte introduction ou préface et de deux lettres; l'une est adressée, au nom du roi Jéchonias et des autres Juifs captifs à Babylone, aux habitans de Jérusalem, par l'entremise de Serajah, chargé par Nabuchodonosor d'y rapporter les vases sacrés du temple; l'autre est écrite par Jérémie aux Juifs, au moment où on alloit les mener en exil.

Ces deux lettres sont apocryphes. Plusieurs erreurs chronologiques et historiques qu'elles renferment, prouvent qu'elles ont été fabriquées par un Juif qui n'étoit pas bien au fait des circonstances dans lesquelles il place sa production.

Il paroît que l'original de cet ouvrage est grec, et qu'il a été

écrit par un Juif de la Palestine. La seconde lettre surtout, attribuée à Jérémie, est entièrement exempte d'hébraïsmes, et la première n'en renferme pas plus qu'il ne doit s'en trouver nécessairement dans tout ouvrage rédigé en grec par un Juif de la Palestine.

On en a des traductions syriaque et arabe. La version latine de la Vulgate est antérieure à St.-Jérôme : il en existe une autre dont l'auteur est inconnu.

Selon St.-Jérôme, les Juifs ne connoissoient pas le livre de Baruc : le concile de Trente ne le nomme pas parmi les livres canoniques.

7. *Le livre de Tobie.*

Le livre de Tobie contient une fiction romanesque. Son auteur fait jouer aux anges un rôle important sur la terre ; les mauvais esprits sont supposés avoir la permission de faire, pendant quelque temps, du mal aux hommes ; ils s'attachent aux femmes de la terre ; il existe des moyens de les chasser et de les reléguer dans des déserts. Le but de l'auteur de cet ouvrage étoit de prouver que la prière du juste est exaucée par l'Éternel.

On ne connoît ni le nom de l'auteur ni le temps où il a vécu ; ce temps doit être postérieur à la captivité de Babylone, pendant laquelle les Juifs firent connoissance avec le système des démons. Comme il est question, dans l'ouvrage, de sept archanges qui entourent le trône de l'Éternel, l'écrivain doit avoir vécu après Darius Hystaspes, puisque cette manière de représenter Dieu est une imitation des sept chefs de famille qui entourent le trône du grand roi.

D'après l'hypothèse d'un savant allemand, M. Ilgen, l'histoire de Tobie est l'ouvrage de six auteurs qui, à différentes époques, y ont travaillé et l'ont ornée de fables, chacun d'après le but particulier qu'il s'étoit proposé.

Ce livre a toujours été regardé comme apocryphe, non

seulement par les Juifs, mais aussi par les pères de l'Église, nommément par St.-Jérôme. St.-Augustin le prôna beaucoup; St.-Ambroise regarda Tobie comme un prophète : enfin, le concile de Trente plaça ce livre dans le canon sacré.

Il en existe deux textes principaux, le grec des Septante, suivi par la traduction syriaque et par l'ancienne traduction latine qui est antérieure à St.-Jérôme, et le latin de la Vulgate. On ignore absolument si le grec est l'original ou s'il est traduit du chaldéen. C'est sur le chaldéen que St.-Jérome a fait sa version latine qui est celle de la Vulgate; mais le texte sur lequel il travailla n'existe plus. Il doit avoir différé du grec en beaucoup de passages.

De deux traductions hébraïques, l'une a été certainement faite sur notre texte grec; l'autre, qui nous est venue de Constantinople, s'écarte beaucoup du grec et paroît avoir été composée par un Chaldéen sur les deux textes grec et latin, qu'il a combinés.

8. *Le cantique des trois enfans dans la fournaise.*

Dans le texte de la version grecque de Daniel, après le vingt-troisième verset du troisième chapitre, ce cantique se trouve inséré. On ne sait s'il a été originairement écrit en chaldéen ou en hébreu. Lorsque Théodotion donna une édition grecque de Daniel (1), il n'existoit plus d'original chaldéen. Théodotion se contenta d'insérer le cantique d'après les Septante qu'il copia. Il en existe deux traductions syriaques, une arabe et une latine.

9. *Histoire de l'idole de Bel et du Dragon.*

On ne peut regarder cette histoire que comme fabuleuse. Elle a pour but de rendre l'idolâtrie ridicule, et d'exalter le

(1) Avant l'année 160 avant J. C.

vrai Dieu. Son auteur détruit l'illusion de sa fiction en transférant en Babylonie le culte des animaux, qui a toujours été inconnu aux habitans de ces régions. Les deux textes grecs de ce morceau, celui des Septante et celui de Théodotion, diffèrent beaucoup entre eux : on voit que celui des Septante a été le premier, et que Théodotion l'a retouché, et a tâché de donner plus de vraisemblance au conte et d'en corriger le style.

Il paroît que ce morceau n'a jamais existé en hébreu ni en chaldéen. Les pères de l'Église le citent comme faisant partie du Daniel grec, où il est inséré après l'histoire de Susanne. La traduction arabe contient plusieurs amplifications. Les versions latine, syriaque et arabe, sont faites sur celle de Théodotion; une autre en syriaque suit les Septante.

1. *Histoire de Susanne.*

Ce conte, peu vraisemblable, se trouve, comme les deux morceaux précédens, dans le Daniel grec, dont il fait le treizième chapitre. Il y est terminé par une espèce de morale qui peut faire croire qu'il a été composé dans l'intention de justifier le choix qu'on avoit fait d'un jeune homme pour être juge ou chef d'un peuple. Dans le texte de Théodotion, au contraire, on semble vouloir en faire une histoire véritable, en adoucissant ou expliquant ce que ce conte renferme de contraire à l'histoire, et en lui donnant, dans les détails, un peu plus de vraisemblance.

L'histoire de Susanne a été originairement écrite en grec; ce qui le prouve, ce sont les jeux de mots dont Daniel se sert en condamnant les deux vieillards, et qu'il est impossible de traduire en hébreu. Aussi les Juifs ne l'ont-ils jamais regardée comme canonique; elle n'a pas été jugée telle non plus par les Chrétiens.

Le texte grec des Septante a été traduit en syriaque; celui

de Théodotion, qui est une nouvelle traduction, l'a été trois fois : deux de ces versions ont été imprimées. Il a aussi été traduit en arabe, et en latin par St.-Jérôme.

11. *Additions au livre d'Esther.*

Dans la version des Septante, le livre d'Esther est augmenté de plusieurs morceaux qui ne se trouvent pas dans l'original hébreu, et sont évidemment l'ouvrage d'un Juif helléniste. Tels sont le songe par lequel le sort qu'on prépare aux Juifs est annoncé à Mardochée; l'édit du roi Artaxerxes qui ordonne l'extermination des Juifs; les prières adressées par Mardochée et Esther à l'Éternel, pour qu'il préservât son peuple des malheurs dont il étoit menacé; la scène de l'entrevue entre le roi et Esther, qui avoit probablement paru trop simple à cet helléniste; enfin, l'édit du roi en faveur des Juifs, et l'interprétation du songe de Mardochée.

Ces divers morceaux ajoutés portent le caractère de l'interpolation : ils peuvent paroître contraires à l'histoire et aux convenances. Ils existoient cependant déjà du temps de Josephe, qui cite le premier édit du roi de Perse. Dans le texte grec qui est parvenu à nous, il se trouve des variantes très-considérables; il s'en trouve aussi entre les trois versions anciennes qui sont en syriaque, en arabe et en latin. Lorsque St.-Jérôme revit la traduction latine, il en sépara ces morceaux ajoutés et en forma un supplément particulier. Il en existe aussi une version chaldéenne.

Cet ouvrage est souvent cité par les pères de l'Église, et le concile de Trente lui a assigné un rang parmi les livres canoniques.

CHAPITRE II.

Des Traductions grecques des Livres de l'Ancien-Testament rédigés en hébreu.

1.° *Des Septante ou de la Traduction d'Alexandrie.*

La plus célèbre traduction des livres de l'Ancien-Testament est celle que l'on connoît sous le nom des *Septante*.

Ce fut Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, qui, sur le conseil de son bibliothécaire, Démétrius de Phalère, fit faire, dit-on, cette version grecque, pour la bibliothéque qu'il avoit fondée à Alexandrie. Il envoya, dit la même tradition, deux officiers de sa cour, Aristéas et Andreas, auprès d'Eliazar, grand-pontife des Juifs à Jérusalem, pour lui demander une copie des saintes écritures de ce peuple, et soixante-douze hommes possédant également bien les langues hébraïque et grecque. Ces savans furent enfermés dans l'île de Pharos, où, après une conférence sur le sens de l'original et sur la manière de l'écrire, ils dictèrent tous une seule traduction à Démétrius de Phalère.

Ce récit est tiré d'une lettre attribuée à Aristéas même, sur l'authenticité de laquelle il a existé autrefois des disputes entre les savans (1). Ce morceau, si réellement il est supposé, comme tout porte à le croire, a été fabriqué à une époque

(1) La meilleure édition d'Aristéas est celle d'Eldan de Parchum, Francfort, 1610, in-8°. Celle d'Oxfort, 1692, in-8°, est fautive.

très-reculée; car il existoit déjà du temps de Josephe, qui en a fait usage dans ses Antiquités judaïques. Personne, jusqu'au seizième ou au dix-septième siècle, n'avoit douté de la vérité de ce fait; l'art de la critique, il est vrai, étoit alors dans son enfance. *Vivès* (1), *Jos. Scaliger* (2), *Hody* (3) et *Van Dale* (4), dans les dix-septième et dix-huitième siècles, attaquèrent les premiers la réalité de la lettre d'Aristéas; et, quoiqu'elle ait trouvé des défenseurs dans *Isaac Vossius* (5), *Whiston* (6) et *Walton*, la plupart des savans de nos jours s'accordent à la regarder comme supposée.

Philon, qui parle aussi de la traduction des Septante, ignore la plupart des circonstances rapportées par Aristéas; mais il en raconte d'autres qui ne paroissent pas moins extraordinaires. Selon lui (7), Ptolémée Philadelphe fit venir de la Palestine des Juifs savans, dont il ne détermine pas le nombre; réunis à Pharos, ils firent plusieurs traductions qui, sans que les auteurs fussent convenus de rien entre eux, s'accordèrent parfaitement; ce fait ne pourroit s'expliquer qu'en supposant qu'elles étoient inspirées.

Justin-le-Martyr met les deux rapports en harmonie. Pour les soixante-douze traducteurs d'Aristéas, il bâtit autant de cellules: enfermés, chacun dans sa cellule, ils composèrent soixante-douze versions uniformes et inspirées (8).

Ce récit de Justin est en contradiction avec plusieurs circonstances rapportées par Aristéas: telles sont la délibération préalable et ce point important que la traduction

(1) Dans une note sur August. de civ. Dei, XVIII, 42.

(2) Note sur Eusebii chron. Num. MDCCXXXIV.

(3) Contra historiam Aristeæ de LXX interpr. diss. Oxon., 1685, in-8°.

(4) Diss. super Aristeæ de LXX interpretibus, Amst., 1705, in-4°.

(5) De LXX interpr. Hagæ Com., 1661, in-4°.

(6) Dans l'appendice de son ouvrage, The literal accomplishment of scripture prophecies, London, 1724, in-8°.

(7) De vita Mosis, II, p. 66.

(8) In admon. ad Gr.

a été dictée à Démétrius de Phalère. *St.-Epiphane*, écrivain du quatrième siècle (1), pour mettre tout le monde d'accord, enferme les traducteurs deux à deux dans trente-six cellules, pour qu'ils puissent y délibérer; donne à chaque cellule un tachygraphe, auquel les traducteurs dictent leur travail, et produit ainsi trente-six traductions absolument uniformes et inspirées.

Tout ce que ces traditions rapportent des Juifs de la Palestine, les Samaritains le réclament pour ceux de leur secte. La chronique samaritaine d'*Aboul Phatach* qui, dans le quatorzième siècle, fut compilée sur des écrivains anciens et modernes, hébraïques et arabes, rapporte que Ptolémée Philadelphe, dans la dixième année de son règne, porta son attention sur la contradiction dans laquelle étoient, au sujet de la loi, les Samaritains et les Juifs; les premiers refusant de reconnoître, outre le Pentateuque, tout autre ouvrage attribué aux prophètes par les Juifs. Pour juger ce différend, il exigea que les deux peuples envoyassent des députés à Alexandrie. Les Juifs confièrent cette mission à *Osar*, les Samaritains à *Aaron*, auxquels on adjoignit plusieurs collaborateurs. A chacun de ces étrangers on assigna des logemens séparés dans le quartier d'Alexandrie nommé Rewak : on ne leur permit pas de communiquer entre eux, et on donna à chacun un écrivain grec pour écrire sa version. Ce fut ainsi que les Samaritains traduisirent la loi et les autres écritures. Après avoir examiné leur travail, le roi se convainquit que leur texte étoit plus complet que celui des Juifs. Tel est le récit de la chronique d'Aboul Phatach, dépouillé cependant de quelques circonstances miraculeuses dont il est orné; car, sous le rapport des fables, les Samaritains ne le cèdent pas aux Juifs.

Un fait surchargé de fables par les prétendus historiens qui le rapportent, perd tout son caractère historique; il est donc permis de n'y avoir aucun égard, et l'on doit

(1) De pond. et mens.

tâcher de débrouiller, s'il est possible, l'origine de la traduction des Septante, en se transportaut aux temps et aux circonstances qui lui donnèrent naissance, et en puisant dans le roman le peu de vérité qui y est caché. Voici le résultat de ces recherches. A l'époque de la mort d'Alexandre-le-Grand, il se trouva, en Égypte, et surtout dans la ville qu'il y avoit fait bâtir, une colonie très-nombreuse de Juifs. En changeant de pays, ils ne renoncèrent pas à l'attachement à leur religion qui a toujours distingué ce peuple. Jaloux même de ne céder en rien à leurs frères restés en Palestine, ils fondèrent en Égypte un grand nombre de synagogues et un sanhédrin composé, comme celui de Jérusalem, de soixante-dix ou soixante-douze membres.

On sait que, depuis le temps d'Esdras, le plus grand nombre des Juifs, revenus de la captivité de Babylone, avoient entièrement oublié l'aucien hébreu : il falloit, pour qu'ils pussent comprendre le Pentateuque, dont on faisoit lecture dans les synagogues, qu'il fût traduit en chaldéen. Les Juifs égyptiens ne se servoient pas même de la langue chaldéenne dans la vie commune, mais simplement du grec. Il étoit donc nécessaire, tous les jours de sabbat, de traduire en grec le passage du Pentateuque qui devoit être lu dans la synagogue. Ce besoin fit naturellement naître le désir de posséder une traduction écrite et complète.

Si cette traduction a été faite par l'autorité publique, le sanhédrin eut sans doute la direction de ce travail : il dut aussi examiner, et peut-être corriger la version avant de l'approuver et de l'introduire dans les synagogues, si elle a été l'ouvrage d'un particulier. Dans l'un ou l'autre cas, la version fut probablement nommée des Septante, parce que le sanhédrin étoit composé de ce nombre d'assesseurs. Il est possible que le sanhédrin, pour mieux assurer la fidélité de ce travail, ait fait venir de la Palestine quelques savans pour avoir recours à leurs avis dans l'examen de cette traduction. Ce fait expliqueroit le conte d'une ambassade envoyée à Jérusalem par le roi d'Égypte.

Ce qui prouve qu'en faisant faire cette traduction, on avoit originairement eu les synagogues en vue, c'est que les anciens auteurs disent unanimement qu'on ne traduisit d'abord que le Pentateuque : les livres de Moïse étoient les seuls, en effet, dont on faisoit lecture dans les synagogues, jusqu'au temps où, Antiochus Epiphanes ayant interdit cet usage en Palestine, on éluda cet ordre, en remplaçant la lecture du Pentateuque par celle des livres des prophètes. Quand les Juifs furent délivrés de la tyrannie des rois de Syrie, ils lurent alternativement dans les synagogues le Pentateuque et les Prophètes; les Juifs hellénistes adoptèrent la même coutume.

Ptolémée Philadelphe, qui employa de grandes sommes pour enrichir la bibliothéque fondée par son père, y fit sans doute aussi placer la traduction grecque des livres des Juifs. La traduction grecque du livre d'Esther est dédiée à Ptolémée Philométor; sans doute parce que l'auteur de la version savoit que d'autres livres des Hébreux se trouvoient dans la bibliothéque de ce prince. *Plutarque* raconte (1) que Démétrius de Phalère conseilla à Ptolémée, fils de Lagus, de rassembler tous les ouvrages publiés par des législateurs et des hommes d'état; ce prince n'aura certainement pas oublié ceux de Moïse, qui avoit fondé la religion d'une portion nombreuse de ses sujets. Le récit de Plutarque est confirmé par *Elien*, qui dit que Démétrius travailla, avec Ptolémée, à un recueil de lois pour les Égyptiens.

N'est-il pas vraisemblable que, pour avoir une copie authentique des livres de Moïse, Ptolémée se soit adressé au sanhédrin d'Égypte? S'il n'existoit pas de traduction grecque de ces écrits, le sanhédrin ne se sera-t-il pas empressé d'en faire faire une pour la présenter au roi; ou s'il en existoit une qui n'avoit pas reçu d'autorisation formelle, ne se sera-t-il pas empressé de l'examiner, de la corriger et de lui donner son attache? Cette traduction, placée dans la bibliothéque

(1) Apophth. reg.

d'Alexandrie, dut dès ce moment être reçue dans les synagogues, si elle n'y avoit pas été introduite auparavant. Si cela eut lieu dans le temps où ce prince partageoit le gouvernement avec son père, on peut aisément lui attribuer l'idée de cette traduction, qui fut nommée des Septante, d'après le nombre des membres du sanhédrin.

En effet, les anciens disent tantôt que la version des Septante fut faite sous le règne du premier Ptolémée, tantôt sous celui du second; ce qui est cause qu'on a adopté, pour l'année où le travail fut commencé, la troisième ou quatrième de la cent vingt-troisième olympiade, la deux cent quatre-vingt-sixième ou la deux cent quatre-vingt-cinquième avant J. C., époque où les deux princes régnoient ensemble. Le *Pseudo-Aristée, Philon* et *Saint-Jérôme* s'accordent à dire que la version n'eut d'abord pour objet que les livres de Moïse: *St.-Epiphane* dit le contraire; mais cette assertion étoit nécessaire pour faire passer la fable qu'il racontoit. Le manuscrit hébreu sur lequel se fit la version du Pentateuque ressembloit beaucoup à la copie que les Samaritains conservent encore de nos jours.

Les versions des autres livres de l'Ancien-Testament ont été faites successivement et en différentes occasions. Le livre de Josué ne peut avoir été traduit que plus de vingt ans après la mort de Ptolémée fils de Lagus; car, dans le dix-huitième verset du huitième chapitre, le traducteur se sert du mot *γαῖσος*, javelot gaulois qui n'a dû être connu en Grèce qu'après l'irruption des Gaulois, la troisième année de la cent vingt-cinquième olympiade; et en Égypte, que vingt ans après la mort du premier Ptolémée, lorsque les rois prirent à leur solde des troupes mercenaires gauloises.

Sous Philométor, on traduisit le livre d'Esther, ainsi que le prouve la suscription de la traduction; on ne traduisit probablement que plus tard les Prophètes, parce que les Juifs de la Palestine ne commencèrent à les lire dans les synagogues que depuis l'an 170 avant J. C. La série des époques différentes où ces traductions furent faites, explique

pourquoi le même mot hébraïque est souvent rendu de diverses manières dans les livres de l'Ancien-Testament.

La traduction des Septante de l'Ancien-Testament étant l'ouvrage de plusieurs écrivains, son mérite doit être très-inégal.

Tous ceux qui ont concouru à ce travail se servent d'un grec qui ressemble beaucoup à l'hébreu; c'est ce qu'on appelle langue des Hellénistes; tous ont le défaut d'avoir traduit trop littéralement. La plupart étoient peu instruits; ainsi, faute de bien entendre leur original, ils écrivent quelquefois des choses dépourvues de sens; mais ils possédoient bien la langue hébraïque, et donnent, à certains mots de cette langue, des significations que le philologue ne retrouve que dans celles des langues orientales qui dérivent de la même source.

Partout on s'aperçoit que ces traducteurs étoient Égyptiens; ils se servent de mots coptes (tels qu'*οἰφι*, *ἄχι*, *ῥεμφαν*); ils rendent des idées propres aux Hébreux, d'une manière tout-à-fait égyptienne. Ils appellent la création du monde *γένεσις κόσμȣ*, terme par lequel les philosophes d'Alexandrie désignoient l'origine de l'univers, mais qui est contraire aux principes de la Bible; l'Urim et le Thummim des grands-prêtres est pour eux l'*ἀλήθεια*, image que le grand-prêtre d'Égypte portoit sur le dos, etc.

Quoique sous ce rapport ils se ressemblent tous, ils diffèrent beaucoup en mérite. Le plus habile de tous étoit celui qui a traduit le Pentateuque: il excelle dans la connoissance des choses et de la langue hébraïque. Après lui vient le traducteur des Proverbes, qui possédoit bien les deux langues; celui de Job ne manquoit pas de génie poétique: il connoissoit les poètes grecs, mais il ne possédoit pas suffisamment la langue et l'érudition hébraïques. Les Psaumes et les Prophètes ont été le partage de traducteurs dépourvus de sentiment poétique; mais la plus mauvaise de toutes ces traductions est celle de Daniel. Aussi l'ancienne église, qui reconnoissoit pour les autres livres

l'autorité des Septante, rejetoit cette traduction de Daniel, et se servoit, pour ce prophète, de celle de Théodotion.

Les Juifs aussi avoient la plus haute estime pour la traduction des Septante. C'est elle que cite le Nouveau-Testament; le style des évangélistes et des apôtres est formé sur cette version : Josephe l'employa dans la rédaction de son ouvrage historique. Par la suite, lorsque, dans leurs discussions polémiques avec les Chrétiens, les Juifs crurent apercevoir que cette traduction étoit défavorable à leurs opinions religieuses, ils l'abandonnèrent et lui vouèrent une haine aussi exagérée que l'avoit été leur admiration.

Au reste, le fréquent usage de la version des Septante en fit multiplier les copies, ce qui y introduisit beaucoup d'altérations qui se sont propagées jusqu'à nos jours. Ce texte eut non seulement à souffrir de l'inadvertance des copistes; mais dans les deux siècles qui s'écoulèrent entre la mort de J. C. et Origène, il fut aussi corrompu et falsifié à dessein; on en retrancha des passages, on en ajouta d'autres, et on en altéra plusieurs.

Pour remédier à ce mal, Origène résolut de comparer le texte en usage de son temps avec l'original hébreu et avec les autres traductions qui existoient alors, et d'en faire une nouvelle *récension*. Il employa vingt-huit années pour se préparer à cette grande entreprise. Il parcourut tout l'Orient pour rassembler des matériaux, et eut le bonheur de réunir six traductions grecques différentes. Enfin, l'an 231, il se fixa à Césarée, et commença son travail. *Saint-Ambroise* l'aida de son argent, et lui envoya des copistes et des vierges exercées dans la calligraphie. Il paroît qu'il acheva sa Polyglotte à Tyr; on ne sait pas précisément dans quelle année.

Ce grand ouvrage de critique porte divers titres chez les anciens. On l'a nommé *Tetraples*, quand il offre les traductions d'Aquila, de Symmachus, des Septante et de Théodotion, disposées sous quatre colonnes; *Hexaples*,

quand à ces quatre versions sont jointes deux autres traductions grecques. En comptant non seulement les colonnes grecques, mais aussi les deux qui sont destinées au texte hébreu, quelques écrivains nomment *Hexaples* ce que les anciens avoient nommé *Tetraples*; les Hexaples devinrent ainsi des *Octaples*.

Enfin, dans quelques parties, il y eut une septième traduction grecque; alors l'ouvrage est appelé *Enneaples*.

Voici l'ordre dans lequel se suivent les colonnes dans les parties les plus complètes : 1.° texte hébreu en caractères hébreux; 2.° le même en caractères grecs; 3.° Aquila; 4.° Symmaque; 5.° les Septante; 6.° Théodotion; 7.° la cinquième traduction grecque ; 8.° la sixième ; 9.° la septième.

L'original hébreu étant regardé comme la base de tout l'ouvrage, le rapport dans lequel chaque traducteur se trouve envers ce texte, fixe son rang dans l'ordre des colonnes. C'est pourquoi Aquila qui s'en rapproche le plus, occupe la première colonne après ce texte; Symmaque la seconde; les Septante la troisième; après eux vient Théodotion qui les a ordinairement suivis. Les trois traductions anonymes furent renvoyées dans les dernières colonnes, parce qu'elles ne comprennent pas la totalité des livres de l'Ancien-Testament; elles sont placées suivant les époques où Origène les découvrit.

Le principal objet d'Origène étant la critique du texte des Septante, il note partout les changemens qu'il y fait; il se sert à cet effet des signes suivans :

1.° Ce qui manque dans les Septante est marqué d'un *astérisque*. Ces lacunes sont remplies de préférence d'après Théodotion; et, lorsque le supplément ne s'y trouve pas, d'après Aquila, ou, à son défaut, d'après Symmaque. Les initiales de ces trois noms, placées après l'astérisque, font connoître la source où le supplément a été pris.

2.° Un autre signe, appelé *obelos*, marque les mots ou phrases des Septante qui manquent dans l'original hébreu.

3.° Enfin, on y trouve deux autres espèces de signes, appelés *lemnisques* et *hypolemnisques* (1).

Dans le Pentateuque, Origène compara le texte hébraïco-samaritain avec l'hébreu des Juifs, et en observa les différences. En tête de chaque traduction étoit placée une introduction qui en faisoit connoître l'histoire; chaque ouvrage avoit ses prolégomènes, et la marge étoit couverte d'observations exégétiques et critiques. Quelques fragmens de ces prolégomènes et des notes marginales ont été conservés, mais rien ne reste de l'histoire des versions grecques.

Depuis Origène il y eut deux sortes d'exemplaires des Septante : ceux qui contenoient le texte vicieux, tel qu'il avoit existé avant ces écrivains, et ceux du texte corrigé par Origène. On appeloit les premiers *editio κοινὴ* ou *vulgaris*, les autres *editio hexaplaris*.

Pendant près de cinquante ans, le premier travail d'Origène resta enfoui dans un coin de la ville de Tyr, probablement parce que les frais de copie d'un ouvrage en quarante ou cinquante volumes excédoient les moyens d'un particulier. Il auroit péri peut-être, si Eusèbe et Pamphile ne l'eussent reproduit au jour, et placé dans la bibliothéque de Pamphile-le-Martyr à Césarée.

On peut douter qu'il ait jamais été fait une copie de l'exemplaire original. Saint-Jérôme le vit encore à Césarée; mais, comme après lui aucun écrivain n'en fait plus mention, il est probable qu'il périt en 653, lors de la prise de cette ville par les Arabes.

La colonne des Septante fut publiée séparément par Pamphile et Eusèbe, et ce texte hexaplaire devint celui des églises de la Palestine. Les signes critiques, et les notes marginales contenant des fragmens d'autres traductions, y furent conservés. Mais il ne se passa pas beaucoup de temps sans que la négligence des copistes n'y introduisît une foule de

(1) Voyez sur leur signification *Eschenbach* de præc. vet. crit. σημ. dans *Bernizii* et *v. Arkel* fasc. dissert. philol. Pars II, p. 322 sqq.

nouvelles erreurs. Ils confondirent les différentes marques critiques, ou les oublièrent; ils mêlèrent les lettres initiales des traducteurs; quelquefois ils firent entrer dans le texte ce qu'ils avoient trouvé en marge. On alla plus loin; quand on trouvoit, dans des écrivains qui avoient vécu long-temps avant Origène, des citations prises des Septante, on les corrigeoit d'après le texte hexaplaire interpolé, ce qui produisit une confusion extrême. Ainsi *Philon* cite des passages d'Aquila, et *Justin* plusieurs fragmens de traducteurs grecs qui probablement ont vécu après lui.

Pour réparer autant qu'il étoit possible la perte des hexaples d'Origène, on s'occupa, dans les temps modernes, du soin de les restituer. Le premier qui l'entreprit fut *Flaminio Nobili*, dans les notes de son édition des Septante, publiée à Rome en 1587; et après lui *Drusius* dans ses *Fragmenta veterum interpretum* (Arnheim, 1622). Avec ces matériaux, et à l'aide des manuscrits, *Montfaucon* composa ses *Hexapla Origenis* qui furent imprimés en deux volumes in-folio à Paris en 1713, et réimprimés par *Bahrdt*, en 2 vol. in-8.°, à Leipsic, en 1769. On pense que le docte bénédictin ne possédoit pas assez bien l'hébreu, et qu'il manquoit de critique. Divers savans Allemands (1) ont publié des matériaux qui pourront devenir utiles à un futur éditeur du travail d'Origène.

Dans le troisième siècle, St.-Lucien, prêtre d'Antioche, tenta de restituer le texte vulgaire (*κοινὴ*) des Septante, en prenant l'original hébraïque pour base de son travail, qui, depuis le

(1) Tels que *Semler* epist. ad J. J. Griesbachium. *J. G. Scharfenberg* animadvers. quibus fragm. vers. græc. V. T. a B. Montefalconio collecta emendantur et illustrantur. Lips. 1776, in-8°. *Ejusd.* specimen animadvers. quibus loci nonnulli Danielis et interpretum ejus veterum, præsertim græcorum, illustrantur, emendantur. Lips. 1774, in-8°. *Schleusneri* observ. crit. in vers. gr. oraculor. Jesaiæ. Gotting, 1788, in-4°. *Ejusd.* comment. novi critici in vers. veteres proverb. Spec. 1-4. Gotting, 1790, in-4°. *Spohn* Jeremias vates e vers. Judæor. Alexandr. ac reliq. interpr. gr. emendatus, notisque criticis illustratus. Lips., 1794, in-8°. Enfin, *Döderlein* et *Matthæi* dans des mémoires insérés dans *Eichhorns* Repertor. für bibl. und morgenl. Literatur.

commencement du quatrième siècle, fut introduit dans les églises de l'Orient, de Constantinople à Antioche.

St.-Jérôme parle aussi d'une édition critique des Septante, faite dans le troisième siècle par un évêque d'Égypte, nommé HESYCHIUS. Il dit qu'elle fut introduite dans les églises de ce pays : il la cite ordinairement sous la dénomination de *exemplar Alexandrinum*.

Enfin, une autre révision du texte des Septante fut faite dans le 4.e siècle par ST.-BASILE, évêque de Césarée. *George-le-Syncelle*, qui en parle, l'appelle *Codex Cæsareensis* (1).

Ainsi l'église d'Orient regardoit comme canoniques trois différentes *récensions* du texte des Septante : en Palestine, celle d'Origène ; en Égypte, celle d'Hesychius ; et dans les pays compris entre Antioche et Constantinople, celle de Lucien.

Toutes les éditions imprimées des Septante découlent de quatre principales, qui sont celles d'Alcala, d'Alde, de Rome et de Grabe (2).

1.° Le texte d'*Alcala* (*Textus Complutensis*) parut dans la Bible Polyglotte *Complutensis*, en quatre volumes in-folio, qui furent imprimés, depuis 1502 jusqu'en 1517, aux frais du célèbre cardinal Francisco Ximénès de Cisneros. Ce texte est composé sur celui de divers manuscrits que les éditeurs ont négligé de décrire. On les a fréquemment accusés d'avoir altéré le texte grec d'après celui de l'hébreu ou plutôt de la Vulgate, et Wetstein surtout leur en avoit fait un crime ; mais ils ont été disculpés par les recherches des théologiens protestans du dix-huitième siècle, surtout par *Göz* (3), *Michaelis* et *M. Heeren*.

(1) Chronogr., p. 203.

(2) Quoique, dans la première partie de cet ouvrage, nous n'ayons ordinairement pas parlé des éditions, nous avons cru devoir suivre une autre marche dans quelques chapitres de la seconde partie.

(3) Nous indiquerons plus bas, en parlant du N. T., les ouvrages que ce savant a écrits pour la défense des éditeurs d'Alcala, parce que ses recherches ont eu principalement pour objet la critique du N. T.

La Polyglotte d'Alcala a été réimprimée par ordre de Philippe II, à Anvers, en huit volumes in-folio, 1569 à 1570. *Benoît Arias*, dit *Montanus*, dirigea cette édition. Ses collaborateurs furent *Guy Lefèvre de la Boderie* et son frère *Nicolas, Augustin Hunnæus, Corneille de Goude, Jean de Harlem* et *François Rapheleng*. Cette édition est bien préférable à celle d'Alcala.

La Polyglotte d'Alcala et celle d'Anvers peuvent être regardées comme les originaux de la Bible hébraïque, grecque, latine, qui parut à Heidelberg en 1586, en 1599 et en 1616, en trois volumes in-folio; de la Bible en quatre langues (hébraïque, grecque, latine et allemande), que *David Wolter* publia en 1596 à Hambourg, in-folio; de la petite Polyglotte d'*Elias Hutter*, en hébraïque, chaldaïque, grec, latin, allemand et françois, imprimée à Nuremberg en 1599, in-folio; et enfin de la grande Polyglotte de Paris, entreprise par *Guy-Michel-le-Jay*, et dirigée par *Jean Morin*. Elle parut de 1629 à 1645, en dix volumes in-folio. Cette édition contient plus que les Polyglottes d'Alcala et d'Anvers; on y trouve la version samaritaine du Pentateuque, qui n'avoit pas encore été imprimée, et les versions syriaque et arabe d'un plus grand nombre d'ouvrages de la Bible que n'en ont les deux autres Polyglottes.

2.° Le texte d'*Alde* parut en 1518, deux ans après la mort d'*Alde Manuce;* l'édition fut soignée par son beau-père *André Asulanus*. En voici le titre : Πάντα τὰ κατ' ἐξοχὴν καλέμενα βιβλία, θείας δηλαδὴ γραφῆς, παλαιᾶς τε καὶ νέας. *Venet.* in æd. Aldi et Andreæ soceri, 1518, in-fol. Le texte, pour lequel on a prétendu avoir conféré plusieurs manuscrits (1), a souffert des interpolations considérables qu'ont fournies d'autres traductions grecques et le Nouveau-Testament.

Le même texte se trouve dans les éditions de Strasbourg, de 1526, in-8°; de Bâle, de 1545, in-folio, et 1550,

(1) *Voyez* Annales de l'impr. des Aldes, par *Renouard*, Vol. I., p. 140.

in-8°; et de Francfort, de 1597, in-folio. La plupart de ces éditions contiennent en même temps le Nouveau-Testament, et nous aurons encore une fois occasion d'en parler.

3.° Le texte de *Rome* ou du Vatican fut publié, par l'ordre de Sixte-Quint, en 1590, sous le titre de Ἡ παλαιὰ διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα δι' αὐθεντίας Ξύστου Ε ἄκρου ἀρχιερέως ἐκδοθεῖσα : Vetus Testamentum juxta Septuaginta, ex auctoritate Sixti V, Pont. Max., editum; in-fol. Le fameux Codex Vaticanus (1) a été la base de cette édition; mais les éditeurs, le cardinal *Antonio Carafa*, *Ant. Agelli*, *Pierre Morin*, *Fulvius Ursinus*, *Robert Bellarmin*, etc., n'ont pas suivi ce manuscrit avec assez de critique; ils se sont permis de changer non seulement l'orthographe, mais aussi les leçons, toutes les fois qu'elles leur ont paru vicieuses.

Cette édition a été suivie par l'édition de *Jean Morin*, Paris, 1628, trois volumes in-folio; par la Polyglotte de Londres, de *Bryan Walton* (1), imprimée de 1653 à 1657,

(1) Ce précieux manuscrit, probablement le plus ancien du monde, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Paris. Nous en parlerons dans le 5.e chapitre.

(2) Les collaborateurs de Walton furent Edmond Castell, Alex. Huish, Sam. Clarke, Thomas Hyde, Dudley Loftus. Castell publia pour cette édition un Lexique en sept langues, en deux vol. in-fol. On trouve, sur la Polyglotte de Londres, des détails curieux dans la quatrième édition des *Horæ Biblicæ*; being a connected series of notes, on the text and literary history of the Bibles, or sacred books of the Jews and Christians; and on the bibles or books accounted sacred by the Mahometans, Hindus, Parsees, Chinese, and Scandinavians, 2 vol. in-8°, London, 1807. L'auteur de cet ouvrage qui, depuis 1799 jusqu'en 1807, a eu quatre éditions, est M. *Charles Butler*. Le premier volume a été traduit en françois, sur la première édition de 1799, par M. Boulard, sous le titre de *Horæ Biblicæ*, ou Recherches littéraires sur la Bible; son texte original, ses éditions et ses traductions les plus anciennes et les plus curieuses, Paris, 1810, in-8°. Dans cette traduction, le passage curieux, relatif à la Polyglotte de Walton, ne se trouve qu'en partie, probablement parce que le traducteur n'avoit à sa disposition que la première édition de M. Butler. Nous croyons donc faire plaisir aux bibliographes

en six volumes in-folio; et par une autre édition de Londres, de 1653, in-quarto, qui est connue sous le nom de *Bible de la Cloche*. Dans cette dernière, qui a été publiée par *Roger Daniel*,

et aux personnes qui possèdent les Horæ Biblicæ de M. Boulard, en leur faisant connoître en entier ce passage. Le voici tel qu'il se trouve p. 137 et suiv.:

« La Polyglotte de Londres, imprimée en 1653-1657, en six volumes, est moins belle (que celle de Le Jay) et plus exacte; elle contient plus de choses qu'aucune des trois précédentes. Le docteur Bryan Walton, depuis évêque de Chester, en a été l'éditeur. Douze exemplaires en ont été imprimés, dit-on, sur grand papier: un de ces exemplaires, qui est d'une grande beauté, se trouve dans la bibliothèque de la cathédrale de Saint-Paul de Londres; un autre étoit dans celle du comte de Lauraguais, et un troisième est dans la bibliothèque du collége de Saint-Jean de Cambridge. Le titre exprime le contenu; le voici: *Biblia sacra Polyglotta complectentia textus originales, hebraicum cum Pentateucho Samaritano, chaldaicum, græcum, versionumque antiquarum, samaritanæ, græcæ LXXII interpretum, chaldaicæ, syriacæ, arabicæ, æthiopicæ, persicæ, vulgatæ latinæ, quidquid comparari potuit.* Il y a donc neuf langues dont on a fait usage dans cette édition; cependant aucun livre de la Bible ne s'y trouve en neuf idiomes. L'*Apparatus* critique et d'antiquité, ou l'appendix qui se trouve dans le sixième volume, est extrêmement estimable, aussi bien que le lexique, particulièrement dans les parties hébraïque, syriaque et arabe. Les parties hébraïque et syriaque ont été réimprimées séparément à Gottingue, in-4°; la première, par J. L. T. Trier, disciple de Michaelis, en deux volumes, en 1790 et 1791; l'autre, avec additions et corrections, par Michaelis lui-même, aussi en deux volumes, en 1788. Nous apprenons par Castell, dans la préface de son Lexique, que si Walton et Clarke avoient vécu, ils avoient l'intention d'ajouter encore un volume à leur Polyglotte. Une Epître du même Castell, adressée à Lightfoot, et qui se trouve dans ses Opera posth., Franeq., 1690, p. 180, relate les matériaux que ce volume devoit renfermer. »

« Divers faits curieux, qui se rapportent à la Polyglotte de Londres, se trouvent dans les ouvrages suivans: *Discours historique sur les éditions des Bibles polyglottes*, Paris, 1781, in-12. — *Dissertations sur les Prolégomènes de Walton*, Liége, in-8°. — *Bowyer's Origin of Printing*, London, 1776, in-8°. — Et surtout *Adam Clarke's succinct account of Polyglott bibles, from the publication of that by Porrus in the year* 1516, *to that of Reineccius in* 1750, etc., Liverpool, 1802, in-8°. »

le texte qui, d'après le titre, devoit être celui de Rome, a subi beaucoup d'altérations d'après ceux d'Alcala et d'Alde. Ce texte ainsi changé est répété dans l'édition de Leipsic, 1697.

« D'après ce dernier ouvrage, il paroît que la publication de la Polyglotte de Londres commença en 1652, ainsi sept ans après celle de la Polyglotte de Le Jay; mais qu'avant ce temps, le docteur Walton avoit rassemblé et arrangé ses matériaux, et réuni des souscriptions pour une somme de 4000 livres sterlings. Alors, avec la sanction des évêques anglois, il publia son prospectus dans une lettre imprimée, signée par lui-même, par l'archevêque Usher et quatre autres hommes de lettres distingués : elle est datée du 1.er mars 1652. Le Protecteur encouragea vivement l'entreprise; le conseil d'état donna la permission d'importer le papier nécessaire, sans être assujéti aux droits d'entrée; cette permission fut continuée par le Protecteur, après qu'il eut cassé le parlement connu sous le nom de Rump Parliament; et on a des raisons pour croire que le protecteur et le conseil donnèrent, des deniers de l'état, 1000 liv. sterlings, pour commencer l'ouvrage. Les quatre mille livres souscrites avant le prospectus, se trouvèrent doublées avant le mois de septembre suivant. La somme entière fut versée entre les mains de M. William Humble, trésorier de l'entreprise. Le premier volume fut mis sous presse au commencement d'octobre 1653; la totalité de l'ouvrage fut achevée en 1663, trois années après la *Restauration*. Après cet événement, le docteur Walton présenta l'ouvrage au roi Charles II, qui le nomma son chapelain ordinaire, et, en 1661, l'éleva à l'évêché de Chester. Dans la préface, telle qu'elle étoit originairement conçue, le docteur reconnoissoit, en très-beaux termes, ce qu'il devoit au Protecteur et au conseil; mais, après la Restauration, les deux dernières pages de la préface furent biffées, et remplacées par deux autres. Dans ces dernières, les obligations que l'éditeur avoit au Protecteur sont exprimées en termes très-obscurs; et Charles I.er y est nommé *feu*, *ἐν ἁγίοις*. Dans les pages biffées, les épithètes honorifiques de *Serenissimus*, *Illustrissimus*, *et Honoratissimus*, ne se trouvent pas; on les a insérées dans les feuillets de remplacement. On y a aussi glissé des plaintes et des invectives contre les républicains; enfin, on y remarque quelques autres différences; ce qui a fait nommer *Républicains* les exemplaires où se trouvent les pages primitives, et les autres *Loyalistes*; mais on trouve encore des différences dans ces derniers, de manière qu'il doit y en avoir existé deux espèces d'originaux. Il est possible que les *pages républicaines* aient été biffées dès la résignation de Richard Cromwell, en 1659, deux années avant que la Polyglotte ne fût achevée. »

« Pour compléter la Polyglotte de Londres, il faut y joindre deux

in-8°; dans celle de *Pearson*, Cambridge, 1665, deux volumes in-12; dans celle de *Leusden*, d'Amsterdam, 1683, in-12; dans celle de *Lamb. Bos.*, Franeker, 1709, in-4°,

ouvrages; l'un est intitulé : *Paraphrasis chaldaica in librum priorem et posteriorem Chronicorum, auctore Rabbi Josepho, rectore Academiæ in Syria, a Dan. Wilkins.*, Amstel., 1715, in-4°; l'autre : *Lexicon heptaglotton Castelli*, en deux vol. in-fol., Lond., 1669. M. Clarke déclare que le Lexique de Castell est l'ouvrage de ce genre le plus grand et le plus parfait que l'industrie et l'érudition humaine aient produit jusqu'alors. Il nous apprend que le docteur Castell y travailla pendant dix-sept ans, en employant à ce travail seize à dix-huit heures par jour, et que, pendant ce temps, il entretenoit à ses frais sept Anglois et autant d'étrangers. Quelques exemplaires de ce dictionnaire portent, sur le titre : Londini, Scott, 1686, ce qui prouve que le titre a été réimprimé. »

« Ceux qui possèdent la Polyglotte de Londres doivent aussi se procurer *D. Owen's considerations on the Polyglott*, 1658; la réplique du D. Walton, intitulée : *The Considerator considered*, etc, 1659, et un ouvrage plus important que les deux précédens, qui est *D. Walton Introductio ad lectionem linguarum orientalium*, etc., Lond., 1654, in-18, réimprimée en 1655, avec additions. Ce dernier ouvrage fut, pour nous servir des paroles de M. Clarke, le précurseur (the harbinger) de l'inestimable Polyglotte. »

« Une circonstance remarquable pour les bibliographes est encore celle-ci. Dans la première série de traités qui forment l'Apparatus criticus de la Polyglotte de Londres, se trouve un ouvrage anonyme, intitulé : *Explicatio idiotismorum seu proprietatum linguæ hebraicæ et græcæ, quæ sæpius in scripturis occurrunt.* L'auteur demande de quelle manière le sens de l'écriture doit être déterminé; à cette question il donne cinq réponses. Sur la quatrième et la cinquième réponse, on a collé un papier qui en contient deux autres. Les deux réponses originales sont rédigées dans les principes de l'Église catholique; mais celles qu'on a collées par dessus le sont dans l'esprit du protestantisme. On ne sait pas de qui est ce traité; mais on voit bien, par ce que le D. Walton dit à la dernière page de la feuille B de la préface, qu'il n'est pas de lui. Quoi qu'il en soit, on prétend qu'il existe douze exemplaires sans le papier collé. Nous ne donnerons ici que les trois premières lignes de la quatrième réponse, d'après lesquelles on pourra distinguer les éditions originales d'avec celles qui sont châtrées. Les voici dans les dernières : *Quarto, ex traditione vel interpretatione S. Ecclesiæ, ex decretis conciliorum, etc., ex consensu sanctorum Patrum.* Au lieu de l'*etc.*, après conciliorum, l'original dit : *Vel summorum Pontificum.* »

qui contient une collection de variantes ; dans celle de *Dav. Mill*, Amsterdam, 1725, 2 volumes in-8° ; l'édition de *Reineccius*, Leipsic, 1730, in-8°, est plus conforme au texte romain que les éditions précédentes.

4.° Le texte de *Grabe* a été donné d'après le *Codex Alexandrinus* (1), et fut imprimé avec beaucoup de luxe typographique, en quatre volumes in-4.°, sous le titre de Ἡ παλαιὰ διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα. Oxonii e theatro Sheldoniano, 1707 à 1720 (savoir : Tom. I, 1707 ; IV, 1709 ; II, 1719 ; III, 1720). Le premier et le quatrième volume furent soignés par *Jean Ernest Grabe ;* après sa mort, *François Lee* dirigea la publication du second ; le troisième a été publié par un inconnu. Le texte du célèbre Code Alexandrin a été changé dans beaucoup de passages, d'après d'autres manuscrits ou d'après les conjectures de Grabe ; ces variantes sont le plus souvent imprimées d'un autre caractère. Il manque à cette édition un cinquième volume, ou le supplément qui devoit développer les motifs qui ont fait préférer à l'éditeur les leçons qu'il a adoptées. Grabe a lui-même soigné une petite édition en huit vol. in-8°.

L'édition de Grabe a été réimprimée, avec beaucoup de corrections, par *Breitinger*, à Zurich, en 4 vol. in-4°, en 1730 suiv.

Dans toutes ces éditions, le livre de Daniel ne se trouve pas d'après la traduction des Septante, mais d'après celle de Théodotion ; le texte de ce prophète, d'après les Septante, n'a été publié qu'en 1772 à Rome, par *Simon de Magistris*, en un vol. in-fol., sur un manuscrit de la bibliothéque de Chigi, et réimprimé à Gottingue en 1773, in-8°, en 1774, in-4°, et à Utrecht, en 1775, in-8°. Cette édition est accompagnée de fort belles notes par M. *Segaar*.

Telles sont les quatre classes d'éditions des Septante. Une cinquième commence par celle de *Robert Holmes*, qui doit contenir l'apparat complet des variantes. Les deux premiers

(1) Nous dirons, dans le 5.° chapitre, ce que c'est que ce manuscrit.

volumes seulement en ont paru sous le titre de Vetus Testamentum Græcorum cum variis lectionibus. Edid. *Rob. Holmes.* Tom. I et II. Oxonii ex typogr. Clarendon. 1798, in-fol.

2. *D'Aquila.*

Les seuls renseignemens que nous ayons sur AQUILA nous ont été transmis par St.-Épiphane, écrivain peu critique, dans son ouvrage *de ponderibus et mensuris*, c. 14. Selon lui, Aquila étoit un païen, originaire de Sinope et parent de l'empereur Adrien, qui lui confia le soin de rebâtir Jérusalem. Il y connut des chrétiens, goûta leur religion, et se fit baptiser. Comme sa conversion ne put le faire renoncer à son occupation favorite, l'art imaginaire de la divination, il fut excommunié. Le désir de la vengeance le porta à se faire circoncire, et il devint un Juif zélé. Il s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque, et fit, à l'usage de ses nouveaux confrères, et pour chagriner ceux qui l'avoient repoussé, une nouvelle traduction de la Bible.

Il est impossible de deviner la vérité qui peut-être sert de base à cette fable. On ne peut pas même en faire usage pour fixer le temps où Aquila a composé sa version : tout ce qu'on sait, c'est que *Saint-Irénée* la cite fréquemment dans ses livres contre les hérésies, écrits entre les années 126 et 178; ce qui suppose qu'elle existoit depuis quelque temps; et il a fallu sans doute une quarantaine d'années pour qu'elle fût répandue dans des provinces éloignées.

Aucun motif ne peut faire mettre en doute l'assertion de Saint-Epiphane, que cette traduction a été entreprise pour plaire aux Juifs qui commençoient à se dégoûter de celle des Septante, parce qu'elle n'étoit pas assez littérale, et qu'on l'avoit surchargée de gloses. Celle d'Aquila est servilement littérale. Il rend l'original mot pour mot, sans s'inquiéter ni des barbarismes ni des fautes de langue

les plus grossières (1), pourvu qu'elles le rapprochent davantage de son original. Les Juifs accueillirent si bien cette version, que dès-lors celle des Septante fut entièrement bannie de leurs synagogues. Cependant rien ne prouve qu'Aquila, comme les Pères de l'Église l'ont assuré, ait falsifié les passages que les Chrétiens appliquoient au Messie.

On voit, au reste, par *Saint-Jérôme*, qu'Aquila publia une révision ou seconde édition de sa traduction, encore plus littérale que la première. Telle qu'elle est, la critique du texte de l'Ancien-Testament en tire un très-grand avantage, parce qu'elle sert à rétablir les leçons hébraïques que portoient les manuscrits de son temps. Malheureusement il n'en reste que des fragmens qui ont été rassemblés par *Flaminius Nobilis*, *Drusius* et *Montfaucon*, dans les ouvrages cités plus haut.

3. *De Symmaque.*

Saint-Épiphane, qui nous fournit aussi tous les renseignemens que nous avons sur SYMMAQUE, en fait un Samaritain. Ses compatriotes le vénéroient comme un sage; mais non content de la considération que cette réputation lui donnoit, il aspira à la domination : son plan ayant été déconcerté, il quitta les Samaritains, se fit circoncire (comme si, en sa qualité de Samaritain, il n'eût pas dû l'être auparavant), embrassa le judaïsme, et écrivit une nouvelle version de la Bible, en haine de ses anciens confrères. Il paroît qu'il étoit *Ebionite*; car *Eusèbe* et *Saint-Jérôme* l'appellent tantôt Judæus, tantôt Ebionita.

Saint-Épiphane le place au siècle de Commode II, empereur imaginaire. *Saint-Jérôme* dit qu'il a été postérieur à

(1) Voici le commencement de cette traduction : Ἐν κεφαλαίῳ ἔκτισεν ὁ Θεὸς ΣΥΝ τὸν οὐρανὸν καὶ ΣΥΝ τὴν γῆν.

Théodotion. *Saint-Irénée*, qui écrivit vers 178, et qui cite Aquila et Théodotion, ne connoît pas Symmaque.

La traduction de Symmaque se distingue de toutes les autres par une diction plus pure. Elle vise toujours à la plus grande clarté, ce qui la rend quelquefois un peu libre. Symmaque lui-même en publia une seconde édition corrigée. Le philologue place ce traducteur parmi les bons auteurs grecs; le théologien s'en sert utilement pour l'interprétation du texte original. Ses fragmens se trouvent réunis à ceux d'Aquila. On prétend que cette traduction existe en entier dans des bibliothéques de la Grèce.

4. *De Théodotion.*

Saint-Épiphane donne des notions sur Théodotion, mais nous les passons sous silence, parce qu'elles contredisent celles qui se trouvent dans *Saint-Irénée* et *Saint-Jérôme*. Il étoit natif d'Éphèse, et de la secte des *Ebionites*. *Saint-Justin-le-Martyr* le cite dans son Dialogue avec Tryphon, qui fut composé vers 160.

Sa traduction tient le milieu entre l'exactitude servile d'Aquila et la liberté de Symmaque. Elle n'est qu'une espèce de révision et de correction des Septante, faite sur le texte original, et dans laquelle leurs lacunes ont été remplies. Symmaque n'avoit cependant qu'une connoissance médiocre de la langue hébraïque.

L'ancienne église avoit admis sa traduction de Daniel à la place de celle des Septante.

Les fragmens de la traduction de Symmaque ont peu d'importance pour la critique du texte original; ils en ont bien davantage pour la restitution de celui des Septante.

5. *De l'Editio quinta.*

Nous avons dit qu'*Origène*, dans le voyage qu'il entreprit pour la rédaction de ses Hexaples, découvrit trois autres traductions grecques dont les auteurs et les époques sont inconnus. Toutes les notions qu'on a sur ces traductions sont fabuleuses.

Il paroît que l'auteur de la première de ces traductions, qu'on appelle la *cinquième édition*, a été postérieur aux Septante et aux trois autres traducteurs dont nous venons de parler. Son travail est souvent conforme à celui de l'un ou de l'autre de ses devanciers : on voit cependant qu'il a consulté le texte hébraïque.

Il paroît encore, d'après les fragmens recueillis par Montfaucon, que cette version ne comprenoit que le Pentateuque, les petits Prophètes, les Psaumes et le Cantique des Cantiques.

6. *De l'Editio sexta.*

L'auteur de la seconde version, découverte par *Origène*, étoit un chrétien, et postérieur à *Aquila*, *Symmaque* et *Théodotion*. Sa version, qui avoit peu d'originalité, embrassoit les mêmes livres que la précédente.

7. *De l'Editio septima.*

Il en reste très-peu de fragmens; ils appartiennent aux psaumes et aux petits prophètes.

Telles sont les traductions grecques qui remplissoient les sept colonnes de la Polyglotte d'Origène, et dont on trouve

des fragmens sur la marge des manuscrits des Septante. Voici quelques-unes des abréviations qui les désignent:

Εβρ. ou Εβρ. Ελλ. Le texte hébraïque en lettres grecques;
O. Les Septante;
A. Aquila;
C. Symmaque;
Θ. Théodotion;
E. La cinquième édition;
ϛ' La sixième;
Z. La septième;
Λ. ou ΛΟ, les autres : ce signe indique que les mêmes mots se trouvent dans toutes les autres versions grecques qui ne sont pas nommément indiquées;
Οἱ Τ. Les trois, c'est-à-dire Aquila, Symmaque et Théodotion; ou les Septante et deux des autres;
Οἱ Δ. Les quatre, c'est-à-dire Aquila, Symmaque, Théodotion et l'édition vulgate des Septante;
Π. Tous les Grecs.

Outre les fragmens pris des Hexaples, les copistes des temps suivans ont rapporté, aux marges des manuscrits, des variantes d'autres traductions dont nous allons dire encore un mot.

8. *De l'Hébreu.*

Les fragmens attribués à l'*Hébreu*, sur la marge des copies des Septante, ne sont autre chose que des notes critiques empruntées des commentaires des pères de l'Église.

9. *Du Syrien.*

La traduction latine, faite par Saint-Jérôme, eut un si grand succès, que Sophronius, patriarche de Byzance, la

traduisit en grec. Ce sont des fragmens de cette version grecque qui sont cités sous le nom *du Syrien*. On ne sait pourquoi Saint-Jérôme est ainsi nommé; mais dans un passage de *Théodore de Mopsueste*, dans Photius (1), il est aussi question d'un Syrien qui ne peut être que ce père de l'Église.

10. *Du Samaritain.*

Il est probable que les Samaritains qui, de tous les livres de l'Ancien-Testament ne reconnoissoient que le Pentateuque, ont eu une traduction particulière, faite sur leur texte national. Quoi qu'il en soit, on trouve des fragmens attribués à un Samaritain, sur lequel on n'a aucun renseignement.

11. *De l'Helléniste.*

A côté de l'Ἑβραῖος les Hexaples citent quelquefois Ἑλληνικός: on n'a aucune donnée sur cette traduction.

12. *De la traduction grecque de Venise.*

Ce sont M. *de Villoison* et M. *Ammonn* de Gœttingue qui ont publié cette traduction; le premier a donné la partie contenant les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie et Daniel, à Strasbourg, en 1784, in-8°; l'autre, le Pentateuque, à Erlang, en deux vol. in-8°. Cette traduction se trouvoit à la bibliothéque de Saint-Marc à Venise, et on n'en connoît pas d'autre manuscrit. Elle est faite sur le texte hébraïque, et extrêmement littérale. Cependant l'auteur s'efforce d'être

(1) Bibl. m. 227, p. 205, éd. Hœschel.

élégant, et court même après les formes attiques. Elles se trouvent mêlées, dans son travail, avec les barbarismes et les solécismes les plus forts : des mots recherchés dans les meilleurs auteurs grecs sont placés à côté de mots nouveaux, et forgés même contre le génie de la langue.

Il paroît que l'auteur de cette traduction a vécu entre le sixième et le dixième siècle. Avant le sixième siècle, un homme qui auroit eu autant de connoissances qu'il en montre, n'auroit pas facilement adopté un langage mêlé comme le sien; après le dixième, il se seroit probablement servi d'un original ponctué, et l'on voit que celui sur lequel il a traduit ne l'étoit pas.

CHAPITRE III.

Des livres composant le Nouveau-Testament.

On appelle Nouveau-Testament la collection des Saintes Écritures qui ont été publiées après la mort de J. C. Cette dénomination est la traduction des mots grecs ἡ καινὴ διαθήκη. On ignore l'époque où l'on a commencé à s'en servir; mais il est évident qu'elle a été donnée au recueil qu'elle désigne, en imitation d'une expression dont s'est servi l'apôtre St.-Paul (1) en parlant des livres sacrés des Juifs. Il est probable pourtant que cet apôtre n'a pas été le premier à faire usage de ce nom : au moins trouvons-nous que, dans le premier livre des Maccabées (2), le Pentateuque est déjà nommé βιϐλίον διαθήκης, *liber fœderis*.

Le mot διαθήκη répond à l'hébreu *beroth*, qui signifie une disposition ou constitution quelconque; et en particulier une disposition testamentaire, un pacte, une alliance; et plus particulièrement encore, la constitution politique et religieuse du peuple juif, fondée sur une espèce de convention avec Jéhovah, qui renfermoit des obligations d'une part, et des promesses de l'autre. Ce mot est traduit souvent en latin par *fœdus*, quelquefois par *testamentum;* mais il paroît que, dans les cas où ce dernier mot est employé, il est identique

(1) II Ep. aux Cor., ch. 3, v. 14.

(2) Ch. 1, v. 57.

avec le premier. Comme il n'a pas la même signification dans les langues modernes où il a passé, cette expression, généralement reçue, est peu propre pour désigner la collection des livres sacrés des Chrétiens, et on auroit dû lui substituer celle de *Livres de la nouvelle alliance.*

Les ouvrages qui composent le Nouveau-Testament ont été, dès les premiers siècles, divisés de plusieurs manières. Une des plus anciennes divisions est celle en *Évangile* et *Apôtre* (εὐαγγέλιον καὶ ἀπόστολος). La première renferme les quatre Evangiles; l'autre, les Actes des apôtres et leurs Épîtres. Une division plus importante est celle qui a pour objet le degré d'autorité que l'Église accorde à ces livres. Eusèbe (1) adopte trois classes d'ouvrages, les *homologoumènes*, qui sont généralement reçus; les *antilegomènes*, sur l'authenticité desquels il existe des doutes, et les *supposés* (νόθοι). Parmi les premiers, il range les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les Épîtres de St.-Paul, la première de St.-Jean et la première de St.-Pierre. Les Épîtres de St.-Jacques et de Saint-Jude, la seconde de St.-Pierre, la seconde et la troisième de St.-Jean, sont regardées comme douteuses; enfin, dans la troisième classe, Eusèbe place divers ouvrages qui aujourd'hui ne sont ordinairement plus joints à nos éditions. Quant à l'Apocalypse, Eusèbe est incertain sur la classe qu'il doit lui assigner.

Les ouvrages du Nouveau-Testament, comme ceux de l'Ancien, sont divisés en chapitres et versets. Cette division est moderne, et n'a rien de commun avec les sections (τίτλοι) et chapitres (κεφάλαια), d'après lesquels les pères de l'Eglise citent quelquefois le Nouveau-Testament. La distribution actuelle en chapitres est attribuée par les uns à *Arlottus*, franciscain du treizième siècle; par d'autres, au cardinal *Etienne Langthon*, archevêque de Cantorbéry dans le même siècle; l'opinion commune la donne à *Hugues*

(1) Hist. eccl., III, 25.

de San Caro, cardinal espagnol de la fin du treizième siècle. *Robert Etienne* a coupé les chapitres en versets, dans son édition de 1551; le *Rabbin Nathan* lui en avoit donné l'exemple, en 1438, pour l'Ancien-Testament.

Les Pères de l'Église appellent *ἀνάγνωσις* ou *ἀνάγνωσμα* (*anagnôsma*, lecture), ou *περικοπή* (*péricopé*, section), les textes désignés par l'usage pour être lus dans les églises à des jours déterminés. Le registre de ces sections porte, dans les manuscrits, le titre de *συναξάριον* (*synaxarion*, de *σύναξις*, assemblée), ou de *μηνολόγιον* (*ménologion*, de *μὴν*, mois), lorsque les jours où ces lectures devoient se faire y étoient marqués.

On ignore l'époque où a été arrêté le *canon* des livres du Nouveau-Testament, ou, en d'autres termes, l'époque où cette collection a été formée. On ignore également l'auteur qui l'a formée. Une tradition fabuleuse l'attribue à St.-Jean; une autre, à un concile qui auroit ésé assemblé au commencement du second siècle; ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le milieu de ce siècle, la collection formant le Nouveau-Testament étoit arrêtée. Au reste, le mot de *canon* étoit originairement pris en différentes significations : ce mot veut dire *règle*, *prescription*. Appliqué aux Saintes Écritures, il désignoit la liste, soit des livres qui étoient lus, lors du service divin, dans une église déterminée; soit de ceux que l'Eglise reconnoissoit pour des documens authentiques; soit enfin de ceux qui étoient regardés comme inspirés par Dieu même, et renfermant par conséquent la vraie doctrine de J. C. Insensiblement, les deux premières significations tombèrent en désuétude, et on n'employa plus le mot de *canonique* que pour les ouvrages regardés comme venant de Dieu même. En même temps, le mot d'*apocryphes* (caché) changea aussi de signification. On appeloit ainsi, dans l'origine, les ouvrages dont on ne faisoit pas lecture dans les assemblées des fidèles, soit que leur obscurité fît craindre des abus et des malentendus, soit qu'on eût des doutes sur leur authenticité et sur l'autorité que méritoient leurs auteurs.

Par la suite des temps, ce mot désigna des ouvrages non inspirés et renfermant une doctrine erronée et dangereuse: leur lecture fut défendue. Mais bientôt on s'aperçut qu'il existoit une troisième classe d'écrits qui, sans pouvoir se prévaloir d'une origine divine, existoient depuis la plus haute antiquité, et jouissoient, dans certaines églises, d'une grande considération. On les appella *ecclesiastiques*, ou *deutero-canoniques*.

Les ouvrages composant le Nouveau-Testament sont tous écrits en grec. Il paroît qu'un seul, l'Évangile selon St.-Mathieu, a été originairement rédigé en hébreu. Quant à l'original latin de celui de St.-Marc, il est généralement regardé aujourd'hui comme supposé (1).

Le divin fondateur du christianisme n'a consigné sa doctrine dans aucun écrit. Il n'a pas même ordonné à ses disciples de le faire, mais seulement d'annoncer l'Évangile à toutes les nations. Il s'est cependant trouvé des imposteurs qui ont osé forger des lettres et les attribuer à Jésus-Christ. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la plupart de ces productions, pour en reconnoître la fausseté. Il n'y a que la prétendue *Épître à Agbar*, roi d'Edesse, à laquelle Eusèbe, qui la rapporte (2), a cru reconnoître des caractères d'authenticité; mais personne ne doute aujourd'hui que cette lettre n'ait été fabriquée pour relever l'ancienneté de l'église d'Edesse, qui fait remonter sa fondation à Thaddée, un des soixante-dix disciples des apôtres.

Les auteurs des écritures composant le livre de la Nouvelle-Alliance, sont les apôtres de J. C. et leurs disciples immédiats. Nous les diviserons en quatre sections. Dans la première, nous traiterons des trois plus anciens Évangiles et des Actes des apôtres, qui sont la seconde partie et pour ainsi dire le supplément de l'un de ces Évangiles. L'évangéliste St.-Jean et les

(1) Nous y reviendrons plus bas.

(2) Hist. Ecclés., I, 13. Il dit qu'elle est tirée des Archives (γραμματοφυλάκεια) d'Edesse.

ouvrages qu'on lui attribue feront l'objet de notre seconde section; la troisième renfermera les Épîtres de St.-Paul, et la quatrième, celles qu'on appelle catholiques.

SECTION I.

Des trois premiers Evangiles canoniques selon Saint-Mathieu, Saint-Marc et Saint-Luc, et des Actes des Apôtres.

Le christianisme est né du judaïsme : le fondateur de cette religion, les premiers apôtres, confesseurs et martyrs, étoient Juifs; et c'est sur leur croyance religieuse, dont la base étoient la reconnoissance d'un Dieu unique et l'attente d'un Messie, que fut entée la nouvelle religion.

On appeloit *Evangile*, ou *Evangile du fils de Dieu*, c'est-à-dire l'*heureuse annonce* de la venue du Messie, l'ensemble de ce que, dans l'origine du christianisme, on disoit à ceux qu'on invitoit à embrasser la nouvelle doctrine du salut. Cette instruction préliminaire contenoit le récit des principaux événemens de la vie de J. C., auxquels on appliquoit les prophéties de l'Ancien-Testament. Les auditeurs se déclaroient-ils convaincus que J. C. fût le Messie annoncé par les prophètes, on leur administroit le baptême, et on les instruisoit ensuite dans les autres vérités de la religion.

Tant que les apôtres, qui avoient vécu dans la société du fils de Dieu, purent suffire aux prédications, ils rapportèrent de mémoire les événemens dont ils avoient été les témoins, et les discours qu'ils avoient entendus depuis le baptême que le Sauveur avoit reçu par St.-Jean, jusqu'au moment où il leur fut enlevé; mais lorsque la nouvelle doctrine se répandit, et que les apôtres eurent été remplacés par un grand nombre

de ministres de la parole de Dieu, il devint nécessaire de rédiger par écrit le recueil des actions et des paroles du maître, et de dresser, de cette manière, une espèce de formulaire qui pût servir de base à une instruction uniforme. Ce besoin paroît avoir fait naître l'idée de composer une courte relation de la vie de J. C.; on l'appela *Évangile*, et c'est dans ce second sens que les pères de l'Eglise se servent de cette dénomination.

Tout prouve l'existence d'un pareil évangile primitif, quoiqu'elle ne soit attestée, d'une manière positive, par aucun écrivain du temps. Nous possédons quatre Évangiles qu'on attribue à St.-Mathieu, St.-Marc, St.-Luc et St.-Jean; aucun ne peut être ce premier Évangile sorti des mains des apôtres. Ces quatre ouvrages ne sont pas une première ébauche comme l'a été ce premier Évangile, ouvrage d'hommes simples, peu exercés dans l'art d'écrire; ce sont de véritables biographies, renfermant des parties travaillées avec soin, et qui, sans doute, ne faisoient pas la base de l'instruction préliminaire. D'ailleurs il est historiquement prouvé que ces quatre Évangiles n'ont été en usage, dans la forme où ils nous sont parvenus, qu'après le second siècle de notre ère; car, jusqu'à la fin de ce siècle, les pères de l'Eglise citent, sans exception, des Évangiles différens de ceux-là.

Avant de continuer nos recherches sur l'Évangile qui a servi d'archétype à tous les autres évangiles, nous parlerons de ceux que les pères de l'Église ont cités, et qui sont l'Évangile des Hébreux, celui de Marcion, les Commentaires des apôtres, cités par St.-Justin-le-Martyr, l'Évangile de Cérinthe, l'Harmonie de Tatien, enfin les évangiles des Pères apostoliques.

Évangile des Hébreux.

Le premier Évangile dont on trouve des traces, est nommé *Evangelium secundum Hebræos*, Εὐαγγέλιον καθ' Ἑβραίους (1).

(1) L'expression de καθ' Ἑβραίους, *selon les Hébreux*, κατὰ Ματθαῖον, *selon Saint-Mathieu*, n'a pas été originairement identique avec

St.-Ignace s'en servoit, d'après St.-Jérôme; Eusèbe dit que Papias et Hégésippe en faisoient usage.

D'après l'analogie, le titre de cet ouvrage indique qu'il a été rédigé par plusieurs Hébreux; mais, dans les premiers siècles, nous ne trouvons aucun renseignement sur la personne de ces écrivains. St.-Jérôme, le premier, appelle cet Évangile *secundum Apostolos*, soit qu'on l'ait regardé comme l'ouvrage des apôtres, soit qu'on ait supposé qu'ils l'avoient approuvé : mais cette dénomination, qui a pris naissance dans le quatrième siècle, ne peut être regardée comme authentique; il est probable, au contraire, qu'elle a été imaginée par les Nazaréens et les Ebionites, qui avoient adopté cet Evangile pour l'opposer aux quatre Évangiles reconnus dès-lors par l'Eglise. St.-Jérôme dit aussi que quelques-uns attribuoient cet ouvrage à St.-Mathieu, et il est notoire qu'il avoit plus de concordance avec l'Évangile de St.-Mathieu qu'avec les trois autres; mais St.-Jérôme lui-même attache peu d'importance à cette qualification.

Le même auteur dit que cet Évangile étoit écrit en langue chaldaïque. Les Nazaréens et les Ebionites, sectes composées de Juifs convertis au christianisme, mais qui conservoient la plus haute vénération pour la loi de Moïse, n'admettoient d'autre livre sacré que cet Évangile (1). Les autres chrétiens

celle de Ἑβραίων, Ματθαίου, *des Hébreux*, *de Saint-Mathieu*. Il paroît, au contraire, qu'on a voulu exprimer par là l'unité de l'Évangile de Jésus-Christ, qui a été rédigé par divers auteurs; l'*Evangile de Jésus-Christ, d'après Saint-Mathieu*, etc. Cependant, par la suite, ces deux manières de parler sont devenues synonymes, et l'on dit indistinctement l'Évangile selon Saint-Mathieu, ou de Saint-Mathieu : quelques écrivains cependant préfèrent la première expression comme indiquant mieux que ces ouvrages sont d'inspiration divine. Il semble qu'elle doit aussi être préférée par les adhérens du système d'un Evangile primitif; que nous exposons dans ce chapitre.

(1) Le mot hébreu d'*Ebion* veut dire pauvre. Il est probable qu'on a ainsi nommé, par mépris, ceux d'entre les Juifs qui ont cru que Jésus étoit le Messie. Les Ébionites différoient des Nazaréens dans leurs

en reconnoissoient la haute antiquité, et Saint-Jérôme le traduisit en grec et en latin. Ces deux traductions, ainsi que leur origiual, se sout perdus, ct il ne nous cn reste quc quelques passages cités par les Pères de l'Eglise; mais ces passages sont suffisans pour nous faire voir que le texte, d'abord très-concis, a été successivement étendu par des intercalations, à mesure que d'autres Évangiles plus détaillés se répandirent parmi les Chrétiens.

Évangile de Marcion.

Au commencement du douzième siècle, nous trouvons un autre Évangile entre les mains de Marcion, chef d'une secte de Gnostiques, qui rejetoit le Vieux-Testament comme contenaut la révélation d'un dieu subalterne.

Cet Évangile ressembloit beaucoup à celui de St.-Luc, dont cependant il diffère sous plusieurs rapports. Les Pères de l'Eglise attribuent cette différence aux falsifications dont ils accusent Marcion; mais ils ne donnent aucune preuve de cette accusation dont on ne peut deviner le motif, cet Évangile renfermant des passages contraires à la doctrine de Marcion. Ses adhérens prétendoient, au contraire, que les catholiques avoient falsifié et interpolé les quatre Évangiles reçus par l'Eglise. La critique impartiale doit reconnoître que l'Évangile de Marcion, aussi bien que celui de St.-Luc, étoit un document authentique; que les auteurs de l'un et de l'autre avoient puisé dans la même source, ou que peut-être

opinions sur le mérite des livres de l'Ancien-Testament: les Nazaréens recevoient tous ceux qui formoient le canon des Juifs; tandis que les Ébionites n'admettoient que le Pentateuque : celle circonstance a fait croire qu'ils étoient sortis de quelques Samaritains qui embrassèrent le christianisme, tandis que les Nazaréens étoient de véritables Juifs convertis.

l'Évangile de Marcion a servi de base à celui de St.-Luc; car il est probable que celui des deux écrits qui contenoit moins de détails a été l'ébauche de l'autre, et l'on ne connoît aucune raison qui auroit pu engager quelqu'un à faire un extrait de l'Évangile de St.-Luc, qui étoit plus complet que l'autre.

Les Commentaires des Apôtres.

St.-Justin-le-Martyr, mort en 163, ne cite jamais les quatre Évangiles canoniques, qu'il paroît n'avoir pas connus, quoiqu'il eût parcouru beaucoup de pays. Tout ce qu'il rapporte de J. C. est tiré d'un ouvrage qu'il nomme Ἀπομνημονεύματα τῶν Ἀποςόλων, *Commentaires* ou *Memoires des Apôtres*. Ces fragmens ressemblent à l'Evangile de St.-Mathieu, mais ils sont ordinairement moins circonstanciés. Quelquefois des passages que nous trouvons dans St.-Luc, sont mêlés à ceux que ces Mémoires ont de commun avec St.-Mathieu : ils en renferment qui ne se rencontrent dans aucun de nos Évangiles.

On ne sauroit expliquer ces différences par l'habitude de ce saint martyr de citer de mémoire, parce que les mêmes passages sont cités, en divers ouvrages, dans les mêmes termes, que la diversité de quelques-unes de ces citations avec ce que nous lisons dans les Évangiles canoniques, est trop grande, et que St.-Justin, qui nomme toujours exactement ses autorités, ne fait jamais mention des quatre évangiles. Quelques critiques ont regardé les Mémoires des apôtres, cités par St.-Justin, comme identiques avec l'Évangile des Hébreux; mais une circonstance ne permet pas d'admettre cette conjecture : c'est que l'Évangile des Hébreux ne commençoit que par le baptême de J. C., tandis que les Commentaires des apôtres remontoient à sa naissance.

La ressemblance entre ces Mémoires et l'évangile de Saint-Mathieu s'explique par la supposition que les premiers appartiennent à cette famille d'Évangiles, dont celui de St.-Mathieu

est la rédaction achevée et complète. Il existe, entre les Mémoires des Apôtres et l'Évangile de St.-Mathieu, le même rapport que nous avons remarqué entre ceux de Marcion et de St.-Luc : l'un est l'ébauche de l'autre.

Evangile de Cérinthe.

Les Pères de l'Église trouvèrent, chez les sectaires de Cérinthe, un Évangile qui ressembloit beaucoup à celui de St.-Mathieu. Il contenoit, comme celui-ci, la généalogie, et, par conséquent, probablement ce qui est appelé l'Évangile de l'enfance, et constitue aujourd'hui les deux premiers chapitres de St.-Mathieu. Il n'étoit pourtant pas identique avec ce dernier évangile, parce qu'après la généalogie on n'y trouvoit pas tout ce que renferme St.-Mathieu; et comme les Pères de l'Eglise n'accusent pas Cérinthe d'avoir tronqué celui-ci, il est permis de conclure que, vers la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, l'Évangile de St.-Mathieu n'avoit pas encore la forme sous laquelle il nous est parvenu.

Diatessarôn de Tatien.

Tatien, qui vécut à la fin du second siècle, composa un Évangile, à l'aide de quatre autres qu'il réunit; il le nomma *διὰ τεσσάρων, par les quatre.* On a regardé ce fait comme la première trace de l'existence des quatre Évangiles canoniques; mais il est probable qu'au moins Tatien n'a pas connu ceux de St.-Mathieu et de St.-Luc, parce que la généalogie, et en général les deux premiers chapitres de St.-Mathieu et le commencement de St.-Luc, manquoient dans son *Harmonie*. Il est vrai que Théodoret dit qu'il les retrancha; mais c'est une pure supposition de sa part, et les Pères de l'Eglise ont l'habitude de regarder comme falsifié tout ce qui n'est pas

d'accord avec nos Évangiles. Il est bien plus probable qu'un des quatre Évangiles dont Tatien s'est servi étoit celui des Hébreux ; ce qui rend cette hypothèse probable, c'est que St.-Épiphane dit que son harmonie étoit appelée par quelques-uns l'Évangile selon les Hébreux (1).

Évangiles des Pères apostoliques.

C'est une opinion vulgaire que les Pères apostoliques connoissoient nos quatre Évangiles canoniques ; mais elle est rejetée par la critique, qui prouve que, depuis St.-Barnabé et St.-Clément de Rome jusqu'à St.-Polycarpe, les Pères apostoliques ne citent que des textes différens de ceux de St.-Mathieu, de St.-Marc et de St.-Luc.

On allègue d'abord huit passages où St.-Barnabé doit citer nos Évangiles; mais deux de ces passages, qui ne restent que dans une traduction latine, ne prouvent rien, parce qu'on n'y peut trouver tout au plus qu'une allusion à des passages de St.-Mathieu; quatre autres contiennent des sentences populaires qui devoient être rapportées dans les mêmes paroles par tous les auteurs, ou bien ils sont tirés des mêmes sources ; le septième passage ne prouve rien en faveur de St.-Mathieu, parce qu'on le rencontre aussi dans les citations que St.-Justin fait des Commentaires des apôtres; enfin le huitième, qui renferme un mot dit par Jésus et rapporté par St.-Mathieu, St.-Marc et St.-Luc, prouve ou que St.-Barnabé citoit des traditions orales, ou qu'il avoit sous les yeux un Évangile différent des nôtres, puisque les paroles dont il se sert ne se trouvent dans aucun de ceux-ci.

Saint-Clément de Rome, dans sa première épître aux Corinthiens, cite fréquemment des passages des Évangiles, mais

(1) L'harmonie des Évangiles que, dans le sixième siècle, Victor, évêque de Capoue, publia en latin, et attribua à Tatien, est apocryphe.

aucun n'est identique avec les nôtres. L'authenticité de la seconde lettre de ce Père est problématique : son auteur, quel qu'il soit, se réfère expressément à des documens écrits, et cependant de ces nombreuses citations une seule est conforme à St.-Mathieu ; mais ce même passage se trouve aussi dans les mémoires cités par St.-Justin. Un autre passage est aussi rapporté par St-Clément d'Alexandrie, qui ajoute qu'il n'est pas tiré des quatre Evangiles, mais de l'Evangile des Égyptiens.

Quoique les épîtres attribuées à St.-Ignace, qui souffrit le martyre en 106, soient regardées comme supposées, elles doivent cependant être de la plus haute antiquité, parce qu'on ne pouvoit avoir un intérêt à forger des ouvrages sous son nom qu'à une époque où ce nom, comme celui d'un saint confesseur, étoit dans la bouche de tous les Chrétiens. A l'exception d'un seul passage, cité par l'auteur de ces lettres, tous les autres sont si courts qu'on ne peut en tirer aucune induction raisonnable ; ce seul passage a quelque rapport avec St.-Luc, mais St.-Jérôme l'a trouvé dans l'Evangile des Hébreux.

Si l'épître aux Philippiens, attribuée à St.-Polycarpe, n'est pas authentique, au moins remonte-t-elle au milieu du deuxième siècle. Elle renferme une longue citation qui ne se trouve dans aucun de nos quatre Evangiles, et plusieurs autres qui ressemblent à des passages de St.-Mathieu, sans offrir une identité parfaite.

Le résultat de ces recherches porte à croire que les quatre Evangiles canoniques n'étoient pas connus avant la fin du deuxième siècle, mais que les Pères apostoliques avoient sous les yeux certains autres Evangiles qui depuis se sont perdus. Ces écrits peuvent être divisés en deux classes; l'une, qui devint la souche de l'Evangile canonique de St.-Mathieu, renfermoit ceux des Hébreux, celui de Cerinthe, les Mémoires des apôtres et l'un des ouvrages dont Tatien s'est servi ; l'autre, qui donna naissance à l'Evangile de St.-Luc, comprenoit celui de Marcion, et un des quatre employés par Tatien.

Mais, quelles que soient les différences qu'on trouve dans ces Evangiles des premiers siècles, on observe cependant entre eux des rapports si multipliés, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'ils sont tous rédigés sur un seul Evangile primitif, sur cette espèce de formulaire dont nous avons parlé plus haut. La simplicité et la brièveté de ce premier Evangile disparoissent à mesure que nous nous éloignons des temps où il a été écrit. Les additions qu'on y fit successivement furent plus considérables que le texte original; on finit même par y intercaler des faits altérés par la tradition. Pour faire cesser ces abus, qui pouvoient porter préjudice à la foi, l'Eglise, vers la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, désigna, dans ce grand nombre d'écrits, quatre Evangiles revêtus d'un caractère frappant de vérité, et assez détaillés en même temps pour remplacer tous les autres. Comme avant cette époque on ne trouve aucune trace de ces quatre Evangiles canoniques, que St.-Irénée est le premier qui, vers 200, parle d'une manière positive des quatre Evangiles, et que, vers 216, St.-Clément d'Alexandrie a jugé nécessaire de prouver que ces quatre Evangiles seuls sont authentiques, on peut en conclure qu'à cette époque seulement, l'Église a voulu leur donner l'authenticité requise pour faire disparoître tous les autres Evangiles.

C'est par la comparaison des quatre Evangiles canoniques qu'on peut remonter au document primitif qui leur a servi d'ébauche, et parvenir à rétablir le plus ancien et le plus authentique de tous les Evangiles. Il faut néanmoins, dans ce travail critique, séparer des autres l'Evangile de St.-Jean, qui a une origine différente et un objet particulier, et se borner à ceux de St.-Mathieu, St.-Marc et St.-Luc.

Évangile primitif.

En comparant les trois Evangiles selon St.-Mathieu, St.-Marc et St.-Luc, on trouve quarante-deux passages plus ou moins considérables qui leur sont communs, et qu'on peut regarder comme le texte primitif et original. Nous allons les indiquer.



INDICATION DES PASSAGES.	ÉVANGILES SELON		
	SAINT-MATHIEU.	SAINT-MARC.	SAINT-LUC.
1. Saint-Jean-Baptiste	III, 1—12	I, 2—8	III, 1—18
2. Baptême du Christ	III, 13—17	I, 9—11	III, 21—22
3. Tentation de Jésus-Christ	IV, 1—11	I, 12—13	IV, 1—13
4. Retour de Jésus en Galilée, et son arrivée à Capharnaüm	IV, 12—13	I, 14	IV, 14
5. Guérison de la belle-mère de Saint-Pierre	VIII, 14—17	I, 29—34	IV, 38—41
6. Guérison d'un lépreux	VIII, 2—4	I, 40—45	V, 12—16
7. Guérison d'un paralytique	IX, 1—8	II, 1—12	V, 17—26
8. Vocation de Saint-Mathieu	IX, 9—17	II, 13—22	V, 27—39
9. Jésus traverse les blés	XII, 1—8	II, 23—28	VI, 1—5
10. Guérison d'une main desséchée	XII, 9—15	III, 1—6	VI, 6—11
11. Préparation au sermon sur la montagne	IV, 23—25	III, 7—19	VI, 12—19
12. Réfutation de la calomnie qui prétendoit que J. C opéroit ses miracles à l'aide du démon	XII, 22—45	III, 20—30	manque.
13. Arrivée de la mère et des frères de J. C	XII, 46—50	III, 31—35	VIII, 19—21
14. Parabole du semeur	XIII, 1—34	IV, 1—34	VIII, 4—18
15. Passage de la mer, et tempête	VIII, 18—27	IV, 35—41	VIII, 22—25
16. Aventure dans le pays des Gadaréniens	VIII, 28—34	V, 1—20	VIII, 26—39
17. J. C. ressuscite la fille de Jaïre	IX, 18—26	V, 22—43	VIII, 41—56
18. Envoi des disciples en Judée	X, 1—42	VI, 7—13	IX, 1—6
19. Hérode entend parler de J. C.	XIV, 1—12	VI, 14—29	IX, 7—9
20. J. C. rassasie cinq mille personnes	XIV, 13—21	VI, 30—44	IX, 10—17
21. Les disciples reconnoissent J. C. pour le Messie	XVI, 13—28	VIII, 27—IX, 1	IX, 18—27
22. Transfiguration de J. C.	XVII, 1—13	IX, 2—9	IX, 28—36
23. Guérison d'un démoniaque	XVII, 14-21	IX, 14—29	IX, 37—43

INDICATION DES PASSAGES.	ÉVANGILES SELON		
	SAINT-MATHIEU.	SAINT-MARC.	SAINT-LUC.
24. J. C. prédit sa mort.	XVII, 22—23	IX, 30—33	IX, 43—45 &
25. Altercation pour le rang parmi les disciples.	XVIII, 1—9	IX, 33—37	IX, 46—48
26. J. C. bénit des enfans, et explique comment nous pouvons nous sauver.	XIX, 13—30	X, 13—31	XVIII, 15—30
27. J. C. prédit sa mort.	XX, 17—19	X, 32—34	XVIII, 31—34
28. Les aveugles de Jéricho.	XX, 29—34	X, 46—52	XVIII, 35—43
29. Entrée à Jérusalem.	XXI, 1—11	XI, 1—10	XXIX, 29—44
30. J. C. chasse ceux qui vendent et qui achètent dans le temple.	XXI, 12—14	XI, 15—17	XIX, 45—46
31. J. C. est interrogé par les Scribes; parabole du vigneron.	XXI, 23-27. 33-46	XI, 27—XII, 12	XX, 1—19
32. Du tribut dû à César, et du mariage entre le beau-frère et la belle-sœur.	XXII, 15—33	XII, 13—27	XX, 20—40
33. Le Messie est fils de David.	XXII, 41—46	XII, 35—37	XX, 41—44
34. Reproches aux Pharisiens.	XXIII, 1 et suiv.	XII, 38—40	XX, 45—47
35. Destruction de Jérusalem prédite.	XXIV, 1—36	XIII, 1—36	XXI, 5—36
36. Commencement de la Passion.	XXVI, 1—5	XIV, 1—2	XXII, 12
37. Judas se laisse corrompre; célébration de la Pâque.	XXVI, 14—29	XIV, 10—25	XXII, 3—23
38. J. C. se rend à la montagne des Oliviers.	XXVI, 30—46	XIV, 26—42	XXII, 39—46
39. J. C. est arrêté.	XXVI, 47—58	XIV, 43—54	XXII, 47—55
40. Saint-Pierre renie le Seigneur.	XXVI, 69—XXVII, 19	XIV, 66—XV, 10	XXII, 56 — XXIII, 17
41. Crucifiement et mort de J. C.	XXVII, 20—66	XV, 11—47	XXIII, 18—56
42. Résurrection.	XXVIII, 1 et suiv.	XVI, 1 et suiv.	XXIV, 1 et suiv.

Telles sont les parties dans lesquelles il règne de l'harmonie entre les trois évangélistes : cette harmonie existe le plus souvent même dans les paroles dont ils se servent ; et lorsque les paroles diffèrent, la suite des idées présente une analogie complète ; la narration des trois écrivains offre la même brièveté ou les mêmes détails, et le même ordre ; ils envisagent les paroles et les actions du Seigneur sous le même point de vue. Un tel accord entre trois historiens ne sauroit provenir de ce qu'ils racontent des faits dont ils ont été témoins, ou qu'ils connoissent par la même tradition ; il ne peut exister que dans deux cas : si les trois écrivains se sont copiés l'un l'autre, ou s'ils ont eu recours à une source commune.

Mais un léger examen prouve que les trois évangélistes ne se sont pas copiés. Si l'un d'eux avoit connu les ouvrages des autres, les contradictions qui se trouvent entre eux auroient disparu ; ils auroient suivi le même ordre chronologique dans la suite des événemens, et St.-Marc et St.-Luc, nommément, se seroient probablement conformés, sous ce rapport, au récit de St.-Mathieu, qui avoit été témoin de la vie du Seigneur. Le même événement ne seroit pas rapporté d'une manière imparfaite par l'un, et avec beaucoup plus de circonstances par l'autre.

Il reste donc l'autre alternative, que les trois évangélistes ont puisé dans une source commune, dans l'Évangile primitif.

Cet Évangile primitif doit avoir commencé par le baptême que le Sauveur reçut de St.-Jean, et s'être terminé par la résurrection : c'est à celà que se bornoit l'instruction que les apôtres donnoient à leurs disciples (1) ; et, en exceptant les premiers chapitres des Évangiles selon St.-Mathieu et St.-Luc, on ne trouve pas, dans toute la Bible, un seul passage où il soit question de la vie de J. C. avant son baptême. Cet Evangile primitif doit avoir raconté les événemens dans l'ordre que St.-Marc et St.-Luc ont suivi ; St.-Mathieu, témoin des faits qu'il rapporte, crut devoir rétablir, pour

(1) *Voyez* Actes des ap. I, 21-22, X, 37-41.

quelques parties, un ordre plus conforme à la suite des temps et à l'objet qu'il paroît s'être proposé, savoir : de montrer que, conformément à la prédiction d'Isaïe, le pays voisin de la mer de Galilée et les environs de Capharnaüm furent, pendant quelque temps, la principale scène de la vie de J. C. Certaines différences des textes actuels, qui n'existent que dans des mots isolés, prouvent que l'original étoit rédigé en langue syro-chaldéenne. On s'aperçoit même de quelques fautes de traduction. La simplicité primitive de ce texte disparut successivement, à mesure qu'il passa par plusieurs mains, et qu'il fut augmenté et amplifié par les copistes et les éditeurs. Pour donner ici un seul exemple, on peut supposer que le texte, rédigé par des hommes peu versés dans l'art d'écrire, ne commençoit pas, ainsi que l'auroient exigé les règles, par fixer le temps où Jésus-Christ parut en public. C'est dans cette forme irrégulière qu'il tomba entre les mains de St.-Marc, qui en conserva le commencement. St.-Mathieu le conserva aussi; cependant, pour le mettre en liaison avec l'*Évangile de l'enfance* dont il le fait précéder, il se sert de l'expression vague : *ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις*, *in diebus illis*. Bientôt on s'aperçut qu'il étoit convenable de fixer, d'une manière plus précise, l'époque où le Sauveur se montra comme l'envoyé de Dieu. Aussi l'Évangile selon les Hébreux indique-t-il cette époque d'une manière intelligible pour des Juifs convertis au christianisme, d'après le règne d'Hérode et des grands sacrificateurs. Enfin cette époque est indiquée dans St.-Luc d'une manière également convenable à des Juifs et à des Païens.

Si les trois Évangiles selon St.-Mathieu, St.-Marc et St.-Luc, portent partout les traces d'un document commun qui leur a servi de source, il est évident cependant que, dans aucun des trois, nous ne possédons plus le texte dans sa simplicité originale, et qu'il faut le rechercher tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces écrivains.

En comparant les trois évangélistes, on observe (et c'est un fait très-remarquable) qu'ils offrent quelquefois une cer-

taine conformité dans la suite de plusieurs versets, dans l'emploi de certains mots rares qui se rencontrent dans les mêmes passages; cette identité ne peut s'expliquer suffisamment, en supposant que les trois rédacteurs avoient sous les yeux seulement le texte original rédigé en langue syro-chaldéenne : il faut admettre, au contraire, qu'ils se servirent à la fois d'une même traduction grecque de l'Évangile primitif, et de trois éditions différentes en langue chaldéenne, qui renfermoient des additions et des augmentations.

En comparant soigneusement les augmentations faites au texte original, qui se trouvent soit dans St.-Mathieu et St.-Marc seuls, soit dans St.-Marc et St.-Luc, soit dans St.-Mathieu et St.-Luc, on trouve les résultats suivans.

Il a existé de l'Évangile primitif, rédigé en langue syro-chaldéenne, trois éditions différentes renfermant chacune des augmentations particulières.

1.° Une édition syro-chaldéenne renfermant quelques-unes des additions d'une certaine étendue qui se trouvent dans St.-Mathieu; cette *première* édition (que nous nommerons A) a été traduite en grec peu de temps après qu'elle eut paru;

2.° Une *seconde* édition syro-chaldéenne renfermant quelques-unes des additions d'une certaine étendue qui se trouvent dans St.-Luc. Nous la nommerons B; il n'en a pas existé de traduction grecque.

Ce fut avec ces deux éditions que l'on forma un nouveau texte syro-chaldéen contenant toutes les additions d'une certaine étendue qui se trouvent dans la première et dans la seconde édition : cette compilation, que nous nommerons C, servit de base au texte syro-chaldéen de St.-Marc. Lorsque celui-ci fut traduit en grec, on fit une nouvelle version du texte de l'Évangile primitif et de l'édition que nous avons nommée A, en consultant cependant la version de celle-ci qui existoit déjà; mais la partie du texte de cette compilation contenue dans ce que nous avons nommée édition B

n'ayant pas encore été traduite en grec, St.-Marc fut obligé de faire lui-même cette version.

3.° Enfin il existoit une *troisième* édition syro-chaldéenne, renfermant quelques-unes des additions d'une certaine étendue qui se trouvent dans St.-Luc ; cette édition avoit aussi été traduite en grec. Nous la nommerons D.

Voici maintenant comment, des éditions A, B, D, sont sortis les Évangiles selon St.-Mathieu et St.-Luc ; car pour St.-Marc nous venons de voir l'origine du sien.

Le *texte syro-chaldéen* ou *hébraïque de St.-Mathieu* se compose, indépendamment des additions qui lui sont propres, des éditions A et D ; mais comme quelques sections de l'Evangile primitif, aussi bien que des additions de D, n'étoient pas placées dans le véritable ordre chronologique, St.-Mathieu changea la suite des événemens, et, par de nouvelles transitions, les mit en harmonie avec l'Évangile primitif. Lorsqu'ensuite ce texte hébraïque fut traduit en grec, le traducteur fit usage des versions qui existoient de A et D, dont il conserva les expressions, toutes les fois qu'elles s'adaptoient au texte hébraïque qu'il avoit sous les yeux.

Le *texte hébraïque de St.-Luc* se compose, outre les additions qui sont propres à cet évangéliste, des éditions B et D. Le traducteur grec se servit de la version qui existoit de D, comme avoit fait celui de l'Évangile de St.-Mathieu ; mais il n'eut pas de secours de ce genre pour B qui n'avoit pas été traduite. De là vient, d'une part, l'identité des expressions des traductions grecques de St.-Mathieu et de St.-Luc pour tous les morceaux que l'un et l'autre de ces évangélistes avoient pris dans D, et, de l'autre, la diversité qu'on remarque entre les expressions de St.-Marc et de St.-Luc, dans les morceaux que l'un et l'autre ont pris dans B.

Il nous reste maintenant à indiquer les additions qui sont propres à chacun des trois évangélistes.

Celles de St.-Mathieu sont au nombre de quatorze :

1. La jeunesse de J. C., ch. I et II ;

2. Une observation générale sur les actions de J. C, IV, 23-25;

3. Des additions dans le sermon sur la montagne, V, 1-7, 29;

4. Guérison de deux aveugles et d'un muet, IX, 27-34;

5. Transition à l'envoi en Judée des douze apôtres, et instruction que J. C. leur donne, IX, 35-X, 42;

6. Diverses guérisons, avec une observation sur l'humilité du Seigneur, XII, 15-21;

7. Additions dans l'apologie de J. C. contre l'accusation d'un pacte avec le démon, XII, 33-45;

8. Parabole de l'ivraie, XIII, 24-30;

9. Paiement des didrachmes à Capharnaüm, XVII, 24-27;

10. Paraboles du pasteur et du débiteur, XVIII, 10-35;

11. Parabole du père de famille, XX, 1-16;

12. Parabole des noces, XXII, 1-14;

13. Discours de J. C. contre les scribes hypocrites, XXIII;

14. Parabole des Vierges et discours sur le jugement dernier, XXV, 1-13, 31-46.

L'Évangile selon St.-Marc n'a que deux additions qui lui sont propres; ce sont deux guérisons, l'une d'un sourd-muet, VII, 32-37, et l'autre d'un aveugle, VIII, 22-26, qui ont cela de particulier et d'extraordinaire que ces guérisons se font avec certaines cérémonies telles que les autres évangélistes n'en rapportent jamais.

Les additions propres à St.-Luc sont au nombre de neuf:

1. Un Évangile de l'enfance, ch. I et II;

2. Une généalogie, III, 23-38;

3. J. C. est rejeté à Nazareth, IV, 16-30;

4. Pêche miraculeuse de St.-Pierre, V, 1-11;

5. J. C. ressuscite le fils de la veuve de Naïm, VII, 11-17;

6. Pardon accordé à la pêcheresse, VII, 36-50;

7. J. C. est accompagné par Ste.-Marie-Madeleine, Jeanne et Susanne, VIII, 1-3;

8. Une très-grande intercalation renfermant des discours, des paraboles et des miracles qui tombent dans le dernier

voyage de J. C. de la Galilée à Jérusalem, depuis le vers. 51 du chap. IX jusqu'au 14.[e] vers. du XVIII.[e] chapitre;

9. Sermon sur la contestation pour le rang entre les disciples, et annonce que St.-Pierre reniera le Seigneur, XXII, 24-38.

Après être remonté ainsi à l'origine des trois Évangiles, nous allons parler de chacun d'eux en particulier.

Évangile selon Saint-Mathieu.

Tout ce qu'on sait de l'évangéliste St.-Mathieu se borne à cette seule circonstance qu'avant son admission au nombre des disciples de J. C., il exerçoit un emploi subalterne au péage romain de Capharnaüm. Une tradition le fait naître à Nazareth. Ce qu'on dit de ses voyages apostoliques en Macédoine, en Éthiopie, en Parthie et dans l'Inde, ainsi que du martyre qu'il a souffert, selon les uns en Éthiopie, selon les autres en Arabie, et de sa sépulture à Hiérapolis, en Parthie, est fabuleux.

Ce que St.-Mathieu rapporte (X, 9) de sa vocation à l'apostolat, St.-Marc (II, 14) et St.-Luc (V, 28) le racontent d'un nommé Lévi. On a mis en avant diverses hypothèses pour lever cette contradiction: elles sont toutes inutiles, en admettant que, dans ce passage, l'Evangile primitif avoit un nom erroné, que St.-Marc et St.-Luc conservèrent, tandis que Saint-Mathieu, que ce passage concernoit, le corrigea.

Toute l'antiquité chrétienne s'accorde à attribuer à Saint-Mathieu un Evangile écrit en langue hébraïque, ou syro-chaldéenne, et qui fut traduit en grec; l'Evangile qu'elle attribue à cet apôtre est le même que celui qui porte encore son nom.

Cependant cet Evangile, tel qu'il est, ne peut pas être sorti des mains de l'apôtre; il ne peut pas être l'auteur des deux premiers chapitres: leur contenu n'est pas analogue à l'esprit du temps des apôtres, et ces chapitres doivent avoir été écrits long-temps après.

En effet, du temps des apôtres, on ne mettoit pas un grand

intérêt à avoir des renseignemens exacts sur la généalogie, la naissance et les premières années de J. C. Personne ne doutoit qu'il ne descendît de la tribu de Juda (1), et il n'étoit pas nécessaire de le prouver par une généalogie. Mais, après l'extinction de la génération de ses contemporains, il fallut prouver cette origine qui constituoit un des signes auxquels on devoit reconnoître le Messie. Si cette généalogie s'étoit trouvée dans l'Evangile primitif, il n'existeroit pas une contradiction si manifeste entre la manière dont St.-Mathieu (I, 1-16) et St.-Luc (III, 23-38) la rapportent. Une de ces généalogies, nécessairement fausse, ne peut être des premiers temps du christianisme. La contradiction est plus grande encore entre les récits des deux évangélistes sur la naissance du Sauveur; ils renferment, sur certains événemens miraculeux et sur l'origine de J. C., des traditions étrangères aux premiers chrétiens.

Il paroît cependant que les deux premiers chapitres de l'Evangile selon St.-Mathieu y ont été ajoutés par le même écrivain qui a donné à cet ouvrage la forme et l'étendue sous lesquelles il nous est parvenu, parce que le même point de vue qui règne dans tout cet Evangile, savoir l'intention de faire voir que tous les indices qui devoient désigner le Messie se sont rencontrés dans la personne de J. C., se remarque aussi dans ces deux chapitres. Il en résulte que cet Evangile, tel qu'il nous est parvenu, n'est pas l'ouvrage de l'apôtre St.-Mathieu.

Les diverses parties dont se compose l'Evangile selon Saint-Mathieu peuvent être rangées en trois classes : les unes lui sont propres, les autres lui sont communes avec l'un des deux autres évangélistes, les troisièmes lui sont communes avec tous les deux, et appartiennent à l'Evangile primitif.

Dans tous les morceaux qui appartiennent à St.-Mathieu seul, régne l'intention dont nous avons parlé à l'occasion des deux premiers chapitres; or ces deux chapitres n'étant pas de Saint-Mathieu, il devient très-probable que tous ces passages lui sont

(1) *Voyez* Ép. aux Hébr., VII, 14.

étrangers. Ils se trouvent : I, 1-25. II, 1-23. III, 14-15. IV, 13-16, 23-25. V, 1-7, 29. VIII, 1-17. IX, 27-38. X-XI, 1. XII, 16-21, 33-45. XIII, 24-30, 36-54. XIV, 29-31. XV, 12-14. XVI, 17-19. XVII, 24-27. XVIII, 10-35. XIX, 9, 12, 28. XX, 1-16. XXI, 4-5, 28-32. XXII, 1-14. XXIII, 2-39. XXIV, 37-51. XXV. XXVI, 52-54. XXVII, 3-10, 19, 24, 25, 36, 52, 53, 62-66. XXVIII, 4, 11-15.

Quant aux passages que St.-Mathieu a de commun avec St.-Marc ou St.-Luc, on ne peut pas, avec une entière certitude, les attribuer à l'apôtre. Il y en a au moins un qui n'appartient pas au temps des apôtres; c'est le récit que St.-Mathieu (IV, 2-11) et St.-Luc (IV, 2-13) font des tentations de J. C. par le diable. Nous savons (1) que l'Evangile primitif se contentoit de dire que J. C., avant de commencer à remplir sa mission, fut tenté par Satan, expression métaphorique qui s'explique d'une manière très-naturelle, et à laquelle on a donné dans la suite une signification trop littérale. On peut faire la même remarque sur quelques autres passages de ce genre : mais, en général, nous manquons des moyens nécessaires pour distinguer, parmi ces passages, ceux qui peuvent avoir St-Mathieu pour auteur, de ceux qui ont été ajoutés postérieurement. Nous allons faire connoître ces passages; la première colonne indique le chapitre et le verset de Saint-Mathieu où ils se trouvent, et le second ou troisième, ceux de St.-Marc ou de Saint-Luc.

(1) Par la manière très-concise dont ce fait est rapporté par St.-Marc.

SAINT-MATHIEU.	SAINT-MARC.	SAINT-LUC.
IV, 1-11	....	IV, 2-13
IV, 18-22	I, 14-20	
VIII, 5-13	....	VIII, 5-13
XI, 2-19.	....	VII, 18-35
XI, 20-30	....	X, 13-15. 21-22
XIII, 54-58	VI, 1-6	
XIV, 22-XVI, 12	VI, 45-VII, 31	
....	VIII, 1-26	
XIX, 1-12	X, 1-12	
XX, 20-28	X, 35-45	
XXI, 47-XXII	XI, 11-17	
XXII, 34-40	XII, 28-34	
XXV, 14-30	....	XIX, 11-28
XXVI, 59-68	XIV, 55-65	
XXVII, 15-18	XV, 6-10	
XXVIII, 28-31	XV, 17-20	

Les morceaux qui se trouvent dans les trois évangélistes, et qui appartiennent à l'Evangile primitif, peuvent donc seuls s'appuyer sur l'autorité de St.-Mathieu, qui, comme nous l'avons déjà observé, a probablememt changé l'ordre chronologique de cet Evangile.

La tradition rapporte que l'Evangile de St.-Mathieu a été originairement rédigé en hébreu, ou syro-chaldéen, et ensuite traduit en grec. Cette tradition a été attaquée par des critiques modernes; mais elle est mise hors de doute par les nombreuses fautes de traduction commises dans le texte grec qui nous est parvenu. Nous n'en citerons qu'une seule, ch. XIV, v. 25, ou l'hébraïsme, *marcher sur l'eau,* c'est-à-dire *nager* ou *voguer*, a été traduit littéralement.

L'Evangile selon St.-Mathieu peut être divisé en deux sections; la première, formant une introduction, renferme

l'histoire de l'enfance de Jésus-Christ, et la préparation au rôle qu'il a joué : elle se termine Chap. IV, v. 11. La seconde, ou la Vie même de Jésus-Christ, renferme trois parties :

1.° Depuis sa première retraite en Galilée jusqu'à sa seconde, IV, 12-XIII, 58 ;

2.° Depuis la deuxième retraite jusqu'au voyage de Jésus à Jérusalem, XIV, 1-XVIII, 35 ;

3. Voyage de Jésus à Jérusalem, séjour qu'il fait dans cette ville ; son arrestation, son supplice et sa résurrection, XIX, jusqu'à la fin.

Les traditions relatives à l'époque où cet Evangile a été composé varient de l'an 37 à l'an 60 de J. C. Ce qui prouve que la révision à laquelle il doit sa forme actuelle, n'a eu lieu qu'après la destruction de Jérusalem, est une interpolation qui se trouve Ch. XXIII, v. 35. Au lieu de Zacharie, fils de Barachie, l'Evangile primitif lisoit, selon toute apparence, *fils de Joïada*, comme St.-Jérôme dit expressément l'avoir lu dans l'Evangile des Nazaréens. C'est la seule leçon conforme à l'histoire, comme on peut s'en convaincre en conférant le second Liv. des Chron., XXIV, 20-22. L'histoire de Josephe nous rapporte que, dans la guerre des Juifs, Zacharie, fils de Baruch ou Barachias, fut assassiné au milieu du temple ; c'est le nom de cette victime que le rédacteur de l'Evangile de St.-Mathieu a mis à la place de l'individu dont il étoit question dans le texte original.

Évangile selon Saint-Marc.

St.-Marc, l'auteur de cet Évangile, étoit, à ce qu'on croit, le même qui, dans le Nouveau-Testament (1), est nommé disciple de St.-Pierre et fils d'une Marie qui avoit une maison à Jérusalem, dans laquelle les premiers Chrétiens s'assem-

(1) I.re Ép. de St.-Pierre, V, 13.

bloient quelquefois (1). Son vrai nom étoit Jean; il prit celui de Marc lorsqu'il accompagna les apôtres dans des pays habités par des Païens, où son vrai nom auroit pu paroître étranger.

Ce St.-Marc étoit parent de St.-Barnabé de Chypre (2), circonstance qui influa sur les événemens de sa vie; car, lorsque St.-Paul fit, en 44, avec St.-Barnabé, un voyage apostolique, St.-Marc l'accompagna dans cette tournée jusqu'à Perge, en Pamphilie, où il le quitta (3); cette séparation déplut à St.-Paul, qui, par la suite, refusa la société de St.-Marc, lorsque St.-Barnabé demanda que ce jeune homme les accompagnât dans un nouveau voyage. Cependant, quelques années après, St.-Paul étant dans les prisons de Rome, le nomme son *compagnon d'œuvre* dans l'épître à Philémon (4); dans un autre passage (5), il paroit qu'il le députa auprès des Colossiens; dans un troisième, il demande l'assistance de St-Marc, comme d'un homme dont il avoit éprouvé les services; enfin, nous le trouvons aussi dans la société de St.-Pierre (6).

Voilà où se borne ce que nous savons sur la personne de cet évangéliste. La tradition de l'Église ajoute qu'il étoit l'interprète de St.-Pierre, qu'il a prêché l'Evangile en Égypte, et qu'enfin il a été massacré par la populace d'Alexandrie, l'an 14 de Claude, ou l'an 8 de Néron.

Cette même tradition rapporte que St.-Marc a rédigé par écrit tout ce que sa mémoire lui rappeloit des entretiens qu'il avoit eus avec St.-Pierre sur la vie et les dits de J. C.; qu'il se chargea de ce travail, à la demande des Chrétiens de Rome, pendant la captivité de St.-Pierre à Rome, pour leur donner un aperçu de la doctrine de cet apôtre, lequel d'abord n'approuva ni ne désapprouva cette entreprise, jusqu'à ce qu'averti

(1) Act. XII, 12.
(2) Coloss. IV, 10. Act. IV, 36.
(3) Act. XIII, 13.
(4) Vers. 24.
(5) Coloss. IV, 10.
(6) 1ère Ép. de St.-Pierre, V, 13.

par une révélation du St.-Esprit, il ordonna que l'ouvrage de son interprète fût reçu pour l'instruction des fidèles. Une autre tradition veut que cet Evangile ait été rédigé en Égypte, mais après la mort de St.-Pierre et de St.-Paul.

On sait que l'opinion qui admet le voyage de St.-Pierre à Rome se fonde sur l'espèce de date que porte sa première épître (1), l'ancienne église ayant pris le nom de Babylone pour une métonymie. Si St.-Pierre n'avoit pas été à Rome, la tradition qui fait écrire dans cette ville l'Evangile de St.-Marc tomberoit d'elle-même. Quant à celle qui dit que cet écrivain puisa ses matériaux dans les entretiens qu'il eut avec St.-Pierre, on peut soupçonner qu'elle a été fabriquée pour faire pendant à une autre d'après laquelle St.-Luc a pris les siens dans les entretiens de St.-Paul. Mais comme St.-Luc, en parlant des matériaux dont il s'est servi, ne fait pas mention de ces entretiens, on peut en conclure qu'à cet égard la tradition est fausse, et, par analogie, douter de celle qui regarde St.-Marc. On se convaincra de la fausseté de cette opinion, en examinant le contenu même de l'Evangile de St.-Marc; on voit qu'il a employé les mêmes sources que les autres évangélistes, puisqu'à l'exception de deux guérisons miraculeuses opérées avec certaines cérémonies, il ne rapporte que les mêmes événemens. Est-il probable que ses entretiens avec St.-Pierre ne lui eussent fourni que quelques faits ou quelques discours de plus ?

On trouve cependant dans St.-Marc quelques autres passages, à la vérité fort courts, qui n'ont rien de commun avec aucun autre évangéliste; ce sont de petites remarques pour expliquer les usages juifs, la traduction de mots hébreux, etc. (2). Ces additions semblent prouver que son Evangile a été écrit pour des Païens convertis au christianisme.

On a attaqué l'authenticité des douze derniers versets de l'Evangile de St.-Marc, qui sont en contradiction avec le dernier

(1) I, 1-3.

(2) *Voyez* VII, 2-4. 8. 11. XV, 42.

chapitre de St.-Mathieu. Aux yeux de la critique, cette seule circonstance ne suffit pas pour rejeter le passage que les anciens Pères de l'Église ont reconnu authentique, puisqu'ils se sont efforcés de lever la contradiction qui règne entre les deux évangélistes (1).

Évangile selon Saint-Luc.

Le troisième Evangile canonique a pour auteur un compagnon de voyage de St.-Paul; car cet Evangile forme la première partie des actes des Apôtres, dont le rédacteur, en parlant des voyages de St.-Paul, se sert plusieurs fois de la première personne du pluriel. Cet auteur ne se nomme nulle part; mais une ancienne tradition l'appelle Luc, et nous trouvons en effet, parmi les collaborateurs de l'apôtre, un Luc qui, dans un passage (2), est qualifié de médecin.

Le nom de Lucas, comme d'autres noms grecs qui se terminent en *as*, est une contraction de Lucius ou Lucillius : il est possible que St.-Luc soit identique avec Lucius de Cyrène, dont il est question plusieurs fois dans le Nouveau-Testament (3).

De ce que St.-Paul, dans son Epître aux Colossiens, le nomme après les Juifs convertis au christianisme, on a voulu conclure qu'il étoit né païen; mais ce motif ne peut pas être mis en balance avec la connoissance des mœurs juives qui perce dans ses Actes des apôtres, et qui prouve son origine hébraïque. Son style en grec trahit un Juif helléniste.

Voilà tout ce qu'on sait de certain de la personne de St.-Luc. Le reste de sa légende, ses prédications en Égypte, la profes-

(1) *Voyez* Histoire critique du texte du Nouveau-Testament, par Richard Simon, Rotterdam, 1689, in-4°, p. 114. Nous parlerons plus bas, au chap. V, du prétendu autographe de l'Evangile de St.-Marc qui est à Venise.

(2) Coloss. IV, 14.

(3) Act. XIII, 1: Ép. aux Rom. XVI, 21.

sion de peintre qu'il doit avoir exercée, sa mort arrivée en Grèce à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; tout cela est fabuleux ou au moins destitué de preuves.

Son Evangile, ainsi que ses Actes des apôtres, sont adressés à un nommé Théophile, personnage inconnu. St.-Luc l'appelle *κράτιστος*, mot qui quelquefois est exprimé en latin par *optimus*, ainsi que l'a traduit la Vulgate; mais, dans les inscriptions, ce titre est donné à des pontifes et autres magistrats d'un certain rang, et St.-Luc le donne trois fois (1) au procurateur impérial. Comme l'histoire du premier siècle n'offre pas le nom de Théophile parmi les officiers impériaux employés en Palestine, il faut probablement le chercher hors de ce pays. En effet, il ne paroît pas que Théophile connût la Judée, puisque dans divers passages (2) St.-Luc ajoute de petites observations géographiques, évidemment adressées à un étranger. Quelques critiques ont supposé que le Théophile de St.-Luc étoit celui d'Athènes dont parle Tacite (3); mais est-il probable, dans ce cas, que l'évangéliste eût parlé, comme il le fait (4), de la curiosité des Athéniens? En racontant le voyage de St.-Paul, St.-Luc ajoute, à tous les endroits qu'il nomme, de petites notices géopraphiques (5), jusqu'à ce qu'il soit arrivé en Sicile et en Italie. Depuis ce moment, il n'a plus l'air de parler que d'endroits connus à Théophile (6). Il paroît donc que ce Théophile étoit romain: mais on ne sait rien de plus.

Parmi les sources où St.-Luc a puisé ses matériaux, l'Evangile primitif tient le premier rang. Depuis le v. 51 du ch. IX jusqu'au v. 14 du ch. XVIII, l'évangéliste insère un long morceau qui a tout l'air d'un mémoire composé par un des compagnons de Jésus, dans son dernier voyage à Jérusalem.

(1) Act. XXIII, 26. XXIV, 3. XXVI, 25.
(2) Evang. I, 26. IV, 31. VIII, 26. XXIII, 31. XXVI, 13. Act. I, 12.
(3) Ann. II, 55.
(4) Act. XVII, 21.
(5) *Voyez* Act. XXVII, 8, 12, 16.
(6) *Voyez* Act. XXVIII, 12, 13, 15.

Les autres sources sont inconnues. Le seul but de St.-Luc paroît avoir été de donner, dans une forme régulière et dans un ordre méthodique, le récit de la vie de J. C. Il a employé ses matériaux en homme exercé dans l'art d'écrire, et son Evangile a, plus que les deux autres, la forme d'une composition historique.

Nous avons remarqué plus haut que l'Evangile de St.-Luc a beaucoup de ressemblance, même dans les expressions, avec ce que nous connoissons de celui de Marcion; ce qui indique que les mêmes matériaux grecs ont servi aux deux ouvrages.

Enfin on regarde comme supposés et interpolés plusieurs morceaux de l'Evangile de St.-Luc. Le plus considérable de ces morceaux est celui qui va depuis le v. 5 du ch. I jusqu'à la fin du ch. II. Deux circonstances paroissent indiquer cette interpolation : les expressions dont l'écrivain se sert lui-même en parlant de son Evangile (1) paroissent dire qu'il n'y a rapporté que les faits et dits de J. C. depuis qu'il reçut le baptême de St.-Jean, et les 1.er et 2.e v. du ch. III de l'Evangile confirment le soupçon d'une interpolation. Ces versets renferment le commencement d'un ouvrage composé d'après les règles de l'art, comme l'est cet Evangile, et suivent immédiatement l'introduction qui fait la matière des quatre premiers versets du premier chapitre.

Actes des Apôtres.

Cet ouvrage forme la seconde partie de l'Evangile de St.-Luc: il est adressé au même Théophile, et s'étend depuis la seconde séparation de J. C. et des apôtres, qui eut lieu après sa résurrection, jusqu'à la seconde année de la captivité de St.-Paul à Rome. Il embrasse par conséquent une période de trente-trois années, depuis l'an 32 jusqu'à 65 environ.

Les Actes des apôtres sont divisés en trois sections : la

(1) Act. I, 1.

première (1) comprend l'histoire des premières églises chrétiennes, jusqu'à la mort d'Hérode et au retour de St.-Paul et de St.-Barnabé à Antioche. La *seconde* (2) s'occupe des missions de St.-Paul dans les pays des Gentils, dont le premier eut lieu avec St.-Barnabé et St.-Marc; St.-Paul fit le second avec Silas, Timothée et St.-Luc; le troisième voyage se termine par le retour de St.-Paul à Jérusalem, où il fut mis en prison. La *troisième* section (3) rapporte l'histoire de la captivité de St.-Paul et son voyage à Rome, dans lequel il fut accompagné par l'auteur de l'ouvrage.

L'objet de cet écrivain ne paroît pas avoir été de donner une histoire complète de la fondation du christianisme, puisqu'il passe sous silence un grand nombre de détails sur l'état de la nouvelle religion en Égypte, à Edesse, à Babylone, en Arabie et à Rome, où il a fait un séjour de deux ans, mais seulement un aperçu général des missions qui ont été entreprises pour répandre l'Evangile.

St.-Luc raconte, dans les Actes des apôtres, des événemens dont il a été témoin oculaire, ou sur lesquels St.-Paul et les autres disciples du Sauveur avec qui il étoit lié, pouvoient lui avoir fourni des renseignemens. La tradition, qui veut que St.-Pierre lui dicta cet ouvrage, est par conséquent sans fondement et réfutée par le contenu même du livre, qui devoit être mieux connu à St.-Luc qu'à St.-Pierre, et par son style, qui est celui de l'auteur de l'Evangile, et ne ressemble pas à la manière de St.-Pierre. Cet ouvrage est d'ailleurs une composition historique régulière, telle qu'on devoit l'attendre d'un homme instruit et exercé dans l'art d'écrire. Tout ce que son auteur rapporte est en harmonie avec l'histoire profane et avec tout ce que nous savons de l'état des pays dont il fait mention.

Quoique les Actes des apôtres portent en eux-mêmes tous

(1) Chap. I-XII.
(2) XIII-XXI, 16.
(3) XXI, 17-XXVIII.

les caractères d'un ouvrage authentique, on ne trouve pourtant pas que les Pères de l'Église les aient connus avant la fin du deuxième siècle. St.-Irénée, qui depuis 177 fut évêque de Lyon, et St.-Clément d'Alexandrie, sont les premiers qui les citent. St.-Jean-Chrysostôme, mort en 407, dit que de son temps on connoissoit à peine l'existence des Actes des apôtres. Cependant l'Église en a toujours reconnu l'authenticité, et il n'y a que quelques sectes qui l'aient rejetée, parce que cet ouvrage étoit en contradiction avec leurs opinions particulières. Tels étoient les Marcionites, qui regardoient leur fondateur comme le paraclet promis par J. C.; les Manichéens, qui attendoient encore ce consolateur; les Ebionites, qui nioient l'abolition de la loi de Moïse, et les Encratites, qui observoient la défense des mets portée dans l'A. T.

Aucun ouvrage faisant partie du Nouveau-Testament n'a subi des corruptions et des interpolations plus fréquentes que les Actes des apôtres. On peut s'en convaincre en comparan notre texte avec l'ancienne version latine, dont près d'un sixième diffère totalement de notre texte, et en collationnant entre eux les divers manuscrits qui en restent.

SECTION II.

Des ouvrages de Saint-Jean l'Evangéliste.

La tradition de l'Église attribue à St.-Jean cinq ouvrages qui font partie de la collection du Nouveau-Testament; savoir, le quatrième Evangile, trois Epîtres, et un ouvrage prophétique, l'Apocalypse.

1. *De l'Evangile selon Saint-Jean.*

Toutes les fois que, dans le quatrième Evangile canonique, il est question de l'apôtre St.-Jean, fils de Zébédée

(*Zibdaï*), son nom est passé sous silence, circoustance qui paroît indiquer qu'il en est l'auteur. On sait que St.-Jean fut le disciple bien aimé du Sauveur. Après l'ascension de J. C., les Actes nous le font voir plusieurs fois à Jérusalem, où, vers l'an 52, il assista au premier concile. Depuis cette époque, il disparoît de l'histoire; mais la tradition de l'Église rapporte que dans sa vieillesse il habita Ephèse, et son Evangile paroît prouver, en effet, qu'il a vécu au milieu de Juifs hellénistes. Comme les trois autres évangélistes, il a pour but de démontrer que J. C. est le Messie promis par les écritures; mais il le prouve dans l'esprit et la manière de voir des hellénistes, en leur disant que le λόγος, le *verbe*, mot par lequel ils désignoient le principe créateur et vivifiant, avoit habité en J. C. Quant à l'exil de St.-Jean dans l'île de Patmos, qui, d'après une autre tradition de l'Église, eut lieu la quatorzième année du règne de Domitien, ou en 94, différentes raisons ne permettent pas de l'adopter entièrement.

L'Évangile de St.-Jean est divisé en deux sections, et terminé par un épilogue. La *première* section (1) renferme la preuve que Jésus-Christ a été le Messie; la *seconde* (2) rapporte en détail les circonstances de la passion et de la résurrection du Sauveur; enfin l'*épilogue* est la réfutation d'un bruit relatif à l'existence d'une prophétie de J. C. sur l'auteur de l'Évangile.

Il n'entroit pas dans le plan de St.-Jean de donner un récit détaillé de tout ce que les dernières années de J. C. offroient de remarquable; il ne s'arrête qu'à quelques faits principaux. Il passe sous silence tout ce que l'Évangile primitif rapportoit, pour le choix des douze disciples, l'institution du baptême et de l'eucharistie, l'oraison dominicale; ou, s'il les rapporte, il le fait pour rectifier de légères inexactitudes qui s'y étoient glissées. C'est ainsi qu'il parle

(1) Ch. I-XII.
(2) XIII-XX.

du miracle des cinq pains (1); de Marie arrosant de ses larmes les pieds de J. C. (2), en rectifiant la manière dont ces faits étoient rapportés par l'Évangile primitif, où Saint-Mathieu (3) et St.-Marc (4) les avoient puisés.

Quelques critiques ont supposé que St.-Jean a tenu, pendant la vie du Seigneur, une espèce de journal dans lequel il a consigné celles des paroles de son maître qui lui parurent les plus mémorables; et que ce journal lui a servi pour la rédaction de son Évangile.

Quoique l'Évangile de St.-Jean porte en lui-même tous les caractères de l'authenticité, cependant nous n'en trouvons de trace dans l'histoire qu'au commencement du deuxième siècle; le premier qui le cite est Héracléon, disciple ou sectateur de Valentin; mais il paroît que le Diatessarôn de Tatien renfermoit cet Evangile. Le style de ce livre est un hellénisme rempli d'hébraïsmes, ce qui ne prouve pourtant pas qu'il a été originairement écrit en hébreu. Le texte a subi un grand nombre de corruptions et d'interpolations de la part des copistes qui ont voulu en corriger le style. Ces prétendues corrections remontent jusqu'à la fin du deuxième ou au commencement du troisième siècle.

2. *De la première Epître de Saint-Jean.*

Il règne la plus grande conformité de style entre l'Évangile de St.-Jean et sa première Épître. Celle-ci a un double objet, de recommander la pratique des vertus chrétiennes et de prémunir contre les séductions des ennemis du Christ. On ignore quels ennemis l'apôtre désigne, mais on voit que ce sont des Juifs qui, après avoir embrassé le christianisme, ont

(1) VI, 1-15.
(2) XII, 1-8.
(3) XXVI, 6-13.
(4) XIV, 2-9.

apostasié. Les personnes auxquelles l'épître est adressée doivent avoir habité un pays païen, parce que l'écrivain les exhorte, à la fin de son épître, à se garder de l'idolâtrie; exhortation qui auroit été superflue si la lettre avoit été adressée à des Juifs convertis. On ne sait pas positivement si l'on doit regarder cet ouvrage comme une épître ou comme un mémoire; peut-être étoit-il une espèce de circulaire adressée à plusieurs communautés de l'Asie-Mineure. L'opinion de St.-Augustin, qui la croit écrite aux Parthes, paroît n'avoir d'autre fondement qu'une faute de copiste. Cette épître portoit anciennement l'inscription πρὸς τοὺς διεσπαρμένους, ou Chrétiens dispersés, dont les copistes ont fait πρὸς τοὺς Πάρθους.

On suppose que St.-Jean a écrit cette épître long-temps après son Évangile, parce qu'on croit y remarquer un défaut d'ordre, des répétitions et des absences de mémoire qui trahissent l'âge avancé de son auteur.

Cette épître étoit connue aux Pères apostoliques du commencement du deuxième siècle, puisqu'Eusèbe dit que Papias l'a citée. Origène et Eusèbe la nomment parmi les livres du Nouveau-Testament, généralement regardés comme canoniques.

C'est dans le cinquième chapitre de cette épître, que se trouve le célèbre verset qui, depuis le commencement du seizième siècle (1), a excité des querelles longues et violentes

(1) Les plus célèbres antagonistes de l'authenticité de ce passage sont les suivans: *Richard Simon*, dans son Histoire critique du N. T., Rouen, 1680, in-4°; *Thomas Emlyn*, dans A full enquiry into the original authority of that text, I John V, 7, London, 1715, in-8°; *César de Missy*, dans quatre lettres insérées dans le Journal Britannique, T. VIII, IX, X, XI et XV, 1752 et suiv. Le célèbre *Isaac Newton* a aussi attaqué l'authenticité de ce verset dans deux lettres qui ont été imprimées en 1754. En Allemagne, *Semler, Michaelis, Griesbach* et les plus célèbres théologiens se rangèrent du même avis. *Bengel*, au contraire, se déclara le défenseur de ce verset. La querelle étoit presque assoupie, lorsque la 118.e note du 37.e chapitre de l'histoire de

entre les théologiens. Ce verset, le septième du cinquième chapitre, manque non-seulement dans les manuscrits les plus anciens, mais on peut dire dans tous les manuscrits grecs, si l'on en excepte trois ou quatre qui ne sont pas antérieurs au seizième siècle. Il manque aussi dans les traductions en langue syriaque et autres langues orientales, et même dans quelques manuscrits de la Vulgate; et, malgré son extrême importance pour la démonstration du dogme de la Trinité, il n'est cité par aucun Père de l'Église grec, ni par aucun Latin avant le cinquième siècle. Cependant ce verset a été reçu par tous les éditeurs du Nouveau-Testament, si l'on excepte les deux premières éditions d'Érasme, et les éditions de la traduction allemande de Luther, publiées de son vivant (1).

3. *De la deuxième Epître de Saint-Jean.*

Cette épître est adressée à une dame chrétienne (ἐκλεκτῇ κυρίᾳ). La Vulgate a supposé qu'elle s'appeloit Electa; d'autres ont pris le mot de *Kyria* pour son nom. On ignore la demeure de cette dame et le temps où l'épître a été écrite; mais on la croit antérieure à la première épître. Les plus anciens Pères de l'Église la regardoient unanimement comme canonique; Origène et Eusèbe doutent de l'identité de l'auteur avec la personne de l'apôtre St.-Jean; St.-Jérôme la croit d'un prêtre Jean, dont le tombeau se voyoit de son temps à Éphèse. Ce n'est que depuis le cinquième siècle que l'Orient et l'Occi-

la décadence de l'Empire romain, par *Gibbon*, la réveilla. Cette note fournit la matière d'une dispute entre MM. *Travis* et *Porson*.

(1) Voici le passage, d'après la Vulgate : les mots imprimés en italique sont ceux qui manquent dans les manuscrits : Tres sunt qui testimonium dant *in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt; et tres sunt qui testimonium dant in terra :* spiritus, et aqua et sanguis, et hi tres unum sunt.



dent ont unanimement placé cette épître parmi les livres canoniques du Nouveau-Testament.

4. *De la troisième Epître de Saint-Jean.*

Cette lettre est adressée à un nommé Gaïus, auquel l'auteur recommande certains Chrétiens chassés par les Gentils. On la suppose antérieure à la première épître. Il a régné, sur l'autorité canonique de cette troisième épître, les mêmes doutes que sur celle de la seconde.

5. *De l'Apocalypse de Saint-Jean.*

Cet ouvrage, écrit en style prophétique, célèbre, par une suite de visions, le triomphe du christianisme sur le judaïsme et sur le paganisme, et la félicité dont jouissent les bienheureux. Les symboles dont l'auteur se sert sont tirés des principes religieux des Juifs. Jérusalem est l'image du judaïsme; Rome, capitale du monde païen, et symbole du paganisme, est déguisée sous le nom de Babylone; le siége des bienheureux est représenté comme une Jérusalem céleste.

Ce poëme, en prose, que quelques auteurs ont comparé à un drame, renferme trois actions principales liées entre elles par différens épisodes et événemens moins importans. Tous ces événemens ne se passent pas en paroles comme dans les pièces de théâtre, mais ils sont reproduits aux yeux du lecteur par une suite de symboles; l'Apocalypse est, pour nous servir d'une expression commune, le programme d'un drame céleste.

Tel est le point de vue sous lequel les critiques les plus sages considèrent un ouvrage dont tant de visionnaires se sont emparés, pour donner cours aux rêveries les plus absurdes, en nous faisant voir, dans l'Apocalypse, tantôt la guerre des Juifs contre les Romains et la destruction de Jérusalem, tantôt

l'histoire des empereurs romains, tantôt Arius ou d'autres hérétiques contre lesquels l'Église avoit à combattre; quelquefois, selon le parti auquel les interprètes étoient attachés, l'histoire de la hiérarchie romaine, ou celle de la réformation, ou Mahomet et l'islamisme; quelquefois des événemens plus modernes.

Le lieu de la scène où se passent les événemens décrits par l'Apocalypse est Patmos, île déserte où l'écrivain suppose qu'il est relégué. Cet exil peut être regardé comme une partie de la fiction, car rien n'en prouve la verité historique; et la tradition de l'Église, qui ne sait si elle doit le placer sous Domitien, sous Néron ou sous Claude, ne se fonde que sur le passage même de l'Apocalypse, qu'elle a peut-être pris trop littéralement.

Cette tradition regarde comme l'auteur de l'Apocalypse l'apôtre et évangéliste St.-Jean. St.-Justin-le-Martyr, Saint-Irénée et Tertullien la lui attribuent sans dire sur quoi ils fondent leur opinion, qui d'ailleurs n'offre rien qui soit en contradiction avec l'esprit et le style de cette composition.

L'époque où cet ouvrage a été écrit peut être placée, avec le plus de vraisemblance, entre les années 71 à 78 après J. C., si toutefois on a bien entendu les versets neuf et dix du dix-septième chapitre, que la Vulgate a ainsi rendus : *Septem capita, septem montes, super quos mulier sedet, et reges septem sunt. Quinque ceciderunt, unus est et alius nondum venit, et cum venerit, oportet illum breve tempus manere.* Les cinq rois sont, d'après cette hypothèse, Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron; le sixième, qui règne encore, est Vespasien. Comme il paroit que St.-Jean étoit très-jeune lors de la mort de J. C., il pourroit avoir écrit l'Apocalypse à l'âge de soixante et quelques années.

D'après une autre hypothèse, l'Apocalypse est l'ouvrage de la jeunesse de St.-Jean. En effet, l'énergie du style et la vivacité de l'imagination trahissent un jeune homme. On peut aussi supposer que la chute de Jérusalem auroit été peinte avec des couleurs plus conformes à l'histoire, si, à l'époque

de la publication de cet ouvrage, cette ville avoit déjà été détruite. Enfin l'extrême dureté des hébraïsmes dont le style est rempli s'expliqueroit si l'ouvrage avoit été rédigé lors du premier séjour de l'évangéliste à Éphèse, plutôt qu'à une époque où il avoit acquis une plus grande connoissance de la langue grecque.

La première trace de l'existence de l'Apocalypse qu'on trouve dans l'histoire, est un passage de St.-Justin-le-Martyr (1). Après lui St.-Irénée en parle, et, vers la fin du deuxième siècle, St.-Clément d'Alexandrie la cite comme l'ouvrage de St.-Jean l'évangéliste. Origène et St.-Hippolyte, qui a vécu au commencement du troisième siècle, et Tertullien en parlent dans le même sens. Ce ne fut qu'à la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième que cet ouvrage, regardé jusqu'alors comme authentique, commença à perdre de la considération dont il jouissoit. Les premiers adversaires de l'Apocalypse furent les *Alogues*, hérétiques qui, réprouvant l'expression de λόγος, nioient que cet ouvrage et l'Évangile fussent des productions de St.-Jean, et attribuoient la première à Cérinthe. A leur exemple, Cajus de Rome, au commencement du troisième siècle, et Denys d'Alexandrie, vers le milieu du même siècle, accusent Cérinthe d'avoir composé l'Apocalypse, et de l'avoir fait passer pour un ouvrage de l'apôtre. Dans le quatrième, Eusèbe, l'auteur de l'histoire ecclésiastique, ne sait s'il doit placer cet ouvrage parmi les Homologumènes ou les Antilegomènes. Du temps de St.-Épiphane et de St.-Jérôme, l'Église latine reconnoissoit l'Apocalypse comme ouvrage canonique; mais l'Église d'Orient le rejetoit jusqu'à l'époque du concile de Tolède en 633, qui, par son dix-septième canon, prononça l'excommunication contre ceux qui ne la regarderoient pas comme canonique.

Nous ne continuerons pas à rapporter les différentes opinions que de savans critiques et théologiens ont émises sur

(1) Dial. c. Tryph. c. 81.

l'authenticité de l'Apocalypse. Nous dirons seulement que, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, cette question a été vivement agitée parmi les théologiens protestans. Le célèbre *Michaelis* fut le premier qui manifesta des doutes sur le mérite canonique de cet ouvrage (1); mais l'Apocalypse a trouvé des défenseurs parmi les plus grands savans de l'Allemagne.

Le texte de l'Apocalypse est extrêmement corrompu et falsifié. André, évêque de Césarée en Cappodoce, vers la fin du sixième siècle, ou au commencement du septième, a écrit un commentaire sur cet ouvrage. Dans ce commentaire il expliqua les locutions dures et les solécismes qui se trouvoient dans son original, par des phrases plus grammaticales et par des synonymes; il suppléa les phrases omises,

(1) *J. D. Michaelis* Einleitung in die gœttlichen Schriften des neuen Bundes. La première édition de cet ouvrage parut en 1750 : celle dont je me sers est la quatrième, en deux vol. in-4°, Gottingue, 1788. Michaelis rapporte la Préface que *Luther* avoit mise en tête de sa traduction de la Bible, et dans laquelle il déclare que pour sa part il regarde l'Apocalypse comme supposée, sans oser cependant décider la question. Il y avoit peut-être quelque mérite à Luther de douter de l'authenticité d'un ouvrage que ses admirateurs regardoient comme renfermant une prophétie accomplie par ce réformateur. Les autres antagonistes de l'Apocalypse dans les derniers temps furent *Oeder*, Freye Untersuchung über die sogenannte Offenbarung Johannis, mit Anmerkungen von J. S. Semler, Halle 1769. 8.° — *A. F. Stroth* Freymüthige Untersuchung die Offenbarung Johannis betreffend. Halle, 1771, 8.° — *J. S. Semler* Neue Untersuchung über die Apocalypse. Halle, 1776, 8.° — *M. Merkel* Umstændlicher Beweis, dafs die Apocalypse ein untergeschobenes Buch sey. Frankfurt und Leipzig, 1785, 8.° Les apologistes de l'Apocalypse ont été *Christ. Fr. Schmidt*, Krit. Untersuchung ob die Offenb. Joh. ein gœttl. Buch ist? Wittenb., 1771, 8.°—*J. F. Reuss*, diss. theol. de auctore Apocalypseos., Tub., 1767, in-4°. — *J. F. Reuss*, Vertheidigung der Offenbarung Johannis, Frankfurt, 1772., 8.°. — *Ch. F. Schmid*, hist. antiqua et vindicatio canonis, Lips., 1775, 8.°— *F. A. Knittel*, Beytræge zur Kritik über Johannis Offenbarung. Braunschweig, 1773. 4.° — *G. Chr. Storr*, neue Apologie der Offenbarung Johannes. Tübingen, 1783. 8.°—*A. Eichhorn* dans Einleitung in das neue Testament.

et cita les passages parallèles. A l'époque où le concile de Tolède déclara l'Apocalypse canonique, le commentaire d'André commença à se répandre ; les copistes l'ajoutèrent au texte, et y intercalèrent ses explications, qui étoient plus faciles à entendre que les phrases inusitées de l'original.

Il existe une autre Apocalypse faussement attribuée à St.-Jean, qui a été publiée en 1804 par M. *Birch*, d'après deux manuscrits, l'un de Rome, l'autre de Vienne (1). Cet ouvrage doit être postérieur au quatrième siècle, car il y est question d'*images adorées* (σεπταὶ καὶ ἅγιαι εἴκονες), et de *crucifix* (ϛαυροί).

SECTION III.

Des Épîtres de Saint-Paul.

St.-Paul est un des écrivains les plus importans du N. T. Il fut le seul apôtre qui eût reçu une éducation littéraire ; ce fut lui qui réunit en une espèce de système la doctrine du christianisme et qui la défendit victorieusement par les armes du raisonnement contre les objections et les doutes de ses antagonistes. Le zèle ardent avec lequel il a travaillé à répandre la religion, l'activité extraordinaire qu'il a déployée dans ses travaux et ses voyages apostoliques, les nombreux écrits qui nous restent de lui, doivent le faire regarder comme celui des apôtres qui a rendu les plus grands services à la religion. Il est aussi celui dont nous connoissons le mieux l'histoire ; beaucoup de renseignemens sur sa vie nous ont été transmis par St.-Luc, son ami, qui a consacré la plus grande partie de ses Actes des Apôtres aux voyages et aux prédications de St.-Paul. La lecture de

(1) *Fabricii* Codex apocryph. N. T., Hamb., 1719, trois vol. in-8°. *A. Birch* auctarium codicis apocryphi N. T. Fabriciani, Havn., 1804, in-8°.

cet ouvrage et celle des épîtres de l'apôtre même donnent une haute idée de son caractère, de ses connoissances, de la richesse de ses idées, de sa sagacité, de la prudence de sa conduite et de la vivacité de son esprit.

Né à Tarse en Cilicie, où ses parens, Juifs de la tribu de Benjamin, s'étoient établis, et avoient acquis le droit de citoyens romains, il fut instruit à Jérusalem dans la science judaïque par un des plus fameux docteurs de son temps, par Gamaliel. Selon l'usage de ses compatriotes, il apprit un métier auquel, par la suite, il dut l'indépendance dont il jouit (1). St.-Paul connoissoit aussi la littérature grecque, et il fit quelquefois usage de cette connoissance pour citer à propos des passages d'auteurs profanes. St.-Luc conduit l'histoire de St.-Paul jusqu'à son premier séjour à Rome; le reste nous est inconnu. Il paroît que, dans les dernières années de sa vie, il fit de grands voyages en Espagne, en Bretagne, en Grèce, en Crète, en Asie, et principalement à Rome, où il souffrit le martyre en 66 ou 67.

Le canon du N. T. renferme treize épîtres qui sont généralement attribuées à St.-Paul, et une quatorzième, qui, vraisemblablement, est aussi de lui. Elles sont adressées à diverses communautés chrétiennes répandues en Europe et en Asie, et à quelques docteurs du christianisme ou amis de l'apôtre. Plusieurs épîtres du même écrivain se sont perdues : deux épîtres étoient adressées aux Corinthiens; et l'apôtre les mentionne dans celles qui nous restent.

L'ordre dans lequel ces épîtres sont placées dans le canon du N. T. ne provient pas de l'auteur qui n'a certainement

(1) St.-Luc dit (Act. XVIII, 3) qne lui et Aquilas furent *σκηνοποιοὶ*, ce que la Vulgate a rendu ainsi : erant scenofactoriæ artis; leur métier étoit de faire des tentes. Le célèbre Michaelis a cité (Einl. in die göttl. Schriften des Neuen Bnndes, Vol. II, p. 1338, de l'édition de 1788) un passage de Julins Pollux (VII. 189.) où le mot de *σκηνοποιὸς* est pris comme synonyme de *μηχανοποιὸς*, *machiniste*, *mécanicien*; mais M. *Schneider*, dans son dictionnaire grec-allemand, remarque qne, dans ce passage de Julius Pollux, les Mss. lisent *σκηνικός*.

pas formé une collection de ses écrits; cette suite n'est pas chronologique; elle se rapporte à l'idée qu'on s'est faite du plus ou du moins d'importance des églises ou communautés et des particuliers auxquels elles sont adressées. En ayant égard au temps où elles ont été écrites, il faudroit peut-être les placer dans l'ordre suivant : 1.° les deux lettres aux Thessaloniciens, écrites de Corinthe, pendant le premier voyage de St.-Paul en Europe; 2.° l'épître aux Galates, qui peut-être même est antérieure aux deux précédentes; 3.° la première aux Corinthiens, écrite à Éphèse ou dans les environs de cette ville; 3.° La seconde aux Corinthiens, écrite en Macédoine pendant le voyage de St.-Paul à Corinthe; 4.° l'épître aux Romains, écrite de Corinthe pendant le séjour que l'apôtre fit dans cette ville; 5.° les épîtres aux Philippiens, aux Éphésiens, aux Colossiens et à Philémon, écrites à Rome la première fois que St.-Paul fut dans la capitale; 6.° l'épître à Tite et la première à Timothée, écrites dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde captivité de l'apôtre à Rome; 7.° la seconde épître à Timothée, écrite pendant la seconde captivité et peu avant la mort de l'auteur; 8.° enfin l'épître aux Hébreux sur l'époque de laquelle il règne la plus grande incertitude.

Les souscriptions de ces épîtres ne sont pas de St.-Paul; elles ont été ajoutées, depuis le cinquième siècle, par les éditeurs et les copistes. Quelquefois elles sont en contradiction avec le contenu des épîtres, et ne méritent pas la moindre attention. On regarde ordinairement Euthalius, évêque de Sulce au commencement du cinquième siècle, comme l'auteur de ces souscriptions.

Les épîtres de St.-Paul ont été originairement rédigées en grec; mais ordinairement l'apôtre ne les écrivoit pas lui-même, il avoit l'habitude de les dicter, et se servoit pour cela des compagnons de ses travaux, et qui sont nommés Tertius, Sosthène, Timothée et Silas. Cette circonstance a eu de l'influence sur leur style : les transitions y manquent souvent; les parenthèses y sont trop fréquentes, et l'ensemble

porte des traces de la précipitation avec laquelle ces écrits ont été jetés sur le papier. En général, on y remarque une grande facilité de rédaction, une diction forte et animée, mais beaucoup de négligence. Le langage de St.-Paul est plein d'hébraïsmes, de rabbinismes, de solécismes et de certaines locutions qui lui sont tout-à-fait particulières, et que St.-Jérôme a nommées les *cilicismes*. Ces défauts sont rachetés par la grandeur des idées, par la force du raisonnement, par un usage judicieux des sentences de l'Ancien-Testament, et par la beauté et la richesse des images.

Les Epîtres de St.-Paul portent un cachet d'originalité qui garantit leur authenticité. Aussi les plus anciens Pères de l'Eglise les citent-ils; on en trouve des passages dans les écrits de St.-Clément de Rome, de St.-Ignace et de St.-Polycarpe. Dès le milieu du deuxième siècle, le canon de l'église catholique renfermoit toutes ces Epîtres, à l'exception seulement de l'Epître aux Hébreux. Il ne paroît pas qu'avant la fin du quatrième siècle, quelqu'un ait tenté de produire un ouvrage faussement attribué à St.-Paul; ce n'est qu'à cette époque qu'il est question pour la première fois de la prétendue Epître aux Laodicéens, dont il n'existe aucun manuscrit grec, ainsi que d'une troisième lettre aux Corinthiens, qu'on a voulu faire passer pour l'ouvrage de St.-Paul.

Nous allons faire l'énumération des Epîtres authentiques de notre apôtre dans l'ordre adopté par le canon de l'Eglise, dont nous nous écarterons cependant pour les épîtres aux Colossiens et à Philémon.

1. *Epître aux Romains.*

La capitale de l'Empire renfermoit beaucoup de Juifs; l'historien Josephe dit (1) que leur nombre se montoit à huit

(1) Ant. Jud. XVIII, 12.

mille; et Dion Cassius (1) parle du privilége qu'ils avoient obtenu d'y vivre d'après leurs lois. Il est probable que l'Évangile de la venue du Messie a été annoncé dès les premiers temps à ces Juifs romains, dont quelques-uns avoient été témoins du miracle de la Pentecôte (2). La tradition de l'Église nomme St.-Pierre comme le fondateur de l'Église de Rome, qu'il gouverna pendant vingt-cinq ans. Quelle que soit, au reste, l'origine de cette communauté chrétienne, on ne peut douter qu'elle ne fût composée de ci-devant Juifs, car c'est à cette classe de Chrétiens que s'adresse St.-Paul; ce sont leurs préjugés qu'il combat.

L'époque où l'Epître a été écrite tombe entre les années 52 et 58 de J. C., avant le premier voyage de l'apôtre à Rome, et lors du second séjour qu'il fit à Corinthe; car il manifeste dans plusieurs passages le vœu de voir une fois l'Eglise romaine (3); et l'économe Eraste, au nom duquel l'écrivain salue les fidèles de Rome (4), demeuroit à Corinthe (5).

L'objet de la lettre est de prouver que les Gentils et les Juifs sont également appelés au salut, et d'exhorter les Romains à l'union et à la concorde. Elle se divise en quatre parties : 1.° une introduction, chap. 1, v. 1-16; 2.° la partie dogmatique, depuis le chap. 1, v. 17, jusqu'à la fin du chap. 21; 3.° la partie morale, depuis le chap. 12, v. 1, jusqu'à la fin du chap. 14 (6); 4.° deux supplémens ou apostilles, chap. 15 et 16. L'authenticité de ces deux chapitres est contestée.

(1) XXXVII, 17.

(2) Act. apost. X, 10.

(3) *Voyez* entre autres chap. I, v. 10 et 13.

(4) Chap. XVI, v. 13.

(5) *Voyez* 2.e Ép. à Tim., chap. IV, v. 20.

(6) La plupart des Épîtres de St.-Paul, d'une certaine étendue, ont la même division : elles se composent d'une partie dogmatique et d'une partie *parénétique*. Nous faisons cette observation une fois pour toutes.

2. *Les deux Epîtres aux Corinthiens.*

Cent ans après la destruction de Corinthe par Mummius, Jules-César y établit une colonie romaine. Favorisée par sa situation entre deux mers, la nouvelle ville se releva bientôt; le commerce y porta des richesses; le luxe et les voluptés qui l'accompagnent corrompirent les mœurs de ses citoyens. Du temps de St.-Paul, Corinthe étoit la résidence du proconsul d'Achaïe; cette charge se trouvoit entre les mains de Gallion, frère du philosophe Sénèque.

St.-Paul avoit été le fondateur de l'église de Corinthe pendant un séjour de dix-huit mois qu'il y avoit fait en 52 et 53. Après son départ, un Juif d'Alexandrie, Apollon, qui avoit embrassé le christianisme, se rendit à Corinthe, où ses prédications eurent un grand succès; mais en même temps la désunion se glissa dans le troupeau des fidèles. Deux partis s'y formèrent; l'un, contraire à St.-Paul, composé de Chrétiens sortis de l'école de St.-Pierre et de St.-Jacques, tenoit encore à l'observation des cérémonies juives; l'autre, dont de prétendus disciples de St.-Paul et d'Apollon faisoient partie, interprétoit mal la liberté chrétienne, se permettoit toutes sortes d'excès et scandalisoit les rigoristes de l'autre parti.

Cette zizanie et ces désordres engagèrent St.-Paul à écrire les deux Epîtres aux Corinthiens. La première renferme trois divisions; dans la *première*, ou dans les chapitres 1 à 6, l'apôtre reproche aux Chrétiens de Corinthe la dissolution de leurs mœurs; dans la *seconde*, chap. 7-15, il répond à leurs doutes sur divers points de discipline; dans la *troisième*, ou dans le chap. 16, il est question d'une collecte pour les pauvres Chrétiens de la Palestine, et de divers objets personnels à l'apôtre.

D'après la souscription, la première lettre auroit été écrite à Philippes; mais il est facile de se convaincre que cette date est fausse, et que l'Épître a été écrite à Ephèse ou dans les

environs de cette ville. Elle paroît peu antérieure au départ de St.-Paul de l'Asie-Mineure, et tombe dans l'année 56 ou 57.

La seconde Epître aux Corinthiens, qui, probablement, est postérieure de peu de mois à la première, traite des mêmes matières; mais il y règne infiniment plus de chaleur, et l'apôtre y exprime fortement son mécontentement de la conduite des Chrétiens de Corinthe, et l'indignation que lui inspiroit le mépris avec lequel ses antagonistes parloient et de ses talens et de son caractère. Non seulement on remarque dans ce morceau un certain désordre dans la suite des idées, mais il s'y trouve aussi beaucoup plus de solécismes et d'hébraïsmes que dans les autres Epîtres de St.-Paul.

On doit supposer qu'elle a été écrite pendant le voyage de l'apôtre en Macédoine, et qu'elle a été, comme la première, portée à Corinthe par Tite, chargé par son maître de le précéder à Corinthe et d'y recevoir la collecte qui étoit destinée aux Chrétiens de la Palestine.

3. *Epître aux Galates.*

La Galatie a été ainsi nommée d'après les Gaulois, qui, dans leurs expéditions à travers l'Italie et la Grèce, avoient pénétré jusqu'en Asie-Mineure et s'y étoient établis. L'histoire fait mention de deux de ces courses: la première tombe dans les années 279 à 277 avant J. C., du temps de Ptolémée Céraunus, roi de Macédoine, et d'Antigonus Gonatas, son successeur; la seconde a été antérieure de vingt ans à la naissance de J. C. A cause de leur mélange avec les anciens habitans du pays, les descendans de ces Celtes étoient appelés Gallo-Grecs. La fertilité du sol dont ils s'étoient emparés et le commerce y attirèrent aussi des colonies de Juifs, parmi lesquels le christianisme se répandit dès les premiers temps. Il est possible qu'il y ait été porté par St.-Paul, qui, d'après les Actes des apôtres, fit plusieurs voyages dans le nord de l'Asie-Mineure.

De même qu'à Corinthe, de faux docteurs se glissèrent parmi les chrétiens de la Galatie. Des Juifs convertis, qui ne pouvoient entièrement renoncer à la loi de Moïse, calomnièrent l'apôtre ; ils reprochoient de l'inconséquence à sa doctrine, et prétendoient que son autorité étoit inférieure à celle des autres apôtres. Regardant le judaïsme comme un passage au christianisme, ils exigeoient, des Païens qui vouloient embrasser le christianisme, de se soumettre à la circoncision. L'Epitre de St.-Paul confond leur doctrine, et démontre que l'écrivain est revêtu de la puissance apostolique.

Les interprètes du Nouveau-Testament varient beaucoup entre eux sur la date de cette lettre. Plusieurs la regardent comme la première, dans l'ordre chronologique, de toutes les Epîtres de St.-Paul, et en fixent l'époque à l'an 49; d'autres croient qu'elle a été écrite peu après la première lettre aux Corinthiens, vers 57. La grande ressemblance du contenu de l'Épître aux Galates avec celui de l'Épître aux Romains, qui indubitablement est de l'an 58, paroit indiquer qu'elle n'a été écrite qu'à cette époque.

L'Epître aux Galates a ceci de particulier qu'elle a été entièrement écrite de la main de l'apôtre. De toutes les lettres de St.-Paul qui nous restent, il n'y en a que deux où cette circonstance soit rapportée.

4. *Epître aux Ephésiens.*

Cette Epître ressemble d'une manière frappante à celle qui est adressée aux Colossiens Dans l'une et dans l'autre, l'apôtre commence par témoigner la satisfaction que lui donnoient la conversion et les sentimens religieux des fidèles auxquels il écrit ; il s'étend ensuite sur les bienfaits de la religion, et parle du zèle apostolique dont il est pénétré pour la félicité des Chrétiens sortis du paganisme. Cette introduction est suivie d'une exhortation aux vertus chrétiennes en général, à l'accom-

plissement des devoirs particuliers aux divers états de la société, ainsi qu'à la constance dans les persécutions de leurs ennemis (1). L'Epître aux Colossiens est terminée par des avis contre certains hérétiques, et des détails sur la personne de l'écrivain, qui manquent dans l'Epître aux Ephésiens.

(1) On se convaincra de cette intime ressemblance en comparant les passages suivans :

ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS.	ÉPITRE AUX COLOSSIENS.
I, 1-2	I, 1-2
I, 6-7	I, 13
I, 10	I, 19-20
I, 15-16	I, 3-4
I, 17-21	I, 9-15
I, 22 et III, 10-11	I, 16-18
I, 19 et II, 1-5	II, 12-13
II, 1	I, 21
II, 13-16	I, 20. II, 14
III, 1	I, 24-25
III, 3 suiv.	I, 26-29
IV, 2-4	II, 12-15
IV, 16	II, 19
IV, 22-25	III, 9-10
IV, 17-21	I, 21. II, 6. III, 8-10
IV, 29	IV, 6
IV, 32	III, 12-13
IV, 31	III, 8
V, 5	III, 5
V, 6	III, 6
V, 7-8	III, 7-8
V, 15-16	IV, 5
V, 18-20	III, 16-17
V, 21-33 et VI, 1-9	III, 18-25 et IV, 1
VI, 18-20	IV, 2-4
VI, 21-22	IV, 7-9

L'uniformité qui règne dans ces deux Epîtres paroît prouver qu'elles ont été rédigées dans le même temps et au même endroit, et qu'elles sont adressées à des églises dont les principes et la position étoient les mêmes. Dans l'une et dans l'autre, St.-Paul dit qu'il étoit en prison pour la foi, et que Tychique, porteur de ces lettres, donnera des nouvelles de sa personne : dans l'Epître aux Colossiens, Onésime est nommé comme compagnon de voyage de Tychique, et l'apôtre salue au nom de diverses personnes qui ont été avec lui à Rome, comme on le sait par les Actes des apôtres. On peut donc fixer l'époque de ces deux Epîtres au premier séjour de St.-Paul à Rome, où il fut prisonnier pendant deux ans, en 61 et 62.

Quant à l'Épître aux Ephésiens en particulier, elle est adressée à des païens convertis au christianisme, mais que l'écrivain ne connoissoit pas personnellement (1). L'église catholique a toujours cru que c'étoient les Ephésiens, tandis que Marcion, hérésiarque du milieu du deuxième siècle, croyoit qu'elle étoit adressée aux Chrétiens de Laodicée. Ce qui paroît le démontrer, c'est que du temps de Tertullien, et dans le quatrième siècle où vécut St.-Basile-le Grand, les mots *ἐν Ἐφέσῳ, à Ephèse*, que nous lisons dans le premier verset, ne s'y trouvoient pas (2), tandis que dans les manuscrits des Gnostiques ils étoient remplacés par ceux-ci : *ἐν Λαοδικείᾳ, à Laodicée.* De l'omission des mots, *à Ephèse*, et de la circonstance que rien dans la lettre n'indique qu'elle fût adressée à une communauté avec laquelle St.-Paul avoit eu des rapports, comme il en a eu avec celle d'Ephèse, des interprètes modernes ont conclu que cet écrit étoit une lettre circulaire destinée à plusieurs communautés, soit de l'Épire et de la Macédoine, soit de l'Achaïe, soit plutôt des îles de l'Archipel. Ils ont supposé que les originaux, dont Tychique

(1) *Voyez* Chap. I, 15. II. 11 et suiv. jusqu'à la fin.

(2) *Voyez* Basil. c. Ennom., L. II. (Op. ed. Garn., Vol. I, p. 254), et le Commentaire de St.-Jérôme, au v. 1.

étoit porteur, restèrent, l'un à Ephèse, et l'autre à Laodicée, terme du voyage de Tychique, et que par la suite l'église orthodoxe, tirant ses copies de la pièce déposée à Ephèse, supposa la lettre adressée à l'église d'Ephèse, tandis que les habitans du Pont, qui eurent les leurs de Laodicée, nommèrent l'Epître d'après cette dernière ville.

Le style de cette Epître, riche en idées, se distingue par de longues périodes d'une construction difficile et embarrassée.

5. *Epître aux Colossiens.*

La ville de Colosse, ou plutôt, d'après les plus anciens manuscrits, de Colasse, étoit située en Phrygie, et fut détruite par un tremblement de terre en 66. Il s'y trouvoit beaucoup de Juifs, descendans de deux mille familles qui, du temps d'Antiochus, s'étoient établies en Phrygie et en Lydie(1). Il est donc probable que les Chrétiens de Colosse étoient des Juifs convertis. Cette église ainsi que celles de Laodicée et d'Hiérapolis avoient été fondées par Epaphras, ami de St.-Paul; mais il paroit qu'à l'époque où celui-ci écrivit la lettre qui nous occupe, il n'avoit pas encore visité ces trois villes.

Dans le seizième verset du quatrième chapitre, l'apôtre recommande aux Colossiens de communiquer cette Epître à ceux de Laodicée; il leur annonce qu'ils en recevront une autre de cette ville. Peut-être cette dernière est-elle la lettre circulaire qui porte aujourd'hui l'adresse aux Ephésiens.

6. *Epître à Philémon.*

Il paroît que Philémon étoit un habitant de Colosse, considéré soit à cause de sa fortune, soit comme ministre de l'Evan-

(1) *Voyez* Josephi Ant. Jud. XII, 3.

gile. Il est probable (1) qu'il avoit été converti par St.-Paul lui-même. La tradition le fait évêque de Colosse, où il reçut la palme du martyre, sous le règne de Néron, avec Archippus, dont il est aussi fait mention dans cette lettre, et qu'on regarde comme le premier évêque de Laodicée.

L'objet de cette Epître est d'obtenir le pardon d'Onésime, esclave fugitif de Philémon, que St.-Paul avoit connu et baptisé à Rome, et qu'il renvoya à son maître en le donnant pour compagnon de voyage à Tychique, chargé de ses lettres pour les Ephésiens et les Colossiens. L'époque de l'Epître à Philémon est la même que celle de ces deux Epitres. Elle étoit écrite en entier de la main de l'apôtre. Comme elle ne contient rien qui ait rapport à la religion, on doutoit, du temps de St.-Jean Chrysostôme et de St.-Jérôme, non qu'elle fût authentique, mais qu'elle dût être regardée comme canonique. Elle est intéressante pour ceux qui veulent étudier le caractère de l'apôtre.

7. *Epître aux Philippiens.*

Philippes, ville de Macédoine, est nommé dans les Actes des apôtres (2), πρώτη τῆς μερίδος τῆς Μακεδονίας πόλις, *prima partis Macedoniæ civitas.* Comme cette ville n'a jamais été ni capitale de la Macédoine, ni chef-lieu de district (3), il faut entendre simplement, par cette expression, qu'elle étoit la première ville de la Macédoine, du côté de la Thrace (4). Jules-César et Auguste y avoient fondé des colonies; St-Paul y avoit séjourné lors de son premier voyage apostolique en

(1) *Voyez* verset 16; ut non dicam tibi quod et te ipsum mihi debes.

(2) XVI, 12.

(3) Amphipolis étoit le chef-lieu du quartier oriental de la Macédoine, depuis que ce pays avoit été divisé en quatre provinces.

(4) M. Griesbach conjecture qu'il faut lire πρώτης; *ville de la première partie de la Macédoine.*

Europe : il y avoit été arrêté et miraculeusement délivré.

Les Chrétiens de Philippes portoient un tendre attachement à St.-Paul ; ils lui en donnèrent une preuve, en lui envoyant par Epaphrodite un présent pour soulager sa captivité, et le priant de leur donner de ses nouvelles par le même messager. L'Epître aux Philippiens est la réponse de l'apôtre. Les nouvelles qu'il donne sont accompagnées d'exhortations morales.

Cette Epître a été écrite pendant la captivité de St.-Paul à Rome, dans les années 62 à 65. Il paroît que sa date tombe après 63, parce que la lettre ne fait pas mention de St.-Luc, qui étoit très-connu des Philippiens, et étoit resté pendant deux ans à Rome avec l'apôtre. Ce qui fait croire qu'elle n'est pas postérieure à 65, c'est que ce fut cette année-là qu'éclata la persécution des Chrétiens par Néron, et qu'après l'incendie de Rome, qui en fournit le prétexte, St.-Paul ne pouvoit pas nourrir, comme il le fait, l'espoir de sortir de prison.

8. *Les deux Epîtres aux Thessaloniciens.*

Thessalonique étoit, du temps de St.-Paul, la capitale de la Macédoine, et célèbre par l'industrie, le commerce et les richesses de ses habitans. Elle renfermoit aussi une colonie de Juifs, ayant sa synagogue dans laquelle St.-Paul, lors de son premier voyage d'Europe, avoit annoncé le Messie. Après un séjour de trois semaines, les persécutions des Juifs le forcèrent de se sauver à Berrhée, et de là à Athènes. Il laissa cependant Silas et Timothée à Berrhée, et ordonna à celui-ci, qui n'avoit pas été avec lui à Thessalonique, de s'y rendre, d'exhorter à la constance les prosélytes qu'il y avoit faits, et de lui porter à Athènes des nouvelles de l'état de cette église. Timothée et Silas le rejoignirent à Corinthe, où il étoit allé en quittant Athènes; ils lui rapportèrent que l'église de Thessalonique, principalement composée de Païens convertis, souffroit avec patience les persécutions des Juifs,

mais qu'il s'étoit glissé dans son sein de faux docteurs, des fanatiques qui répandoient des opinions exaltées sur la prochaine venue du Christ, et des doutes sur le salut des Chrétiens morts dans les souffrances.

Ce fut alors que St.-Paul écrivit aux Thessaloniciens sa première Epître, qui est aussi la première de toutes celles qui nous ont été conservées, excepté seulement, selon l'opinion de quelques interprètes, l'Epître aux Galates : elle est du commencement de son séjour à Corinthe, ainsi de l'année 54. La seconde Epître a été écrite peu après, lorsque Timothée étoit encore avec l'apôtre.

9. *Les deux Epîtres à Timothée.*

Les Actes des apôtres et les Epîtres de St.-Paul ne nous fournissent que peu de données sur la vie de Timothée. Il étoit né d'un père païen et d'une mère juive : sa ville natale fut ou Lystra, en Lycaonie, ou Thessalonique. St.-Paul, qui l'avoit connu fort jeune, en conçut de si grandes espérances, qu'après l'avoir fait circoncire pour le rendre agréable aux Juifs, il le prit pour compagnon dans le troisième voyage apostolique qu'il fit en Asie.

Nous avons vu qu'il le suivit aussi dans son premier voyage d'Europe, et qu'après s'en être séparé à Berrhée, il le rejoignit à Corinthe. Probablement il fut aussi du voyage de Corinthe à Ephèse, en Syrie et à Jérusalem, après lequel St.-Paul se rendit à Ephèse, en traversant la Phrygie et la Galatie. De là il fut envoyé en Macédoine et à Corinthe, et retourna à Ephèse, où St.-Paul le laissa lorsque lui-même fut obligé de quitter cette ville. Après cet événement, les Actes des apôtres ne font plus mention de Timothée, jusqu'à l'époque où nous le retrouvons à Rome auprès de St.-Paul captif. Le reste de son histoire est incertain. La tradition veut qu'après avoir été à Rome témoin de la mort de son ami, il retourna à Ephèse, où il souffrit le martyre sous Domitien ou Néron.

La première Epître à Timothée contient une instruction pour le gouvernement de l'Église à la tête de laquelle St.-Paul l'avoit laissé en quittant précipitamment Ephèse. Elle est probablement écrite de quelque endroit de la Macédoine, peut-être de Philippes, peu de temps après la première Epître aux Corinthiens.

La date de la deuxième Epître à Timothée est encore plus incertaine que celle de la première : il est probable qu'elle a été écrite pendant la seconde prison de St.-Paul à Rome, que nous ne connoissons, à la vérité, que par la tradition de l'Église. Les circonstances rapportées dans cette Epître ne cadrent, en effet, ni avec la première captivité de l'apôtre à Rome, ni avec celles de Jérusalem et de Césarée (1).

10. *Epître à Tite.*

Nous savons peu de chose de Tite. Il étoit né de parens païens. Dès l'an 52, il accompagna St.-Paul dans son voyage à Jérusalem. Par la suite, l'apôtre l'envoya deux fois à Corinthe, une fois d'Ephèse, et la seconde fois de la Macédoine. Plus tard, il le laissa en Crète, non comme évêque,

(1) Ils ne cadrent pas avec la captivité de Jérusalem qui a été de trop courte durée, ni avec celle de Césarée, à cause du chap. I, v. 17, où l'on voit que l'Epître est écrite plus tard, et du chap. IV, v. 20, où il est dit qu'il a laissé Trophime malade à Milet; tandis que, d'après les Actes des apôtres, XXI, 29, Trophime a été avec lui à Jérusalem. La lettre ne peut pas avoir été écrite lors du premier voyage de Rome, parce qu'on voit, chap. IV, v. 13, 20, que pour se rendre à l'endroit où il est tenu captif, il a pris une autre route que celle qui est tracée dans les Actes pour le voyage de Rome; parce que, des personnes nommées dans les Épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens, et à Philémon, St.-Luc se retrouve seul dans la deuxième Epître à Timothée, et qu'il y annonce de nouvelles connoissances; parce que la mission de Tychique, dont il est question dans celle-ci, ne peut pas avoir été la même que celle dont nous avons parlé plus haut; enfin parce qu'alors Timothée étoit lui-même à Rome.

mais pour y organiser les églises et s'opposer aux faux docteurs. L Epître qu'il lui adressa contient ses instructions. On ignore l'époque où St.-Paul a séjourné en Crète; il peut s'y être rendu pendant les trois années qu'il passa à Ephèse, ou entre les deux voyages de Rome, sur lesquels nous manquons de données.

11. *Epître aux Hébreux.*

Il règne une grande incertitude sur l'auteur de l'Epître aux Hébreux. Il est vrai qu'elle renferme quelques circonstances historiques qui peuvent faire croire qu'elle a été écrite par St.-Paul; il est vrai aussi qu'on y trouve des expressions qui ont une certaine ressemblance avec celles qui sont habituelles à cet apôtre; mais ce rapport peut paroître accidentel, lorsqu'on fait attention à l'ensemble de cette lettre, dont le style a été trouvé entièrement différent de celui de St.-Paul par des critiques qui en ont fait l'examen le plus détaillé. Un grand connoisseur, Origène, avoit déjà remarqué cette diversité. Au défaut de caractères intrinsèques, on pourroit s'en rapporter à la tradition de l'Église, si elle avoit constamment attribué cette Epître à St.-Paul; mais St.-Irénée et St.-Hippolyte n'en ont pas reconnu l'authenticité, et Origène a manifesté des doutes. A la vérité; l'église orientale, et surtout l'école d'Alexandrie, l'ont reconnue; mais l'église d'Occident, ou au moins un grand nombre de ses Pères, l'ont rejetée jusqu'à l'époque de St.-Jérôme, qui, peut-être par attachement pour les opinions de l'école Alexandrine, déclara cette Epître l'ouvrage de St-Paul; son autorité entraîna l'opinion des écrivains de l Occident.

Une question beaucoup moins importante qu'on a élevée, est celle de savoir si cet écrit peut être qualifié d'épître, ou s'il n'est pas plutôt une espèce d'homélie. Quoique l'introduction n'ait pas la forme épistolaire, on retrouve cependant

cette forme dans la conclusion ; et les particularités dans lesquelles l'auteur entre sur lui-même dans plusieurs passages, favorisent l'opinion de ceux qui ont regardé cet ouvrage comme une lettre.

La même incertitude règne sur les personnes auxquelles l'apôtre s'adresse. On appeloit alors Hébreux les Juifs convertis au christianisme, en opposition des Païens qui avoient reçu le baptême ; mais l'Epître en question ne renferme pas une seule indication qui puisse faire deviner à quelle église elle étoit destinée. Nous ignorons aussi le temps et le lieu où elle a été rédigée : tout ce qu'on voit, c'est qu'elle est antérieure à la destruction de Jérusalem, puisque la lettre suppose l'existence du culte juif.

Quelques Pères de l'Eglise du deuxième siècle ont cru que cette Epître avoit été originairement écrite en hébreu, et traduite en grec soit par St-Luc, soit par St.-Clément ou par St.-Barnabé. Cette hypothèse pouvoit expliquer la discordance du style de cette Epître avec celui des autres écrits de St.-Paul ; mais, d'une part, elle ne se fonde sur aucun fait historique, et, de l'autre, cette supposition tombe lorsqu'on examine avec attention l'ouvrage même. Non seulement les passages de l'Ancien-Testament sont cités d'après la version des Septante, mais aussi les paronomases de mots grecs qu'on trouve dans cette lettre sont trop nombreuses pour être le pur effet du hasard (1).

L'objet de l'Epître est de prémunir les communautés auxquelles elle s'adresse du danger de retomber dans le judaïsme, danger auquel les exposoient la doctrine de faux prophètes et leur propre attachement aux solemnités et à la pompe du culte qu'ils avoient abandonné.

(1) *Voyez*, chap. V, vers. 8, le jeu de mots avec *ἔμαθεν* et *ἔπαθε*; vers. 14, *καλοῦ* et *κακοῦ*; chap. X, vers. 34, *ὑπαρχόντων* et *ὕπαρξιν*; chap. XIII, vers. 14, *μένουσαν* et *μέλλουσαν*.

SECTION IV.

Des Epîtres catholiques.

On appelle *Épîtres catholiques* celles des apôtres St.-Jean, St.-Pierre, St.-Jacques et St-Jude. On ne connoît pas avec certitude l'origine de cette dénomination; mais il paroît qu'elle a été donnée à ces Epîtres, parce qu'elles n'étoient pas adressées à quelque église particulière, mais en général à tous les fidèles répandus sur toute la terre. Il est vrai que la seconde et la troisième Epître de St.-Jean ne sont pas de cette classe, mais on les a sans doute comprises parmi les Epîtres catholiques, parce qu'étant très-courtes, on les avoit placées comme une espèce de supplément à la suite de la première Épître.

La dénomination d'Epîtres catholiques est très-ancienne; Eusèbe s'en sert comme d'un terme usité de son temps. Dans le sixième siècle, Cassiodore dit que ces Épîtres étoient aussi nommées canoniques, soit que les Latins aient confondu ces deux mots, soit que celui de canonique n'ait été originairement donné qu'à la première de St.-Pierre et à la première de St.-Jean, pour les distinguer des cinq autres, que l'Église ne regardoit pas unanimement comme authentiques, et que par la suite ce nom ait été étendu aux autres Épîtres de St.-Pierre et de St.-Jean, et à celles de St.-Jacques et de St.-Jude.

Nous avons parlé plus haut (1) des Épîtres de St.-Jean; nous allons nous occuper de celles de St.-Pierre, St.-Jacques et St.-Jude.

1. *Des Epîtres de Saint-Pierre.*

Simon, fils de Jonas, et frère de St.-André, étoit un pêcheur de Bethsaïde en Galilée, lorsqu'à l'invitation de

(1) *Voyez* p. 87 et suiv.

son frère il devint disciple de Jésus-Christ. Se conformant à l'usage des docteurs juifs, qui changeoient les noms de ceux qu'ils alloient instruire, le Sauveur donna à Simon le nom de Céphas, qui, en grec, peut se rendre par Petros. Ses talens et son zèle le firent distinguer par son maître et par ses condisciples. Les Évangiles rapportent plusieurs événemens qui prouvent à la fois l'impétuosité de son caractère et son attachement pour le Messie. Les Actes des apôtres nous le montrent, après la mort du Christ, comme un des apôtres les plus actifs et les plus considérés. La tradition le nomme le fondateur de l'église de Rome et son premier évêque : elle nous dit qu'il y a souffert le martyre, l'an 67. Indépendamment de deux Épîtres, on lui a attribué divers ouvrages que l'Église a reconnus apocryphes, tels qu'un Évangile, une Apocalypse, des Actes, etc.

Les deux Épîtres de St. Pierre sont adressées ἐκλεκτοῖς παρεπιδήμοις διασπορᾶς Πόντου, Γαλατίας, Καππαδοκίας, Ἀσίας καί Βιθυνίας, *electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bithyniæ.* Ces mots ont donné lieu à diverses hypothèses; on ne voit pas si les fidèles, auxquels l'apôtre s'adresse, sont sortis du judaïsme ou du paganisme.

La première de ces Épîtres est datée de Babylone, et les interprètes catholiques ont toujours pris ce mot pour le nom symbolique de Rome, sous lequel cette capitale est aussi désignée dans l'Apocalypse. La plupart des Protestans, au contraire, ont cru que, dans une lettre, une date mystique auroit été déplacée; mais ils ne s'accordent pas sur la Babylone, où St.-Pierre pourroit avoir écrit cette Épître. Est-ce Babylone en Égypte, le Fostat d'aujourd'hui? en effet, l'église copte fait remonter son origine à St.-Marc, alors compagnon de l'apôtre. Est-ce l'antique Babylone sur l'Euphrate? elle étoit détruite du temps de St.-Pierre, mais cependant n'étoit pas tout-à-fait inhabitée. Est-ce Séleucie ou Ctésiphon sur le Tigre, que les anciens géographes

appellent quelquefois Babylone (1)? Ceux qui penchent pour la dernière interprétation trouvent un motif, bien léger selon nous, dans la circonstance que les pays, dont le commencement de la lettre fait mention, sont nommés dans l'ordre où ils se présentent à un habitant de cette Babylone. Est-ce enfin la province de Babylonie? Il est vrai qu'elle contenoit beaucoup de Juifs (2), et que ceux-ci y possédoient même deux places fortes, Nesibis et Nehardea.

Il existe aussi plusieurs opinions sur le temps où cette lettre a été écrite, et les interprètes varient entre les années 45 et 67.

L'objet de cette Épître est d'exhorter en général tous les Chrétiens auxquels elle est adressée, à la constance, à une conduite prudente envers les Païens, à l'obéissance envers le gouvernement et les magistrats, et chaque état en particulier à remplir les devoirs que les lois et les institutions sociales lui ont imposés. L'apôtre s'attache surtout à bien persuader ses lecteurs que la religion du Christ est une institution divine qui n'a d'autre but que le bonheur de l'humanité.

On n'a jamais élevé de doute sur l'authenticité, et par conséquent sur le mérite canonique de cette Épître. Il n'en est pas de même de l'écrit appelé seconde Épître de St.-Pierre. Aucun fait n'indique que cette Épître ait été connue aux Chrétiens des deux premiers siècles; Origène, Eusèbe et St.-Jérôme s'expriment à son égard avec incertitude (3). Jusqu'au quatrième siècle, et plus tard, ces doutes sont répétés, et l'ancienne version syriaque ne connoît pas cette Épître.

(1) *Voyez* Steph. de urb., v. Βαβυλών, et Sidonius carm. IX, 1. 19-21.

(2) *Voyez* Joseph. ant. jud. XVIII, 2, 4 et 9, §. 8, 9.

(3) « Quant à celle qui passe pour sa seconde Épître (il est question de St.-Pierre), nous avons appris (παρειλήφαμεν) de nos ancêtres, qu'elle n'est pas regardée comme faisant partie du N. T. (οὐκ ἐν διαθήκου εἶναι); cependant elle a paru à plusieurs digne d'être lue avec les autres (livres des Saintes Écritures). » Eusèbe, Hist. eccles., I, 3.

Cependant des critiques impartiaux ont avoué qu'après l'avoir examinée avec la plus grande attention et avoir pesé les motifs qu'on a allégués pour la faire regarder comme apocryphe, ils n'ont trouvé ces raisonnemens fondés ni sur l'histoire, ni sur le contenu de l'Épître même. Sa date et l'endroit d'où elle a été écrite sont incertains : seulement on voit qu'elle a été postérieure à la première Épître.

Dans les deux Épîtres, le style est conforme au caractère connu de l'écrivain. La vivacité de son imagination et l'abondance de ses idées se manifestent par des périodes longues et confuses. Il aime les métaphores, les comparaisons et les images; son style est plein d'hébraïsmes; il fait de fréquentes allusions aux mœurs du Vieux-Testament, et cite souvent, de mémoire et d'après la version des Septante, des passages des écritures sacrées des Juifs.

2. *De l'Épître de Saint-Jacques.*

Qui est l'auteur de cette Épître? Les Évangiles nous font connoître plusieurs individus du nom de Jacques : l'un est St.-Jacques l'aîné, fils de Zibdaï (Zébédée) et frère de l'évangéliste St.-Jean, un des apôtres de J. C., et témoin de la transfiguration, avec St.-Jean et St.-Pierre. Le premier de tous les apôtres, il souffrit le martyre par ordre d'Hérode Agrippa qui le fit décapiter, peu d'années après la mort de St.-Étienne.

L'autre est St.-Jacques le jeune, apôtre de J. C., que la tradition nomme le premier évêque de Jérusalem. Le grand-prêtre, Ananus le jeune, le fit lapider après la mort de Festus, et Josephe dit que cette action fut désapprouvée par la saine partie des habitans de Jérusalem.

Les Évangiles font mention d'un troisième Jacques; mais peut-être fut-il identique avec celui dont nous venons de parler. Il est nommé *frère de Jésus-Christ*, expression sur

le sens de laquelle les interprètes ne s'accordent pas. St.-Matthieu et St.-Marc donnent cette qualification à quatre individus, nommés Jacques, Josès, Simon et Jude. Ils parlent aussi de quelques sœurs de J. C. Étoient-ils frères germains de Jésus, par Joseph et Marie, et engendrés après la naissance du Christ? ou frères consanguins seulement, et fils de Joseph, soit d'un premier mariage, soit de cette espèce de commerce qu'on nomme *matrimonia leviratus*, et qui consistoit dans la cohabitation momentanée d'un homme avec la femme de son frère mort sans héritier? Ou bien l'expression de frères est-elle identique dans ces passages avec celle de cousins germains, et St.-Jacques et ses frères étoient-ils neveux de la Vierge, fils de Klopas ou Alphée et d'une sœur de Marie? Chacune de ces opinions a trouvé ses partisans. Quelques interprètes ne reconnoissent que deux Jacques, et prennent St.-Jacques le jeune et St.-Jacques, fils d'Alphée, pour le même individu.

Quoi qu'il en soit, et que les Evangiles nous fassent connoître deux ou trois Jacques, on demande encore lequel est l'auteur de l'ouvrage intitulé Epître de St.-Jacques? Le témoignage des Pères de l'Église, l'inscription de l'Épître, le titre que se donne son auteur, tout indique qu'il faut l'attribuer à St.-Jacques, fils d'Alphée.

L'époque où cette lettre a été écrite est inconnue. On suppose qu'elle l'a été à Jérusalem. Elle est adressée, nous ne savons à quels Juifs convertis au christianisme, et établis hors de la Palestine. Son contenu n'a rien de dogmatique, mais est uniquement relatif à la morale. L'ordre du discours n'est rien moins que systématique; l'écrivain s'abandonne à ses idées à mesure que leur association lui en amène de nouvelles. L'Épître est pleine de sentences et d'images; son style est souvent poétique : les transitions sont négligées; les figures de rhétorique y sont accumulées.

3. *De l'Epître de Saint-Jude.*

L'auteur de cette Épître se nomme lui-même Jude, serviteur de J. C., et frère de Jacques. Outre Judas Iscariot et Judas Barsabas, dont il ne peut être question ici, St.-Luc nomme, dans le catalogue des apôtres, un Judas, fils ou frère de Jacques (1), et le même est nommé par Saint-Mathieu (2) et par Saint-Marc (3), Lebbée, surnommé Thaddée. Il est probable que ce Judas, nommé aussi Thaddée ou Lebbée (mots dont l'étymologie est entièrement inconnue), le Judas frère de St.-Jacques le jeune, et l'auteur de cette Epître étoient tous trois la même personne; on pourroit cependant admettre aussi que Thaddée n'étoit pas identique avec St.-Jude, l'écrivain de cette lettre, et que celui-ci ne fut pas un des apôtres de J. C., et cette supposition expliqueroit le titre qu'il se donne en tête de son Épître.

Quant à l'apôtre St.-Jude, il en est peu question dans les livres du Nouveau-Testament. La tradition dit qu'il a prêché l'Évangile dans l'Orient, en Syrie, en Assyrie et en Perse, qu'il parvint à un âge fort avancé, et qu'il fut martyrisé en Phénicie.

On n'a aucune donnée ni sur l'époque et le lieu où cette Épître a été écrite, ni sur les lecteurs auxquels elle est adressée. On voit que ce sont d'anciens Juifs, car l'écrivain se fonde sur des traditions juives, et cite des livres apocryphes des Juifs.

En lisant cette lettre, on est frappé de l'harmonie qui, dans les idées et les paroles, règne entre elle et le second chapitre de la deuxième Épître de St.-Pierre, et du rapport de quelques-unes de ses expressions avec la philosophie de Zoroastre.

(1) Ev. Luc. VI, 16. Act. Apost. I, 13.
(2) X, 3.
(3) III, 18.

Nous remarquerons encore qu'il existe sur les bords du Zab en Assyrie, et dans les environs du Mont Singar, en-deçà du Tigre, et par conséquent dans le pays où, selon la tradition, l'apôtre St.-Jude a prêché l'Évangile, une secte qui s'appelle Jésidéens, et qui fait remonter son origine à Scheich *Adé*, ou *Adaï*, nom équivalent à celui de Jude. On a cru remarquer de l'analogie entre leurs opinions, et notamment entre celles qui sont relatives aux mauvais anges, et quelques expressions de l'Epître de St.-Jude.

CHAPITRE IV.

Des anciennes Traductions du Nouveau-Testament.

L'ÉTUDE des anciennes versions du Nouveau-Testament en syriaque, en arabe, en éthiopien, en latin et en d'autres langues, est de la plus haute importance pour la critique du texte, parce que la plupart de ces traductions remontent à des époques bien antérieures aux plus anciens manuscrits que nous possédons. L'importance de ces traductions augmente, lorsque l'analogie et des caractères qui leur sont inhérens prouvent qu'elles ont été faites sur le texte original, et non sur d'autres versions.

La plus ancienne de ces traductions est,

1. *La Peschito ou ancienne Traduction syriaque.*

Cette traduction ne renferme que les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, les Épîtres de St.-Paul, y compris l'Epître aux Hébreux, la première Épître de St.-Jean, la première de St.-Pierre et celle de St.-Jacques. Le célèbre passage de la première Épître de St.-Jean, ch. 5, v. 7, et l'histoire de la femme adultère (Évangile de Saint-Jean, ch. 8, v. 1) y manquent. Les Syriens appellent cette tra-

duction *Peschito*, la version *littérale*, ou plutôt *simple*, *authentique* et *non falsifiée*. Toutes les sectes chrétiennes en Syrie, les Nestoriens, les Jacobites et les Maronites se servent exclusivement de cette traduction. Elle a été connue en Europe dans le seizième siècle; *Moïse*, de Mardin, que le patriarche des Maronites envoya, en 1552, auprès du pape Jules III, pour l'assurer de son obédience, en porta un exemplaire dans l'Occident. Elle fut imprimée à Vienne en 1558, aux frais de l'empereur Ferdinand I, et par les soins de Jean Albert Widmanstad, chancelier d'Autriche, et a été depuis réimprimée plusieurs fois (1). Les critiques ont reconnu qu'elle a été faite immédiatement sur le texte grec. Elle est de la plus haute antiquité. Les Orientaux la font remonter jusqu'au premier siècle, et l'attribuent à un certain Achée, disciple de l'apôtre Addée ou Thaddée. Cette tradition est évidemment fabuleuse; mais l'unanimité avec laquelle toutes les sectes de la Syrie admettent cette traduction, prouve qu'elle a été faite avant leur scission. Une autre circonstance fait voir que le traducteur a été antérieur au quatrième siècle; c'est qu'il a omis l'Épître de St.-Jude, que l'église syriaque a reconnue canonique dès le quatrième siècle. Enfin, Saint-Ephrem, père de l'Église, qui a vécu vers 370, cite cette version. Les personnes versées dans la connoissance des langues orientales en font le plus grand cas; non seulement ils en admirent la fidélité, quoiqu'elle ne s'attache pas servilement aux mots de l'original, mais ils la regardent aussi comme classique sous le rapport du style.

Il existe une traduction syriaque de la seconde Épître de St.-Pierre, des seconde et troisième de St.-Jean, de celle de St.-Jude et de l'Apocalypse, qui manquent dans la Peschito. Ce supplément est attribué par quelques-uns à

(1) Les meilleures éditions sont celles de *Jean Leusden* et *Charles Schaaf*, Leide, 1708, 1709 et 1717, in-4°., avec une traduction latine.

Maraba, prélat du sixième siècle. Il est fait sur l'original grec, mais par un homme qui ne possédoit à fond aucune de ces deux langues.

2. *Traduction syriaque dite Philoxénienne.*

La seconde traduction syriaque est nommée d'après Philoxène ou Xenayas, qui, de 488 à 518, fut évêque de Hiérapolis ou Mabug en Syrie. Ce prélat n'en est cependant pas l'auteur; mais elle a été faite en 508, sous son autorité, par Polycarpe, son chorévêque. Un certain Thomas de Charkal ou d'Héraclée en Palestine, monophysite, qui fut contemporain de Philoxène ou vécut peu après lui, fit une révision du travail de Polycarpe, sur plusieurs manuscrits du texte grec. Un inconnu en fit une troisième édition en 616 (1); une quatrième fut donnée par Denys Barsalibée, qui fut évêque d'Amida de 1166 à 1177.

Cette version n'a été connue en Europe que vers le milieu du dix-huitième siècle. Un ecclésiastique anglois, *Glocester Ridley*, s'en étoit procuré une copie, qu'il décrivit, en 1761, dans une dissertation. *Jos. White* la publia en 1778 et 1799 (2).

La version Philoxénienne est faite sur le texte grec; cependant son auteur s'est servi de la Peschito qu'il a changée

(1) Tella est l'opinion de Michaelis, appuyée par la souscription de trois manuscrits de Rome. D'autres croient que Thomas d'Héraclée a été postérieur à Philoxène d'un siècle, et a fait sa version en 616.

(2) Sacror. Evang. versio syr. Philox., cum codd. mss. Ridleyenis nunc primum edita, cum interpret. et annot. *Jos. White*, Oxon., 1778, 2 vol. in-4°.—Actuum apost. et Epist. tam cathol. quam Paulinarum versio syr. philoxen., etc. Cod. ms. Ridleyeno nunc primum editi, cum interpr. et annot. *J. White*, Oxon., 1799, vol. I, in-4°. Ce premier volume contient les Actes des apôtres et les Épîtres catholiques. J'ignore si le second, qui devoit contenir celles de St.-Paul, a paru.

dans les nombreux passages où il ne l'a pas jugée assez littérale. La sienne l'est au dernier point, et souvent aux dépens de la correction et de la pureté de la langue. Sa diction est beaucoup moins élégante, et mêlée de mots grecs. Souvent l'auteur a moins bien entendu le texte que ne l'avoit fait son devancier.

3. *Traduction syriaque de Jérusalem.*

Cette traduction a été trouvée, par M. *Adler*, dans la bibliothèque du Vatican, dans un manuscrit du commencement du onzième siècle. Elle est écrite dans le dialecte syriaque, ou plutôt chaldaïque de Jérusalem, et n'a pas été imprimée (1).

4. *Traductions coptes.*

Il existe deux traductions coptes des livres du Nouveau-Testament, dont l'une est écrite en dialecte saïdique. La première a été publiée à Oxford, en 1716, par un Prussien, nommé *David Wilkins*, ou proprement *Wilkie.* Cet éditeur prétend qu'elle est antérieure au troisième siècle; ses raisons n'ont pas été jugées suffisantes par les critiques, qui en fixent l'époque au cinquième siècle. Le célèbre passage sur la Trinité (I.re Ép de St.-Jean, ch. 5, v. 7), y manque (2), comme dans la Peschito et la traduction Philoxénienne.

(1) On trouve des recherches savantes sur les trois traductions syriaques, dans *J. G. Ch. Adler* Novi Testamenti versiones syriacæ, etc., novis observationibus illustratæ. Havniæ, 1789, in-4°. A cet ouvrage il faut joindre Epistolæ duæ, una *R. P. Ant. Georgii*, altera *J. G. Ch. Adleri*, in quibus loca nonnulla operis Adleriani de vers. syr. examinantur, Havniæ, 1790.

(2) Le seul manuscrit d'une Bible copte complète, qui se trouve en Europe, appartient à M. Marcel. *Voyez* Recherches sur la langue et la littérature d'Égypte, par *Et. Quatremere*, p. 118.

La version saïdique paroît beaucoup plus ancienne que celle qui est écrite dans le dialecte de la Basse-Égypte; elle n'a pas été imprimée. Le docteur *Woide*, Polonois, en a donné des fragmens dans un ouvrage posthume, intitulé : *Appendix ad editionem N. T. græci, etc., in qua continentur fragmenta N. T. juxta interpretationem dialecti superioris Ægypti*, Oxon., 1799, in-fol., et qui a été publié par *Ford* (1).

5. *Traductions arabes.*

Il existe un assez grand nombre de traductions arabes du Nouveau-Testament, dont une partie n'a pas été imprimée. Lorsque la langue arabe eut remplacé les langues syrienne et égyptienne, les habitans des pays où l'on parloit ces idiomes prirent l'habitude d'ajouter des traductions arabes à celles dont s'étoient servis leurs pères. En général, ces traductions ne furent pas faites sur le texte original, mais sur les versions qu'elles devoient accompagner ; quelques-unes cependant, qui se trouvent à côté du texte grec, sont faites sur celui-ci ; les autres le sont sur le syriaque, ou sur le copte ou sur le latin. Les principales traductions arabes qui ont été imprimées sont les suivantes :

1.° Les *quatre Évangiles*, imprimés à Rome en 1590 ou 1591, in-fol. : il y en a des exemplaires auxquels on a ajouté un nouveau frontispice portant la date de 1619. On en a publié en même temps une édition ou traduction latine interlinéaire, faite à l'aide de la Vulgate. Cette version arabe paroît être ancienne et avoir été faite sur le texte grec : cependant on la croit postérieure à Mahomet.

2.° Dans la Polyglotte parisienne (2), on a réimprimé, mais

(1) On peut aussi voir *Aug. Georgii* fragm. Ev. S. Joh. gr. copto-thebaicum sæculi IV, Romæ, 1789, in-4°. ; et *Mingarelli* æg. codd. reliquiæ Venetiis in Bibl. Naniana asservatæ, Bonon., 1785, in-4°.

(2) Publiée par Le Jay, de 1628-1645, en 10 vol. in-fol.

avec des corrections, cette édition des Évangiles, en y ajoutant une version des autres livres du Nouveau-Testament, sans donner des renseignemens sur l'âge des manuscrits d'où on l'a tirée. La Polyglotte de Londres (1) a copié celle de Paris.

3.° *Erpenius* publia, en 1616, à Leide, in-4.°, une traduction arabe, écrite en 1342 dans le couvent de St.-Jean, au désert de la Thébaïde. Il a copié jusqu'aux fautes grammaticales de son manuscrit. La traduction de ces Évangiles y est identique avec celle de l'édition de Rome; les différences qui s'y trouvent sont de simples variantes.

4.° Une Bible arabe-latine a été publiée à Rome en 1671, en 3 vol. in-fol., par la Propagande et par les soins de *Serge Risius*, évêque de Damas. Comme, dans cette édition, on a changé l'arabe d'après la Vulgate, elle n'est d'aucune valeur pour la critique.

5.° Il en est de même de l'édition que la société angloise « *For promoting Christian knowledge* » a fait imprimer en 1727, en 1 vol in-4.°, à l'usage des Chrétiens d'Asie. On y a pris pour base le texte des Polyglottes; mais Salomon Negri y a changé les passages qui différoient de nos textes grecs actuels; il y a aussi ajouté le passage de la première Épître de St.-Jean, ch. 5, v. 7. Cette édition est donc aussi de peu de prix aux yeux du critique.

6. *Traduction éthiopienne.*

Saint-Chrysostôme parle d'une version éthiopienne qui a existé de son temps; il est probable que c'est la même qui a été publiée à Rome en 1548 et 1549, sur un manuscrit défectueux, surtout dans les Actes des apôtres, et dont les lacunes ont été remplies d'après la Vulgate. La réimpression de cette édition dans la Polyglotte de Londres est encore

(1) De Bryan Walton, 1653-1657, 6 vol. in-fol.

plus fautive. On ignore l'auteur de cette version; elle est peut-être de l'évêque *Frumentius*, qui, vers 330, a porté le christianisme en Ethiopie. Elle est dans la langue *gheez*, qui est la langue religieuse de l'Abyssinie; mais il existe encore une version du Nouveau-Testament en *amhara*, ou dans le langage vulgaire.

7. *Traduction arménienne.*

Moïse de Chorène, écrivain arménien du commencement du cinquième siècle, dit que la version arménienne a été faite de son temps par *Miesrob*, l'inventeur des caractères arméniens, et par le patriarche *Isaac*. Son original a été la traduction syriaque; mécontent de son premier travail, il l'a refait; cette seconde traduction a été corrigée par Miesrob et Moïse de Chorène lui-même, sur le texte grec, dont un exemplaire leur avoit été apporté à Éphèse après le concile qui y avoit été assemblé.

Cet ouvrage ne nous est pas parvenu dans son état primitif. *Haitho* ou *Hathom*, roi de l'Arménie-Mineure dans le treizième siècle, en fit faire une révision ou nouvelle édition. Ce prince, très-dévot et attaché à la cour de Rome, savoit le latin; on prétend qu'il a fait corriger, d'après la Vulgate, la traduction de Miesrob. S'il étoit possible de retrouver une copie de la dernière qui fût antérieure à Haitho, elle serviroit à déterminer le mérite de la Vulgate; comme on ne peut douter du soin que Miesrob et Moïse ont donné à leur travail, sa conformité avec la Vulgate augmenteroit considérablement l'estime qu'on a pour cette dernière.

La Bible arménienne a été imprimée à Amsterdam, en 1666, par les soins d'*Uscan*, évêque d'Erivan, et à la suite d'une délibération des évêques d'Arménie, assemblés en concile en 1662. En 1668, on a réimprimé le N. T. seul *in*-8.° Uscan est accusé d'avoir fait des changemens dans son texte; il est prouvé, par la déclaration de Christophe van der Sand (1), témoin oculaire, que le célèbre passage de la pre-

(1) Voyez *Sandii* interpret. parad., p. 376.

mière Epître de Saint-Jean ne se trouvoit pas dans le manuscrit sur lequel cette Bible a été imprimée ; ce passage y a été ajouté par l'évêque arménien (1).

8. *Traductions persanes.*

Il existe deux traductions persanes des quatre Evangiles ; la plus ancienne a été jointe, par Bryan Walton, à sa Polyglotte ; l'autre a été publiée par Wheloc et Pierson, à Londres, en 1652 et 1657. La première a eu évidemment pour original la version syriaque dont elle a souvent conservé des expressions, en les expliquant par des mots persans. *Ch. Aug. Bode* a fait réimprimer, avec des observations critiques, l'Evangile selon St.-Mathieu (2), et donné une traduction latine de tout le N. T., faite sur l'éthiopien (3).

9. *Traductions latines.*

La traduction latine des livres de l'Ancien Testament, aussi bien que de ceux du Nouveau, est la plus ancienne qui ait été faite en Europe ; elle a été l'original de presque toutes les autres traductions dans les langues vivantes. Luther même, qui a travaillé sur les textes, s'est souvent servi de la Vulgate ; à son tour, sa traduction a servi pour la version angloise, qui renferme des germanismes.

St.-Augustin dit (4) que de son temps il existoit plusieurs traductions latines. Il ajoute que parmi elles on préféroit la version *itala*, pour sa fidélité et sa clarté (5). On ignore le

(1) Il existe aussi une version géorgienne du Nouveau-Testament qui a été imprimée à Moscou, en 1743, in-fol., mais elle a été corrigée d'après la traduction slavonne.

(2) Evangelium sec. Matthæum ex vers. Aethiopici interpretis, etc., Halæ, 1749, in-4°.

(3) Novum J. C. Testamentum ex vers. Æthiop. interpr. in lat. translatum. Helmstad. 1752-1755, 2 vol. in-4°.

(4) De doctr. christ., L. II, c. 11.

(5) *Ibid.*, c. 15.

motif de cette dénomination ; quelques critiques croient même trouver dans ce passage de St.-Augustin une faute de plume (1). St.-Jérôme ne la connoît pas. Il appelle la traduction latine qui de son temps avoit une autorité canonique, tantôt *vulgate*, tantôt *ancienne*, en opposition de la nouvelle dont il fut l'auteur. Il ne fait mention d'aucune autre version latine.

On a conclu des termes dont s'est servi St.-Augustin, que cette version remonte au premier siècle ; le grand nombre d'hébraïsmes et de syriacismes qu'on y remarque, et qui sont plus forts que tous ceux qui se trouvent dans les Evangiles de St.-Mathieu et St.-Marc, ont fait supposer que les auteurs de cette version étoient des Juifs convertis au christianisme. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les ouvrages des Saints Pères on ne découvre aucune trace de cette production avant la fin du second siècle. Cette haute ancienneté lui donne une grande autorité aux yeux des critiques qui en consultent les fragmens pour apprécier les leçons du texte grec (2).

Cette ancienne version vulgate avoit éprouvé un si grand nombre de corruptions que, dès le quatrième siècle, on sentit la nécessité d'en faire une révision critique. Le pape St.-Damase chargea de ce travail St.-Jérôme, qui l'acheva vers l'an 384.

De nouvelles corruptions s'introduisirent bientôt dans la Vulgate revue par St.-Jérôme. Cassiodore ayant fait faire des copies du N. T., où l'ancienne Vulgate étoit placée à côté de la nouvelle, des copistes maladroits confondirent ces deux textes, de manière que les manuscrits du moyen âge ne renferment ni l'un ni l'autre dans sa pureté (3). Robert Étienne

(1) Ils proposent de lire *illa* pour *itala*.

(2) L'ancienne traduction latine des quatre Évangiles a été publiée à Rome, en 1749, en deux vol. in-fol.; par *Jos. Blanchini*, sous le titre d'Evangeliarium quadruplex lat. vers. antiquæ. La même année, *J. André Irici* publia, à Milan, in-4°., le manuscrit de Vercelli de ces quatre Évangiles.

(3) Le plus célèbre de ces manuscrits est celui qui se trouve dans la bibliothèque de l'abbaye de St.-Emeran, à Ratisbonne. Il a été fait en 870,

fût le premier (1) qui tâcha de remédier à ce désordre, en publiant, depuis 1528, mais surtout depuis 1540 (2), ses éditions critiques de la Vulgate. Elles encoururent les censures de la Sorbonne. Le mécontentement de la cour de Rome engagea un théologien de Louvain, Jean Hentenius, à donner en 1547 une nouvelle édition de la Vulgate in-fol. (3); une troisième fut publiée par des théologiens de Louvain, *François Lucas de Bruges*, *Jean Ver-Meulen*, *Augustin Hunnæus*, *Corneille Reyner* et *Jean Harlem*, en 1573,

par ordre de Charles-le-Chauve, en lettres d'or, et est relié en or, orné de perles et de pierres précieuses. Il ne renferme que les quatre Évangiles. Voy. *Sanftl* diss. in aureum ac pervetust. SS. Evang. cod. ms. monast. S. Emeran. Ratisbonæ, 1786, in-4°.

(1) La première Bible latine imprimée, au moins avec date, est celle de Jean Fust et Pierre Schœffer, à Mayence, en 1462, in-fol.

(2) Voici la suite des éditions de la Vulgate données par Robert Etienne: La *première*, Paris, 1528, in-fol.; la *seconde*, en 1532; la *troisième*, en 1534. Dans ces trois éditions, Robert Étienne avoit pris sur lui d'introduire dans le texte les leçons qu'il jugeoit les plus conformes aux textes hébraïque et grec. Cette manière d'agir ayant généralement déplu, il suivit une autre marche dans la *quatrième* édition qui parut en 1540, et dans laquelle il donna le vrai texte de la Vulgate, en indiquant en marge les variantes, et remarquant celles qui étoient plus conformes aux textes originaux. Cette édition fut contrefaite à Anvers en 1541 et 1542, et à Leipsic en 1544. En 1541, Robert Etienne donna une édition du Nouveau-Testament seul. Sa *cinquième* édition de la Bible parut en 1545, en cinq parties, in-8°.: à côté de la Vulgate il y donna une autre traduction latine. Il publia sa *sixième* édition en 1546, in-fol. La *septième*, dans laquelle la distribution en versets se trouve pour la première fois, quant à l'Ancien-Testament, fut imprimée en 1555, in-8°., à Genève; la *huitième*, en 1557, deux vol. in-fol. La censure de la Sorbonne est dû 15 mai 1548.

(3) L'édition de Hentenius fut contrefaite à Anvers par *Steels*, en 1559, in-8°.; 1561, in-fol.; 1563, in-4°.; 1570, in-fol., in-8°., in-12 et in-16; en 1572, in-8°. Dans la même ville, par *Plantin*, en 1559 et 1563, in-8°.; 1564, in-16; 1569, in-4°. et in-8°.; à Lyon, par *Rouillé*, en 1566 et 1569, in-fol., et en 1569, 1573, 1588, in-8°.; à Venise, par les *Juntes*, en 1571, in-8°.; 1572, in-fol.; 1579, in-8°. On estime beaucoup la réimpression de Francfort de 1566, in-fol.

en 3 vol. in-8°., et réimprimée en 1586, in-4°. et in-8°., avec des notes critiques de Jean Lucas de Bruges (1).

Le concile de Trente ayant déclaré *authentique* la version vulgate, et ordonné qu'il en fût fait une nouvelle édition revue avec le plus grand soin, le pape Sixte-Quint chargea de cette révision le cardinal Antonio Caraffa, Guillaume Alanus, Flaminius Nobilius, Antonio Agelli, Pierre Morin et Ange Rocca. Sixte-Quint lui-même y travailla avec un zèle admirable, et corrigea en personne les épreuves. L'édition parut à Rome en 1592, in-fol.

Malgré les soins du souverain pontife, cette édition étoit remplie de fautes. Clément VIII, son successeur, en donna une autre en 1592, in-4°., dans laquelle on se rapprocha beaucoup du texte des théologiens de Louvain (2). Les antagonistes de la cour de Rome ont voulu tirer grand avantage des différences qui se trouvent entre ces diverses éditions, et *Thomas James*, théologien anglican, publia à ce sujet un ouvrage fameux, intitulé : *Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII*, Londini, 1600. Les Protestans du dix-septième siècle affectoient le plus grand mépris pour la Vulgate; cependant *Richard Simon* ayant publié son *Histoire critique du texte et des versions du N. T.*, dans laquelle il fit voir que plus les manuscrits grecs sont vieux, plus ils sont en harmonie avec cette version, les Protestans en ont reconnu le mérite, quoiqu'ils ne lui accordent pas l'*authenticité* que lui a attribuée le concile de Trente. Cette authenticité, au reste, n'exclut pas les fautes; le concile a seulement voulu dire que la Vulgate ne renferme point d'erreur en matière de foi.

Parmi les éditions modernes de la Vulgate, on distingue celle que Didot a imprimée en 1785, en 2 vol. in-4°.

(1) Cette édition fut contrefaite à Anvers, par *Plantin*, en 1588, in-fol. et in-8°.; en 1587, in-8°., et en 1590, in-fol. et in 8°.; à Lyon, par les héritiers de *Rouillé*, in-8°.

(2) *Moret*, successeur de Plantin d'Anvers, le réimprima dix fois à Anvers, avec la permission du pape, depuis 1599 jusqu'à 1650.

10. *Traduction allemande ou gothique.*

Ulfilas, l'auteur de la traduction gothique, étoit, entre les années 360 et 380, évêque des Goths ou Visigoths établis en Dace, en Thrace et en Mœsie, et qu'on désignoit sous le nom de *Mœsogoths*. Il assista au concile de Constantinople, en 359, et fut envoyé par sa nation auprès de Valens, dans les dernières années de son règne, ainsi vers 376. Outre la traduction de la Bible, les écrivains anciens lui attribuent l'invention du caractère gothique; mais cette tradition paroît fondée sur un malentendu. Le caractère dans lequel est écrit le N. T. d'Ulfilas, n'est autre chose que le caractère latin du temps; et le degré de perfection auquel la langue gothique étoit parvenue à l'époque d'Ulfilas, prouve qu'on l'écrivoit déjà depuis quelque temps. Ulfilas, né dans l'Eglise catholique, embrassa l'arianisme, et entraîna toute sa nation dans cette hérésie.

La langue dans laquelle Ulfilas a écrit cette version, est la langue germanique. On s'est disputé anciennement pour savoir si c'est le dialecte suéo-gothique (c'est-à-dire scandinavien ou suédois), ou celui des peuples teutoniques : on reconnoît généralement aujourd'hui que les Goths de l'évêque Ulfilas étoient de véritables *Teutons*, et l'idiome dans lequel Ulfilas a écrit est le dialecte de l'Allemagne supérieure, analogue au dialecte franc qui, bientôt après, reçut une si grande extension.

Ulfilas avoit reçu son éducation parmi les Grecs; il étoit donc fort naturel qu'il fît sa traduction sur le texte grec; mais on a un peu de peine d'expliquer le rapport qui souvent se trouve entre elle et la version latine, et l'on croit que les passages qui offrent cette ressemblance sont interpolés; au reste, l'ancienneté de cette version et sa fidélité lui donnent un grand prix aux yeux du critique.

La traduction d'Ulfilas ne nous a pas été conservée en entier. Nous ne possédons qu'une partie considérable des

quatre Evangiles et quelques fragmens de l'Epître de St.-Paul aux Romains. Les premiers nous ont été conservés dans le fameux *Codex argenteus* d'Upsal, ainsi nommé, parce que les lettres sont tracées avec le stylet sur le parchemin, et ensuite argentées, et quelques-unes dorées. Ce précieux manuscrit se trouvoit au seizième siècle à l'abbaye de Werden qui fait aujourd'hui partie du grand-duché de Berg. Il paroit que, pendant la guerre de trente ans, ce trésor fut transporté à Prague; c'est là que les troupes suédoises le trouvèrent lors de la prise de cette ville en 1648. Le comte de Kœnigsmark l'envoya à sa souveraine, la reine Christine. En 1655, Isaac Vossius, bibliothécaire de cette princesse, en quittant la Suède, l'emporta avec lui en Hollande, on ne sait de quel droit. En 1699, le comte Magnus Gabriel de la Gardie le racheta, le fit relier en argent massif, et le donna à l'université d'Upsal, avec une copie qui en avoit été faite par un certain Derrer, lorsque le manuscrit étoit encore à Werden. L'âge et le grand nombre de personnes qui ont manié ce manuscrit l'ont tellement usé, que beaucoup de morceaux sont devenus entièrement illisibles. Il est écrit sur parchemin, couleur de pourpre; il y en avoit originairement 320 feuilles, dont il ne reste que 180.

La première édition des Évangiles traduite par Ulfilas fut donnée en 1665, en 2 vol. in-4°., par *Franç. Junius*, qui les avoit copiés lorsque le manuscrit avoit été en Hollande. Il y a joint la traduction qu'on nomme ordinairement *Anglo-saxonne*; cette édition est très-correcte.

George Sternhielm en donna une autre à Stockholm, en 1671, in-4°. On y trouve aussi deux versions, l'une suédoise et l'autre islandoise, et la Vulgate. Ces deux éditions, celle de Junius et celle de Sternhielm, n'ont pas été faites sur le texte même, mais sur la copie de Derrer, laquelle, en 1702, a été la proie des flammes.

La troisième édition est celle d'*Eric Benzel*, archevêque d'Upsal, publiée après sa mort, par Edouard Lye, à Oxford,

en 1750, petit in-folio; elle est faite sur l'original même, et accompagnée d'une traduction latine littérale.

La dernière édition, et la meilleure de toutes, a été publiée, en 1805, à Weissenfels, par *J. Chr. Zahn*, prédicateur à Delitz-sur-la-Saale, en 1 vol in-4°. Cette édition réunit tout ce qu'on peut désirer pour la critique et l'interprétation. Le texte est donné d'après une copie très-belle et très-exacte que le célèbre *Ihre* avoit fait faire sous ses yeux, et qu'il destinoit à l'impression. On y a ajouté la traduction latine d'Ihre, à côté du texte, une version latine interlinéaire, des observations critiques placées au bas des pages, une introduction historique et un glossaire complet.

Telles sont les éditions des quatre Évangiles d'Ulfilas. Quant aux fragmens de l'Épître aux Romains, *Fr. Ant. Knittel* les découvrit, en 1756, dans un *Codex rescriptus* de la bibliothéque du duc de Brunswick, et les publia en 1762, in-4°. Ils furent réimprimés en 1763, in-4°., à Upsal, avec des notes de *Jean Ihre*. Le manuscrit de Brunswick paroit remonter au sixième siècle, et contenoit la version d'Ulfilas, et à côté l'ancienne traduction latine; dans le huitième ou neuvième siècle, on avoit effacé l'écriture et s'étoit servi du parchemin pour écrire les *Origines d'Isidore de Séville*; mais l'encre du neuvième siècle a tellement pâli qu'on peut déchiffrer le contenu primitif.

10. *Traduction slave.*

La traduction slave, dont on se sert en Russie, est due à St.-Methodius et St.-Cyrille, qui ont vécu dans le neuvième siècle, et furent les apôtres des Slaves. Elle est faite sur le grec. Il en existe des copies, au moins du Nouveau-Testament, faites dans le onzième siècle.

La traduction slave fut imprimée, pour la première fois, à Prague, en 1519, par les soins de *Franc. Scorina*, et, depuis, plusieurs fois à Ostrog, à Moscou et à Kiow. Dans toutes

les éditions antérieures à l'année 1653, le verset 7 du chapitre 5 de la première Epître de St.-Jean manque; dans celle de 1653 et 1663, il est ajouté en marge; il se trouve dans le texte même de l'édition de 1751, imprimée à Moscou.

11. *Traductions anglo-saxonnes.*

Il existe en manuscrits plusieurs traductions anglo-saxonnes de diverses parties de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Une de ces traductions a été faite sur la Vulgate, dans le onzième siècle, par l'archevêque *Elfric;* les Évangiles ont été publiés par *Matthieu Parker*, Londres, 1571, etc.

CHAPITRE V.

Des principaux Manuscrits et des éditions imprimées du Nouveau-Testament.

Les manuscrits autographes des livres composant le Nouveau-Testament se sont perdus dans les premiers temps du christianisme, et nous manquons de tout renseignement sur leur histoire (1). Les passages de St.-Ignace et de Tertullien, par lesquels on a quelquefois voulu prouver que les autographes existoient encore du temps de ces Pères de l'Eglise, avoient été mal interprétés (2). Les manuscrits qui nous restent ne remontent pas au delà du quatrième siècle; la plupart sont beaucoup plus modernes.

(1) Lorsqu'en 1354., l'empereur Charles IV passa par Aquilée, on lui dit que l'église de cette ville possédoit le manuscrit autographe de l'évangéliste St.-Marc, et que cet Évangile étoit écrit en latin. Ce prince pria le patriarche de lui céder une partie de cette relique précieuse: on lui donna les seize derniers feuillets que l'empereur envoya à Prague où on les voit encore dans l'église métropolitaine. Le reste du manuscrit, composé de quarante feuillets, passa par la suite des temps à Frioul; et, en 1420, le doge de Venise obtint qu'ils fussent envoyés à Venise. L'humidité du climat de cette ville a tellement gâté le manuscrit qu'il est devenu presque illisible. Cependant les trois autres Évangiles qui faisoient partie du même manuscrit étoient restés à Frioul. *Bianchini* et *Lorenzo a Torre* ont prouvé qu'ils font partie de la version latine corrigée par St.-Jérôme. Le fragment qui est à Prague, et qui contient les chap. XII et suivans, a été publié en 1778, à Prague, in-4°., par *Jos. Dobrowsky*.

(2) *Voyez Griesbach*, curæ in hist. textus Epist. Paull., Sect. II, §. 4.

Le nombre des manuscrits du Nouveau-Testament qui ont été collationnés approche de cinq cents, qui, cependant, forment à peine le quart de ceux qui se trouvent dans les bibliothèques. Des hommes savans, et parmi eux M. *Griesbach*, qui s'est occupé toute sa vie de la critique sacrée, après avoir soigneusement comparé les citations de St. Clément et d'Origène avec celles de Tertullien et de St.-Cyprien, se sont aperçus qu'au commencement du troisième siècle, il existoit déjà deux *familles* ou *recensions* (1) de manuscrits, ou deux textes du Nouveau-Testament entièrement différens. M. *Griesbach* appelle *texte alexandrin* celui de St-Clément d'Alexandrie et d'Origène; c'est celui qu'après eux les Grecs d'Égypte avoient adopté, sur lequel ont été faites les traductions copte-memphitique (2), éthiopienne (3), arménienne (4) et philoxénienne (5); celui enfin que citent Eusèbe, St.-Athanase, St.-Cyrille d'Alexandrie et St.-Isidore de Péluse. Ce texte se trouve dans le manuscrit qu'on désigne sous le nom de Codex Vaticanus, et, à l'exception des Evangiles, dans le Codex Alexandrinus. M. Griesbach nomme texte *occidental* celui de St.-Irénée et de Tertullien, adopté par les Chrétiens d'Afrique, d'Italie, des Gaules et de l'Occident en général, par St.-Cyprien, St.-Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari, St.-Augustin et St.-Ambroise. Ce texte se répandit aussi dans une partie de l'Orient; car il est l'original de la version saïdique (6) et de la syriaque, que nous avons nommée version de Jérusalem (7); il est conforme enfin à l'ancienne version latine antérieure à St.-Jérôme (8).

(1) *Bengel* est l'auteur de la dénomination de *familles*; *Semler* et *Griesbach* se sont servi du terme de *recensions*; *Michaëlis* préfère celui d'*éditions*.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 121.

(3) *Voyez* ci-dessus, p. 123.

(4) *Voyez* ci-dessus, p. 121.

(5) *Voyez* ci-dessus, p. 120.

(6) *Voyez* ci-dessus, p. 121.

(7) *Voyez* ci-dessus, *ibid.*

(8) *Voyez* ci-dessus, p. 125.

Vers la fin du quatrième siècle, dans les cinquième et sixième, on remarque un texte différent de ces deux premiers, et qu'on peut appeler le *Byzantin*, parce qu'il a été répandu, par un grand nombre de copies, dans les provinces soumises aux patriarches de Constantinople. On le trouve dans les quatre Evangiles du Codex Alexandrinus : c'est d'après lui que le Nouveau Testament est cité dans ces siècles par les écrivains ecclésiastiques de la Grèce, de l'Asie-Mineure et des provinces voisines; c'est d'après lui qu'a été faite la version slave (1).

De ces trois textes ou *recensions* diffère la version syriaque, dite Peschito, qui, cependant, dans certains passages, leur ressemble. On y trouve les trois textes, mais sans l'interpolation qui, dans les derniers siècles, a défiguré celui de Constantinople. Il paroît qu'à diverses époques elle a été corrigée d'après des manuscrits grecs dérivés de sources tout-à-fait différentes.

Le texte des Évangiles de *St.-Jean-Chrysostôme* ressemble à la version syriaque, ou plutôt, comme elle, il est pris dans les diverses recensions. Il a quelque chose de la recension de l'Occident, un peu plus de celle d'Alexandrie, mais beaucoup plus du texte de Constantinople, non tel qu'il a été à l'époque de sa corruption, mais tel qu'il étoit dans sa pureté primitive. La cause de ce mélange est que St.-Jean-Chrysostôme a consulté, ou, si l'on aime mieux, compilé plusieurs commentaires anciens faits sur des textes de diverse origine.

La plupart des manuscrits donnent l'un des textes dont nous venons de parler; quelques-uns sont un composé de deux ou trois recensions. Dans ces manuscrits, comme dans ceux des versions éthiopienne, arménienne, saïdique, syriaque de Jérusalem, et philoxénienne, les marges contiennent des variantes alexandrines pour des leçons occidentales, ou *vice versâ*. Quelques manuscrits constantinopolitains ont en marge des variantes alexandrines ou occidentales.

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 131.

Chacune de ces recensions a son caractère qui lui est propre. Le texte occidental a conservé les locutions dures, les hébraismes, les solécismes et les cacophonies qui sont si fréquens dans les livres des écrivains sacrés, et qui n'avoient rien de choquant pour les Occidentaux, mais qui, devant déplaire à des oreilles grecques, ont été adoucies ou corrigées dans le texte alexandrin. La grammaire est un des principaux objets du texte alexandrin; celui de l'Occident cherche plutôt à expliquer le sens, en y glissant de légères additions, ou en le périphrasant. Le texte de l'Occident aime les leçons plus complètes et plus verbeuses; il se permet de suppléer le sens par des passages parallèles, ou de retrancher ce qui n'est pas très-clair : rien de semblable ne se rencontre dans le texte alexandrin auquel, sous ce rapport, ressemble la recension byzantine. Celle-ci cependant conserve plus soigneusement la pureté de la diction grecque; elle admet plus de gloses, et reçoit quelquefois des leçons occidentales ou composées de celles-ci et des leçons alexandrines.

Tel est le *système des recensions* mis en avant par *Bengel* (1) et *Semler* (2), deux théologiens protestans du 18.ᵉ siècle, et perfectionné par feu M. *Griesbach.* Ce système a été attaqué par feu M. *Ch. F. de Matthæi*, qui, par des travaux multipliés, a si bien mérité de la critique littérale. Il n'admet que ce qu'il appelle les *Codices textus perpetui*, et déclare corruption tout ce qui est tiré des commentaires et des scholies. Comme les manuscrits sur lesquels ce savant a principalement travaillé, pendant un long séjour en Russie, sont originaires du Mont-Athos, et renferment par conséquent ce que M. *Griesbach* a appelé le *texte byzantin*, c'est ce dernier que M. Matthæi reconnoît pour le seul authentique, à l'exclusion des recensions alexandrine et occidentale, et en rejetant les citations des Pères de l'Eglise (3).

(1) Introductio in critisin N. T. dans son édition du N. T., publiée à Tubingue, 1734, in-4°.

(2) Vorbereitung zur theolog. Hermeneutik, Halle, 1760, 4 vol. in-8°.

(3) Voyez *Matthæi* über die sogenannten Recensionen, welche der

Il suffit, pour notre objet, d'avoir indiqué les deux systèmes qui partagent aujourd'hui les savans. Nous passons aux manuscrits du Nouveau-Testament.

Trois manuscrits surtout jouissent d'une grande célébrité; ils sont connus sous le nom de manuscrits du Vatican, d'Alexandrie et de Cambridge (1).

Le *manuscrit du Vatican* partageoit anciennement avec le Codex Alexandrinus la réputation d'être le plus ancien qui existât. Dans l'édition romaine des Septante, publiée en 1590 (2), on lui donnoit un âge de douze siècles, et on le plaçoit par conséquent vers la fin du quatrième siècle. Montfaucon et Blanchini le croyoient du cinquième ou sixième siècle, Elie Dupin du septième. Depuis que ce précieux trésor qu'il étoit à peine permis d'examiner, tant qu'il se trouvoit à Rome, a été transporté à Paris, on a eu occasion de le mieux apprécier. C'est un professeur de Fribourg en Brisgau, M. *J. L. Hug*, qui a eu le mérite de l'avoir fait connoître plus parfaitement quant au matériel (3). Il contient l'Ancien et le Nouveau-Testament en un seul volume, dont la tête et la fin manquent; ce qui reste, commence par le quarante septième chapitre de la Genèse, et se termine au chapitre 9, verset 14 de l'Epître aux Hébreux. Dans l'Ancien-Testament manquent les livres des Maccabées et les feuillets qui contenoient les psaumes 105 à 138; dans

Herr Abt Bengel, der Herr D. Semler und der Herr G. K. R. Griesbach in dem griech. Texte des N. T. wollen entdeckt heben. Ronneburg, 1804, in-8°., et la réfutation de M. *Vater*, intitulée Spicileg. I et II, observat. ad usum patrum gr. in critica N. T. pertinentium. Regiom. 1810 et 1811, in-8°.

(1) On trouve la description d'un grand nombre de manuscrits du N. T. dans *J. D. Michaelis* Einleit. in die gœttl.-Schriften des N. Testaments. Gœtt., 1788, vol. I, p. 646 et suiv., et dans *J. J. Griesbachii* symbolæ crit. ad suppl. et corrig. var. N. T. lectionum collectiones, Halæ, 2 vol. in-8°., 1785.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 42.

(3) Voyez *J. L. Hug* de antiquitate Cod. Vat. commentatio, Friburgi Brisg., 1810, in-4°.

le Nouveau, la fin de l'Épître aux Hébreux, celles à Timothée, à Tite et à Philémon, et l'Apocalypse. Il est entièrement écrit en belles majuscules, sur parchemin. M. Hug a prouvé qu'il est du commencement du quatrième siècle. Ce manuscrit a souvent été collationné, mais jamais publié. Bentley s'étoit procuré des extraits importans de ce livre, qui ont été publiés par M. *Birch* dans l'édition des quatre Évangiles dont nous parlerons plus bas (1).

Le *manuscrit d'Alexandrie* (2) a été envoyé en 1628 à Charles I, roi d'Angleterre, par le célèbre Cyrille Lucaris, patriarche de Constantinople. En 1753, il a été transféré avec la bibliothèque royale au Musée Britannique, où il se trouve encore. Il renferme, en quatre volumes, toute la Bible : si les trois premiers donnent l'Ancien-Testament, le quatrième contient le Nouveau-Testament avec la première Épître de Saint-Clément aux Corinthiens et une partie de la seconde. Cyrille Lucaris, en le transmettant au roi d'Angleterre, annonça que ce manuscrit avoit été écrit, 1300 ans auparavant, par une dame égyptienne, nommée Thecla, dont le nom se trouvoit anciennement à la fin du manuscrit, et a été conservé par la tradition. D'après cette déclaration, le manuscrit qu'on a nommé Alexandrin, parce que le donateur l'avoit acheté en Égypte, remonteroit au commencement du quatrième siècle, et seroit aussi ancien que celui du Vatican; mais aucun critique ne lui accorde cette haute antiquité. Le D. Woide le place vers la fin du quatrième siècle, et Semler dans le sixième; après bien des recherches, le chevalier Michaëlis s'est borné à le placer entre le sixième et le huitième siècle. Griesbach a observé que, dans les Évangiles, il a la recension alexandrine; dans les Actes des apôtres et les Epîtres catholiques, celle de l'Occident, dans les Épîtres

(1) *Wetstein*, qui a collationné et décrit le plus grand nombre de manuscrits de la Bible, les a indiqués dans son édition par des lettres ou chiffres, d'après lesquels on a encore l'habitude de les citer. Le ms. du Vatican porte la lettre *B*.

(2) Il est nommé le Codex *A*.

de Saint-Paul, le texte d'Alexandre. Ce manuscrit a été plusieurs fois collationné avec soin, et, en 1786, le D. Woide en publia à Londres une magnifique édition pour laquelle on a fait graver des caractères qui imitent parfaitement ceux de l'original (1).

Le troisième manuscrit, sous le rapport de l'ancienneté, est celui de Cambridge (2), *Codex Cantabrigiensis* ou *Codex Bezæ*. Il contient le texte grec et la version latine des quatre Évangiles et des Actes des apôtres : le commencement y manque, ainsi que la fin ; il s'y trouve aussi quelques lacunes. Le D. *Kipling* croit que ce manuscrit est du second siècle. *Michaëlis* penchoit pour cette opinion ; mais *Herbert Marsh*, qui a publié en anglois l'ouvrage de ce savant, et l'a accompagné de notes très-savantes qui, depuis, ont été traduites en allemand par *Rosenmuller*, a prouvé qu'il n'est pas antérieur au cinquième siècle. Il appartient à l'université de Cambridge à laquelle il fut donné en 1581 par le célèbre *Théodore de Bèze*. Avant lui, il avoit appartenu à un monastère de Lyon. En 1793, il fut publié à Cambridge, aux frais de l'université, par *Kipling*, avec le même soin qu'on avoit donné, quelques années auparavant, au Codex Alexandrinus.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les autres manuscrits du Nouveau-Testament (3) ; mais pour l'histoire de la critique sacrée, il sera nécessaire de parler en peu de mots de deux manuscrits ou collations de manuscrits qui, dans le dix-septième siècle, avoient excité une querelle très-vive entre les ecclésiastiques des divers partis.

(1) Le titre en est : Nov. Test. gr. e Cod. ms. Alex. qui Londini in biblioth. Mus. Britann. asservatur, descriptum, Lond., 1786, in-fol. La préface de cette édition a été réimprimée à Leipsic en 1788, avec des additions de *Spohn*.

(2) Cité sous la lettre *D*.

(3) On trouve le catalogue raisonné de 292 mss. collationnés, dans *J. D. Michaelis* Einleitung in die gœttlichen Schriften des neuen Bundes, Band I, pag. 545-701.

En 1673, le jésuite *Pierre Poussines* publia (1) des extraits de vingt-deux manuscrits qui se trouvoient, disoit-il, dans la bibliothéque du cardinal Franc. Barberini, à Rome, et avoient été collationnés, par ordre du pape Urbain VIII, par *Jean Mathieu Caryophyllus*. Comme on ne savoit ce que ces manuscrits étoient devenus, et que les leçons qu'on en avoient tirées servoient la plupart d'appui à la Vulgate, *Wetstein*, *Semler*, et d'autres protestans accusèrent le jésuite d'une fraude littéraire. Il a été justifié par *Isaac Vossius*, qui trouva dans la bibliothéque de Barberini le manuscrit de Caryophyllus; et le soupçon qui planoit sur la véracité de cet évêque, a été complétement détruit par M. *Birch*, Danois, qui a reconnu dans la bibliothéque du Vatican six des manuscrits dépouillés par ce savant grec (2).

Un autre jésuite, *Jean-Louis de la Cerda*, inséra dans ses Adversaria sacra, qui parurent à Lyon en 1696, une collation de seize manuscrits, dont huit devoient se trouver à la bibliothéque du roi d'Espagne; collation qui avoit été faite par *Pedro Faxardo, marquis de Velez*. La concordance étonnante de ces variantes avec les leçons de la Vulgate a fait soupçonner une fraude; et le jésuite *Mariana* lui-même qui les avoit communiquées à *la Cerda*, manifesta l'opinion que Velez n'avoit eu que des manuscrits interpolés et corrigés sur la version latine, après le concile de Florence. Quoi qu'il en soit, la collation de Velez ne sera jamais d'aucune utilité pour la critique, à moins qu'on ne découvre dans quelque dépôt d'Espagne les manuscrits grecs qui lui ont servi; mais il est difficile d'espérer cette découverte, d'après les recherches critiques et soigneuses que *Marsh* a faites sur le travail de Velez, et qui paroissent prouver jusqu'à l'évidence que le marquis de Velez n'a pas collationné un seul manuscrit grec,

(1) Collationes gr. contextus omnium libr. N. T. à la suite de sa Catena Patrum græcorum.

(2) Voyez *Birch* quatuor Evang. Prolegom., p. 36. *Ejusd.* Variæ lect. ad text. IV Evang., Hafniæ, 1801, in-8°. Proleg., p. XLII.

ni même un seul latin ; mais qu'il a forgé ses variantes sur l'édition de la Vulgate, publiée par Etienne, en 1550 (1).

Des manuscrits nous passons aux éditions.

On peut diviser en six classes les éditions du Nouveau-Testament. La *première* renferme les deux éditions primitives ou fondamentales qui ont été faites sur les manuscrits, et sont devenues les sources des éditions suivantes; ce sont celles d'*Alcala* et d'*Erasme*; la *seconde* comprend les éditions qui ont été faites, à la vérité, sur des éditions imprimées, mais pour lesquelles on a conféré des manuscrits et constitué ce qu'on appelle des *recensions* particulières, comme ont fait *Etienne* et *Beze;* la *troisième* classe comprend les éditions faites sur plusieurs éditions imprimées, dans lesquelles on a choisi les leçons sans le secours de nouveaux manuscrits : telles sont les éditions des *Elzevirs.* Dans la *quatrième* classe nous rangeons cette foule d'éditions ordinaires, qui sont de simples réimpressions des précédentes. Une classe fort intéressante est la *cinquième,* qui renferme les éditions ornées d'*Apparatus*, ou de recueils de variantes et notes critiques. La *sixième* classe se compose des éditions qui ne sont que la copie fidèle de quelques manuscrits remarquables. Nous allons entrer dans quelques détails sur les principales éditions de toutes ces classes, en suivant l'ordre généalogique, s'il est permis de se servir de cette expression (2).

(1) Le Mémoire de *Marsh* se trouve joint à la traduction allemande de ses observations sur l'ouvrage de *Michaëlis.* Le concile de Trente ayant déclaré l'authenticité de la Vulgate, il paroît que Velez crut nécessaire de rétablir l'uniformité entre les deux textes grec et latin qui étoient les plus répandus ; savoir : les éditions d'Etienne, de 1540 et 1550, entre lesquelles il y avoit près de 1900 différences. Il les fit disparoître par une pieuse fraude, en forgeant des autorités grecques pour les leçons latines.

(2) *Voyez*, outre la Bibliotheca sacra de *Le Long*, *Baumgartens* Nachrichten von einer hallischen Bibliothek, Halle, 1748, ff., 8 vol. in-8°.; *Baumgartens* Nachr. von merkwürd. Büchern, Halle, 1751, ff., 12 vol. in-8°.; les prolégomènes et préfaces des éditions de *Mill*, *Bengel*, *Wetstein*, *Griesbach*, *Michaelis*, ainsi qu'*Ernesti* institutio interpr. N. T., et *Rosenmuller* Handbuch für die Literatur der bibl. Kritik und Exegese. Gœtting., 1797, B. 1, S. 176.

1.° La première édition (1) est la *Bible Polyglotte d'Alcala*, dont nous avons parlé plus haut (2). Nous ajouterons ici que les savans chargés par le cardinal Ximenès du soin de revoir le Nouveau-Testament étoient Elio Antonio de Lebrija (Nebrissensis), Demetrius Ducas de Crète, Fernando Nuñez de Gusman, dit Pincinus, et Lopez de Stunica. L'impression de leur Bible fut achevée en 1517 ; mais la cour de Rome n'en autorisa la publication qu'en 1520. Le reproche que *Wetstein*, *Semler* et d'autres protestans ont fait aux éditeurs, d'avoir altéré le texte pour relever l'autorité de la Vulgate, a été complétement réfuté, quant au Nouveau-Testament, par les recherches du pasteur *Gœz* (3), et après lui par *Griesbach*. On sait, au reste, que les manuscrits sur lesquels les éditeurs d'Alcala avoient travaillé, ont été détruits en 1749 ou 1750, par l'ignorance d'un bibliothécaire.

2.° La seconde édition, ou plutôt la première, en n'ayant égard qu'au temps de la publication, est celle d'*Érasme de Rotterdam*, accompagnée d'une version latine. Son Nouveau-Testament parut à Bâle en 1516, et fut réimprimé sous ses yeux en 1519, 1522, 1527 et 1535. Les manuscrits qui ont servi à Érasme se trouvent à Bâle. On lui a reproché d'avoir changé le texte d'après la Vulgate ; il paroît que ce reproche est fondé. La publication de cette édition, dans laquelle ne se

(1) Je ne parle que d'une édition complète du Nouveau-Testament ; car l'Évangile de St.-Jean avoit été imprimé dès 1495, par *Alde*, dans le supplément de la grammaire de *Constantin Lascaris*, imprimée en 1512 ; et par le même, avec sa grammaire latine, en 1501, 1508 et 1514. *Voyez* Annales de l'imprimerie des Aldes, par M. *Renouard*, auxdites années. En 1574, il avoit aussi paru une édition de cet Évangile à Tubingue.

(2) *Voyez* p. 41.

(3) Vertheidigung der Complutensischen Bibel, insonderheit des N. T. gegen die Wetstein-und Semlerischen Beschuldigungen, etc. Hamburg, 1765, in-8°. — Ausführliche Vertheidigung des Complutensischen N. T. nebst einer Sammlung der vornehmsten Verschiedenheiten des Grundtexts und der Vulgata, etc. Hamburg, 1766, in-8°. — Fortsetzung der ausführlichen Vertheidigung, etc. Hamburg, 1769, in-8°.

trouvoit pas le fameux verset 7 du cinquième chapitre de la première Epître de St.-Jean, enveloppa Erasme dans une guerre littéraire avec les théologiens de Louvain et avec *Stunica*. Dans les éditions de 1522 et 1527, Érasme fit beaucoup de corrections d'après la Polyglotte d'Alcala, et principalement dans l'Apocalypse. Il reçut aussi dans ces éditions le verset de Saint-Jean, qu'il n'avoit pas trouvé dans ses manuscrits (1). Son édition a été réimprimée plusieurs fois après sa mort, à Bâle, à Francfort, à Leipsic et ailleurs.

Il existe même des éditions rares et renommées qui ne sont autre chose que des réimpressions de celle d'Érasme, quoique plusieurs d'entre elles contiennent des variantes. Tel est le Nouveau-Testament d'*Alde*, qui forme le troisième volume de sa Bible (2), et a été imprimé en 1518; *François Asulanus*, qui a soigné cette édition, n'a pas même corrigé les fautes typographiques de celle d'Erasme. De ce nombre sont encore les éditions suivantes :

De *Nic. Gerbel*, Haguenau, 1521, in-4°. Cette édition est remarquable, parce qu'on a cru pendant long-temps que c'étoit sur elle que *Luther* a fait sa traduction allemande, dont la publication peut être regardée comme un des événemens mémorables du seizième siècle, à cause de la révolution qu'elle a produite dans les esprits. Il est cependant plus probable que Luther a travaillé sur l'édition d'Erasme de 1516.

De *Fabricius Capito (Kœpfel)*; imprimée par *Wolfius Cephalæus* (ce qui est la traduction grecque du nom du

(1) Dans ses disputes avec Stunica, Érasme avoit déclaré qu'il adopteroit le verset, si l'on produisoit un manuscrit qui le renfermât : Stunica n'en produisit point; mais on trouva le verset dans un manuscrit du seizième siècle qui est aujourd'hui à Dublin. Malgré le peu d'ancienneté de ce document, et quoique l'omission des articles devant les mots πατὴρ, λόγος et πνεῦμα ἅγιον prouve que ces mots sont traduits du latin; cependant Érasme se crut tenu d'admettre le passage dans son édition de 1522.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 41.

libraire, qui, comme l'éditeur, s'appeloit *Kœpfel*), à Strasbourg en 1524, in-8°., et 1534, aussi in-8°.

De *Jean Bebel*, Bâle, 1524, 1531, 1534, in-8°.

De *Nic. Brylinger*, Bâle, 1533, 1543, 1548, 1549, 1553, 1556, 1558, 1586 (avec des notes d'Aristarque, nom sous lequel on croit qu'*Is. Casaubon* s'est caché), 1553, 1564, toutes in-8°.

De *Thom. Platter*, Bâle, 1538, 1540, 1543, in-8°. La dernière fut publiée par *Reinhard Beck* et *Jean Gast*.

De *Simon de Colines*, Paris, 1534, in-8°. Cette édition, pour laquelle Colines a conféré plusieurs manuscrits, peut presque être regardée comme une édition originale. On en fait grand cas (1).

De *Charlotte Guillard*, Paris, 1543, in-8°., en grec et en latin. On l'appelle aussi l'édition de *Bogard*, parce que le nom de ce libraire se trouve sur le titre de quelques exemplaires. On croit qu'elle a été soignée par *Jacques Toussaint*. Elle est estimée.

De *Frobenius*, Bâle, 1545, in-4°. Elle est faite sur la cinquième d'Érasme.

D'*Arias Montanus*, dans la Polyglotte d'Anvers de 1570, et dans celle de Paris, en 5 vol., qui parut en 1630.

De *Matthieu Facius*, Bâle, 1570, in-fol., réimprimée à Francfort-sur-le-Mein en 1689.

D'*Erasme Schmid*, Wittemberg, 1622, in-4°. Ce Nouveau-Testament a été imprimé, à l'usage des Grecs, aux frais de Nicéphore, évêque de Jerissus, et de Démétrius de Jérusalem. L'édition est tout en grec.

3°. Édition de *Robert Étienne*. Elle parut pour la première fois en 1546, à l'imprimerie royale, in-12. Robert Étienne suivit principalement le texte d'Alcala, qu'il corrigea d'après quinze manuscrits qui avoient été collationnés par son fils Henri. On accuse celui-ci, qui étoit jeune encore, de n'avoir

(1) *Voyez* Griesbach, Symb. crit., T. I, p. CXLIV.

pas apporté à ce travail important toute l'attention qu'il exigeoit. Robert Étienne réimprima le Nouveau-Testament en 1549, in-12; en 1550, in-fol., et en 1551 à Genève, in-12, en grec et en latin. Il fut aussi réimprimé in-12, à Paris, par son fils Robert, en 1568 (ou 1569; car le frontispice porte la première de ces deux dates, mais la fin, la seconde).

Les éditions de Robert Étienne, mais principalement celle de 1546, sont connues sous le nom de *Mirificam*, à cause du premier mot de la préface (*O mirificam regis nostri liberalitatem*). Celle de 1550 est surtout estimée pour l'admirable beauté de l'exécution typographique (1). Dans celle de 1551, on trouve pour la première fois la division du texte en versets.

Le texte de Robert Étienne a été presque généralement reçu dans les éditions suivantes jusqu'au dix-huitième siècle. M. Griesbach en a apprécié son mérite, avec justice et sévérité, dans la seconde édition de le Nouveau-Testament (2). Nous allons indiquer les éditions qui l'ont plus ou moins copié:

De *Jean Oporin* (*Herbst*) Bâle, 1552, in-12.

De *Jean Crispin*, Genève, 1553 et 1564, in-12, avec la distribution en versets.

De *Froschower*, Zurie, 1559 et 1566, in-8°.

De *Vœglin*, Leipsic, 1564 et 1595, in-8°.

De *Christ. Plantin*, Anvers, 1564, in-12; 1573, in-8.°; 1574, in-32; 1590, in-8.°; 1591, in-24; celle-ci a été imprimée par *Franç. Rapheleng*, gendre de Plantin, à Leide, où il avoit transporté l'imprimerie de son beau-père; 1601, in-16, et 1612, in-32: les deux dernières imprimées par *Christophe*, fils de *Fr. Rapheleng*.

(1) Comme des admirateurs exagérés d'Étienne avoient prétendu que son édition de 1549 étoit sans faute typographique, les critiques l'ont examinée avec un soin sévère, et *God. Olearcus* y a découvert quatorze fautes. Voyez *Olearii* observ. ad Evang. Matth. Obs. 14, §. 7.

(2) Præf., p. XIV, sqq.

De *Théodore de Beze*, 1565, in-fol., de l'imprimerie de Henri Etienne. Cette édition, accompagnée de deux versions latines, l'ancienne et une nouvelle faite par Beze, a pour base la troisième édition de Robert Étienne; mais Théodore de Beze est accusé d'avoir admis dans le texte, trop légèrement et sans critique, les leçons qui favorisoient ses opinions religieuses. Il donna, en 1582, une seconde édition, qu'Henri Étienne imprima aussi à Genève, et qui y fut contrefaite, en 1588, par *Jacques Stoer;* et une troisième et quatrième en 1589 et 1598, toutes in-fol. La dernière fut contrefaite à Cambridge en 1642, in-fol., avec quelques corrections.

Outre ces grandes éditions, *Théodore de Beze* en donna de manuelles, grecques et latines, en un vol. in-8°. Les trois premières furent imprimées par Henri Étienne en 1565, 1567, 1580; les autres par Eustathe Vignon, en 1590 (par une faute d'impression, le titre porte ꟾↄ ꟾↄXC), 1604 et 1640.

La plupart des éditeurs suivans flottent entre le texte de Beze et celui de Robert Étienne. C'est le cas des éditions qu'*Henri Étienne* imprima en 1576 et 1587, in-12. La première est enrichie d'une savante préface qui a été plusieurs fois réimprimée, et de courtes notes qui sont estimées.

L'édition de Francfort, 1597, in-fol., publiée par les frères *Wechel*, est le second volume de la Bible grecque publiée par *François Junius*, ou, selon d'autres, par *Fred. Sylburg*. Elle suit celle de Robert Étienne le jeune de 1568.

Dans l'ordre chronologique des Nouveaux-Testamens de cette classe viennent les éditions d'*Elzévir*, qui parurent en 1624, 1633, 1641, 1656, 1662, 1670 et 1678, in-12. De ces sept éditions, la plus estimée est celle de 1633; elle est très-belle, et a long-temps passé pour très-correcte; aussi toutes les éditions qui, depuis, ont été faites en Hollande, l'ont prise pour modèle (1); et, lorsqu'il est question, dans

(1) Parmi les éditions faites en Hollande, nous remarquerons encore celles de *Jean Leusden* qui sont très-communes dans ce pays-là. Ce savant

les auteurs du dix-septième et du dix-huitième siècle, du *textus receptus*, il faut toujours entendre celui-là. Cependant, pour rectifier les fausses idées qu'on s'est faites du mérite de cette édition, nous citons en note le jugement qu'en a porté le savant de nos jours qui a fait l'étude la plus approfondie de la critique littérale du texte sacré (1).

Édition de Paris, 1642, de l'imprimerie royale, in-fol. : réimpression splendide de la troisième édition de Robert Étienne.

y a marqué d'un signe les mots qui ne se rencontrent qu'une seule fois dans le Nouveau-Testament : ils sont au nombre de 1686. Une autre marque indique ceux qui se trouvent plus d'une fois dans le texte ; il y en a 3270. Ces 4956 mots se trouvent dans 1900 versets, quoique le nombre total des versets se monte à 7959. Nous ne voyons pas l'utilité de ces remarques auxquelles anciennement on attachoit du prix.

(1) Voici comment s'exprime M. *Griesbach* dans la préface à sa 2.e édition du N. T., p. XXXII : « Quisnam huic editioni præfuerit textumque recensuerit, plane ignoratur ; codices autem mss. ab eo adhibitos fuisse nullos, liquido constat. Sequitur enim hæc editio Stephanicam tertiam sive quartam, ita tamen ut locis fere centum ab ea discrepet. In horum plerisque lectionem Bezæ exhibet loco Stephanicæ, aliquoties tamen a Stephano et Beza simul (incertum qua auctoritate) discedit. Hanc igitur editionem sequentes editores omnes (exceptis iis qui Stephanicæ tertiæ textum immutatum retinere maluerunt, paucisque aliis) repetierunt, non quod studiose eam examinassent, omniumque optimam et textum genuinum ubivis exhibentem invenissent, sed *vana falsaque persuasione ducti editiones Elzevirianas, etiam profanorum auctorum, omnium esse, uti nitidissimas, ita etiam optimas et emendatissimas.* Nempe commendabat eas tum typorum elegantia, tum etiam opinio quæ, licet neutiquam vera esset, plerorumque tamen tunc temporis animos occupaverat, Elzevirianas editiones a vitiis typographicis esse immunes id quod multi, parum docte, perperam sic intellexerunt esse eas omnino a vitiis puras omnibusque numeris absolutas. Sed textus admodum interpolatus potest absque ullo operarum sphalmate excudi, neque tamen eam ob causam bonus est ac genuinus. Isti igitur præconceptæ opinioni unice debebatur reverentia illa qua plerique, nostra adhuc memoria, textum vulgarem sive receptum, hoc est Elzevirianum, e Stephanico atque Bezæ textu ab ignoto homine consarcinatum prosecuti sunt. »

Éditions de *J. H. Bœcler*, Strasbourg, 1645, 1660, in-12, contenant le *textus receptus*.

L'édition d'*Etienne Courcelles* parut pour la première fois en 1658 à Amsterdam, in-12, chez Elzevir. L'éditeur avoit pris pour base celle de Francfort, de 1597; mais il y ajouta un recueil assez considérable de variantes. Son édition fut réimprimée en 1675, et, après sa mort, en 1685 et 1699. Ce fut en 1695 qu'un théologien de Rostock, *Jean Théoph. Moller*, publia, contre ces éditions, sa dissertation intitulée : *Curcellæus in editione originalis N. T. textus, var. lectt. et parallel. sex locorum additamentis vestita, socinizans*. Dès-lors, la tache du socinianisme fut imprimée à ces éditions dont aucun théologien orthodoxe n'aimera à se servir.

Le texte de Beze fut suivi par *Erasme Schmidt* dans l'édition qu'il publia à Nuremberg, en 1658, in-fol.

Le *textus receptus* domine dans celle de *Gérard de Mæstricht*, Amsterdam, 1711, in-8°, et dans celle de *Haarwood*, Londres, 1776 et suiv., en 2 vol. in-12. Cependant, dans cette dernière, le texte est corrigé d'après deux bons manuscrits.

4. Edition de *Bryan Walton*, ou le cinquième volume de la Polyglotte de Londres (1). Quoique le texte de cette édition soit celui de Robert Etienne, nous lui assignons cependant un rang distingué, parce qu'elle fut la première qui donnât un *Apparatus criticus* complet. Seize anciennes éditions ou manuscrits ont été collationnés pour cette édition par l'archevêque *Usher*. Cette collation se trouve dans le sixième volume.

5. Une nouvelle édition critique fut donnée à Oxford, en 1675, in-8°, par l'évêque *Jean Fell*. Son intention étoit de rassurer les ames timorées que toutes les variantes recueillies par Bryan Walton avoient effrayées. Il plaça dans son édition les variantes au-dessous du texte, afin que du premier

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 112.

abord on pût se convaincre de combien peu d'importance sont toutes les différences qui se trouvent dans les manuscrits. Son édition fut réimprimée avec beaucoup de luxe par les soins de *Jean Grégory*, à Oxford, en 1703, in-fol., et in-8° à Leipsic, en 1697 et 1702. L'édition de Fell a perdu de son mérite, parce que Mill a conféré, et avec plus de soin, les mêmes manuscrits dont il s'étoit servi.

6. C'est avec l'édition de *Jean Mill*, qui parut à Oxford en 1707, in-fol., que commence une nouvelle époque de la critique biblique. Personne n'a recueilli autant de leçons que Mill : il a employé à ce travail trente années de sa vie, et l'on prétend que le nombre de ses variantes monte à trente mille. Ses Prolégomènes, dans lesquels il donne une description des manuscrits et en établit plusieurs classes, sont très-estimés. Mill a trouvé un antagoniste dans *Daniel Whitby*, qui défendit contre lui les leçons du *texte reçu* (1). *Ludolph Kuster* a donné, en 1710, à Amsterdam et à Leipsic, in-fol., une nouvelle édition du Testament de Mill, augmentée de nouvelles collations de manuscrits (2).

7. L'édition de *Jean Albert Bengel*, abbé d'Alpirsbach, dans le pays de Wirtemberg, parut en 1734 à Tubingue, in-4°. Le texte est précédé d'une *Introductio in crisin N. T.*, et suivi d'un *Apparatus criticus et epilogus.* Bengel rédigea son texte en corrigeant les endroits qui lui paroissoient corrompus; mais, excepté dans l'Apocalypse, il n'admit aucune leçon qui ne se trouvât dans une édition imprimée. La discussion des variantes est renvoyée dans l'Apparatus. Avec sa grande édition, Bengel donna aussi une édition manuelle in-8°, qui parut à Stutgard en 1734, et fut réimprimée en 1739, 1753,

(1) Dans son Examen variantium lectionum J. Millii in N. T., etc. Lond., 1720, in-fol., réimprimé par Sig. Havercamp, sous le titre de Observationes philolog. criticæ, etc., Lugd. Bat., 1733, in-8°.

(2) Cette réimpression est quelquefois citée avec la date de 1723; mais probablement on n'a fait que lui donner un nouveau frontispice en 1723.

1762, 1776, et avec des augmentations, en 1790, à Tubingue. Elle fut aussi contrefaite par *André Buttig*, à Leipsic en 1737, in-8°.

8. Toutes les éditions précédentes furent surpassées par celle de *Wetstein*, qui parut en deux volumes in-fol. à Amsterdam, en 1751 et 1752. Ses prolégomènes, qui avoient été imprimés séparément en 1730, sont un ouvrage de la plus grande importance et qui a fait époque dans la critique biblique. Le célèbre *Semler* les a fait réimprimer avec ses observations. Wetstein adopta le texte reçu des Elzevir; c'étoit la condition sous laquelle les magistrats d'Amsterdam autorisoient cette édition. Il indiqua, par certains signes, les changemens qu'il auroit voulu faire dans le texte, au bas duquel les variantes sont placées. La collection de celles-ci est beaucoup plus riche que n'avoit été la récolte de Mill et de Bengel. Ses notes, qui en sont séparées, expliquent le sens des saintes écritures. L'édition de Wetstein a été contrefaite à Bâle, en 1775; mais cette réimpression porte la date de 1751.

Ce qui avoit été défendu à Wetstein fut exécuté par un libraire de Londres, *William Bowyer*. Il fit imprimer le texte tel que Wetstein auroit voulu le donner, et tel qu'il est indiqué par ses signes caractéristiques. Cette édition remarquable porte le titre suivant: N. T. græcum ad fidem græcorum solum codicum mss. nunc primum expressum, adstipulante J. J. Wetstenio, juxta sectiones J. A. Bengelii divisum, et nova interpretatione sæpius illustratum. Accessere in altero volumine emendationes conjecturales virorum doctorum undique collectæ. Londini, 1763, 2 vol. in-12.

9. Les éditions manuelles les plus estimées aujourd'hui sont celles qui ont été publiées par M. *Griesbach*. Nous l'avons déjà dit: cet homme célèbre que la mort vient d'enlever aux lettres sacrées, est regardé comme le savant qui s'est occupé avec le succès le plus brillant de la critique littérale du Nouveau-Testament.

M. Griesbach publia d'abord, à Halle, en 1774, les livres

historiques du N. T. sous le titre suivant : Libri historici N. T. græce. Pars I sistens synopsin Evangeliorum Matthæi, Marci et Lucæ. Textum ad fidem codd., versionum et patrum emendavit, et lectionis varietatem adjecit *J. J. Griesbach*. Halæ 1774. Pars II, sistens Evangelium Johannis et Acta apostolorum, *ibid.*, 1775, in-8.°

Cette édition étoit destinée à servir à un cours que M. *Griesbach* donnoit à Jéna, et où il expliquoit les trois premiers Evangiles d'une manière *synoptique*, c'est-à-dire en réunissant les trois narrations du même événement. Ce texte est divisé en 134 sections et imprimé en trois colonnes. M. Griesbach a donné le texte reçu; mais il a remarqué par divers signes les changemens qu'il croit nécessaire d'y faire; et c'est dans cette partie de son travail qu'il a fait preuve d'un excellent jugement et d'un esprit très-critique. Les variantes tirées des éditions de Mill, Bengel et Wetstein, ne sont données que d'après un choix très-sévère; mais l'édition en renferme d'autres que M. Griesbach avoit trouvées dans des manuscrits qui existent à Paris et en Angleterre.

En 1775 il publia de la même manière les Epîtres apostoliques et l'Apocalypse; mais comme l'arrangement synoptique des livres historiques avoit déplu à beaucoup d'amateurs, il en fit imprimer une autre édition où il renonça à ce système. Ce volume, qui parut en 1777, forme la première partie de la première édition du N. T. de M. Griesbach, dont les lettres apostoliques avec l'Apocalypse, publiées dès 1775, sont regardées comme la deuxième partie.

Si cette première édition mérita la préférence sur toutes celles qui l'avoient précédée, on peut dire la même chose, avec bien plus de raison encore, de la seconde édition qui parut en 1796 (le 2.e vol. en 1806 seulement) à Halle. Le texte y subit de nouvelles corrections; les variantes sont plus nombreuses, et le premier volume est précédé de *Prolégomènes* qui donnent l'histoire du texte reçu, et rendent raison du plan et du travail de l'éditeur.

La troisième édition parut en 1805, en 2 vol. in-12. Elle est un abrégé de la seconde qui doit toujours être regardée comme l'édition fondamentale. Le libraire publia aussi en 1805 une édition de luxe du texte, en 4 vol. in-4.° Il est probable que le texte de ces éditions deviendra désormais le textus receptus (1).

10. Depuis 1782 jusqu'en 1788, feu M. *Mathæi* a publié, à Riga, en 12 vol. in-8.°, un N. T. accompagné de la traduction latine, de variantes tirées des manuscrits qui se trouvoient à Moscou, et de scholies qui étoient inédites. Ce travail est fait avec soin et peut être d'une grande utilité; mais on accuse l'auteur de n'être pas au niveau des progrès que la critique a faits parmi ses compatriotes Non seulement il rejette, par des motifs qu'on n'a pas jugés suffisans, le système des *recensions* mis en avant par Bengel et Griesbach (2), mais il a aussi établi une classification des manuscrits, pour juger de leur mérite, laquelle n'a pas été approuvée. En 1803, il a donné à Wittenberg, en 2 vol. in-8.°, une édition du N. T. qu'on peut regarder comme l'abrégé de la grande.

11. Edition de M. *Woide*, Londres 1786, in-fol. Nous en avons parlé plus haut (3).

12. En 1787, le professeur *Alter*, à Vienne, fit imprimer, en 2 vol. in-8.°, le texte d'un manuscrit qui se trouve à Vienne, et qui est connu sous la dénomination de *Codex Lambecii I.* Avec ce texte, il donna les variantes de vingt-deux autres manuscrits.

(1) Déjà M. *H. A. Aitton*, pasteur à Zwoll, s'y est conformé dans la nouvelle édition qu'il a donnée en 1809, chez Luchtmanns, à Leide, du N. T. de Leusden. La jolie édition de *White*, Oxford, 1798, in-8°., est aussi faite d'après Griesbach. Il en est de même de l'édition de M. *Schott* de Wittenberg, qui a paru à Leipsic en 1805, avec une nouvelle traduction latine.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 134.

(3) *Voyez* p. 139.

13. *Quatuor Evangelia græca, cum var. lect. e textu codd. mss. biblioth. Vat. Barberinæ, Laurent. Vindob. Escurial. Havniensis regiæ, quibus accedunt lect. versionum Syrarum, veteris Philoxenianæ et Hierosol. Jussu et sumptibus regiis ed. A. Birch. Havn.* 1788, in-fol. et in-4°.

Ce volume est le fruit du voyage littéraire que trois professeurs danois, *MM. Birch, Alter et Moldenhawer,* avoient fait, par ordre de leur roi, en Allemagne, en Italie, en France et en Espagne, pour collationner des manuscrits du texte sacré.

14. Edition du D. *Kipling*, Cambridge 1793, dont nous avons parlé plus haut (1).

15. Après toutes les éditions critiques, nous ferons encore mention d'une édition manuelle avec commentaire, commencée en 1778, par *Jean Benj. Koppe*, qui mourut en 1791 à Hanovre. Cette édition a été continuée par *MM. Ammonn, Tychsen, Heinrichs* et *Pott*. Elle forme dix volumes in-8°, mais n'est pas encore achevée.

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 139.

CHAPITRE VI.

Des Traductions latines et françoises du Nouveau-Testament, faites depuis le quinzième siècle.

1. *Des Traductions latines.*

1. Le premier qui, depuis la révision de la Vulgate par St.-Jérôme, tenta de donner une version latine du Nouveau-Testament, fut *Erasme de Roterdam*. Il la joignit à son édition du texte qui parut en 1516 (1). Son objet étoit d'en donner une version fidèle et claire, et il l'a aussi bien rempli que cela fut possible de son temps. Son travail déplut à beaucoup d'ecclésiastiques qui le regardoient comme un innovateur dangereux; mais Erasme obtint l'approbation du pape Léon X, qu'il mit en tête de la seconde édition, laquelle parut en 1519. Parmi le grand nombre d'éditions de cette version, nous ne remarquons que celle de *Mathieu Facius*, Strasbourg 1570, in-fol., qui contient beaucoup de corrections.

2. Erasme n'avoit traduit que le N. T. Un de ses contemporains, *Xantes Pagnin*, dominicain de Lucque, traduisit toute la Bible. Sa version parut à Florence en 1528, in-4.°

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 142.

Il s'étoit proposé de rendre l'original plus littéralement que ne faisoit la Vulgate; mais on lui reproche beaucoup de duretés et de solécismes. A force d'être fidèle, sa traduction est souvent obscure. Elle fut réimprimée en 1541 à Cologne, in-fol. Une édition bien plus remarquable, tant par son propre mérite que par le scandale auquel elle a donné lieu, est celle que le malheureux *Michel Servet* donna à Lyon en 1542, in-fol. Il l'accompagna d'observations par lesquelles il explique historiquement les prophéties de l'A. T., et tâche de prouver qu'elles ne se rapportent à J. C. qu'autant que les faits qu'elles ont annoncés peuvent être regardés comme types de ses actions. Cette édition fut le principal corps du procès que Calvin fit faire à son co-religionnaire, et qui conduisit Servet au bûcher.

En 1557, Robert Etienne donna, en 2 vol. in-fol., une nouvelle édition de la Bible de Pagnin, avec des corrections; mais l'Ancien-Testament seulement contient cette version; dans le Nouveau, on trouve celle de Beze dont nous parlerons dans un instant.

La traduction de toute la Bible par Pagnin se trouve aussi dans la Polyglotte d'Anvers, en 1572; mais Arias et ses collaborateurs y ont fait beaucoup de changemens. Cette révision a été plusieurs fois réimprimée dans le dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle.

3. Depuis l'année 1531, le cardinal *Thomas de Vio*, archevêque de Palerme, connu dans l'histoire de la réformation en Allemagne sous le nom de cardinal Gaëtan, publia ses commentaires sur diverses parties de la Bible. Ils furent tous réunis, sous le titre de Thomæ de Vio, Cajetani cardinalis, opera omnia, quotquot in sacræ scripturæ expositionem reperiuntur : cura atque industria insignis collegii S. Thomæ Complutensis. Lugduni 1639, 5 vol. in-fol. Le Nouveau-Testament s'y trouve en entier, à l'exception pourtant de l'Apocalypse. Il avoit paru en trois parties : 1.° Commentarii in IV Evangelia, etc. Venetiis 1530, in-fol. (réimprimé à

Paris en 1532, 1536, 1540 et 1543 in-fol., et en 1542 in-8.°, et à Lyon en 1558 et 1574 in 8°.); 2°. Epistolæ Pauli et aliorum apostolorum, etc. Venetiis 1531, in-fol. (réimprimé à Paris en 1532, 1537, 1546 in-fol., 1540 et 1571 in-8°.; à Lyon, 1556 et 1558 in-8°.; à Anvers, 1611, in-fol.); 3°. Commentarii in IV Evangelia, Acta apostolorum, in Epistolas omnes Pauli et canonicas. Paris. 1536, in-fol. Ce volume avoit été publié, après la mort du cardinal, par *Jean Daniel.*

Dans ces ouvrages on trouve chaque verset, d'abord d'après la Vulgate, et ensuite d'après la nouvelle version, suivi d'un commentaire prolixe. La version est très-littérale, sans être aussi barbare que celle de Pagnin.

4. En 1543, il parut à Zuric une Bible latine, imprimée par Froschover, en 1 vol. in-fol. Ce fut la première version latine faite par des Protestans. Elle fut commencée par *Léon Judæ*, le plus zélé coopérateur de Zwingle. En mourant, il chargea *Théodore Bibliander* (Buchmann) et *Conrad Pellicanus* (Kürschner) du soin de l'achever: ceux-ci s'adjoignirent *Pierre Cholin* et *Rodolphe Walther* qui firent la traduction du N. T. L'introduction est de *Henri Bullinger.*

Dans cette Bible, le N. T. forme un volume particulier. La traduction pour laquelle Cholin et Walther s'étoient servis de celle d'Erasme, mais en la corrigeant, n'est ni littérale ni trop libre. Les auteurs ont soigné la justesse et la correction des expressions latines.

La Bible de Zuric fut réimprimée dans cette ville, en 1544, in-fol. avec des gloses, et in-8°. sans gloses, et en 1550 in-4°.

Une réimpression remarquable de cette version est celle de *Robert Etienne.* Dans sa Bible latine, qui parut en 1545, à Paris, en 1 vol. in-8°., il donna, outre la Vulgate, la traduction de Zuric, mais il n'osa pas en nommer les auteurs. Il ne put cependant éviter qu'elle ne fût placée à l'index des livres prohibés. Les théologiens de Salamanque la firent purger par *Francesco Santo* des hérésies qu'elle renfermoit;

ainsi corrigée, elle fut réimprimée dans cette ville en 1584 en 2 vol. in-fol. On ignoroit en Espagne que cette version eût été faite par des Calvinistes. On la croyoit d'un évêque catholique, parce que la préface de l'édition de Zuric nomme son auteur *Episcopus Tigurinus* (1).

L'édition de Robert Etienne fut aussi réimprimée à Hanau en 1605, in-4°.

5. La cinquième traduction latine (2) a encore un protestant pour auteur. C'est *Sébastien Chatillon* (Castalio) connu par ses disputes avec Calvin sur la prédestination; il mourut en 1565, professeur de langue grecque à Bâle. Sa traduction parut à Bâle en 1551 in-fol. Le but de Châtillon étoit de donner une traduction de la Bible qui ressemblât, pour le style, aux auteurs classiques de l'antiquité. En admettant l'utilité d'un travail de ce genre, on ne sauroit disconvenir qu'il ne pouvoit tomber entre les mains d'un homme qui fût plus versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. On sent bien que, dans cette traduction, la fidélité dut être sacrifiée à l'élégance. Aussi a-t-elle trouvé de chauds antagonistes parmi les protestans aussi bien que parmi les catholiques. Les théologiens de Genève l'attaquèrent avec plus de passion que de raisonnement.

Malgré ces attaques, la Bible de Châtillon a été souvent réimprimée. Il en donna lui-même une seconde édition à Bâle en 1554, in-fol., et une troisième en 1556. On estime particulièrement celle de 1573, in-fol., à cause de la beauté de son exécution, et parce qu'elle contient les dernières corrections de l'auteur, et une table des matières très-complète.

(1) « Tigurina Biblia opera et diligentia elaborata Leonis, Tigurinæ « Ecclesiæ episcopi, qui pio zelo fervens latinam versionem moliri cœpit. » Voyez *Ferdinandi de Escalante*, ordinis Sanctiss. Trinitatis, clypeus concionatorum verbi divini. Venetiis, 1613, in-4°., vers la fin du sixième livre.

(2) En comptant celle d'Érasme, qui ne s'étend que sur le N. T.; ou la 4.e, en ne comptant que les Bibles complètes.

Parmi les autres éditions, nous remarquerons

Celle de Francfort, 1697, in-fol.

Celle de *Christophe Wolle*, Leipsic, 1728, 4 vol. in-12.

Celle de *Bünemann*, Leipsic, 1734, in-8°.

Celle de *Breitkopf*, Leipsic, 1750 et 1756, 1 vol. in-8°.

6. *Théodore de Beze* donna, en 1556, une nouvelle traduction latine du Nouveau-Testament. Elle fut imprimée par Robert Étienne, in-fol. Cette traduction n'a pas satisfait les critiques; on trouve que l'auteur n'a pas eu de principes fixes, ni de conséquence dans son travail. Tantôt il traduit littéralement; tantôt il est trop libre. On lui reproche aussi d'avoir donné, à certains passages du texte, le sens dans lequel ils sont pris par l'Église dont il faisoit partie.

Théodore de Beze joignit cette version aux différentes éditions du Nouveau-Testament qu'il publia, et dont nous avons parlé (1). Un de ses amis, *Pierre Loseler Viller*, la fit réimprimer à Londres en 1574, in-8°., avec des observations que Beze lui avoit confiées pour les joindre à une édition de la traduction françoise de Beze, qui devoit être imprimée en France. L'édition de Londres fut réimprimée à Genève en 1575, in-8°.; 1594, in-8°.; 1596, in-8°.; à Londres, 1587, in-8°., et ailleurs.

La traduction de Beze se trouve aussi dans le Nouveau-Testament donné, en 1658, à Nuremberg, par *Érasme Schmid*, et dont il a été question (2). Cependant Schmid y a fait beaucoup de corrections.

7. Un théologien de Leipsic, *Chr. Gud. Thalemann*, avoit fait une nouvelle traduction des Évangiles et des Actes des apôtres, que M. *Charles-Chr. Tittmann* publia à Berlin en 1781, en 1 vol. in-8°. Un célèbre théologien de Jéna, *J. Ch. Dœderlein* (3), a jugé de cette version que son caractère est la pureté et la facilité; que l'auteur a connu l'art

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 146.

(2) Page 148.

(3) Auserlesene theol. Bibliothek, Bd. II, p. 107.

d'éviter la paraphrase et les hébraïsmes, sans s'écarter de la lettre; et qu'il sut expliquer, par de courtes notes, ce qui pouvoit paroître obscur dans le texte. Pour compléter le Nouveau-Testament, un prédicateur de Leipsic, M. *Godefroi Sigism. Jaspis*, traduisit le reste des livres du Nouveau-Testament, et les publia à Leipsic, en 2 vol. in-8°., dont le premier parut en 1793, et le second en 1797. On a été très-content de la fidélité de cette traduction, et des courtes notes explicatives qui y sont jointes.

8. Une autre traduction faite par un professeur du gymnase de Grimma, près Leipsic, M. *Henri Godefroi Reichard*, parut à Leipsic en 1779, en 2 vol. in-8°. Elle se distingue par sa fidélité et par l'élégance de l'expression latine.

9. Enfin, une dernière traduction très-estimable est celle de M. *H. A. Schott*, professeur de théologie à Wittenberg, qui parut en 1805. La traduction fidèle et élégante est faite sur le texte de M. Griesbach, qu'elle accompagne. C'est la meilleure édition manuelle.

2. *Des Traductions françoises.*

Il sera nécessaire d'établir deux classes de traductions françoises, en séparant celles des Catholiques, des traductions faites par les Protestans. La Vulgate est l'original des premières; les autres ont ordinairement pour base le texte grec.

Traductions faites par des Catholiques.

Un chanoine de Troyes, *Pierre*, surnommé le *Mangeur* (Comestor (1) ou Manducator), qui, en 1170, fut nommé chancelier de l'université de Paris, avoit fait, sous le titre

(1) « Quod scripturarum auctoritates in suis sermonibus et opusculis crebrius allegando quasi in ventrem memoriæ *manducavit*.

de *Historia scholastica*, un extrait des livres historiques de la Bible. Il conserva ordinairement les paroles de la Vulgate, mais en y intercalant des passages de Joseph et des Pères. Ce travail eut un si grand succès, que dès-lors la Bible ne fut plus guère lue que dans cette compilation, qui fut traduite en diverses langues. *Guiars des Moulins*, chanoine d'Aire, la traduisit en françois vers la fin du treizième siècle, et c'est le plus ancien monument d'une Bible françoise, quoique très-incomplète. Cette *Bible historiée* fut imprimée pour la première fois, par ordre de Charles VIII, à Paris, en 1487, en 2 vol. in-fol., et depuis plusieurs fois.

1°. La première traduction complète du N. T. fut publiée à Paris en 1523, par *Jacques Lefèvre d'Estaples*, en 2 vol. in-8°. Elle est faite sur la Vulgate : cependant l'auteur a fréquemment consulté les textes originaux. Il donna en 1530, à Anvers, en 2 vol. in-fol., une traduction de toute la Bible. Elle fut réimprimée en 1534 et 1541, in-fol. Toutes ces éditions sont anonymes.

2°. On ne fut pas généralement satisfait du travail de Le Fèvre, qui s'éloignoit souvent de la Vulgate. Le mécontentement qu'il avoit excité engagea les théologiens de Louvain à charger deux de leurs confrères, *Nicolas de Leuse*, et *François de Lärbon*, de traduire en françois la Vulgate d'après l'édition d'Hentenius (1). Cette version parut en 1550; mais elle n'est autre chose que celle de Le Fèvre revue. Elle a été souvent réimprimée, entre autres par *Pierre Bane* en 1608, par *Pierre Frizon*, Paris 1621, et nouvellement revue par *François Veron*, Paris, 1647, in-4°.

3°. Une traduction qui causa beaucoup de chagrin à son auteur, fut celle de la Bible par *René Benoît*, docteur de la faculté de Paris. Ne sachant ni le grec, ni l'hébreu, il prit un exemplaire de la Bible de Genève, et y corrigea

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 1 7.

quelques mots qu'il remplaça par des mots équivalens. Il osa donner ce travail pour une nouvelle traduction ; mais la fraude fut bientôt découverte. Soit que Benoît n'eût pas mis assez d'attention à ses corrections, soit que le compositeur n'en eût pas toujours tenu compte, quelques expressions usitées dans les églises protestantes le trahirent. La traduction fut censurée par la faculté de théologie et par le conseil du roi ; enfin Grégoire XIII la condamna par un bref du 3 novembre 1575. Benoît lui-même fut obligé d'en signer la condamnation en 1598.

4. Un avocat du parlement de Paris, *Jacques Corbin*, publia, en 1643, une nouvelle traduction de la Bible, faite d'après la Vulgate. Elle fut approuvée par la faculté de théologie de Poitiers ; mais elle est peu estimée.

5. En 1649, *Michel de Marolles*, abbé de Villeloin, fit imprimer une traduction du Nouveau-Testament seulement, faite sur la version latine d'Erasme, et en quelques endroits sur la Vulgate. Elle a été souvent réimprimée.

6. Une autre traduction, qui a été souvent réimprimée, est celle d'*Isaac-Louis le Maître de Sacy* : elle embrasse toute la Bible. Cette version, faite sur la Vulgate, parut pour la première fois en 1696, en seize volumes in-12.

7. La traduction du Nouveau-Testament par le père *Denys Amelote*, de l'Oratoire, qui parut pour la première fois en 1666, a également été faite sur la Vulgate ; mais l'auteur a souvent conféré le texte grec. Son principal objet étoit de faire tomber les traductions des Protestans et celle de Port-Royal qui étoit alors sous presse.

8. Cette dernière, décriée d'avance par les ennemis des Jansénistes, parut en 1667, en deux volumes in-8°. Elle fut imprimée par les Elzevirs d'Amsterdam, pour le compte de Gaspard Migeot, libraire de Mons, avec l'approbation de l'archevêque de Cambray et de l'évêque de Namur, et avec privilége du roi d'Espagne. Les papes Clément IX et

Innocent XI la condamnèrent. *Antoine le Maître* l'avoit commencée; après sa mort, *Isaac-Louis le Maître de Sacy*, son frère, l'acheva. Les célèbres solitaires du Port-Royal, *Arnauld*, *Nicole*, *Claude de Sainte-Marthe* et *Pierre-Thomas du Fossé*, furent ses collaborateurs. Elle n'embrasse que le Nouveau-Testament. Son succès fut très-grand, surtout parmi les Jansénistes. Elle est faite sur la Vulgate.

9. La traduction du Nouveau-Testament, par *Antoine Godeau*, évêque de Grasse, parut en 1668 à Paris, en deux volumes in-8°. Elle tient le milieu entre une traduction littérale et une paraphrase.

10. Il n'existe probablement pas de livre qui ait fait plus de bruit que l'édition du Nouveau-Testament donnée par le Père *Pasquier Quesnel*. Elle faillit causer un schisme dans l'Eglise. L'histoire des troubles dont elle fut l'origine ou le prétexte, est hors de notre sujet. Nous dirons seulement qu'un abrégé de la morale de l'Evangile, que cet oratorien avoit publié en trois volumes in-12, en 1671, ayant trouvé une grande approbation parmi les dévots, le Père Quesnel donna, en 1693, en quatre volumes in-8°, le Nouveau-Testament, avec des réflexions morales sur chaque verset. Il avoit pris pour base la traduction de Mons; cependant il l'avoit rendue plus conforme à la Vulgate. Ses observations renferment les fameuses cent-une propositions que la Bulle Unigenitus condamna en 1713.

11. Les Jésuites *Bouhours*, *Michel Tellier* et *Pierre Bernier* firent imprimer, en 1697 et 1703, une nouvelle traduction du Nouveau-Testament, faite sur la Vulgate.

12. Le célèbre *Richard Simon* publia, en 1702, à Trevoux, en deux volumes in-8°, une nouvelle traduction du Nouveau-Testament, avec des remarques critiques et littérales. Elle fut condamnée par une ordonnance du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et par deux instructions de Bossuet. On l'accusa de socinianisme.

13. *Charles Huré* donna une traduction du Nouveau-Testament, à Paris, en 1702, en quatre volumes in-12.

Traductions faites par des Protestans.

1. *Bible de Genève.* Avant la réformation opérée par Calvin, on se servoit, à Genève, d'une traduction françoise manuscrite qui avoit été faite d'après la Vulgate, en 1294. La première version françoise faite à l'usage des Protestans, est celle de *Pierre-Robert Olivetan*, imprimée à Neuchâtel, en 1535, en deux volumes in-fol. Calvin, parent du traducteur, en fut l'éditeur. Quoiqu'Olivetan ait prétendu avoir travaillé sur les textes hébreu et grec, on a jugé cependant qu'il a adopté la traduction de Le Fevre d'Estaples, et qu'il l'a corrigée, dans l'Ancien-Testament, d'après Pagnin ; dans le Nouveau, d'après Érasme. Richard Simon a prétendu qu'Olivetan ne savoit pas l'hébreu.

Sa traduction fut réimprimée sans changement à Genève, en 1540, in-4.°, et à Lyon, en 1541, dans le même format, mais dans la quatrième édition, qui parut à Lyon, en 1545, in-4°, Calvin corrigea le style. Après la mort d'Olivetan, le réformateur fit une révision totale de cette Bible, qui fut publiée à Genève en 1551, et réimprimée par Robert Etienne, en 1553, in-fol. C'est cette révision qu'on doit regarder comme la véritable Bible de Genève ; elle jouit, dans toutes les communautés réformées, d'une très-grande autorité, et est introduite dans toutes les écoles.

Une vingtaine d'années après la mort de Calvin, la compagnie des pasteurs et des professeurs de Genève forma le projet de donner une seconde version de la Bible, ou une nouvelle révision de la traduction d'Olivetan. *Corneille Bonaventure Bertram*, célèbre professeur des langues orientales, fut à la tête de cette entreprise. Ses collaborateurs furent *Théodore de Beze*, *Antoine Fay*, *Jean Jaquemot* et *Simon Goulart*. Cette édition a été la base de la plupart des autres traductions qui

ont paru depuis dans les églises réformées. Nous n'en alléguerons que les principales.

Edition de *Samuel des Marets* et de *Henri des Marets*, son fils, Amsterdam, chez les Elzevirs, 1669, in-fol. Cette magnifique édition est accompagnée de beaucoup de gloses. On y a réuni les observations de *Diodati*, celles de la Bible hollandoise de 1637, appelée Bible des Etats, et celles qui se trouvent dans plusieurs autres éditions.

Edition de Genève, de 1685, in-4°, avec gloses ou observations marginales.

Edition d'Amsterdam, de 1687, in-4°, à l'usage de l'église wallonne. C'est une réimpression de celle de Genève, de 1685, avec quelques additions. Son exécution typographique est très-belle.

Edition de *David Martin*, Amsterdam 1707, 2 vol. in-fol. Le texte de Genève y a été corrigé. Cette Bible fut réimprimée en 1712, in-4°, et sans les notes, in-12, en 1710.

Edition de *J. F. Osterwald*, Amsterdam, 1724, in-fol., avec des sommaires et réflexions qui sont très-estimés parmi les Protestans. Cette édition a été plusieurs fois réimprimée.

Edition de *Lenfant*, Hanovre, 1728, in-8°. C'est une réimpression de la Bible de Martin, sans observations, mais avec une préface qu'on peut regarder comme une introduction à la Bible.

La dernière édition de la Bible de Genève, imprimée sous les yeux mêmes des pasteurs et professeurs de Genève, avoit paru en 1712. Cependant, depuis 1588 où cette traduction avoit été revue par les pasteurs de Genève, la critique sacrée s'étoit beaucoup enrichie par une étude plus approfondie des langues orientales, par la collation de plusieurs manuscrits anciens, par les voyages faits dans les pays mêmes qu'avoient habités les écrivains sacrés, par la connoissance des lieux, des coutumes, des usages; enfin par les progrès de quelques autres sciences nécessaires à un bon interprète de l'Ecriture-Sainte. Pour pro-

fiter de ces nouvelles lumières, la compagnie des pasteurs et professeurs de Genève forma le dessein d'entreprendre une nouvelle traduction de la Bible (1). Ce travail fut commencé en 1721, et continué pendant plus de quatre-vingts ans. En 1802, les pasteurs de Genève publièrent le Nouveau-Testament, et en 1805, toute la Bible, dans les formats in-fol. et in-8°. C'est sans contredit la version françoise la plus élégante qui existe; mais beaucoup de personnes l'auroient desirée un peu plus littérale. On nomme parmi ceux qui y ont principalement contribué, M. *David Claparède* et M. *de Salgaz*, pour les psaumes et les prophètes; MM. *Antoine Maurice*, père et fils; M. *Franç. de Roches*; M. *Jacob Vernet*, qui a surtout travaillé à la Genèse et aux Epîtres de St.-Paul; M. *Sénebier* a soigné ce que les Protestans appellent les apocryphes. La révision du style étoit confiée à M. *Etienne Beaumont* (2).

2. *Bible de Châtillon*, le même qui a fait la version latine élégante dont nous avons parlé (3). Elle parut à Bâle, en deux volumes in-fol. Chatillon, né en Savoie, possédoit à la perfection le latin, mais il ignoroit la langue françoise dont il avoit entièrement négligé l'étude : sa traduction fourmille de fautes.

3. *Bible de Le Cène.* Charles Le Cène, prédicateur à Honfleur, et ensuite à Charenton, sortit de France après la révocation de l'édit de Nantes. Retiré à Amsterdam, il y acheva sa traduction de la Bible, qu'il avoit annoncée par un ouvrage qui parut à Roterdam en 1697, in-8°, sous le titre de *Projet d'une nouvelle version françoise de la Bible.* La traduction ne parut que trente-huit ans après la mort de l'auteur. Son fils, libraire à Amsterdam, la publia en 1741, in-fol. Les états de Groningue défendirent, en 1747, l'introduction de cette Bible, comme renfermant des principes de socinianisme.

(1) *Voyez* Préface de la Bible de Genève, de 1805.

(2) *Voyez* Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. *Barbier*, Vol. II, p. 669.

(3) *Voyez* p. 1'7,

4. *Nouveau Testament de Le Clerc.* Il parut en 1703 à Amsterdam, en deux volumes in-4°. Cette traduction aussi n'a pu échapper au reproche de renfermer des principes de socinianisme.

5. *Nouveau Testament de Beausobre et Lenfant.* Il parut à Amsterdam en 1718, en deux volumes in-4°. En tête du premier volume, on trouve une très-bonne introduction à la Bible, et surtout au Nouveau-Testament. La traduction pouvoit être regardée comme la meilleure avant celle de Genève de 1802.

6. Nous ne pouvons terminer cette notice sans dire un mot d'une *édition stéréotype du Nouveau-Testament*, que M. *Frédéric Léo*, du pays de Mecklembourg, qui a parcouru différentes contrées de l'Europe, dans l'unique but d'y répandre l'Evangile, annonce par un Prospectus daté du 1.er mai 1812. Une grande partie de cette édition, aux frais de laquelle ont contribué beaucoup de catholiques et de protestans de France et des pays étrangers, doit être distribuée *gratis* aux pauvres, et le reste vendu à un prix très-modique. M. Léo a cru que, pour parvenir à ce but charitable, il devoit faire stéréotyper cette édition. *M. Firmin Didot* s'est chargé de cette opération. M. Léo donnera la version d'Osterwald, comme celle qui paroît réunir le plus grand nombre de suffrages; mais il fera imprimer le texte seulement, sans aucune observation.

CHAPITRE VII.

Des Pères de l'Église et des autres écrivains ecclésiastiques grecs, jusqu'au quinzième siècle.

Premier siècle et commencement du second[1].

L'EXPRESSION de *Pères de l'Église* est prise en différens sens : tantôt on n'appelle ainsi que les docteurs de l'Église des six premiers siècles qui se sont illustrés par la pureté de leur doctrine et par leur piété, et l'on s'arrête au pontificat de Saint-Grégoire-le-Grand, époque où, la puissance de la cour de Rome étant affermie, la discipline commença à se corrompre. D'autres fois on étend cette dénomination à tous les docteurs orthodoxes, antérieurs à la théologie scolastique,

(1) *Cave* et l'auteur de son Appendice donnent à chacun des quinze à seize siècles que nous allons parcourir, une épithète d'après l'individu ou l'hérésie qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire ecclésiastique de ce siècle, ou d'après quelque autre circonstance qui le caractérise. Ils nomment le premier *Sæculum Apostolicum*; le second, *Gnosticum*; le troisième, *Novatianum*; le quatrième, *Arianum*; le cinquième, *Nestorianum*; le sixième, *Eutychianum*; le septième, *Monotheleticum*; le huitième, *Eiconoclasticum*; le neuvième, *Photianum*; le dixième, *Obscurum*; le onzième, *Hildebrandinum*; le douzième, *Wa'dense*; le treizième, *Scholasticum*; le quatorzième, *Wicklevianum*; le quinzième, *Synodale*; le seizième, *Reformatum*. Voyez Scriptorum eccles. historia litteraria, autore *G. Cave*. Lond., 1688, in-fol.

dont Saint-Jean de Damas fut le précurseur en Orient dans le huitième siècle, et que, vers la fin du douzième, Pierre-le-Lombard perfectionna et répandit en Occident. Quelquefois enfin le titre de *Pères de l'Eglise* a été donné à tous les écrivains catholiques jusqu'au concile de Trente : c'est le sens dans lequel ces mots ont été pris par les éditeurs de la Bibliotheca maxima Patrum (1).

Il y a aussi quelque variété dans l'usage du titre de *Pères Apostoliques*. Certains auteurs le donnent à tous ceux qui ont vécu dans la société des apôtres, ou qui ont été leurs disciples; d'autres le restreignent à Saint-Clément de Rome, Saint-Ignace et Saint-Polycarpe, auxquels on joint quelquefois Saint-Barnabé et Hermas. Ceux qui adoptent ce sens des mots *Pères Apostoliques*, nomment *Hommes apostoliques* (Viri apostolici), les disciples et compagnons des apôtres qui n'ont pas laissé d'écrits, tels que Saint-Prochore, Saint-Denis l'Aréopagite, etc.

Saint-Clément *de Rome*, disciple de Saint-Pierre, e évêque de Rome ou pape vers 91, souffrit le martyre vers l'an 100 de J. C. Il existe de lui une Epître aux Corinthiens, écrite vers 69 : elle a été falsifiée et corrompue dans beaucoup de passages. Le fragment d'une seconde Epître qu'on lui attribue aussi, est apocryphe. Il en est de même de plusieurs autres ouvrages qu'on a long-temps crus être de lui. Tels sont les *Constitutions apostoliques*, διαταγαὶ (ou διατάξεις) τῶν ἀποστόλων, en huit livres, ou de prétendues ordonnances des apôtres sur la discipline de l'Église, les devoirs des évêques, le culte, etc. Cet ouvrage a été fabriqué vers la fin du troisième siècle, ou au commencement du quatrième. Les *Canons des apôtres*, autre ouvrage attribué à Saint-Clément, sont de courtes règles ou canons sur les devoirs des prêtres et des autres chrétiens; l'Église d'Occident en reconnoît 50, que Denys-le-Petit, abbé romain, traduisit en

(1) Lyon, 1677 et suiv., 27 vol. in-fol.

latin au commencement du sixième siècle; l'Eglise d'Orient en a 35 de plus, que Jean, patriarche de Jérusalem, de la même époque, a placés dans le recueil qu'il a fait des Canons. Un troisième ouvrage, faussement attribué à Saint-Clément, ne nous est parvenu que dans une traduction latine, faite par Rufin : il est intitulé *Recognitiones*, parce que l'auteur y raconte comment il a *reconnu* ses parens et frères. Cet ouvrage renferme l'histoire des voyages et miracles de Saint-Pierre; il a probablement été fabriqué vers la fin du deuxième siècle ou au commencement du troisième. Il en est de même de 19 *homélies* connues sous le titre de *τὰ Κλεμέντια*, et dont il reste aussi l'original grec : son contenu est le même que celui des *Recognitiones*, et il seroit possible que l'une et les autres ne fussent que deux différentes éditions du même ouvrage.

Saint-Ignace de Nura en Sardaigne fut disciple de Saint-Jean; et le second, évêque d'Antioche. Lorsque Trajan vint dans cette ville en 106 ou 115 (car l'année est incertaine), Saint-Ignace qu'on lui représentoit sans doute comme un ennemi dangereux de la religion de l'état, fut condamné à être traîné à Rome et déchiré par les lions. Cette sentence fut exécutée l'année suivante. On attribue à Saint-Ignace sept Epîtres, adressées aux Eglises d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Philadelphie et de Smyrne, à Saint-Polycarpe, et aux Romains. Ces Epîtres nous sont parvenues en deux éditions très-différentes; dans l'une, elles sont beaucoup plus longues que dans l'autre, soit que les unes ne soient que des extraits, soit, ce qui est plus probable, que les autres renferment des interpolations. Isaac Vossius et l'évêque Usher ont donné des éditions des courtes Epîtres qu'ils ont regardées comme authentiques; les écrivains catholiques et beaucoup de protestans, surtout dans l'église anglicane, ont adopté cette opinion, et l'évêque Jean Pearson l'a défendue dans ses Vindiciæ Epistolarum Sancti Ignatii; tandis que les Presbytériens se sont efforcés de prouver que ni les longues ni

les courtes ne sont de Saint-Ignace. Ce qui les a engagés à soutenir cette thèse, c'est que les adhérens de l'hiérarchie ecclésiastique ont cru trouver dans ces Epîtres la preuve de l'origine divine de l'épiscopat. Par une raison semblable, l'authenticité des longues Epîtres a été soutenue avec chaleur par le fameux unitaire Whiston, parce qu'il a cru y trouver des thèses favorables à son système anti-trinitaire. Ce qui est hors de doute, c'est que huit autres Epîtres attribuées à Saint-Ignace, et dont trois n'existent qu'en latin, sont supposées. L'histoire du martyre de ce Père, écrite par Philon, diacre de Tarse, et par Agathopus, lesquels l'avoient accompagné à Rome, existe en manuscrit : l'évêque Usher en a publié une ancienne traduction latine.

Saint-Polycarpe fut institué, par Saint-Jean, évêque de Smyrne ; il y souffrit le martyre en 147 (1). Sa légende est remplie de fables. C'est lui qui a recueilli les Epîtres de Saint- Ignace. Il existe une Epître que ce Saint adressa, dit-on, aux Philippiens : nous en avons une partie en grec, et l'autre en latin. Il existe aussi une relation de la Passion de Saint-Polycarpe, écrite, dit-on, par l'Église de Smyrne, en forme d'une circulaire adressée à toutes les églises catholiques. Elle a été publiée par l'évêque Usher dans son *Appendix Ignatiana.*

Saint-Barnabé, né en Chypre, d'une famille juive, s'appeloit originairement Josès ou Joseph. Il fut un des premiers habitans de Jérusalem, que les apôtres convertirent au christianisme après la résurrection de Jésus-Christ (1). Il partagea leurs travaux et est regardé comme le premier parmi ceux qu'on nomme *Hommes apostoliques*, *Viri apostolici.* On a long-temps cru qu'il étoit l'auteur de l'Epître aux Hébreux qu'on attribue communément aujourd'hui à Saint-Paul. Une

(1) Ou, selon *Saxius*, Onom., I, 318, en 163.

(2) *Voyez* Actes IV, 36.

autre Epître, qui a été publiée sous son nom, est apocryphe. Eusèbe et Saint-Jérôme l'ont déjà regardée comme telle, ou au moins comme fort douteuse.

Hermas, probablement celui dont il est question dans l'Epître aux Romains (1), ou, selon d'autres, frère du pape Pic I, ce qui le placeroit dans le deuxième siècle, est nommé comme l'auteur d'un ouvrage intitulé *le Pasteur*, parce que l'auteur y rapporte les révélations qui lui ont été faites par un ange qui lui avoit apparu sous la figure d'un pasteur. Cet ouvrage dans lequel on trouve la doctrine des deux anges, l'un bon, l'autre méchant, qui sont donnés à chaque homme, est regardé, par les meilleurs critiques, comme supposé. Au reste, nous ne l'avons que dans une version latine.

Saint-Prochore, disciple des apôtres, et l'un des sept diacres dont il est question dans leurs actes (2). On lui a attribué un ouvrage qui renferme la vie de St.-Jean l'Evangéliste, mais que la critique, cette éternelle ennemie de toute supercherie, a rejeté comme apocryphe.

Les Actes des apôtres font aussi mention (3) d'un Athénien converti par Saint-Paul, et nommé Denis l'Aréopagite. Cet homme apostolique fut ensuite évêque d'Athènes, et souffrit le martyre sous Domitien vers 95; l'Église l'a placé parmi les saints confesseurs. La légende grecque lui fait prêcher l'Evangile dans les Gaules, et rapporte qu'il eut la tête coupée à Paris; mais elle a confondu l'Aréopagite avec un autre Saint-Denis qui fut évêque de Paris vers 245. La légende lui a aussi attribué plusieurs ouvrages dont aucun homme de sens ne voudroit aujourd'hui soutenir l'authenticité : tels sont ses traités de l'hiérarchie céleste, de l'hiérarchie ecclésiastique, de la théologie mystique, etc. (4).

(1) XV, 24.
(2) VI, 5.
(3) XVIII, 34.
(4) Nous croyons encore devoir faire mention de quelques ouvrages

A la suite des écrivains sacrés qui ont vécu dans le premier siècle après la mort de J. C., nous placerons quelques ouvrages apocryphes qui ont été fabriqués dans les temps suivans.

Ce fut par une pieuse fraude qu'on a supposé un prétendu rapport sur la mort du Sauveur, fait à l'empereur Tibère par PONCE-PILATE, premier procurateur de la Judée, sous lequel Jésus a souffert. Cette Épître existe en grec, sous le titre d'ἀναφορὰ Πιλάτε πρὸς Τιβέριον. Fabricius l'a publiée, d'après un manuscrit de Paris, dans son *Codex Apocryphus N. T.* Tibère, indigné de la conduite de son représentant, le fit arrêter, dit on, et conduire à Rome. Tertullien ajoute que cet empereur conçut le projet de faire placer Jésus-Christ parmi les divinités de l'empire.

Sous le nom de l'apôtre ST.-JACQUES le jeune, on a fabriqué une histoire de la naissance de la Vierge et de celle de Jésus-Christ, intitulée *Protevangelium*. St.-Épiphane la cite déjà comme un ouvrage apocryphe. *Guillaume Postel*, fameux enthousiaste du seizième siècle, trouva cet Évangile dans l'Orient; il l'apporta en Europe, et le remit à *Oporinus* à Bâle, pour le publier; mais ce fut *Théodore Bibliander* qui le fit imprimer, en 1552, en tête de l'Évangile de St-Marc. Comme Postel avoit manifesté des opinions singulières qui lui firent la réputation d'un hérétique, on le soupçonna d'avoir fabriqué cet ouvrage singulier et romanesque; mais *Richard Simon* (1) l'a entièrement lavé de ce reproche, et a démontré que l'Évangile de St.-Jacques existe réellement, et jouit de quelque autorité dans l'église grecque.

Origène cite le premier un Évangile apocryphe de SAINT-THOMAS. Les six premiers chapitres et une partie du septième

indubitablement apocryphes du premier siècle. Ce sont l'Évangile de ST.-NICODÈME de la passion et résurrection de Jésus-Christ; l'Epître des prêtres d'Achaïe, sur le martyre de St.-André; l'histoire de la dispute des apôtres, écrite, à ce qu'on a prétendu, en hébreu, par ABDIAS, Babylonien, et traduite en grec par son disciple EUTROPE.

(1) Nouv. obs. sur le texte du N. T.

nous ont été conservés; il y est question de l'enfance de Jésus-Christ. Il existe un itinéraire attribué au même apôtre.

Nous avons eu occasion de parler de l'Épître aux Laodicéens, attribuée à St.-Paul. Le concile de Nicée la déclara déjà supposée. Elle est très-courte. Une Épître des Corinthiens à Saint-Paul, et la réponse de cet apôtre, ont été publiées par J. B. Carpzov, en 1776 (1). Ces deux morceaux apocryphes sont du dixième ou onzième siècle. Ils ne nous sont parvenus qu'en langue arménienne : la version grecque, publiée par Carpzov, a été faite par les deux frères, Guillaume et George Whiston, qui la joignirent, en forme d'appendice, à leur édition de l'histoire d'Arménie par Moses de Chorène. Enfin on a prétendu qu'il y avoit eu des liaisons entre St.-Paul et le philosophe Sénèque, et il existe treize lettres, en latin, de l'un à l'autre. Elles ont été fabriquées avant St.-Jérôme et Saint-Augustin, qui les citent.

On a aussi produit des lettres que SAINT-PIERRE doit avoir écrites à St.-Jacques; l'une se trouve en tête des Recognitiones de Clément; l'autre a été publiée, pour la première fois, par le jésuite *de Torres* (Franc. Turrianus), dans son Apologia pro Epist. Pontificum.

On attribue à ST.-LIN, que l'Église regarde comme le successeur de St.-Pierre au siége de Rome, deux ouvrages de la *Passion de St.-Pierre* et de *celle de St.-Paul*. Il les a, dit on, écrits en grec, quoiqu'on ne les produise qu'en latin.

Seconde moitié du deuxième siècle.

Un disciple de St.-Jean, PAPIAS, fut évêque d'Hiérapolis en Phrygie, et souffrit le martyre à Pergame, en 147. Il est

(1) Sous le titre suivant : Epistolæ duæ apocryphæ, altera Corinthiorum ad Paullum Apost., altera Paulli Apost. ad Corinthios, quæ dicitur periisse. Ex cod ms. armenico integro nunc primum editæ separatim, græceque ac lat. versæ. et, additis G. atque G. Whistoniorum notis, præfatione et animadversionibus auctæ, a *J. B. Carpzov*. Ed. altera auctior. Lips., 1776, in-8°.

regardé comme l'auteur d'un système qui a trouvé de nombreux partisans dans les premiers siècles du christianisme, et qui a été renouvelé, sous différentes formes, jusqu'à nos jours. Nous parlons du *chiliasme*, ou de l'opinion d'une seconde venue de Jésus-Christ sur la terre, pour y régner dans la société des fidèles. Les adhérens de cette rêverie mystique furent appelés *Millénaires*, soit qu'ils fixassent la venue du Christ à dix siècles après son incarnation, soit qu'ils se persuadassent que le régime du fils de Dieu dureroit mille ans. Quoi qu'il en soit, Papias a laissé un ouvrage intitulé *λογίων κυριακῶν ἐξήγησις*, *explication des paroles du Seigneur*, dont il ne reste que des fragmens.

St.-Justin-le-Martyr, né à Flavia Neapolis (Sichem), en Syrie, vers l'an 89, fut un philosophe platonicien, et embrassa ensuite le christianisme. Il en devint un zélé champion : le cynique Crescent obtint de l'empereur Marc-Aurèle qu'il le fit exécuter. On parle de deux voyages qu'il doit avoir faits à Rome; dans le premier, il remit, dit-on, son *Apologie* des Chrétiens, adressée à l'empereur, au sénat et au peuple romain; entre les deux voyages il eut, d'après la même tradition, un dialogue avec le juif Tryphon, qu'on appelle aussi sa seconde apologie. Mais quoique ces deux ouvrages soient authentiques, rien ne prouve que la première apologie ait été remise à Marc-Aurèle, ni que le colloque avec Tryphon ait eu lieu. St.-Justin est un écrivain de peu de talens, qui manquoit d'une érudition solide, quoiqu'il fasse parade de sa lecture et de sa connoissance de la philosophie platonicienne. C'est dans ses ouvrages qu'on trouve, pour la première fois, en termes positifs, le dogme qui, par la suite, fut nommé de la *Trinité*, dogme fondé, sans doute, dans les écritures sacrées, mais qu'avant lui aucun écrivain n'avoit enseigné en des termes aussi clairs que ceux dont St.-Justin s'est servi. On peut douter cependant que l'idée qu'il s'étoit faite de cette doctrine mystérieuse ait été tout-à-fait conforme au dogme orthodoxe, tel que le concile de Nicée le proclama cent soixante-dix ans après lui.

Tatien, Syrien ou Mésopotamien, se rendit, après plusieurs voyages, à Rome, où il fit la connoissance de St.-Justin et embrassa la foi. Lors de l'arrestation de son maître, il se sauva en Syrie, où il tomba dans une hérésie que l'Eglise a réprouvée sous le nom d'*Encratisme* (1). Il reste un ouvrage de Tatien, λόγος πρὸς Ἕλληνας, *discours adressé aux Grecs*, dans lequel il fait voir que les sciences sont venues aux Grecs des Barbares ; thèse qui ne prouve rien pour la vérité du christianisme. Tatien étoit, au reste, plein d'érudition. Son *harmonie évangélique* est un ouvrage supposé.

St.-Irénée connut, dans sa jeunesse, Saint-Polycarpe à Smyrne, et Papias, ce qui fait que quelques-uns le placent parmi les hommes apostoliques. S'étant rendu ensuite à Lyon, il y fut élevé, vers 178, au siége épiscopal. En 202, il fut massacré, dit-on, dans une émeute populaire. On estime son ouvrage intitulé *Examen et réfutation de la prétendue science* (ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως), mais qu'on cite communément sous le titre suivant : *Sur les hérésies*. Il est dirigé contre les Gnostiques en général, et contre les Valentiniens en particulier. Son mérite, comme ouvrage polémique, est bien moins grand que l'est l'utilité qu'on en tire pour la connoissance de l'histoire ecclésiastique. Au reste, nous n'avons plus cet ouvrage en grec, à l'exception de quelques fragmens conservés par Eusebius et Épiphane. La traduction latine est ancienne, mais barbare.

Athenagoras, Athénien, d'abord philosophe platonicien, ensuite zélé chrétien. Il enseigna la philosophie à Alexandrie. Nous avons de lui deux ouvrages, l'un, tout philosophique, sur la *résurrection des morts*, l'autre intitulé πρεσβεία, c'est-à-dire *ambassade* (2), ou apologie des Chrétiens, présentée,

(1) On nomma les adhérens de Tatien *Encratistes*, parce qu'ils observoient une certaine continence (de κρατέω, contenir) : car Tatien prêchoit le celibat et l'abstinence du vin. Cette dernière circonstance fit donner à ses sectateurs le nom d'*Hydroparastates*, les satellites de l'eau.

(2) Ou déprecation ; car le mot grec admet les deux significations.

entre les années 177 et 180, à Marc-Aurèle et Commode. Nous avons parlé plus haut de l'espèce de roman qu'on lui a faussement attribué (1). Athénagoras étoit un homme savant et une tête philosophique.

St.-Théophile, d'abord païen ou peut-être juif, ensuite chrétien et évêque d'Antioche. Vers 181, il écrivit περὶ τῆς τῶν χριστιανῶν πίστεως, *de la foi des Chrétiens*, ouvrage adressé à son ami Autolycus, païen, et qui renferme un grand nombre de morceaux tirés des anciens philosophes et poètes. C'est là presque son seul mérite.

St.-Titus Flavius Clemens, né à Athènes ou Alexandrie, mais surnommé d'Alexandrie, parce qu'il vécut dans cette ville, et y mourut vers 202; homme savant, qui, faisant abstraction de toutes les traditions judaïques, raisonne en philosophe sur les dogmes du christianisme, dont il voulut prouver l'excellence et l'accord avec la saine raison. Son style est obscur, confus et rempli de prétention. Ses principaux ouvrages sont : προτρεπτικὸς λόγος, ou *exhortation aux païens pour embrasser le christianisme* ; παιδαγωγὸς, *le précepteur*, ouvrage de morale; στρώματα, ou *mélanges* (2). C'est par cet écrivain que quelques dogmes de la philosophie orientale ont été connus aux Chrétiens. On peut aussi le regarder comme un des premiers chefs de la théologie ascétique. Dans ses stromata, St.-Clément parle d'une science secrète (γνῶσις) que J. C. n'auroit révélée qu'à trois parmi les apôtres, à St.-Pierre, St.-Jacques et St.-Jean. Il la faisoit consister dans une interprétation philosophique des dogmes du christianisme, et dans des applications mystiques de beaucoup de passages que le commun des lecteurs entend d'après le sens littéral qu'ils présentent.

Méliton, évêque de Sardes en Lydie, vers 170. Eusèbe nous a conservé des fragmens d'une apologie qu'il écrivit en

(1) *Voyez* Vol. I, p. 182 (2).

(2) Proprement *tapisseries*.

faveur des Chrétiens, et qu'il adressa à l'empereur Marc-Aurèle. Il existe de cet évêque un catalogue des livres canoniques de l'Ancien-Testament. Origène l'a accusé d'avoir donné un corps à Dieu. En effet, parmi ses ouvrages perdus il y en avoit un qui étoit intitulé περὶ ἐνσωμάτε Θεῦ, *du Dieu corporel;* mais ces mots peuvent aussi se traduire *du Dieu incarné.*

Hermias, qui véeut vers la fin du deuxième siècle, a laissé un petit ouvrage intitulé διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων, *ironie contre les philosophes païens*, dans laquelle il dévoile les contradictions dans lesquelles les philosophes étoient tombés en discutant l'origine des choses, la nature de l'ame et celle de Dieu.

Le second siècle après J. C. produisit aussi Aquila, Théodotion et Symmaque, les traducteurs des livres de l'Ancien-Testament, dont nous avons parlé (1). On croit aussi que c'est vers la fin de ce siècle qu'un Chrétien, ou peut-être un Juif, a composé le *Testament des douze patriarches*, qui existe en manuscrit, et dont une traduction latine a été publiée.

Troisième siècle.

Sextus Julius Africanus fut prêtre à Nicopolis en Palestine, et auteur de divers ouvrages d'exégèse, et entre autres d'une Epître à Aristide, dans laquelle il s'efforce d'expliquer et de lever la contradiction qui paroît régner entre Saint-Mathieu et St.-Luc dans le chapitre de la généalogie de J. C. Nous avons parlé plus haut (2) de ses ouvrages historiques.

(1) Page 47 et suiv.

(2) *Voyez* Vol. I, p. 169 et 170. Nous avons aussi parlé, p. 215, de ses *Cestes*, ouvrage pour lequel nous l'avons placé parmi les tacticiens de la cinquième période. En effet, il étoit beaucoup question dans cet ouvrage de l'art militaire; mais on n'y trouvoit pas moins de matériaux pour

St.-Hippolyte, disciple de St.-Irénée, est regardé par les uns comme un Gaulois, par les autres comme un Arabe. Il ne règne pas moins d'incertitude sur la ville dont il étoit évêque, et qui est nommée Portus Romanus. Le Syncelle croit que c'étoit le port d'Ostie, près de Rome; d'autres, avec un peu plus de vraisemblance, supposent que c'étoit la ville d'Aden en Arabie. Il y a eu des critiques qui ont pensé que Saint-Hippolyte n'a pas été *évêque*, mais *inspecteur* (ἐπίσκοπος) de ce port. Il reste quelques ouvrages de ce saint, et entre autres un *canon paschalis*, ou cycle paschal de sept fois seize ans, qui commence à l'an 222. Il est gravé sur une statue de marbre, qu'on a trouvée, en 1551, à Rome. Elle se voit à la bibliothéque du Vatican.

Origène, que le grand nombre de ses ouvrages a fait surnommer Adamantinus ou χαλκέντερος(*aux entrailles de bronze*), naquit en 185, à Alexandrie, de parens chrétiens. Il fut l'élève de St.-Clément d'Alexandrie et d'Ammonius Saccas, chef de l'école éclectique. Bientôt il devint un des plus célèbres docteurs de l'Eglise. Son zèle, sa piété qui fut même exagérée, son érudition, les voyages qu'il fit, soit pour répandre le christianisme, soit pour rassembler des copies de la Bible, lui donnèrent une grande célébrité. Mammée, mère de l'empereur Alexandre Sévère, voulut le voir, et être instruite, par lui, dans les vérités de la religion chrétienne : elle n'embrassa pourtant pas la foi. Après avoir établi une célèbre école à Césarée, Origène eut à souffrir, tantôt par l'intolérance des théologiens de son temps, tantôt par la persécution qui, sous l'empereur Décius, éclata contre les Chrétiens. Il mourut en 254. Le plus grand mérite littéraire d'Origène est la publi-

l'histoire naturelle, l'agriculture, la géographie, l'histoire, la géométrie, la médecine, etc. En général cet ouvrage étoit un composé de toutes sortes de morceaux, comme nos mélanges de littérature. Il paroît que Julius l'a nommé *Cestes* ou Ceinture brodée, en imitation de St.-Clément d'Alexandrie et d'Origène qui avoient publié des *Strômates* ou *Tapisseries*.

cation de ses *Hexaples*, dont nous avons parlé plus haut (1). Ce n'est pourtant pas ce travail, quelque mérite qu'il ait, qui fonda sa grande réputation : il l'acquit par ses Ἐξηγητικά, ou son commentaire sur tous les livres de la Bible, par son Apologie de la religion chrétienne, dirigée contre Celsus, philosophe épicurien, et par ses autres ouvrages, dont le nombre, en comptant toutes les homélies et lettres, se monta à six mille. La majeure partie en est perdue ou n'existe que dans des traductions latines. « Les Exégétiques d'Origène, dit un célèbre écrivain (2), lui ont donné la réputation du premier interprète exact des livres sacrés : cette réputation paroît exagérée : on peut dire, avec plus de vérité, que cet écrivain a donné une nouvelle nourriture au goût de son siècle, qui se plaisoit à trouver des allégories cachées dans le sens naturel qu'offroient les passages de la Bible. Aidé par son esprit subtil, il trouva partout des idées profondes, spirituelles, et qui pouvoient plaire à un Platonicien. Dans l'ouvrage contre Celsus, on trouve des argumens qui n'ont d'autre force que la chaleur avec laquelle l'auteur parle de la bonne cause. Cet ouvrage étoit donc plus propre à édifier des lecteurs pensant comme lui, qu'à convaincre des juges impartiaux. Les tentatives qu'il fait dans cet ouvrage, et plus encore dans celui qui traite des *principes*, περὶ ἀρχῶν, ou des motifs de la foi, pour expliquer les dogmes du christianisme, montrent que, comme Platon, il étoit moins propre à la discussion sévère et à la subtilité de la dogmatique; que son génie le portoit plutôt à inventer de nouvelles hypothèses, à émettre des opinions nouvelles, et à embellir la doctrine du christianisme. Il ne faut donc pas s'étonner si les ouvrages d'Origène ont été la matière de longs différends dans l'église catholique ». Ces différends furent enfin terminés par la décision du concile de Constantinople, qui, en 553, déclara hérétiques quelques opinions d'Origène.

(1) Pag. 37.

(2) *Henke* Gesch. der christl. Kirche, Band. I, S. 159.

On regarde Origène comme le précurseur de la théologie scholastique, dont les élémens se trouvent déjà dans les ouvrages de Clément d'Alexandrie, mais ont été développés et réduits en système dans ceux d'Origène.

AMMONIUS, d'Alexandrie, fit, vers 250, une *Harmonie évangélique*, que Victor de Capoue, qui l'a traduite en latin, attribue à Tatien, ce qui est cause qu'elle est citée quelquefois sous le titre de *Tatiani diatessaron*. On la trouve dans le deuxième volume de la Biblioth. Patr. max. Lugd.

ST.-GRÉGOIRE, nommé d'abord THÉODORE, et surnommé le THAUMATURGE, naquit à Néo-Césarée dans le Pont, de parens païens : Origène le convertit au christianisme. En 240, il fut consacré premier évêque de sa ville natale, où ses prédications et ses miracles répandirent, dit-on, la religion chrétienne. Il existe de lui un *Panégyrique d'Origène*, πανηγυρικὸς εὐχαριςίας, ou προσφωνητικὸς, qu'il prononça à Césarée en Palestine, après avoir été pendant plusieurs années le disciple de ce célèbre docteur, et au moment où il alloit retourner dans sa patrie, une lettre, nommée *canonique*, où l'on trouve la doctrine de la pénitence, et quelques autres ouvrages. Dans le nombre on trouve une Confession de foi ou Symbole, qui, dit-on, lui a été révélé par la Sainte-Vierge et par St-Jean.

DENYS, évêque d'Alexandrie, vers 248, mort en 265, a été disciple d'Origène, et un des pères de l'Église les plus respectables par ses talens, son érudition et ses vertus chrétiennes. On l'a quelquefois nommé *Denys-le-Grand*. Il reste peu de ses ouvrages : une lettre à Novatianus, et une autre à Basilides, évêque de la Pentapole. La dernière jouit d'une grande autorité dans l'Église, et est ordinairement citée sous le titre des *Canons* de Denys d'Alexandrie. Une prétendue réfutation des erreurs de Paul de Samosate qu'on lui attribue aussi, est supposée.

Ce Paul *de Samosate*, qui, en 260, fut nommé évêque d'Antioche, dignité à laquelle il réunit la charge civile de *Ducenarius* (1), a fait plus de bruit dans l'histoire de l'Église, qu'il n'est important dans celle de la littérature. Il nia la divinité de Jésus-Christ, qu'il attaqua dans un ouvrage intitulé *les dix Questions*, le même auquel Denys d'Alexandrie doit avoir répondu. Indépendamment de cet opuscule, il reste de lui quelques fragmens. Les écrivains orthodoxes l'accusent d'avoir eu beaucoup d'orgueil et déployé un grand faste.

Archelaüs, évêque de Carrhes en Mésopotamie, eut, en 278, une dispute publique avec Manès, fameux chef de la secte des Manichéens. Le récit ou les actes de ce colloque, rédigés originairement en syriaque, ont été traduits en grec. On doute cependant de l'authenticité de cet ouvrage.

On joint à l'ouvrage d'Archelaüs le récit de la dispute qu'eut avec Manès un certain Diodore ou Tryphon.

St.-Lucien, prêtre d'Antioche, fit, vers la fin du troisième siècle, une nouvelle récension ou édition du texte vulgaire des Septante. Elle est connue sous le nom de *texte de Lucien* ou *vulgaire*, *κοινή* : cette dernière dénomination lui a été donnée, tant parce que la Vulgate étoit effectivement la base de cette édition, que pour la distinguer de l'édition d'Origène. Quelques auteurs ont même prétendu que Lucien fit lui-même une nouvelle version grecque de l'Ancien-Testament. Il étoit, comme le célèbre sophiste, natif de Samosate : en 311, il fut martyrisé.

Hesychius d'Alexandrie, évêque égyptien, contemporain de Lucien, s'occupa aussi d'une édition ou récension des Septante. Quelques auteurs soupçonnent qu'il est aussi l'auteur du glossaire dont nous avons parlé plus haut (1).

(1) *Δουκηνάριος*, ainsi nommé parce que ses appointemens étoient de 200 sesterces.

(2) *Voyez* Vol. I, p. 255.

St.-Méthodius, évêque d'Olympe en Lycie ou de Patara, ensuite de Tyr, où il fut décapité en 311. La plupart de ses ouvrages sont perdus; les fragmens qu'on en trouve dans Photius en font regretter la perte. Il existe de Méthodius un dialogue intitulé le *Banquet des dix Vierges*, ou dialogue *sur la chasteté*, *περὶ τῆς ἀγγελομιμήτυ παρθενείας καὶ ἁγνείας*. Il est dirigé contre Porphyre, et plein d'interprétations allégoriques de la Bible.

Contemporain de St.-Méthodius, St.-Pamphile, martyrisé en 309, écrivit, pendant qu'il étoit en prison, une Apologie d'Origène, en cinq livres. Le sixième y a été ajouté dans la suite par Eusèbe de Césarée, son ami. Il n'en existe que le premier livre, et seulement dans la traduction latine de Rufin. St.-Pamphile et Eusèbe ont encore le mérite d'avoir répandu parmi les Chrétiens beaucoup de copies de la traduction des Septante, revues et corrigées de leurs mains. Ces révisions ont été, depuis cette époque, celles dont se servirent les églises de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte.

Quatrième siècle.

Nous plaçons en tête des écrivains sacrés du quatrième siècle le prince par lequel la religion chrétienne a été déclarée religion de l'état. Constantin-le-Grand naquit en 274; en 306, il succéda à son père Constance Chlore; en 312, après sa victoire sur Maxence, il professa publiquement le christianisme; il ne se fit pourtant baptiser qu'en 337, peu de jours avant sa mort. On a conservé plusieurs lettres de cet empereur, que l'église d'Orient a placé parmi les saints; mais le plus fameux écrit qu'on lui attribue est la donation de la ville de Rome, de l'Italie et de tout l'Occident, faite au pape Silvestre. On a prétendu qu'elle fut originairement écrite en latin; le premier auteur qui en ait fait mention est *Énée de*

Paris, qui écrivit en 854. *Théodore Balsamon*, qui vécut dans le douzième siècle, et le célèbre jurisconsulte *Constantin Harmenopulus*, dans le quatorzième siècle, la traduisirent en grec. Dans des siècles d'ignorance et de barbarie, on a pu se prévaloir d'une pièce aussi absurde que cette prétendue donation; mais, dès la renaissance des lettres, *Laurent Valla* en prouva victorieusement la fausseté; le célèbre *Énée Sylvius*, et d'autres écrivains de l'Église, la reconnurent, et aujourd'hui il n'y a pas un homme sensé et instruit qui voulût soutenir l'authenticité de cette pièce.

Le martyrologe place au commencement du quatrième siècle St.-Dorothée, évêque de Tyr, qui souffrit le martyre sous Julien. Il existe sous son nom, mais en latin seulement, un *abrégé de la vie et de la mort des prophètes, des apôtres et des disciples de J. C.*, et en grec un fragment de cet ouvrage qui traite des soixante-dix disciples. L'ouvrage latin et le fragment grec paroissent supposés. On les croit d'un certain Procope, qui a vécu vers 525.

Peu d'hommes ont autant fait parler d'eux qu'Arius. Ce prêtre d'Alexandrie tomba dans une hérésie qui a déchiré l'Eglise pendant plusieurs siècles, et qui a été condamnée au premier concile de Nicée. Il mourut en 337. Arius fut un homme savant et de bonnes mœurs; la haine des prêtres catholiques lui a imputé des vices auxquels il fut étranger. Son principal ouvrage, *Thalia*, Θάλεια, le Banquet, est perdu, aux fragmens près, qui ont été conservés par les écrivains catholiques, qui l'ont réfuté.

Alexandre fut nommé patriarche d'Alexandrie vers 322. Il est devenu célèbre par ses disputes avec Arius, prêtre de son diocèse. Il existe deux lettres qu'il a écrites à ce sujet: l'une adressée à Alexandre, patriarche de Byzance; l'autre à tous les évêques de la chrétienté.

Eusèbe, évêque de Béryte en Syrie, et ensuite de Nico-

médie, fut l'ami d'Arius, et le principal chef de ses adhérens. Théodoret nous a conservé une de ses lettres qui traite d'Arius et de ses dogmes.

Nous avons parlé plus haut de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, évêque de Césarée (1). Le même écrivain a laissé un autre ouvrage très-important, qui est intitulé Εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως προπαρασκευή, *Préparation évangélique*, en quinze livres. C'est un recueil de divers extraits d'ouvrages d'auteurs profanes, en partie perdus, qui doivent préparer l'ame à recevoir la démonstration de la foi chrétienne. Cette démonstration est contenue dans un second ouvrage d'Eusèbe Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις, *Démonstration évangélique*. Il y prouve que Jésus-Christ est le Messie. Ce traité avoit vingt livres; mais il ne nous en reste que les dix premiers. Le troisième ouvrage d'Eusèbe est dirigé contre Hiéroclès, gouverneur de la Bithynie, qui non seulement étoit un des plus zélés persécuteurs des Chrétiens, mais avoit aussi publié un ouvrage intitulé λόγοι φιλαλήθεις πρὸς τοὺς χριστιανοὺς, *Paroles de vérité adressées aux Chrétiens*, dans lequel il avoit comparé J. C. à Apollonius de Tyane. Enfin Eusèbe écrivit aussi des commentaires sur divers livres de la Bible.

St-Pierre, nommé patriarche d'Alexandrie en 300, souffrit le martyre en 311. Il composa un ouvrage sur la pénitence, dont il reste quinze canons. On lui attribue aussi un ouvrage sur le Pascha.

St.-Eustathe, de Side en Pamphylie, évêque de Berrhoé en Syrie (aujourd'hui Alep), et d'Antioche, fut, au concile de Nicée, un des plus zélés adversaires des Ariens. Destitué de son évêché par suite des calomnies de ses ennemis, il mourut dans l'exil en Thrace, vers 360. Il existe de lui un *commentaire sur l'œuvre des six jours*, sous le titre d'ὑπόμνημα,

(1) *Voyez* Vol. I, p. 170.

et une dissertation sur *la Pythonisse*, κατὰ Ὠριγένους διαγνωστικὸς εἰς τὸ τῆς ἐγγαστριμύθου θεώρημα.

Saint-Athanase, né vers 296 à Alexandrie, fut nommé, en 326, évêque de cette ville, après s'être distingué, par son zèle orthodoxe, au concile de Nicée. Depuis ce temps, la haine des Ariens le poursuivit. Accusé par l'esprit de parti de tous les crimes qu'un homme puisse commettre, et, d'un autre côté, trop exalté par les catholiques, il fut tour à tour condamné ou acquitté dans une suite de conciles, destitué à plusieurs reprises, exilé à Trèves par l'empereur Constantin, et rétabli. Il mourut dans son siége en 373. Saint-Athanase a composé un grand nombre d'ouvrages sur l'incarnation du Verbe, sur la Trinité, une histoire des Ariens, des commentaires sur la Bible. Rien de plus fameux que le *Symbole* ou la Confession de foi qu'on lui attribue; il est écrit en latin, et est nommé quelquefois le *Symbolum quicumque* d'après le mot initial. On est d'accord aujourd'hui qu'il n'est pas de Saint-Athanase; cependant il est un des trois symboles (1) que la plupart des églises chrétiennes, l'église catholique, celle de l'Orient et les Protestans admettent. Au reste, il existe véritablement une Confession de foi de Saint-Athanase. On la trouve dans le premier volume de ses œuvres, dont l'édition la plus complète est celle de Montfaucon qui parut à Paris en 1698, en 3 vol. in-fol., et a été réimprimée à Padoue en 1777. Il est difficile de porter un jugement sur le mérite de Saint-Athanase, sans déplaire à un parti. Cet évêque fut, sans contredit, un des plus illustres pères de l'Église; ses talens et son caractère lui assignent un des premiers rangs; mais si les Catholiques le célèbrent comme un des plus fermes défenseurs et des plus dignes confesseurs de la foi orthodoxe, les Ariens et les Païens l'ont peint comme un homme inquiet

(1) Les deux autres sont celui qu'on a attribué aux Apôtres, et celui du concile de Nicée.

et dangereux, qui s'est attiré par son imprudence toutes les persécutions qu'il a éprouvées. Le fameux Unitaire *Whiston* est celui qui a attaqué avec le plus de chaleur, et même avec une espèce de fureur, le caractère moral et la réputation littéraire de ce saint prélat. Saint-Athanase ne manqua certainement ni d'une éloquence vraie et énergique, ni d'une grande vivacité d'esprit; mais ses ouvrages montrent peut-être de jugement, d'érudition et de modération.

Théodore, évêque d'Héraclée en Thrace, déposé en 347 comme semi-arien, a écrit des commentaires sur la Bible dont il ne reste que celui qu'il avoit fait sur les psaumes.

Eusèbe, évêque d'Emèse en Phénicie, mort en 360, semi-arien, a laissé un ouvrage contre les Juifs qui n'existe qu'en manuscrit, et diverses homélies qui ont été imprimées en latin seulement, mais dont on conteste l'authenticité. Saint-Jérôme dit que les ouvrages de cet évêque étoient innombrables.

Serapion, évêque de Thmuit en Egypte, auteur d'un ouvrage dirigé contre les Manichéens.

Saint-Cyrille *de Jérusalem*, né vers 315, fut nommé patriarche de cette ville en 350. Des différends qu'il eut avec Acacius, évêque de Césarée, sur les prérogatives de son siége, excitèrent un scandale dans l'Église. Déposé à plusieurs reprises, il fut enfin rétabli par le premier concile de Constantinople en 381. Il mourut cinq années après. Nous avons de cet évêque divers ouvrages, tels que des *Catécheses*, un des plus anciens abrégés de la doctrine chrétienne. Il a traduit en grec le supplément de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, par Rufin (1). Saint-Cyrille manquoit d'érudition et de jugement; son style est facile.

Lucifer, évêque de Cagliari, mort après 371, a écrit en latin divers traités de théologie, qui existent en grec dans une traduction faite ou soignée par Saint-Athanase.

(1) *Voyez* Vol. I, p. 170.

Saint-Ephraïm ou Effrem, surnommé le *Syrien*, étoit né à Nisibe, embrassa le christianisme et la vie monacale, et mourut en 373 ou 378. Il a écrit dans la langue de son pays un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, des commentaires sur la Bible, des homélies, etc. On prétend qu'il a fait jusqu'à trois millions de vers, et plus de mille discours. Quelques-uns de ses ouvrages existent encore en syriaque, d'autres ne nous sont parvenus que dans des traductions grecques, arabes, ou latines. Son style est simple et touchant.

Aetius, Cœlé-Syrien, fut d'abord orfévre, ou, selon d'autres, chaudronnier, et ensuite médecin. Lorsque les disputes sur la nature divine de Jésus-Christ troublèrent l'Église, il se jeta dans la théologie, pour pouvoir juger du différent. En 350, il fut nommé diacre, et vécut à Antioche et à Alexandrie. Il devint le chef des Ariens, qui dès-lors furent nommés *Anoméens*, parce que, le premier, il avoit dit ouvertement que le fils est ἀνόμοιος (*non semblable*) au père. Il mourut vers 373. Aetius a composé trois cents ouvrages de théologie; il n'en reste qu'un seul renfermant quarante-sept argumens contre les Catholiques.

Son disciple Eunome, de Diacora en Cappadoce, fut nommé, en 360, évêque de Cyzique. D'après lui, les Ariens furent aussi nommés *Eunoméens*. Il fut plusieurs fois destitué et exilé, et mourut en 396. Deux de ses ouvrages nous restent; sa *Profession de foi*, (ἔκθεσις πίστεως) et son *Apologie* (ἀπολογητικὸς) qui a été réfutée par Saint-Basile-le-Grand.

Meletius, Arménien de naissance, fut d'abord évêque de Sebaste: lorsqu'en 361 l'empereur Constance convoqua un concile à Antioche pour y mettre fin au schisme entre les Catholiques et les Ariens, les deux partis se réunirent pour nommer Meletius évêque d'Antioche, parce qu'on lui croyoit un caractère conciliant; mais, dans le premier sermon qu'il prononça dans son diocèse, en présence de l'empereur, il se déclara pour la Trinité; ce qui le fit destituer. Il mourut

en 381. Nous possédons le sermon qui avoit excité ce grand scandale à Antioche.

Apollinaire *l'ancien* d'Alexandrie, professa la rhétorique ou grammaire à Beryte et à Laodicée, et fut ensuite prêtre dans cette dernière ville. Son fils Apollinaire *le jeune*, né à Laodicée, grammairien, poète, philosophe célèbre, fut nommé, en 362, évêque de sa ville natale, et devint le chef d'une nouvelle hérésie dont les adhérens furent nommés, d'après lui, Apollinaristes, et qui fut condamnée au concile de Constantinople. Le père et le fils furent liés d'amitié avec Libanius; mais en même temps de zélés Chrétiens. Lorsque Julien défendit aux Chrétiens de faire lire dans leurs écoles les ouvrages des Païens, les deux Apollinaires les remplacèrent par divers livres élémentaires en prose et en vers de leur composition. Ils travaillèrent en commun à ces ouvrages; ou au moins on ne sait lesquels étoient du père, lesquels du fils. Du grand nombre de leurs écrits, il ne nous reste qu'une *métaphrase des psaumes* en vers hexamètres : une tragédie, Χριστὸς πάσχων, le *Christ souffrant*, que quelques auteurs leur attribuent est peut-être de Grégoire de Nazianze.

Tite, évêque de Bostres en Arabie, a écrit un ouvrage contre les Manichéens, en quatre livres, dont les deux premiers seulement ont été publiés en latin. Il existe d'autres ouvrages de ce prélat.

Saint-Grégoire *de Nazianze*, né en 330 à Arianze, près Nazianze en Cappadoce, où son père étoit évêque. Il fit ses études à Césarée en Palestine, à Alexandrie et à Athènes, où il se lia d'amitié avec Saint-Basile-le Grand, et avec Julien qui fut par la suite empereur. Théodose-le-Grand le nomma évêque de Constantinople; mais, en 381, il rentra dans la vie privée, et mourut en 391. Son zèle contre les hérétiques lui a fait donner le surnom du théologien. Il fut un grand orateur. Il nous reste de lui beaucoup de discours, divers

traités, environ deux cent cinquante lettres. On le regarde comme le principal poéte chrétien grec : le nombre de ses poésies passe trois cents.

CÉSARIUS, frère de Grégoire de Nazianze, fut médecin de la maison impériale. Il a laissé un ouvrage de théologie sous le titre de Questions ou Chapitres ecclésiastiques (1). Des deux cent vingt chapitres de cet ouvrage, il en reste cent quatre-vingt-quinze.

SAINT-BASILE-LE-GRAND, né vers 316 à Néocésarée en Cappadoce, étudia à Antioche sous Libanius, et à Athènes avec Julien et Grégoire de Nazianze, sous Himerius. En 370 il fut évêque de sa ville natale, et mourut en 379. Il fut un des grands promoteurs de la vie monastique, et des exercices ascétiques. L'église d'Orient qui lui a donné l'épithète de Grand, le révère comme un de ses premiers docteurs, et les nombreux moines de cette église qui n'admet d'autres règles que celles qu'il a prescrites, le regardent comme leur patron, quoiqu'il n'ait pas, à proprement parler, fondé un ordre particulier. On estime comme son chef-d'œuvre son *Hexaèmeron,* ou plutôt ses neuf homélies sur les dix journées de la création, *εἰς τὴν ἑξαήμερον*. Il reste de Basile un plus grand nombre d'autres homélies, des lettres qu'on estime beaucoup. Parmi ces ouvrages nous remarquons son *discours adressé aux jeunes gens sur la manière de lire avec fruit les ouvrages des Grecs, πρὸς τοὺς νέυς, ὅπως ἂν ἐξ Ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λόγων.*

Saint-Basile fut un des plus beaux génies que l'Église ait produits; érudition, éloquence, imagination brillante, un style pur et élégant, telles sont les qualités qui caractérisent ses ouvrages. On peut regretter que son penchant pour la vie monacale ait quelquefois obscurci son jugement et l'ait fait tomber dans toutes sortes de superstitions.

(1) *Voyez* aussi Vol. I, p. 301,

Saint-Epiphane, d'Eleutheropolis en Palestine, fut évêque de Constance en Chypre, en 367, et mourut en 403, âgé de cent ans, en odeur de sainteté. Il n'étoit ni savant, ni judicieux, ni exempt de passions; mais à défaut d'autres sources, ses écrits sont intéressans pour l'histoire ecclésiastique. Ils sont intitulés Ἀγκυρωτὸς, l'*Ancre*, ou exposé de la foi catholique; Πανάριον, *boîte à remèdes*, l'ouvrage le plus détaillé sur les hérésies de l'ancienne église : on y trouve les opinions de quatre-vingts sectes ou classes d'hérétiques, dont vingt sont antérieures à la naissance de J. C. Il en fit lui-même un *abrégé*, ἀνακεφαλαίωσις.

Gélase, dit l'*ancien*, évêque de Cesarée en Palestine, vers 367, neveu de St.-Cyrille de Jérusalem, a écrit une exposition du symbole (μαθήματος) dont il reste des fragmens.

Saint-Amphiloque, né en Cappadoce, fut évêque d'Iconium en 374, et montra un grand zèle contre les hérétiques qu'il fit condamner par plusieurs conciles. Presque tous ses ouvrages se sont perdus. Ceux que Combefis publia en 1644 sous son nom, sont attribués par les critiques à un autre Amphiloque qui a été évêque de Cyzique dans le neuvième siècle.

Didyme, d'Alexandrie, fut aveugle dès l'âge de quatre ans. Malgré cet accident, il fit de grands progrès dans toutes les sciences sacrées et profanes, et remplit, à Alexandrie, pendant soixante ans, les fonctions de catéchète, c'est-à-dire de professeur de théologie. Il mourut en 396. Nous possédons son ouvrage, dit le *Saint-Esprit*, mais seulement dans une traduction latine, faite par Saint-Jérôme. Il reste aussi un fragment grec de son traité contre les Manichéens. Didyme fut un des hommes les plus savans de son siècle : avec lui expira la gloire de l'école d'Alexandrie. Saint-Cyrille, mort en 444, fut le dernier savant que nous

trouvons à Alexandrie. Cette école avoit fleuri pendant trois siècles (1).

Saint-Macaire, surnommé *le Grand*, ou l'*Ancien*, Egyptien, vécut soixante ans dans le désert, où il mourut en 391. Il existe de ce célèbre Saint cinquante homélies, et sept opuscules ascétiques.

Saint-Macaire *le jeune*, d'Alexandrie, fut abbé de Nitrie, et mourut vers 394, âgé de cent ans. On a de lui une *Règle monastique* en trente chapitres.

Saint-Grégoire *de Nysse*, frère puîné de Saint-Basile, fut nommé en 372 évêque de Nysse en Cappadoce. Il eut peut-être autant de talens et plus d'érudition que ses frères, mais moins d'ambition, et plus de penchant pour le repos et les études. On remarque qu'il étoit marié, mais que cependant il donna de grands éloges au célibat. Les ouvrages qu'il a laissés sont nombreux; on estime surtout celui qui est dirigé contre Eunomius (2), *κατὰ Εὐνομίου λόγοι ἀντιῤῥητικοί*. Il est distribué en douze livres. Nous remarquons encore son ouvrage sur la virginité, et sa célèbre lettre sur les pélerinages qu'il désapprouva comme n'étant pas d'institution divine et comme dangereux pour les bonnes mœurs.

Diodore ou Théodore, évêque de Tarse en 378, mort en 394, avoit écrit un grand nombre d'ouvrages, dont il ne reste que des fragmens; c'étoient des commentaires de la Bible, des traités contre diverses hérésies, sur la providence, sur la résurrection. Les Nestoriens ont fait traduire en syrien, en arménien et en persan quelques ouvrages de Diodore, et l'on croit qu'il s'en est conservé quelques-uns dans l'un ou

(1) Voyez *J. G. Michaelis* exercit. hist. de scholæ Alexandrinæ origine et progressu, dans le troisième volume des Symbolæ literar. Bremens.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 187.

l'autre de ces idiomes; mais l'estime que les schismatiques avoient pour ces ouvrages, fut probablement cause que les orthodoxes les négligèrent.

Timothée, patriarche d'Alexandrie vers 380, a écrit une Vie des Saints qui est perdue; il reste de cet écrivain des réponses canoniques sur lesquels Théodore Balsamon a fait des commentaires, et quelques Vies de Saints détachées.

Evagrius du Pont (1), diacre de Constantinople, vers 380, écrivit un ouvrage intitulé *le Moine* ou *la Vie pratique*, μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς, et quelques autres qui sont perdus.

Jean *de Jérusalem*, successeur de Saint-Cyrille dans cet évêché, en 386, mort en 416, fut un zélé partisan d'Origène. Il n'existe rien de ses ouvrages; ceux que Pierre Wastel a publiés en latin à Bruxelles en 1643 sous le nom de *Joannis Nepotis Sylvani*, Hieros. episc. opera, ne sont pas de lui, mais de divers autres écrivains, la plupart anonymes.

Théophile, nommé patriarche d'Alexandrie, lors de la mort de Timothée en 385, étoit un homme savant, mais avide, ambitieux et intrigant. Il joua un rôle méprisable dans l'histoire de l'Eglise du quatrième siècle, et fut un des persécuteurs de Jean Chrysostome. Il reste de lui quelques ouvrages peu estimés. Par ordre de l'empereur, il calcula un cycle pascal pour 418 années commençant en 380. Il servit de base à celui que Denis-le-Petit fit dans le sixième siècle.

Philon surnommé Carpathius, et qu'on auroit dû nommer Carpasius, parce qu'il fut évêque de Carpasie en Chypre, à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième. Il a laissé un commentaire sur le cantique de Salomon.

(1) Il ne faut pas le confondre avec l'historien Evagrius; *voyez* Vol. I, p. 291.

Saint-Jean Chrysostome, né, en 354, à Antioche en Cœlé-Syrie, de parens païens, fut le disciple de Libanius, embrassa le christianisme, et fut nommé en 398 évêque de Constantinople. La hardiesse avec laquelle il prêcha contre les vices des grands, lui attira leur haine. Il fut plusieurs fois destitué et rappelé, et mourut enfin en exil en 407. Son éloquence lui fit donner le surnom de Chrysostome ou Bouche-d'or : en effet, aucun orateur chrétien des premiers siècles ne lui est comparable. Il reste de Jean Chrysostome plus de quatorze cents ouvrages, en comptant ses lettres; il est vrai qu'une partie est supposée. Les principaux de ces ouvrages sont un traité de la prêtrise, περὶ ἱερωσύνης, en six livres; vingt-un discours prononcés dans Antioche à l'occasion de troubles dans lesquels les statues de Théodose et de Placilla avoient été brisées; une centaine d'homélies sur des passages bibliques, surtout sur les livres du Nouveau-Testament. On y reconnoît son zèle pour la vertu. En d'autres ouvrages on voit percer avec trop de passion sa haine pour les Juifs et les Ariens; souvent il prêche une dévotion mystique et tombe dans les défauts des sophistes de son temps au-dessus desquels il s'élève ordinairement. Son caractère fut très-estimable; ses défauts furent ceux d'un homme de bien, attachant une trop haute importance à la dignité de son état. Sa trop grande franchise à laquelle toute considération personnelle étoit étrangère; sa sévérité et son intolérance envers ceux qui n'étoient pas de son opinion, provenoient d'un excellent fonds, mais lui firent commettre des fautes qui empoisonnèrent ses jours.

Saint-Astère, évêque d'Amasée dans le Pont, vers la fin du quatrième siècle, se distingua par son éloquence. Il reste quelques-unes de ses homélies.

Sophronius, de la fin du quatrième siècle, auteur de la traduction grecque du catalogue des œuvres de St.-Jérôme. Tous ses autres ouvrages ont péri.

Il existe deux dialogues, l'un sur la Trinité, l'autre sous le titre de Φιλοπονία, d'un théologien grec, nommé Jérôme, qui paroît avoir été prêtre à Jérusalem, et avoir vécu vers la fin du quatrième siècle, peut-être seulement au cinquième ou sixième.

Cinquième siècle.

Théodore *de Mopsueste* naquit à Antioche, fut évêque de Mopsueste en Cilicie vers 394, et mourut en 429. Il fut l'ami intime de Jean Chrysostome : c'étoit un prélat savant et éclairé; mais comme il expliqua historiquement les prophéties de l'Ancien-Testament, en s'opposant aux rêveries des allégoristes, et qu'il penchoit vers les opinions de Nestorius, il excita un violent orage. Cependant l'Église ne l'excommunia pas, et ce ne fut que plus de cent vingt ans après sa mort que le second concile de Constantinople condamna ses hérésies. Il existe peu de fragmens de ses écrits; nous n'avons en entier que sa *Confession de foi* et sa *Liturgie*. Les ouvrages de Théodore ont été traduits dans les langues orientales; ils jouissent d'une grande considération parmi les Nestoriens, qui appellent cet évêque par excellence l'*Exégète*.

Nous rappelons encore ici Nonnus de Panoples, qui a vécu au commencement de ce siècle (1), à cause de sa paraphrase en vers de l'Evangile selon Saint-Matthieu.

Marc, surnommé l'Ascète, vécut dans les déserts de Nitrie, au commencement du cinquième siècle. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : *sur le Paradis et la loi spirituelle; de ceux qui croient se sauver par les œuvres de la pénitence, etc.*

(1) *Voyez* vol. I, p. 241.

PALLADE de la Galatie, né en 367, vécut pendant quelque temps dans les déserts de la Nitrie, et fut en 400 nommé évêque d'Hélénopolis en Bithynie, et ensuite d'Aspona en Galatie. Il fut l'ami de Saint-Jean Chrysostome. Vers 420, il publia dans un style simple une histoire des solitaires, connue sous la dénomination d'*histoire Lausiaque* (Λαυσαϊκὸν), parce qu'elle est dédiée à un certain Lausus, chambellan (præfectus cubiculi) de l'empereur. Cependant Vossius (1) croit que l'histoire Lausiaque se compose de deux ouvrages différens, de celui de Pallade et de celui d'HÉRACLIDE de Chypre, que Saint-Jean Chrysostome avoit nommé en 402 évêque d'Ephèse. Cet Héraclide a écrit *une Vie des Saints-Pères*, qui portoit aussi le titre de *Paradis*; c'est sous ce titre et sous le nom d'Héraclide, qu'avoit été donnée à Paris la première édition de l'histoire Lausiaque, en 1504.

Sous le nom de Pallade on a aussi publié un *dialogue historique sur la vie et les mœurs de Saint-Jean Chrysostome*, διάλογος ἱστορικὸς περὶ βίου καὶ πολιτείας τοῦ Ἰωάννου Ἐπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου; mais *Fabricius* (2) l'attribue à un autre Pallade uu peu plus ancien que le nôtre.

POLYBE, le disciple et le compagnon de voyage de Saint-Epiphane, a écrit la vie de son maître. En 403, il fut nommé évêque de Rhinocorure en Egypte.

SYNÉSIUS de Cyrène, disciple de la célèbre Hypatie (3), se distingua par son éloquence, ses talens poétiques et ses connoissances philosophiques. Théophile, archevêque d'Alexandrie, le convertit au christianisme, et l'ordonna, en 410, évêque de Ptolémaïs dans la Pentapole d'Afrique. Synésius

(1) De hist. gr. II, 19.

(2) Bibl. gr., Vol. IX, p. 8 de l'anc. éd. (Vol. X, p. 98 de celle de *Harles*).

(3) *Voyez* Vol. I, p. 296.

ne répudia pas pour cela sa femme, mais il s'acquitta avec zèle des fonctions de ses charges et fut un moraliste sévère. Les discours qui nous restent de cet évêque, prouvent que ses contemporains ont eu raison d'estimer son éloquence. On fait aussi cas de ses dix hymnes et de ses lettres, dont 104 nous restent. Synésius étoit un homme d'un caractère indépendant et élevé au-dessus des préjugés de son siècle (1).

Sévérien, évêque de Gabales en Syrie, fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Jean Chrysostome lui confia son troupeau pendant un voyage qu'il fit en Asie : à son retour à Constantinople, il éclata entre les deux prélats une haine qui causa beaucoup de scandale dans l'église. Il nous reste de Sévérien quelques homélies qui prouvent que son talent étoit bien inférieur à celui de Saint-Jean Chrysostome.

Jean Cassianus, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, où il mourut vers 444, n'est pas un écrivain grec : Ses ouvrages latins ont été imprimés. Nous faisons mention de ce prélat, parce qu'il existe un ancien abrégé grec de son ouvrage sur l'institution des couvens ; abrégé dont Photius a donné un extrait. Au reste, Cassianus a été, dans sa jeunesse, l'auteur de l'hérésie qu'on nomme semipélagianisme ; erreur à laquelle il paroît avoir renoncé à l'époque où il écrivit ses derniers ouvrages.

Victor, prêtre d'Antioche, au commencement du cinquième siècle, a laissé un commentaire sur Saint-Marc, qui n'a été publié que dans une traduction latine.

Polychronius, frère de Théodore de Mopsueste, naquit à Antioche, et fut évêque d'Apamée au commencement du

(1) Nous avons parlé plus haut, vol. I, p. 302, de ses ouvrages philosophiques.

cinquième siècle. Il reste des fragmens de ses commentaires sur plusieurs parties de la Bible.

SAINT-HÉSYCHIUS, prêtre de Jérusalem, mort en 428, a laissé un commentaire sur les douze petits prophètes et sur Isaïe, intitulé *κεφάλαια*, *chapitres* (1).

SAINT-CYRILLE d'*Alexandrie*, successeur de Théophile au siége d'Alexandrie, en 403, mourut en 444. Le zèle avec lequel il soutint la doctrine orthodoxe, a engagé l'Église à le placer au nombre des Saints. Mais cette vertu, si elle ne fut pas plutôt produite par la passion, a été déparée par de grands vices. St.-Cyrille fut un homme ambitieux et haineux, un prélat fanatique et impérieux, un citoyen factieux, qui a souillé ses mains du sang de ses concitoyens, et autorisé par son exemple la révolte contre l'autorité légitime. Il existe un grand nombre d'ouvrages de ce prélat, tels que des commentaires sur la Bible, des homélies, des lettres. Ils forment 7 vol. in-fol. dans l'édition de *Jean Aubert*, Paris 1638. On regarde comme le meilleur sa *Défense de la religion chrétienne contre Julien*, en dix livres.

NESTORIUS, de Germanicium en Syrie, nommé en 428 patriarche de Constantinople, fut destitué par le concile d'Éphèse et exilé en Egypte où il mourut. Ses opinions sur la double personne de J. C. ont excité des troubles fameux, et produit un schisme qui dure encore. Par ordre de l'empereur Théodose le jeune, tous les écrits de cet hérésiarque furent recherchés et détruits; cet ordre est cause qu'il en a été conservé très-peu. Ce sont des homélies et des lettres.

JEAN, nommé en 427 patriarche d'Antioche, s'opposa de toutes ses forces aux tentatives du parti orthodoxe pour faire

(1) Il règne quelque incertitude sur les divers Hesychius. *Cave* regarde l'auteur des Κεφάλαια comme identique avec Hesychius, évêque de Jérusalem, du septième siècle. Nous avons suivi *Saxius* et *Fabricius*.

condamner Nestorius, et refusa de reconnoître le concile d'Ephèse. Ce ne fut pas qu'il approuvât l'hérésie dont Nestorius étoit accusé; mais il étoit d'avis qu'il falloit s'en tenir au symbole de Nicée, sans introduire dans le dogme des subtilités qui pourroient donner lieu à de nouvelles discussions. Il crut d'ailleurs (et en ceci beaucoup d'écrivains modernes ont été de son avis) que les opinions de Nestorius n'étoient pas vraiment hérétiques, mais que toute la querelle entre lui et Saint-Cyrille provenoit d'un malentendu auquel il ne falloit pas donner de suite (1). Etant arrivé avec les évêques de l'Orient au concile d'Ephèse, et ayant trouvé que Saint-Cyrille avoit fait condamner Nestorius d'une manière tumultueuse, il tint un autre concile dans lequel il excommunia ce prélat fougueux. Cependant il se réconcilia ensuite avec lui, et condamna l'hérésie de Nestorius dans le sens que le concile d'Ephèse lui avoit donné.

Acacius avoit été nommé, dès 378, évêque de Berrhoé. Il se distingua, lors des différends entre Cyrille et Nestorius, par son impartialité. Il déclara qu'il ne s'agissoit que d'une guerre de mots. Après le concile d'Ephèse il conseilla à l'empereur de confirmer la condamnation de Nestorius, prononcée par le concile, aussi bien que celle de Saint-Cyrille prononcée par Jean d'Antioche. Cette mesure auroit peut-être préservé l'Église d'un schisme; l'empereur suivit d'abord le conseil d'Acacius, mais il n'eut pas la fermeté de soutenir l'ordre qu'il avoit donné aux deux prélats de quitter leurs siéges. Il reste trois lettres d'Acacius.

(1) En effet, Nestorius a déclaré plusieurs fois qu'il ne rejetoit pas absolument l'expression de *mère de Dieu* (Θεοτόκος); mais qu'il croyoit qu'on pouvoit s'en abstenir, parce qu'elle paroissoit favoriser l'opinion de ceux qui admettoient la confusion des deux natures; que l'expression de *mère de l'homme* pouvoit conduire à une autre erreur; tandis que celle qu'il proposoit, de *mère du Christ* (Χριστοτόκος), n'avoit aucun de ces deux inconvéniens, puisque le Christ étoit aussi bien Dieu qu'homme. Mais, dans toute cette discussion, on écouta de part et d'autre beaucoup moins la saine raison que les passions.

Un autre Acacius, évêque de Melitène en Arménie, fut au concile d'Ephèse un des plus fougueux adversaires de Nestorius, contre lequel il prononça un sermon qui existe encore.

Memnon, évêque d'Ephèse, un des adversaires de Nestorius, et défenseur de Saint-Cyrille au concile d'Ephèse. On a de lui une lettre dans laquelle il rend compte au clergé de Constantinople des persécutions que lui et le concile éprouvoient de la part des Nestoriens.

Dans le recueil publié en 1682 à Louvain, par *Christian Lupus* (Wolf), sous le titre de Variorum Patrum Epistolæ ad concilium Ephes. ex ms. cod. Cassinensis biblioth. desumptæ, on trouve en latin seulement des lettres de divers prélats de l'église grecque, qui ont vécu du temps du concile d'Ephèse. Il y en a quatre du Nestorien Dorothée, évêque de Martianopolis, qui, ayant assisté au concile d'Ephèse et pris ensuite part à la condamnation de Saint-Cyrille et de Memnon par Jean d'Antioche, fut destitué et exilé; vingt-trois d'un grand ami de Nestorius, d'Alexandre, évêque d'Hiérapolis; onze de Meletius qui, en 428, avoit succédé à Théodore au siége de Mopsueste, et se déclara aussi pour l'hérésie de Nestorius; trois de Maximin, évêque d'Anazarbe; six d'Hilladius, évêque de Tarse; cinq d'Eutherius, mètropolitain de Tyane, qui prit les intérêts de Nestorius, parce qu'il le regarda comme innocent de l'hérésie qu'on lui avoit attribuée; huit d'André, évêque de Samosate; une de Rabbulas, évêque d'Edessa, qui fut d'abord Nestorien, mais ensuite zélé catholique. Enfin on trouve dans ce recueil une partie de l'ouvrage d'Irénée, comte de l'Empire, qui fut commissaire de l'empereur au concile d'Ephèse. Le parti de Saint-Cyrille accusa cet officier d'avoir montré de la partialité en faveur de Nestorius; il obtint sa destitution et son exil. En 444, Irénée fut nommé évêque de Tyr, mais expulsé par ordre de l'empereur en 448. Il écrivit alors des mémoires

sur le synode d'Ephèse et sur les événemens ecclésiastiques des vingt années suivantes; il y inséra un grand nombre de pièces, tels qu'actes de synodes, lettres, rescrits impériaux et autres. On pense bien que le parti orthodoxe fit tout ce qui dépendoit de lui pour faire périr cet ouvrage. Il y a réussi; seulement l'auteur inconnu du recueil publié par Lupus, nous en a conservé une partie dans la traduction latine qu'il en a faite.

Paul, évêque d'Emèse, fut au concile d'Ephèse un des partisans de Nestorius. En 432, Jean, patriarche d'Antioche, Acacius, évêque de Berrhoé et d'autres prélats de l'Orient, l'envoyèrent à Alexandrie pour y traiter de leur paix avec Saint-Cyrille. Il ne l'obtint qu'après avoir remis au patriarche une profession de foi orthodoxe, et prononcé deux homélies contre Nestorius. Ces trois pièces existent.

Maximien, nommé patriarche de Constantinople en 431. Il en existe une lettre adressée à Saint-Cyrille, dans laquelle il loue sa constance dans la profession de la foi orthodoxe.

Ibas fut nommé, en 435, évêque d'Edesse, à la place de Rabbulas. Il étoit grand admirateur de Théodore de Mopsueste dont il traduisit les œuvres en syriaque. Il existe de cet Ibas une célèbre lettre adressée à Maris, évêque d'Hardanhir en Perse, dans laquelle il lui rend compte de ce qui s'étoit passé au concile d'Ephèse. Quoiqu'il ne fût pas Nestorien, il ne voulut jamais signer les anathèmes prononcés par Saint-Cyrille. La considération dont il jouit dans l'Orient, contribua à consolider le schisme entre les Nestoriens et les Catholiques.

Adrien, moine, a publié, vers 420, une *Introduction à l'Ecriture Sainte*, εἰσαγωγὴ τῆς γραφῆς, ouvrage utile pour l'intelligence du texte sacré.

Nous avons parlé plus haut (1) des écrivains de l'histoire ecclésiastique que le cinquième siècle a vus naître, de Philostorge, de Philippe *de Side*, de Socrate *le Scholastique*, de Sozomène, de Théodoret, évêque de Cyrus, et d'Evagrius : nous ajouterons seulement que Théodoret a aussi publié, sous le titre d'*Histoire pieuse*, φιλόθεος ἱστορία, la vie de trente solitaires, ouvrage foible et rempli de superstitions. Qu'un théologien aussi savant que l'évêque de Cyrus ait pu rédiger un ouvrage si pitoyable, cette circonstance suffit pour donner une idée de la décadence de la critique historique et sacrée dans le cinquième siècle. Un autre ouvrage de Théodoret est son traité *sur toutes les hérésies, ou examen du mensonge et de la vérité*, κατὰ πασῶν τῶν αἱρέσεων, ἢ ψεύδους καὶ ἀληθείας διάγνωσις. Parmi tous les hérésiologues de l'ancienne Eglise, Théodoret est celui qui admet le moindre nombre d'hérésies, ce qui fait honneur à son jugement : cependant il en compte jusqu'à cinquante-six. Indépendamment de ces trois ouvrages, Théodoret a composé un grand nombre de commentaires sur la Bible, un traité contre les hérétiques, intitulé *Eranistès*, Ἐρανιστής, ou *Polymorphos*, πολύμορφος (à plusieurs formes). Le premier mot veut dire celui qui prend part à un repas où chacun paye son écot, et Théodoret l'a choisi pour indiquer l'origine des hérésies. Cet ouvrage traite de la nature de J. C. Il est divisé en trois dialogues, intitulés : Ἄτρεπτος, ἀσύγχυτος et ἀπαθής, parce que l'orthodoxe y prouve à l'hérétique que la nature divine de J. C. est *immuable, non mêlée*, et qu'*elle n'a pu souffrir*. On estime beaucoup les lettres de Théodoret : elles prouvent un caractère franc, modeste et pacifique.

C'est dans ce siècle qu'on fit le premier recueil des canons des conciles. Un évêque d'Héraclée en Thrace, nommé Sabin, de la secte des Macédoniens, fit, vers 425, ce travail qui est perdu.

(1) Vol. I, p. 289 et suiv.

Théodote, évêque d'Ancyre, un des antagonistes de Nestorius, vers 430, a laissé quelques homélies prononcées au concile d'Éphèse, et d'autres ouvrages.

Saint-Isidore *de Peluse* ou *de Damiette*, né en Égypte, abbé d'un couvent situé sur une montagne près de Peluse, mort vers 450, fut un homme de mœurs purcs, et un théologien éclairé pour le temps où il a vécu. Nous avons de lui une collection d'environ deux mille neuf cents lettres bien écrites: elles font connoître l'état politique et ecclésiastique de l'Égypte au commencement du cinquième siècle, ainsi que les progrès de la décadence des lettres. Elles renferment aussi des morceaux de morale et des observations exégétiques sur la Bible, qui assignent à ce prélat un rang distingué parmi les interprètes des livres sacrés. Il montre du jugement en se déclarant contre l'interprétation mystique et allégorique.

Saint-Nil, éparque de Constantinople au commencement du cinquième siècle, ensuite moine et anachorète, a fait une paraphrase du Manuel d'Epictète, à l'usage des Chrétiens, dont nous avons parlé plus haut (1); et plusieurs autres ouvrages, des sentences morales, un livre ascétique, un traité sur les huit péchés.

Saint-Proclus, disciple de Saint-Jean Chrysostome, nommé en 434 patriarche de Constantinople, mort en 446. Il reste de lui un assez grand nombre d'homélies, parmi lesquelles on remarque trois panégyriques en l'honneur de *la Vierge, mère de Dieu.*

Saint-Isaac, Syrien, évêque de Ninive, a écrit en arabe, vers 440, plusieurs homélies ascétiques, qui, dans des temps anciens, ont été traduites en grec, et publiées pour la première fois en 1770 (2).

(1) Vol. I, p. 305.
(2) A Leipsic, par *Nicéphore Theotokios*, religieux grec.

Eutychès, archimandrite de Constantinople, avoit été, au concile d'Ephèse, un des zélés adversaires de Nestorius; mais, dans sa vieillesse, il tomba lui-même dans une grave hérésie qui est connue sous le nom de monophysitisme, et fut condamnée en 451 au concile de Chalcédoine. On a sa Confession de foi et quelques lettres.

Flavien, successeur de Proclus au siége de Constantinople, en 446. Il condamna l'hérésie d'Eutychès dans un synode provincial tenu à Constantinople; mais lui-même fut déposé par le prétendu concile d'Ephèse de 449, qui acquitta Eutychès. Flavien y essuya de si mauvais traitemens qu'il en mourut. Il existe deux lettres que ce prélat a adressées au pape Léon.

Eusèbe, évêque de Dorylée en Phrygie, fut, en 448, l'accusateur d'Eutychès, qui étoit son ami. Il joua un grand rôle au concile de Chalcédoine. On a encore l'acte d'accusation qu'il y porta contre Eutychès, et quelques autres pièces relatives au monophysitisme.

Basile, évêque de Seleucie en Isaurie, en 447, a écrit en vers une *Vie de Sainte-Thècle* qui n'existe plus; celle qu'on lui attribue est écrite en prose; il reste plusieurs homélies de cet évêque.

Chrysippe, prêtre de Jérusalem, et gardien de la sainte croix. Il existe de lui une homélie en l'honneur de la mère de Dieu.

Gennadius fut patriarche de Constantinople, depuis 458 jusqu'en 471. Il se distingua par son zèle contre la simonie, qu'il attaqua par une lettre circulaire qui nous a été conservée.

Gregentius fut évêque de Téphar en Arabie, vers 470. On a les actes d'une dispute qu'il eut pendant quatre jours avec un savant juif en présence du roi des Homérites. Cet ouvrage est peut-être apocryphe.

SAINT-DIADOCHUS fut évêque de Photice en Épire. Il a laissé cent chapitres de *la perfection spirituelle*, et dix *définitions de vertus*.

GELASE LE JEUNE, *de Cyzique*, évêque de Césarée en Bithynie, vers 475, a publié la collection des actes du concile de Nicée, qu'il prétendit avoir trouvés dans un manuscrit du temps; mais si cette assertion est fondée, il n'en est pas moins certain que Gélase a complété son recueil en y ajoutant divers morceaux pris dans des écrivains postérieurs au concile : il a aussi inséré dans ses actes des faits manifestement faux. Gelase a aussi traduit en grec la continuation de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, écrite en latin par Rufin (1).

EUTHALIUS, évêque de Sulce (ville inconnue), a vécu au commencement du cinquième siècle. C'est lui qui divisa les Actes des apôtres, les Epîtres de Saint-Paul, et les Epitres catholiques, en leçons, chapitres et versets : la division des Evangiles est antérieure au cinquième siècle. Euthalius accompagna l'édition qu'il donna de ces ouvrages, d'argumens, d'introductions, et de la citation des passages parallèles.

Sixième siècle.

JEAN de Cappadoce, patriarche de Constantinople, en 517, prit, le premier, le titre de *Patriarche œcuménique* ou universel. Il ne reste, de ses ouvrages, que quelques épîtres.

PROCOPE *de Gaza* n'étoit pas théologien, mais sophiste, ou professeur de rhétorique sous l'empereur Justin-l'Ancien. Il compila, des ouvrages des anciens exégètes, un commentaire de la Bible; ces extraits sont réunis et amalgamés de manière à ne former qu'un seul tout. On n'a imprimé qu'en latin la partie de ce commentaire, qui s'étend sur les huit premiers

(1) *Voyez* ci-dessus, vol. I, p. 171.

livres de l'Ancien-Testament, ou ce qu'on appelle l'*Octateuque*; le manuscrit grec se trouve à Augsbourg. Le commentaire sur les *quatre* livres des Rois et sur ceux des chroniques a été publié en grec par Jean Meursius, à Leyde, 1620, in-4°. Le commentaire sur Isaïe l'a été par J. Courtier, à Paris, en 1580, in-fol. Celui sur les Proverbes de Salomon se trouve en manuscrit à Paris.

Ces travaux de Procope peuvent être régardés comme les premiers exemples de ce que, dans la suite, on a appelé *Catenæ patrum*. Sous cette dénomination on a entendu l'arrangement systématique de diverses interprétations des Pères de l'église grecque sur le même livre; ces interprétations sont données tantôt en entier, tantôt par extrait, tantôt avec les noms de leurs auteurs, le plus souvent sans ces noms; quelquefois les extraits sont même tirés d'auteurs hétérodoxes. Les Grecs les nommoient *ἐπιτομὴ ἑρμηνειῶν*, ou *ἐξήγησις συλλεγεῖσα ἐκ διαφόρων πατέρων*. Après Procope, OLYMPIODORE, diacre d'Alexandrie dans le septième siècle, a perfectionné ce genre d'ouvrage (1).

SEVERUS *de Sozopolis*, en Pisidie, fut d'abord avocat à Béryte, ensuite moine, et finalement, en 513, patriarche d'Antioche. Il fut destitué comme Eutychien, et devint le chef d'une nouvelle secte dont on a nommé les adhérens Sévériens, ou, par dérision, *Corrupticolæ*, φθαρτολάτραι (2). Il existe peu d'ouvrages de cet écrivain.

JEAN MAXENCE *de Scythopolis* écrivit, en 520, une défense de certains moines accusés d'hérésie par le pape Hormisdas, pour s'être servi de cette expression : l'un de la Trinité a été

(1) *Voyez* ci-dessous, p. 211.

(2) Parce qu'ils prétendoient que le corps de J. C. avoit passé en corruption. Ils nommoient leurs adversaires *φαντασιασταί*, parce qu'ils admettoient que J. C. avoit été revêtu d'un corps apparent seulement. L'empereur Justinien, qui avoit la manie de se mêler de questions théologiques, décida, peu avant sa mort, contre les Corrupticoles.

crucifié. Cet ouvrage ne nous est parvenu que dans une ancienne traduction latine.

Grégoire, évêque de Girgenti vers 524, a laissé un commentaire sur l'Ecclésiaste.

Zacharie, évêque de Mitylène (1), vers 536, a laissé un traité sur les deux principes des Manichéens, qui n'a été publié qu'en latin.

Saint-Anastase, l'ancien, fut nommé, en 561, patriarche d'Antioche. Lorsque l'empereur Justinien eut décidé, par un décret, que le corps de J. C. avoit été incorruptible, Saint-Anastase s'y opposa. Le successeur de ce prince, Justin le Jeune, le destitua sous quelque prétexte en 570, et ce ne fut qu'en 593 qu'il put obtenir sa réintégration. Il mourut en 599. Il ne reste de ses ouvrages que quelques homélies.

Son successeur, aussi nommé St.-Anastase, et surnommé *le Jeune*, mourut en 608. Il fut l'auteur d'une traduction grecque de l'ouvrage de Grégoire-le-Grand, *de cura pastorali*. Elle s'est perdue. Quelques écrivains ont confondu les deux Anastase qui se sont succédés sur la chaire de Constantinople (2).

Nous avons parlé (3) de Jean Philoponus comme grammairien et comme philosophe. Comme théologien, il eut le malheur de s'écarter de l'opinion orthodoxe sur la résurrection des corps, et de tomber dans une autre hérésie qui a été flétrie sous le nom de *trithéisme*, et qui fut condamnée au concile de Constantinople de 681. Ce n'est pas que Jean ait nié l'unité de Dieu, mais il crut qu'il y avoit en Dieu trois natures ou *hypostases*. Il existe de ce grammairien un com-

(1) *Voyez* Vol. I. p. 307.
(2) *Voyez Saxii* Onom. Vol. II, p. 49.
(3) *Voyez* Vol. II, p. 257 et 305.

mentaire sur le premier chapitre de la Génèse, et une dissertation sur les Pâques.

CYRILLE *de Scythopolis*, en Palestine, célèbre anachorète du sixième siècle, a écrit plusieurs Vies de saints ermites.

JEAN *d'Antioche*, ou plutôt de Sirim, près d'Antioche, fut d'abord scholasticus ou avocat, et, en 564, patriarche de Constantinople. Il existe de ce prélat *une collection des canons ecclésiastiques*, et un *nomocanon*, ou recueil de constitutions impériales sur des matières ecclésiastiques.

GRÉGOIRE, patriarche d'Antioche, en 570, mourut en 592. Il existe de ce prélat un discours adressé à une armée révoltée, et un autre contre les femmes portant des odeurs.

EULOGE fut, en 581, patriarche d'Alexandrie, et mourut en 608. Il existe une de ses homélies, et des fragmens de plusieurs autres.

SAINT-JEAN, surnommé LE SCHOLASTIQUE, ou CLIMAQUE, un des plus célèbres anachorètes de l'église orientale, mort chef du monastère du mont Sinaï. Vers 580, il écrivit son fameux ouvrage intitulé *Climax*, *κλίμαξ*, *échelle*, ou *πλάκες πνευματικαὶ*, *tables spirituelles*. Ce livre fut le principal manuel de tous ceux qui embrassèrent la vie ascétique.

SAINT-JEAN *le Jeûneur*, (*νηστευτὸς*) de la Cappadoce, fut nommé patriarche de Constantinople en 582. Il a laissé un ouvrage intitulé : *instruction pour les pénitens*, *ἀκολουθία καὶ τάξις ἐπὶ ἐξομολογουμένων*, mais plus connu sous le titre de *libellus pœnitentialis*. En 587, ce prélat tint à Constantinople un synode composé d'évêques de l'Orient. A cette occasion, il se donna le titre de *patriarche œcuménique* ou universel. Le pape Pélage II et Grégoire-le-Grand, son successeur, protestèrent contre cette usurpation ; cependant St.-Jean n'avoit pas été le premier patriarche de Constantinople qui se fût

servi de ce titre; un de ses prédécesseurs, Jean de Cappadoce, lui en avoit donné l'exemple (1) et ses successeurs continuèrent à faire usage de ce titre.

Eustrate, prêtre de l'église de Constantinople, publia, vers 580, un ouvrage sur l'*état des morts*.

André, évêque de Césarée en Cappadoce, est placé, par quelques auteurs, au cinquième siècle ; par d'autres, au sixième, au huitième ou au neuvième siècle. Il est auteur du plus ancien commentaire sur l'Apocalypse, et nous avons remarqué (2) qu'il a été innocemment la cause des interpolations que ce livre a éprouvées.

Septième siècle.

Léonce de Byzance, surnommé le Scholastique, écrivit, vers 610, un ouvrage *sur les sectes*, ou plutôt des *scholies de la bouche de l'abbé Théodose*. Il n'a été imprimé qu'en latin. Un autre Léonce, évêque de Néapolis ou Hagiopolis, dans l'île de Chypre, contemporain du précédent, a laissé quelques homélies.

On place au commencement du septième siècle un certain Dorothée, archimandrite de la Palestine, qui a laissé un ouvrage intitulé : *Doctrine sur la vie pieuse*, ou vingt quatre dissertations morales et ascétiques, ainsi que des lettres.

Hesychius, patriarche de Jérusalem au commencement du septième siècle, a laissé un ouvrage ascétique intitulé ἀντιῤῥητικὰ καὶ εὐκτικὰ, ce qu'on peut traduire par *réfutation et vœu* : c'est un recueil de deux cents sentences sur la tempérance.

Jean, fils de Moschus, surnommé Eucratas (Εὐκρατᾶς) *le Sobre*, moine de Jérusalem. Après avoir visité grand nombre

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 204.
(2) *Voyez* ci-dessus, p. 93.

de couvens de l'Orient, il composa la Vie des moines, ou légende, qui va jusqu'en 610. L'ouvrage est intitulé λειμὼν, ou νέος παράδεισος, *prairie* ou *nouveau paradis*. Il fait le pendant de l'*Echelle* de St.-Jean le Scholastique.

Antiochus, surnommé le Moine, parce qu'il fut religieux du monastère de St.-Saba, près Jérusalem, écrivit l'histoire de la *destruction de la ville de Jérusalem, et de la transportation de la sainte croix en Perse*, ἐμπρησμὸς τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλὴμ καὶ τοῦ ἁγίου σταυροῦ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν μετάστασις ἐν Περσίδι, événement arrivé en 614 dans la guerre d'Héraclius contre Kosrou. Outre ce traité, il existe d'Antiochus un système de morale composé de passages de la Bible et des anciens écrivains ecclésiastiques, et intitulé Πανδέκτης τῆς ἁγίας γραφῆς, *Pandecte de la Sainte Écriture*, en cent trente chapitres, dont chacun fait une homélie, ou un traité de morale séparé sur quelque matière détachée.

Timothée, prêtre et gardien des vases sacrés d'une église de Constantinople, écrivit, avant 622, un ouvrage sur les *hérétiques qui retournent au giron de l'Église*, περὶ διαφορᾶς τῶν προσερχομένων τῇ ἁγίᾳ ἐκκλησίᾳ. Cet ouvrage fait partie du rituel des églises d'Orient.

George, patriarche d'Alexandrie vers 620, auteur d'une Vie de Saint-Jean-Chrysostome.

Serge fut patriarche de Constantinople, depuis 608 jusqu'à sa mort arrivée en 639. Son désir de réunir les monophysites à l'église catholique le fit tomber dans une opinion qui donna lieu à de longues disputes, et fut déclarée hérétique par le troisième concile de Constantinople, tenu en 680. Elle est connue sous la dénomination de *monothélisme*. L'origine de cette hérésie est racontée dans trois lettres qui nous restent de Serge, et qui sont adressées, l'une à Cyrus, patriarche d'Alexandrie; l'autre à Cyrus, évêque de Phasis; la troisième au pape Honorius. On regarde aussi Serge

comme l'auteur d'une ordonnance publiée en 638 par l'empereur Héraclius, et qui est connue sous le nom d'*Ecthésis*, ἔκθεσις, *Exposition* (de la foi). Pour éviter un nouveau schisme, l'empereur y ordonnoit de s'abstenir également de deux phrases, dont l'une attribuoit à J. C. deux volontés, et l'autre une seule. Cependant les considérans de ce réglement sont favorables à la dernière opinion.

Cyrus, évêque de Phasis ou de la Colchide, et depuis 630 patriarche d'Alexandrie, où il tint un synode en faveur du monothélisme. On a de lui trois lettres adressées à Serge, et une espèce de profession de foi en neuf chapitres, qu'il fit adopter par le concile d'Alexandrie.

Sophronius de Damas, patriarche de Jérusalem en 629, et d'Alexandrie en 633. Son zèle pour la foi orthodoxe et son opposition à Serge et à Cyrus firent éclater le schisme des Monothélites. On a sa lettre circulaire très-volumineuse; il a aussi laissé un Synodique ou un dénombrement des chrétiens condamnés par les conciles. Enfin, il eut part à la Prairie de Jean Moschus, son ami (1).

Saint-Maxime fut d'abord proto-secrétaire de l'empereur Héraclius, ensuite moine et abbé du monastère de Chrysopolis, vis-à-vis Constantinople. Il fut un des plus zélés adversaires des Monothélites; ce furent lui et Sophronius qui, par leur zèle, empêchèrent que la discussion qui avoit donné lieu à cette hérésie ne fût étouffée. Maxime la combattit avec les armes de la philosophie péripatéticienne dans laquelle il étoit initié. Ayant refusé de signer le *Typus*(2) de l'empereur Constant II, il fut arrêté, traîné de prison en prison, et exilé finalement en Colchide où il mourut en 662. Ses ouvrages sont nombreux. Nous avons parlé (3) de ceux qui tiennent à la philosophie. Comme théologien, Saint-Maxime a laissé

(1) *Voyez* p. 208.
(2) *Voyez* p. 212.
(3) *Voyez* Vol. I, p. 307.

soixante-cinq questions sur des passages difficiles de la Bible, soixante-dix-neuf questions et réponses, plusieurs ouvrages ascétiques, un traité des deux natures de J. C., les actes d'une dispute qu'il eut sur les deux volontés du Sauveur avec Pyrrhus, ancien patriarche de Constantinople, et beaucoup d'autres traités dogmatiques.

Théodore *de Rhaithu*, monastère de la Palestine, écrivit, vers le milieu du septième siècle, une oraison sur l'incarnation, intitulée *προπαρασκευή τις καὶ γυμνασία τῷ βυλομένῳ μαθεῖν τίς ὁ τρόπος τῆς θείας ἐνανθρωπήσεως κ. τ. λ. préparation et méditation pour ceux qui veulent apprendre comment s'est opérée l'incarnation divine.*

Saint-André *de Crète*, natif de Damas, fut archevêque de Crète vers 635, et vécut encore en 680, puisqu'il assista cette année au concile de Constantinople. On a de lui dix-sept homélies et diverses poésies sacrées.

Olympiodore, diacre d'Alexandrie vers 650 (1). Il a composé un commentaire sur le livre de Job, dont une partie considérable existe dans une collection d'extraits d'écrivains grecs qui a été publiée sous le titre de Catena in beatissimum Job absolutissima, a P. Comitolo, S. J. e gr. in lat. conversa. Venet. 1587, in-4°. L'éditeur a cru qu'Olympiodore lui-même étoit l'auteur de cette collection; mais il a été prouvé, par l'inspection des mss., qu'elle appartient à Nicétas qui fut archevêque d'Héraclée en Thrace, vers le milieu du onzième siècle.

Saint-Anastase, surnommé *le Sinaïte*, moine de la Palestine vers 680. On a de lui, en manuscrit, une *histoire abrégée des hérésies et des conciles qui ont été tenus à leur égard, περὶ τῶν ἐξ ἀρχῆς αἱρέσεων καὶ τῶν συνόδων γενομένων κατ' αὐτῶν*, un recueil de cent cinquante questions et répouses sur des matières de théologie, et un ouvrage intitulé *ὁδηγός*, *conducteur*, qui est dirigé contre les hérétiques Monophysites.

(1) Il règne quelque incertitude sur l'époque où Olympiodore a vécu.

Nous avons parlé, dans la première partie de cet ouvrage, des poésies de George Pisides (1); il faut aussi le placer parmi les poètes sacrés, à cause de sa *Cosmopoïde* ou poëme sur les six jours de la création, dont il s'est conservé environ deux mille vers, et à cause de quelques autres poésies.

Paul, patriarche de Constantinople, engagea, en 648, l'empereur Constant II à publier un édit (2), par lequel il imposa silence aux Monothélites aussi bien qu'à leurs adversaires. Le patriarche fut excommunié pour cette démarche par les papes Théodore et Martin. On a la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Théodore.

Théodore, né à Tarse en Cilicie, mort en 690 archevêque de Cantorbéry, est auteur d'un Pœnitentiale qui a été introduit, dans le moyen âge, dans toutes les églises d'Occident, mais dont un extrait seulement a été imprimé. L'ouvrage entier existe dans les bibliothéques d'Angleterre et dans celle du Vatican. Le même Théodore est auteur de lois ecclésiastiques; en général il a eu une grande influence sur l'état religieux et littéraire de l'Angleterre, et il y a, à la fois, répandu des connoissances et prêché l'attachement au siége de Rome.

St.-George, dit *le Sicilien*, probablement évêque de Syracuse dans le septième siècle, fut un poète sacré : ses hymnes et autres poésies nous ont été en partie conservées.

Thalassius, abbé d'un monastère, situé dans les déserts de la Libye, auteur d'un recueil de quatre cents sentences chrétiennes.

Jean, surnommé le Géomètre, qui vécut probablement dans le septième siècle, fut un poète chrétien dont il reste

(1) *Voyez* Vol. I, p. 273.

(2) Cet édit, qui devoit remplacer l'*Ecthesis* de l'empereur Héraclius, est connu dans l'histoire ecclésiastique sous la denomination de *typus*, *τύπος*, (*ordonnance*, *prescription*).

diverses hymnes et une collection de quatre-vingt-dix-neuf épigrammes, intitulée *Paradis*.

Huitième siècle.

Saint-Germain fut nommé en 715 patriarche de Constantinople; mais s'étant opposé aux ordres de Léon l'Isaurien pour la destruction des images, il fut obligé de se démettre en 730, et mourut en 740. En 754, les Iconoclastes prononcèrent l'anathème contre lui; mais l'Eglise l'a placé au nombre des Saints. Il existe de lui un ouvrage *sur les six synodes*, des lettres, des homélies et d'autres ouvrages.

Saint-Côme de Hagiopolis ou de Jérusalem fut évêque de Maiuma en Palestine vers 743. Il est l'auteur d'hymnes sacrées qui jouissent d'une grande célébrité dans l'église d'Orient et qui lui ont fait donner le surnom de Μελῳδὸς, *le chantre*.

Saint-Jean *de Damas* naquit au commencement du huitième siècle à Damas. Son père Serge étoit trésorier du calife Abdalmelek. Lui-même fut revêtu par ce prince d'une haute dignité. Mais il quitta bientôt le monde, distribua sa fortune à ses parens et aux pauvres, et s'enferma dans le couvent de Sabas, près Jérusalem, où il mourut en 760. Saint-Jean de Damas n'est pas seulement un des plus illustres pères de l'église grecque dont la série se termine avec lui; il est aussi un des écrivains les plus remarquables du moyen âge : avec lui commence une nouvelle époque dans l'histoire de la dogmatique. Saint-Jean de Damas est le véritable créateur de la théologie scholastique, que Pierre le Lombard introduisit bientôt après dans l'Occident, et qui domina dans les écoles jusqu'au seizième siècle. On appelle ainsi la méthode d'expliquer et de démontrer les vérités du christianisme, à la fois par la révélation et par les moyens que fournit la dialectique d'Aristote. Saint-Jean de Damas ne fut pas, il est vrai, le premier qui

tenta cette méthode; mais il rédigea en système les travaux partiels de ses devanciers. Son *Exposition exacte de la foi orthodoxe*, ἔκθεσις ἀκριβὴς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως, est l'ouvrage de dogmatique le plus important de l'église grecque. Il est divisé en quatre livres; mais comme on ne trouve pas cette distribution dans les mss., il paroît qu'elle date de l'époque où l'ouvrage fut traduit en latin, et qu'elle a été établie en imitation des Libri IV sententiarum de Pierre Lombard. Originairement l'ouvrage étoit divisé en cent chapitres. C'est le résultat des recherches, des discussions et des querelles théologiques des écrivains de sept siècles; mais ce n'est pas une pure compilation, c'est l'ouvrage d'un penseur très-versé dans la philosophie péripatéticienne. Il est regardé comme classique par les Orientaux; il a fixé leur dogmatique qui, après St. Jean de Damas, n'a ni varié ni souffert des troubles qui ont agité l'église latine pendant tous les siècles suivans. Son Exposition de la foi a été traduite en latin, dès le douzième siècle, par *Jean Burgundio*, jurisconsulte de Pise; Pierre Lombard et St.-Thomas d'Aquin se sont servis de cette traduction.

L'ouvrage le plus considérable de Saint-Jean est celui qu'il a intitulé ἱερὰ παράλληλα, *parallèles sacrés*, dont nous avons déjà parlé (1). Il contient, par ordre alphabétique, des extraits de la Bible et des ouvrages des Saints Pères: dans le nombre des derniers, il y en a beaucoup qui ne nous sont pas parvenus. La plupart de ces morceaux sont moraux; quelques-uns seulement sont dogmatiques.

Un autre ouvrage de ce Père est intitulé κεφάλαια φιλοσοφικὰ, *chapitres philosophiques* (ou plutôt dialectiques) tirés de Porphyre et d'Aristote.

Saint-Jean de Damas a aussi rompu quelques lances avec les hérétiques. Son ouvrage sur *les hérésies* passe pour renfermer les détails les plus exacts sur la religion des Maho-

(1) *Voyez* ci-dessus, Vol. I, p. 307.

métans que l'on ne trouve dans aucun écrivain grec; cependant quelques renseignemens donnés par Saint-Jean sont très-faux : nous citerons dans ce nombre l'étymologie absurde qu'il donne du nom des Sarrasins, Sarraceni; il prétend que ce peuple a été nommé ainsi, parce qu'il descend d'Ismaël, *τῆς Σάῤῥας κενοὶ*, *Saræ vacui;* ce nom indique, selon lui, qu'Agar, mère d'Ismaël, a été renvoyée sans effet par Sara. Il existe aussi de Saint-Jean un dialogue entre un Chrétien et un Sarrasin; ce morceau est peut-être de Théodore Abucara, son disciple. On lui attribue aussi un dialogue contre les Manichéens. Enfin il a laissé un lexique étymologique qui est inédit.

Théodore, surnommé Abucara, c'est-à-dire père de Cara, évêque de Cara en Palestine, ou de Carrhes en Mésopotamie, disciple de Saint-Jean de Damas (1), se distingua par ses écrits contre les Juifs, les Musulmans, les Nestoriens et d'autres hérétiques. Il florissoit vers 770. Ses ouvrages de dogmatique sont nombreux.

Saint-Tarasius remplit d'abord une dignité séculière à la cour de Constantinople, et fut nommé, en 784, patriarche de cette ville, quoiqu'il ne fût pas prêtre. Il mourut en 806. Il montra un grand zèle pour le culte des images, et c'est sous lui que fut tenu le deuxième concile de Nicée.

Il existe de ce prélat plusieurs lettres et une homélie inédite.

Neuvième siècle.

Michel surnommé le Syncelle, parce qu'il remplissoit cette fonction auprès de Tarasius qui fut patriarche au commencement du neuvième siècle. Il a écrit un éloge de Saint-Denis l'Aréopagite et quelques autres ouvrages.

(1) Cette circonstance prouve que Cave s'est trompé en confondant notre Théodore avec un autre de ce nom, qui fut contemporain de Photius.

Saint-Théodore le Studite, un des plus zélés défenseurs du culte des images, homme pieux et courageux, mais fanatique et d'un caractère inquiet, naquit à Constantinople en 759. A l'âge de vingt-deux ans, il entra dans un couvent où il se distingua par les macérations auxquelles il soumit son corps. En 794, il fut nommé chef de ce couvent. Lorsqu'en 795, l'empereur Constantin V se sépara de son épouse, Théodore osa l'excommunier. L'empereur le fit fustiger, et l'envoya en exil. En 797, ce prince fut détrôné par sa mère Irène, qui rappela Théodore. Ces événemens lui avoient donné une grande considération. L'impératrice le plaça à la tête du monastère de Studium à Constantinople; la règle qu'il y introduisit, rendit ce couvent le plus célèbre de l'église grecque. En 802, Irène fut privée du trône. Son successeur fit enfermer Théodore dans une prison située dans une île voisine de la capitale. La mort de ce prince, arrivée en 811, le rendit à son couvent; mais il n'y resta tranquille que pendant peu d'années. En 814, il s'opposa avec un zèle peut-être trop ardent aux tentatives de Léon l'Arménien, pour détruire les images. L'exil, la prison et toutes sortes de mauvais traitemens ne purent ébranler sa constance. Michel le Bègue le rappela en 822; mais bientôt on le soupçonna de fomenter des troubles dans l'Empire. Il se retira alors dans l'île de Tryphon où il mourut en 826. La plupart des ouvrages de Théodore se rapportent aux querelles des Iconoclastes. Dans ses lettres qui se montent à deux cent soixante-seize, il vomit toutes sortes d'imprécations contre l'empereur Léon V. Il a écrit trois ouvrages polémiques (ἀντιῤῥητικοὶ) contre les iconomaques: les deux premiers ont la forme de dialogues.

Alexandre, moine de la Chypre, du commencement du neuvième siècle, a laissé un *éloge de Saint-Barnabé* et une *histoire de l'invention de la Sainte-Croix*.

Le patriarche Saint-Nicéphore I fut nommé au siége de Constantinople en 806; ayant été destitué en 818, comme

défenseur du culte des images, il se rendit dans un couvent et y termina ses jours ; il a laissé une chronique et un abrégé historique dont nous avons parlé (1). Indépendamment de ces ouvrages, nous avons de lui un *fragment sur les six synodes*, une *stichométrie des livres sacrés*, c'est-à-dire un catalogue des livres canoniques et apocryphes de la Bible, dans lequel il a indiqué le nombre de versets dont chacun de ces ouvrages se compose ; et une *réfutation* (*ἀντιῤῥητικά*) *des iconomaques*, en trois livres. Ce dernier ouvrage n'a pas été publié en entier.

Ignatius, nommé Magister, Skeuophylax, ou gardien des vases sacrés de l'église de Constantinople, et ensuite évêque de Nicée, a été disciple de Saint-Tarasius dont il a écrit la vie, ainsi que celle de son successeur Nicéphore. C'est lui qui a abrégé les fables élégantes de Babrias, qu'il a réduites chacune à quatre vers ïambiques (2).

D'Etienne, diacre de l'église de Constantinople, au commencement du neuvième siècle, il reste entre autres un catalogue des hérétiques.

Christophore, patriarche d'Alexandrie au milieu du neuvième siècle, est l'auteur d'une lettre écrite au nom des trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, à l'empereur Théophile, sur le culte des images, lettre qu'on trouve parmi les œuvres de Saint-Jean de Damas. Il existe du même patriarche un ouvrage intitulé *παραίνεσις ψυχωφελὴς φανεροῦσα τίνι ὁμοιοῦται ὁ βιός οὗτος, καὶ εἰς ποῖον τέλος καταστρέφει*, *exhortation qui démontre à quoi ressemble cette vie et quelle en est la fin* (3).

Saint-Methodius *le Confesseur*, patriarche en 842, rétablit les images dans les églises grecques. Il existe de ce

(1) *Voyez* Vol. I, p. 268.
(2) *Voyez* Vol. I, p. 49 et 151.
(3) Voyez *Fabricii* Bibl. gr., Vol. XII, p. 657 de l'anc. éd.

prélat divers ouvrages qui n'ont été publiés que par fragmens ou dans des traductions. On a aussi de lui un éloge de Saint-Denys l'Aréopagite, et un discours en l'honneur des archanges et des anges.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons eu plusieurs fois occasion de parler du patriarche Photius. L'esprit de parti a peint sous les couleurs les plus odieuses ce prélat ambitieux et vindicatif, qu'on regarde comme la première cause du schisme entre les églises d'Orient et d'Occident; mais tous les partis s'accordent à le regarder comme l'homme le plus savant de son siècle. Sa Bibliothéque est un ouvrage important pour l'histoire de la littérature (1). Son *Nomocanon* est devenu le manuel des Grecs pour les lois ecclésiastiques : c'est une comparaison des lois civiles avec les lois de l'Église, divisée en quatorze classes ou titres. Il a aussi fait un recueil de lois synodales qui va jusqu'en 880. Sous le titre de τὰ Ἀμφιλόχια, il a publié *des réponses à trois cent huit questions et doutes d'Amphiloque*, évêque de Cyzique; cet ouvrage n'a pas été imprimé. Il existe de lui un ouvrage *contre les Manichéens* en quatre livres, et plusieurs autres. Ses lettres sont aussi fort importantes.

Stylianus Mappa, métropolitain de Neocésarée, fut l'antagoniste de Photius, contre lequel il adressa une lettre au pape. Il a aussi publié un ouvrage *sur la Trinité*.

L'empereur Léon, surnommé le Sage, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler, a aussi composé un assez grand nombre de sermons sur diverses fêtes de l'Église.

Pierre *de Sicile* écrivit, vers 870, une histoire des Manichéens et des Pauliciens.

Nicetas David, évêque en Paphlagonie, écrivit, vers 880, la vie de Saint-Ignace, patriarche de Constantinople, mort

(1) *Voyez* Vol. I, p. 258. *Voyez* aussi dans le même volume, p. 253, 266 et 328.

en 878 ; cette biographie a été insérée dans les Actes du quatrième concile de Constantinople. Nicétas a aussi composé des éloges des douze apôtres, de l'apôtre Saint-Marc (c'est ainsi qu'il nomme l'évangéliste), et diverses homélies.

Nous ferons ici mention aussi de deux moines grecs, qui ont été les apôtres des peuples slaves. SAINT-METHODIUS et SAINT-CYRILLE (appelé aussi Constantin), prêchèrent l'Evangile aux Serviens, aux Bulgares et aux Moraviens, vers la fin du neuvième siècle. Ils inventèrent pour les Serviens un alphabet, qui porte encore le nom d'alphabet de Saint-Cyrille (1).

Dixième siècle.

ARETHAS, évêque de Césarée en Cappadoce, dans la première moitié du dixième siècle, a laissé un commentaire sur l'Apocalypse, compilé les commentaires de ses précurseurs, et principalement de ceux d'André de Césarée (2).

SIMÉON surnommé LOGOTHÈTE, MAGISTER et METAPHRASTES, mort vers 976, le même dont nous avons parlé parmi les historiens de la Byzantine (3), a écrit, vers l'an 913, *les Vies des Saints*, occupation qui lui a fait donner l'épithète de Metaphraste, parce qu'il les a tirées d'anciens auteurs, et leur a donné une nouvelle forme. Ces Vies jouissent d'une grande autorité dans l'église grecque. Elles sont au nombre de cent vingt-deux. Il reste aussi des homélies du même auteur.

SAINT-NICON, archimandrite arménien, surnommé METANOITE, μετανοεῖτε (*faites pénitence*), a laissé un ouvrage sur

(1) On trouve quelques détails sur cet alphabet dans le Tableau des peuples qui habitent l'Europe, 2.e éd. in-8°., p. 72.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 208.

(3) *Voyez* Vol. I, p. 270.

l'église arménienne, περὶ τῆς δυσσεβοῦς θρησκείας τῶν κακίστων Ἀρμενίων. Il est mort en 998.

Oecumenius, évêque de Tricca en Thessalie, vers la fin du dixième siècle, a laissé des commentaires sur les Actes des apôtres, les Epîtres de Saint-Paul, les Epîtres catholiques et sur l'Apocalypse. C'est une compilation des ouvrages de Saint-Jean Chrysostome, Origène, Eusèbe, Athanase et autres; elle est faite avec jugement. On a remarqué qu'Oecumenius n'a pas connu le fameux verset de la première Epître de Saint-Jean (V, 7).

Onzième siècle.

Le fameux patriarche Michel Cerularius. Les Latins le regardent comme l'auteur du schisme entre les deux églises d'Orient et d'Occident, tandis que les Grecs l'attribuent à l'arrogance des légats du pape Léon X, qui, envoyés à Constantinople pour réconcilier la cour de Rome avec l'église d'Orient, rendirent le schisme inévitable, en excommuniant le patriarche et condamnant des usages généralement pratiqués par l'église orientale. Michel Cerularius mourut en 1059. Il n'existe de lui que peu d'ouvrages, quelques lettres et décisions.

Nous avons déjà parlé de Jean-Mauropus (1), poète chrétien du onzième siècle.

Siméon, surnommé le Jeune et le Théologien, fut chef du couvent de Saint-Mamas à Constantinople vers 1050. On a de lui trente-trois *discours sur la foi et les vertus chrétiennes*, un traité de l'*amour divin*, deux cent vingt-huit chapitres de morale et de théologie (πρακτικὰ καὶ θεολογικὰ) et quelques autres ouvrages.

(1) *Voyez* Vol. I, p. 220.

Nicétas, surnommé Pectoratus ou Sterno, στηθᾶτος, moine du couvent de Studium à Constantinople, a été, dans la querelle suscitée par Michel Cerularius, un de ceux qui écrivirent contre les Latins, et notamment contre l'usage du pain azyme dans l'eucharistie, contre l'usage de faire maigre le samedi, et contre le célibat des prêtres. Nicétas fut obligé, par l'empereur qui craignoit la rupture avec les Latins, de condamner son propre ouvrage. Il a aussi écrit contre les Arméniens.

De Samonas, archevêque de Gaza en Palestine vers 1050, il existe une *dispute religieuse avec le Sarrasin Ahmed.*

Le grand polygraphe Michel Psellus (1) a aussi écrit des ouvrages de théologie, un traité *περὶ ἐνεργείας δαιμόνων, des opérations des diables;* un autre sur les dogmes des Chaldéens; un traité de la Trinité et de la Passion de J. C., etc.

Théophylacte, natif de Constantinople ou d'Eubée, fut d'abord professeur de rhétorique dans la capitale, et ensuite archevêque de la Bulgarie. Le siége de cet archevêché fut établi sous lui à Achrida, où ce prélat mourut vers 1107. Il est un des principaux interprètes de l'écriture. Ses commentaires s'étendent sur une grande partie de la Bible. Il fut auteur de divers autres ouvrages de théologie. Son *Institution royale*, *παιδεία βασιλική*, adressée à Constantin Porphyrogennète, se trouve dans le supplément de la Byzantine (2).

Nicétas, diacre de l'église de Constantinople, archevêque de Serræ en Macédoine, et ensuite d'Héraclée dans le Pont, florissoit vers 1077. Il a laissé des commentaires sur Grégoire de Nazianze, et d'autres ouvrages de théologie.

Nous avons de Pierre, chartophylax de l'église de Constantinople vers 1092, des décisions sur le *droit canon.*

(1) *Voyez* Vol. I, p. 298, 309, 322 et 327.

(2) *Voyez* Vol. I, p. 286.

On place vers la fin du onzième siècle un certain Josephe, dont nous avons un ouvrage intitulé ὑπομνηστικὸν, ou *mémorial*, traitant, en cent soixante six chapitres, diverses questions relatives aux saintes écritures, et surtout à l'histoire du peuple juif.

Douzième siècle.

L'historien Jean Zonaras (1) a aussi laissé un ouvrage sur les canons des apôtres et des conciles œcuméniques, des lettres théologiques, des poésies sacrées, etc.

De Michel Glycas, l'annaliste (2), il existe cinquante lettres sur des matières de théologie; mais il n'en a pas encore été donné d'édition complète.

Théodore, archevêque d'Edesse au commencement du douzième siècle, a publié cent deux chapitres ascétiques.

Nicétas de *Byzance*, surnommé le Philosophe, ce qui probablement veut dire le Moine, écrivit, vers 1120, une apologie du concile de Chalcédoine contre les Arméniens.

Euthymius Zigabenus, moine de Constantinople, de la fin du onzième et du commencement du douzième siècle, écrivit, par ordre d'Alexis Comnène, un grand ouvrage polémique auquel il donna le titre d'*arsenal dogmatique de la foi orthodoxe*, *πανοπλία δογματικὴ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως*. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'une seule fois à Tervis ou Tergowischt en Walachie, en 1711, in-fol. Cette édition très-rare n'est pas même complète : on n'a pas osé y donner ce que l'auteur dit des Sarrasins et de la Trinité, doctrine odieuse aux Turcs qui en prennent occasion pour traiter les Grecs de polythéistes. On a imprimé séparément et ailleurs le chapitre qui traite de la secte

(1) *Voyez* Vol. I, p. 256 et 263.

(2) *Voyez* Vol. I, 270.

ismaélitique ou mahométane (1), le chapitre des Bogomiles (2), et celui des Massaliens (3). L'ouvrage même se compose de vingt-quatre chapitres. Euthymius Zigabenus a aussi donné des commentaires sur divers livres de la Bible, qui n'ont pas tous été imprimés. Le principal de ces commentaires est celui des quatre Évangiles, qui n'a été publié qu'en 1792. M. *Matthœi* l'a donné en trois volumes in-8°, d'après un manuscrit de Moscou.

Nil, surnommé Doxapatrius, archimandrite, et ensuite notaire ou secrétaire de l'église de Constantinople, et Nomophylax de l'empire, écrivit, en 1143, par ordre de Roger, roi de Sicile (4), un ouvrage sur *les cinq sièges patriarchaux*, *τάξις τῶν πατριαρχικῶν θρόνων*, qui a beaucoup déplu à la cour de Rome.

Andronic Camaterus, *drungarius viglæ* en 1143, a écrit divers ouvrages contre les Latins, tel qu'un dialogue entre l'empereur Manuel et les légats que le pape avoit envoyés à Constantinople.

Il existe un grand nombre d'homélies de Théophane Cérамée, né près de Taormina en Sicile, qui fut, vers 1130 ou 1150, archevêque de cette ville (5). On estime beaucoup ses sermons: il en a publié soixante-deux pour tous les dimanches et fêtes de l'année.

Alexius Aristenus, nomophylax et économe de l'église de Constantinople au milieu du douzième siècle, a laissé des observations sur les canons (6).

(1) Dans *F. Sylburgii* Saracenica. Heidelberg. 1595, in-8°.

(2) Par *Chr. Wolf* dans son hist. Bogomilorum. Witteb., 1712, in-4°.

(3) Par *J. Tollius* dans ses Insignia itinerarii italici.

(4) C'est par erreur que Cave a placé cet écrivain au onzième siècle.

(5) Cave le place dans le onzième siècle, mais nous suivons l'exact Saxius.

(6) *Voyez* Vol. I, p. 323.

De Lucas Chrysoberges, qui fut patriarche de Constantinople en 1155, il existe des décrets synodaux.

De Theorianus, que l'empereur Manuel Comnène avoit envoyé vers 1170 auprès des Arméniens pour conférer avec eux au sujet de la religion, nous avons un *dialogue avec le Catholicos des Arméniens.*

George Cupharas, métropolitain de Corcyre vers 1178. Il existe de lui diverses lettres et quelques ouvrages de théologie, qui n'ont pas été imprimés en grec.

Le célèbre Eustathe, archevêque de Thessalonique, dont nous avons le commentaire sur Homère et sur Denys le Périégète (1), a aussi laissé quelques oraisons et d'autres ouvrages de théologie.

L'empereur Andronic Comnène composa un dialogue contre les Juifs, διάλεξις μετὰ Ἰουδαίων, qui n'a été imprimé qu'en latin.

Il a été question, à l'article des historiens Byzantins (2), de Nicetas Acominatus, mort en 1216. Outre sa chronique, il a laissé, sous le titre de *Trésor de la foi*, θησαυρὸς ὀρθοδοξίας, en vingt-sept livres, une réfutation systématique de toutes les hérésies. Cet ouvrage n'a pas été imprimé; *Pierre Morel* en a seulement donné les cinq premiers livres traduits en latin. Paris, 1569, in-8°.

Théodore Balsamon, désigné patriarche d'Antioche, ville qui étoit alors au pouvoir des Latins, a publié un commentaire sur le Nomocanon de Photius, et différens autres ouvrages relatifs à la jurisprudence ecclésiastique(3). On remarque

(1) *Voyez* Vol. I, p. 253.
(2) *Voyez* Vol. I, p. 264.
(3) *Voyez* Vol. I, p. 323.

ses réponses à soixante-quatre questions canoniques de Marc, patriarche d'Alexandrie. Théodore Balsamon est le premier auteur grec qui ait publié la fameuse donation de Constantin-le-Grand. Elle se trouve dans ses notes sur le Nomocanon de Photius.

Treizième siècle.

Jean, évêque de Citron ou Pydna en Macédoine, vers 1200, a écrit sur les coutumes et les dogmes des Latins, et diverses consultations sur des points de droit canon.

Germain II fut nommé, en 1226, patriarche titulaire de Constantinople, résidant à Nicée. Il fut plusieurs fois destitué et rétabli. Il reste de lui plusieurs ouvrages, dont une partie est inédite. On a imprimé sa lettre au pape Grégoire IX, relative au schisme des deux églises, et des discours contre les Bogomiles.

Pantaléon, chartophylax de l'église de Constantinople, vers 1250, a écrit sur les *erreurs des Grecs.*

Nicéphore Blemmida, nommé en 1255 patriarche de Constantinople, dignité qu'il refusa, a écrit, sur la procession du St.-Esprit, un ouvrage dans lequel il favorisa les opinions de l'église latine (1).

Arsenius, surnommé Autobianus, moine du Mont-Athos, fut nommé, en 1255, patriarche de Constantinople, par Théodore Lascaris, empereur de Nicée, et, en 1259, un des tuteurs du jeune Jean Lascaris. Après la destitution de ce prince, il se retira dans un cloître; mais Michel Paléologue ayant pris Constantinople en 1264, il y fut appelé pour occuper

(1) *Voyez* aussi Vol. I, p. 310 et 348.

le siége de cette ville, qui, pendant près de soixante ans, avoit été au pouvoir des Latins. En 1262, Michel Paléologue priva de la vue le jeune Jean Lascaris qu'il avoit déjà dépouillé du trône. Arsénius eut le courage de blâmer ce forfait, et fut exilé dans l'île de Proconnèse. Il existe de lui un *abrégé des divins canons*, distribué en cent quarante-un chapitres.

JEAN BECCUS, homme de grands talens et de beaucoup d'érudition, étoit chartophylax de l'église de Constantinople, lorsque l'empereur Michel Paléologue, pour se maintenir sur un trône qu'il venoit de conquérir, résolut de renoncer au schisme. Beccus entra dans les vues du prince. Après le concile de Lyon de 1274 et la destitution du patriarche Josephe, il fut nommé à la place de ce dernier. Il écrivit alors plusieurs ouvrages en faveur de l'union : ils sont intitulés, *de l'union des églises de l'ancienne et de la nouvelle Rome; de la procession du Saint-Esprit*, etc. Cependant l'union des deux églises ne fut pas de durée; le pape Martin IV, mécontent du peu de zèle que montra l'empereur Michel pour faire la guerre aux infidèles, lança contre lui la foudre de l'excommunication en 1281. Cette conduite imprudente du pape eut des suites importantes. L'empereur se décida à rompre l'union: sa mort l'empêcha d'exécuter ce projet; mais son fils Andronic rompit ouvertement avec la cour de Rome. Beccus fut destitué, remplacé par l'ancien patriarche Josephe, et exilé à Pruse. Il mourut en 1298 en prison. Avec lui s'éteignit le parti des Grecs portés pour l'union avec l'église de Rome, lequel, pendant plus de trente ans, avoit rempli de troubles celle de l'Orient.

GEORGE METOCHITA, un des défenseurs du dogme orthodoxe sur la procession du Saint-Esprit, fut exilé, vers 1283, avec le patriarche Jean Beccus. Il a écrit, en faveur de ce dogme, plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés.

CONSTANTIN MÉLITÉNIOTA, archidiacre de Jean Beccus, partagea ses opinions et les persécutions qu'il éprouva. Il a

écrit un traité sur *l'union des églises grecque et latine*, et un autre sur *la procession du Saint-Esprit.*

George *de Chypre*, nommé en 1283 patriarche de Constantinople à la place de Josephe qui venoit de mourir, commença par se faire moine, et prit le nom de Grégoire. Il écrivit, contre Jean Beccus, son *Exposition de la foi*, ἔκθεσις τῆς πίστεως κατὰ τοῦ Βέκκου; mais il y admit, au jugement de son clergé, une hérésie pour laquelle il fut obligé de se demettre de sa place en 1289. Independamment de cet ouvrage, il en reste plusieurs autres de ce prélat (1), ainsi que deux cent trois lettres.

Athanase, surnommé le Macédonien, fut créé patriarche de Constantinople en 1289, pour remplacer George de Chypre, mais obligé, à son tour, de se démettre en 1293. Il fut élevé une seconde fois à cette dignité en 1304, et s'y maintint jusqu'en 1310. Il existe de lui un grand nombre d'ouvrages, la plupart inédits, sur diverses matières théologiques.

George Pachymère, dont nous avons parlé parmi les historiens du Bas-Empire et parmi les philosophes de cet âge (2), a aussi laissé divers ouvrages de théologie, une paraphrase des ouvrages de St.-Denis l'Aréopagite, un traité sur la procession du Saint-Esprit, etc.

Quatorzieme siècle.

Nilus Cabasila, archevêque de Thessalonique vers 1314, fut un des plus redoutables antagonistes de l'église catholique. On a de lui un discours sur *les motifs du schisme*, et un traité sur *la primauté du pape.* Son neveu et successeur, Nicolas Cabasila, qui fleurit vers 1350, a laissé diverses homélies,

(1) *Voyez* Vol. I, p. 257.

(2) *Voyez* Vol. I, p. 279 et 309.

des lettres et d'autres ouvrages (1). Il a été, comme son oncle, archevêque de Thessalonique.

BARLAAM, dont nous avons parlé plus haut (2) comme d'un de ceux qui ont répandu en Europe le goût de la littérature grecque, s'est rendu fameux par ses querelles avec les moines du Mont-Athos et avec leur chef Palamas, ainsi que par les écrits qu'il publia tour à tour contre les Latins et contre les Grecs. Un des plus remarquables parmi ces ouvrages est celui qui attaqua la primauté du pape. Il est intitulé περὶ τῆς τοῦ πάπα ἀρχῆς.

GRÉGOIRE PALAMAS, moine du Mont-Athos, nommé ensuite, en 1349, archevêque de Thessalonique, sans pouvoir se mettre en possession du siége, fut l'auteur d'une secte particulière qui remplit de troubles le quatorzième siècle et fit tenir plusieurs conciles. L'hérésie de Palamas consistoit dans l'opinion qu'il avoit sur la nature de la lumière qui se montra sur le Mont-Thabor lors de la transfiguration de Notre-Seigneur. Palamas prétendit que cette lumière avoit été *non-créée*. Cet hérésiarque a laissé beaucoup d'ouvrages dont aucun n'a été imprimé.

NICÉPHORE GRÉGORAS, l'historien Byzantin (3), a été, comme théologien, un grand adversaire des Palamites. Il a composé beaucoup d'ouvrages dogmatiques, des homélies, etc., dont la plupart sont inédits.

MANUEL CALECA, patriarche de Constantinople en 1333, écrivit pour les Latins contre les Grecs, ainsi que contre les erreurs de George Palamas.

MATTHIEU BLASTARES, moine, composa, vers 1335, un ouvrage estimé, un recueil alphabétique de ce qui est contenu dans les canons des conciles et les constitutions impériales,

(1) *Voyez* Vol. I, p. 298.
(2) *Voyez* Vol. I, p. 333.
(3) *Voyez* Vol. I, p. 201, 265 et 298.

σύνταγμα κατὰ στοιχεῖον. Le même moine est auteur de deux poëmes en vers politiques sur les *offices de l'église et de la cour de Constantinople.* Blastares y a inséré une traduction de la fameuse donation de Constantin-le-Grand.

Le moine Maximus Planudes, dont nous avons eu plus d'une occasion de parler (1), n'étoit pas seulement grammairien et rhéteur; il s'occupa aussi de théologie, et nous a laissé entre autres un traité sur la procession du Saint-Esprit, et quelques sermons.

Constantin Harmenopulus, le célèbre jurisconsulte (2), mort en 1383, doit aussi être rangé parmi les écrivains ecclésiastiques, à cause de son *abrégé des canons divins et sacrés*, ἐπιτομὴ τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων; de son ouvrage sur *les opinions des hérétiques*, περὶ ὧν οἱ κατὰ καιροὺς αἱρετικοὶ ἔδοξαν; de celui qui traite de *la foi orthodoxe*, περὶ πίστεως ὀρθοδόξου, et de quelques autres.

Simon *de Crète*, archevêque de Thèbes, vers 1350, a écrit sur les conciles qui se sont prononcés sur la procession du St.-Esprit. A la même époque, un moine crétois, Maxime Chrysoberge, fit un discours sur la même matière.

Philothée, d'abord moine au Mont-Sinaï, ensuite abbé des moines du Mont-Athos, évêque d'Héraclée, et en 1355 ou 1362 patriarche de Constantinople, auteur d'un grand ouvrage en quinze livres, ἀντιῤῥητικά, en faveur des Palamites.

L'empereur Jean Cantacuzène, retiré dans un couvent, n'écrivit pas seulement l'histoire de son temps (3); il s'occupa aussi de la religion. Entre autres auvrages qu'il composa dans sa solitude, on en cite deux contre les Musulmans. Son fils,

(1) *Voyez* Vol. I, p. 49, 240 et 259.
(2) *Voyez* Vol. I, p. 323.
(3) *Voyez* Vol. I, p. 279.

Matthieu Cantacuzène, partagea sa retraite et ses occupations : il existe de lui un commentaire sur le cantique de Salomon.

Demetrius Cydone (1) a laissé divers traités dogmatiques, des homélies, etc.

Jean *de Chypre*, surnommé *le Sage*, écrivit, vers 1360, divers ouvrages sur les Palamites.

Nilus, qui, vers 1366, fut exarque du patriarche de Constantinople et évêque de Rhodes, a publié un abrégé historique des neuf conciles œcuméniques.

Quinzième siècle.

Josephe de Bryenne, moine de Constantinople et prédicateur, au commencement du quinzième siècle.

Nous avons dit plus haut (2) que Manuel Paléologue a laissé un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de théologie. Beaucoup de ces écrits n'ont pas été imprimés.

De Gabriel, patriarche des Coptes, au commencement du quinzième siècle, nous avons des oraisons et bénédictions pour la consécration de tous les instrumens de l'autel.

Esaïas *de Chypre* écrivit, vers 1430, en faveur de l'opinion des Latins sur la procession du Saint-Esprit.

Sylvestre Syropulus (3), grand ecclésiarque (*μέγας ἐκκλησιάρχης*) de l'église de Constantinople, et l'un des cinq *staurophores* (*σταυροφόροι*, ainsi nommés parce qu'ils portoient une croix sur leurs chapeaux), assista, en 1439, au concile de Florence, dont il écrivit l'histoire. L'église catholique

(1) *Voyez* Vol. I, p. 310.

(2) *Voyez* Vol. I, p. 287.

(3) Son vrai nom est Souropulus; σγουρὸς ou σκουρὸς dans la langue moderne signifie *obscurus* et en est formé : de là le nom Σγουρόπουλος.

rejette son témoignage comme partial ; mais son ouvrage est cependant fort important à cause du grand nombre de faits qu'il renferme. Il a été publié par *Creyghton* à La Haye, 1660, in-folio.

Théodore Xanthopulus, le successeur de Syropulus, a publié les actes du concile de Florence. Il est favorable à l'union.

Marcus Eugenicus, métropolitain d'Éphèse, le principal orateur des Grecs au concile de Florence, en 1439, et, de tous les prélats qui y avoient assisté, le seul qui refusât de signer la formule d'union rédigée par Bessarion. C'est cette résistance principalement qui fit manquer la réconciliation entre les églises d'Orient et d'Occident. Le peuple de Constantinople le regarda comme un héros de la vérité, et Marc publia une *Lettre sur le concile de Florence adressée à tous les chrétiens*, et divers autres ouvrages.

Siméon, archevêque de Thessalonique, mort peu de temps avant la prise de cette ville par les Turcs, en 1430, a écrit un grand nombre d'ouvrages, la plupart dirigés contre les Latins ; le principal, intitulé *κατὰ αἱρέσεων, καὶ περὶ τῆς μόνης ὀρθῆς τῆς χριστιανῶν ἡμῶν πίστεως, τῶν τε ἱερῶν τελετῶν καὶ μυστηρίων τῆς ἐκκλησίας διάλογος*, c'est-à-dire *Dialogue contre les hérésies, et touchant notre unique et orthodoxe foi chrétienne, les rits sacrés et les mystères*, a été imprimé en 1683 à Yassy, par ordre de Dorothée, patriarche de Jérusalem.

George Gemistus Pléthon, le restaurateur de la philosophie platonicienne en Occident (1), a aussi écrit en faveur du dogme des Grecs sur la procession du Saint-Esprit.

Il existe du cardinal **Jean Bessarion** (2) plusieurs ouvrages grecs en faveur de l'union des deux églises

(1) *Voyez* Vol. I, p. 336.
(2) *Ibid.*

Parmi les écrivains grecs qui ont écrit en faveur de l'union des deux églises, nous nommerons encore les suivans : JEAN, surnommé PLUSIADENUS, qui, après avoir été élevé au siége de Méthone, prit le nom de JOSEPHE, et publia un dialogue sur le concile de Florence; HILARION, qui écrivit une oraison sur le pain mystique des Grecs et le pain azyme des Latins; JEAN ARGYROPULUS dont nous avons parlé (1), et qui écrivit sur la procession du Saint-Esprit et le décret du concile de Florence; GRÉGOIRE MAMMAS, confesseur des empereurs Jean et Constantin Paléologue, et patriarche de Constantinople. Prévoyant le sort de l'Empire, il abdiqua en 1451, et se rendit en Italie : il écrivit contre Marc d'Ephèse en faveur de l'union des deux églises. GEORGE *de Trébisonde*, dont nous avons parlé plus haut (2).

GENNADIUS fut le premier patriarche de Constantinople sous l'empire des Turcs. Il s'appeloit originairement GEORGE SCHOLARIUS, et avoit été d'abord premier juge du palais impérial : en cette qualité, il accompagna, en 1438, Jean Paléologue aux conciles de Ferrare et de Florence. Il favorisa à cette époque l'union des deux églises; mais, revenu à Constantinople, il fit cause commune avec Marc d'Éphèse, pour faire rompre l'accord qui avoit été convenu à Florence. Après la mort de Jean Paléologue, et peu d'années avant la prise de Constantinople par les Turcs, George, qui jusqu'alors avoit été laïc, se fit religieux et prit le nom de Gennadius. Il eut des conférences sur l'union des deux églises avec le cardinal Isidore, que le pape avoit envoyé à Constantinople en 1452, et traversa de toute son influence les projets du pape et de l'empereur. Constantinople étant tombée entre les mains de Mahomet II, celui-ci ordonna aux Grecs d'élire comme patriarche Gennadius, qui, par peur ou par feinte, s'étoit caché hors de la ville. Les Turcs ayant pris pour leur usage

(1) *Voyez* Vol. I, p. 335.

(2) *Ibid.*



l'église de Sainte-Sophie et le palais du patriarche, Gennadius établit son siége au monastère des Saints-Apôtres. En 1457, il obtint de Mahomet la permission de se démettre de sa dignité; il se retira dans un couvent, où il ne vécut que peu d'années.

Les ouvrages de Gennadius sont très-nombreux; il s'y trouve un abrégé de l'orthodoxie, *ὀρθοδόξου καταφύγιον*, (c'est-à-dire *réfuge de l'orthodoxe*) dirigé contre le concile de Florence, et divisé en huit livres; des lettres adressées à des princes et à des hommes de lettres; des discours et sermens; une Exposition de la foi chrétienne, écrite par ordre de Mahomet II; de la procession du Saint-Esprit contre les Latins, etc.



TABLE SYNOPTIQUE

DES

ECRIVAINS GRECS.

TABLE SYNOPTIQUE

DES

ÉCRIVAINS GRECS.

EXPLICATION DE CETTE TABLE.

1°. On y trouve d'un côté les époques des principaux événemens politiques et celles auxquelles des hommes célèbres ont joué un rôle dans l'histoire de la Grèce; de l'autre les noms des écrivains, leurs contemporains.

2°. Les parenthèses indiquent, dans la première colonne, des événemens étrangers à la Grèce, et, dans la seconde, des écrivains dont l'existence est problématique, ou qui, n'ayant pas écrit en langue grecque, sont portés sur ce tableau, à cause du synchronisme seulement.

3°. Le signe d'interrogation indique que l'époque où un écrivain a été placé dans le tableau, est incertaine. Quelquefois, lorsqu'il y a diversité d'opinions sur cette époque, le nom du même écrivain est répété.

ÉVÉNEMENS POLITIQUES.

PRINCES QUI ONT RÉGNÉ.

Avant J. C.	Olympiades.	
1857		Commencement des états pélasgiques en Grèce.
1796		Phoronée, roi d'Argos.
1679		Les Pélasges fondent des colonies en Italie.
1572		Danaus, Égyptien, conduit une colonie à Argos.
1570		Cécrops, Égyptien, conduit une colonie en Grèce, et devient le fondateur de l'état d'Athènes.
1549		Cadmus, Phénicien, fonde Thèbes.
1542		Deucalion règne en Phocide.
1529		Minos I, roi de Crète.
1510		Établissement du conseil des Amphictyons.
1508		Hellen, fils de Deucalion, règne en Thessalie.
1400		Pélops, Phrygien, se fixe dans le Péloponnèse.
1260		Expédition des Argonautes.
1254		Evandre, Arcadien, conduit une colonie en Italie.
1240		Minos II, roi de Crète.
1230		Thésée, fondateur d'Athènes.
1184		Prise de Troie.
1103		Invasion des Héraclides dans le Péloponnèse. Établissement de six états doriens dans cette presqu'île. Établissement des Ioniens en Attique.
1096		Établissement des Eoliens en Asie-Mineure.
1071		Codrus, dernier roi d'Athènes.

ÉCRIVAINS.

AVANT J. C.

(LES Sibylles).

1490 (Moïse, le plus ancien écrivain).
(Hermès Trismégiste. Orus).
Linus. Eumolpe. ORPHÉE. Musée.
(Sanchoniathon).

(Darès le Phrygien. Dictys de Crète.)

Avant J. C.	Olympiades.	
1054		Établissement de colonies ioniennes en Asie-Mineure.
1050		Fondation de Cumes en Grande-Grèce, par les Eoliens et les Ioniens de l'Asie-Mineure.
984		Établissement de colonies doriennes en Asie-Mineure.
974		Commencement de la révolution dans les gouvernemens monarchiques de la Grèce.
886		Législation de Lycurgue à Sparte.
776	I, 1	Olympiade de Corœbus; époque de l'ère des Olympiades.
754	VI, 3	Commencement des archontes décennaux à Athènes.
753	VI, 4	(Fondation de Rome. Romulus.)
742	IX, 3	Première guerre de Messène.
735	XI, 2	Fondation de Syracuse par les Corinthiens (de race dorienne).
729	XII, 4	Perdiccas, fondateur du royaume de Macédoine.
722	XIV, 3	(Fin du royaume d'Israël).
717	XVI, 1	(Numa Pompilius, deuxième roi de Rome).
700	XVII, 3	Fondation de Crotone.
690	XX, 1	Fondation de Tarente.
686	XXIV, 3	Établissement des archontes annuels à Athènes.
682	XXIV, 3	Seconde guerre de Messène.
679	XXV, 2	(Tullus Hostilius, troisième roi de Rome).
668	XXVIII, 1	Commencement de la primauté de Sparte.
640	XXXV, 1	(Ancus Martius, quatrième roi de Rome).
629	XXXV, 1	Législation de Dracon à Athènes.
617	XLI, 4	(Tarquin l'ancien, cinquième roi de Rome).
594	XLVI, 3	Législation de Solon à Athènes.

AVANT J. C.

vers 1000 | HOMÈRE.

HÉSIODE.

Poètes cycliques.

Archiloque.

TYRTÉE. Callinus.
Alcméon.
Terpandre. Zaleucus. Charondas.
640 | Ol. XXXV, 1. Naissance de Thalès ?
Cadmus de Milet.
ALCÉE. SAPPHON. Erinne. Mimnerme.
610 | Ol. XLII, 3. Naissance d'Anaximandre ?
Épiménide. SOLON. Les sept Sages. Anacharsis.

Avant J. C.	Olympiades.	
588	XLVIII, 1	(Fin du royaume de Judée).
582	XLIX, 3	Fondation d'Agrigente.
578	L, 3	(Servius Tullius, sixième roi de Rome).
560	LV, 1	Usurpation de Pisistrate à Athènes.
——	———	(Fin de l'empire de Médie. Cyrus, fondateur de celui de Perse).
550	LVII, 3	Soumission de toute l'Asie-Mineure par Crœsus.
544	LIX, 1	Fin de l'empire de Lydie.
541	LXX, 4	Les Phocéens se retirent à Aléria en Corse.
540	LX, 1	Polycrate, prince de Samos.
538	LX, 3	(Prise de Babylone par Cyrus. Fin de l'empire de Babylone).
536	LXI, 1	Fondation de Marseille par les Phocéens.
534	LXI, 3	(Tarquin le Superbe, septième roi de Rome).
528	LXIII, 1	Hipparque et Hippias, princes d'Athènes.
525	LXIII, 4	(Fin de la monarchie égyptienne).
522	LXIV, 3	(Darius I Hystaspes, roi des Perses).
510	LXVII, 3	Fin du gouvernement des Pisistratides à Athènes.
509	LXVII, 4	(Commencement de la république romaine).
500	LXX, 1	Destruction de Sardes.
490	LXXII, 3	29 sept. Bataille de Marathon gagnée par Miltiade.
486	LXXIII, 3	(Xerxès, roi des Perses).
480	LXXV, 1	23 sept. Bataille de Salamine, gagnée par Thémistocle.
——	———	Bataille d'Himera gagnée par Gélon.
479	LXXV, 2	25 sept. Batailles de Platée et de Mycale. Athènes prend la primauté en Grèce.
477	LXXV, 4	Hiéron I, roi de Syracuse.
470	LXXVII, 3	Bataille de l'Eurymédon, gagnée par Cimon.
469	LXXVII, 4	Troisième guerre de Messène.

Avant J. C.

Ésope. Thalès; *école d'Ionie.*
Anaximandre. Phérécyde de Scyros. Phalaris. Anaximène.
Stésichore. Xénophane *de Colophon; école d'Élée.*
Onomacrite.
Ibycus. Hannon.
Thespis. Phrynique le Tragique. Acusilaüs. Denys de Milet. Denys de Chalcis.
Anacréon. Théognis. Phocylide (Confucius).

Scylax ?
Simonide. Susarion. Epicharme.
(Zoroastre). Pythagore. Archytas. Héraclite. Théano. Ocellus Lucanus. Corax.
Hécatée de Milet. Xanthus. Hippys. Diogène Apolloniate.
Cynæthus. Myrtis. Lasus. Melanippide. Corinne. Héraclite. Zénon d'Élée.
485 Ol. lxxiii, 4. Naissance d'Euripide et d'Hérodote.
Pigrès de Carie. Achæus. Leucippe. Démocrite. Eschyle. Chœrilus. Pratinus (Esdras).

Pindare. Bacchylide. Cratinus.
470 Ol. lxxvii, 3. Naissance de Thucydide.
469 Ol. lxxvii, 4. Naissance de Socrate.
Hellanicus de Lesbos. Sophocle.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
466	LXXVIII, 2	Abolition de la royauté à Syracuse.
461	LXXIX, 4	Mort d'ARISTIDE.
449	LXXXII, 4	(Lois des Douze-Tables à Rome).
——	——	Bataille de Chypre. Paix de Cimon. Gouvernement de PÉRICLÈS à Athènes.
446	LXXXIII, 4	Fondation de Thurii.
443	LXXXV, 1	Prise de Samos par PÉRICLÈS.
431	LXXXVII, 2	Commencement de la guerre du Péloponnèse.
429	LXXXVII, 4	Mort de PÉRICLÈS.
422	LXXXIX, 3	Bataille d'Amphipolis. Paix de Nicias.
415	XCI, 2	Expédition des Athéniens en Sicile. ALCIBIADE.
413	XC, 2	Défaite des Athéniens en Sicile.
——	——	ARCHÉLAÜS, roi de Macédoine.
406	XCIII, 3	Bataille d'Aegos Potamos. Fin de la primauté d'Athènes. Sparte en est investie.
405	XCIII, 4	DENYS L'ANCIEN, roi de Syracuse.
——	——	(ARTAXERCE II MNEMON, roi de Perse.)
404	XCIV, 1	Prise d'Athènes par LYSANDRE. Gouvernement des trente tyrans.
403	XCIV, 2	Délivrance d'Athènes par THRASYBULE.
399	XCV, 2	Expédition de CYRUS LE JEUNE. Retraite des Dix-mille. XÉNOPHON.
398	XCV, 3	Seconde guerre de Perse.
396	XCVI, 1	Première campagne d'AGÉSILAS en Asie.
393	XCVI, 4	Bataille de Cnide. Rétablissement des murs d'Athènes par CONON.
387	XCVIII, 2	Paix d'Antalcidas.
383	XCIX, 2	Surprise de Thèbes par les Lacédémoniens.
378	C, 3	Délivrance de Thèbes par PÉLOPIDAS.

AVANT J. C.

460 Ol. LXXX, 1. Naissance d'Hippocrate.
456 Ol. LXXXI, 1. Mort d'Eschyle.

HÉRODOTE.

Parménide. Empédocle. Anaxagoras.
436 Ol. LXXXVI, 2. Mort de Pindare.
Meton. Euctemon. Archelaüs de Milet.
ARISTOPHANE. EURIPIDE. Sophron. Gorgias. Les Sophistes. Hippias. Prodicus. Antimaque de Colophon.
SOCRATE. Eupólis.
Andocide. Agathon.
Praxilla. Théophile le comique. Philonidas.
406 Ol. XCIII, 3. Mort de Sophocle et d'Euripide. Scylax?
LYSIAS. ISOCRATE. Alcidemas. Clitodemus ou Clidemus.

THUCYDIDE. Paléphate?

400 Ol. XCV, 1. Mort de Socrate.
Antiphon. HIPPOCRATE. Nicocharès. Nicophron. Teleclides. Théopompe d'Athènes, le comique.
XÉNOPHON. CTÉSIAS. Philoxène de Cythère. Protagoras. Diagoras.
ESCHINE *le Socratique*. CÉBÈS. ARISTIPPE; *école de Cyrène*. EUCLIDE; *école de Mégare*. ANTISTHÈNE; *école cynique*. PLATON; *Académie*.
Timée de Locres.
Eubulus. Anaxandrides.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
372	CII, 1	Bataille de Leuctre gagnée par EPAMINONDAS.
369	CII, 4	Rétablissement de Messène.
368	CIII, 2	DENYS LE JEUNE, roi de Syracuse.
363	CIV, 2	Bataille de Mantinée.
360	CV, 1	PHILIPPE, roi de Macédoine.
358	CV, 3	Guerre des alliés.
357	CV, 4	Expulsion de Denys le jeune par DION.
355	CVI, 2	Guerre sacrée.
348	CVIII, 1	Prise d'Olynthe par Philippe.
346	CVIII, 3	Fin de la guerre sacrée. Philippe est reçu membre des Amphictyons.
——	——	Denys le jeune se rend de nouveau maître de Syracuse.
345	CVIII, 4	Délivrance de Syracuse par TIMOLÉON.
339	CX, 2	Nouvelle guerre sacrée.
338	CX, 3	Bataille de Chéronée. Fin de l'indépendance de la Grèce. Domination macédonienne.
337	CX, 4	Philippe est nommé général des Grecs.
336	CXI, 1	ALEXANDRE-LE-GRAND, roi de Macédoine.
335	CXI, 2	Destruction de Thèbes.
334	CXI, 3	Bataille du Granique.
333	CXI, 4	Bataille d'Issus.
331	CXII, 1	Fondation de la ville d'Alexandrie.
——	——	Bataille d'Arbèle. Fin de l'empire de Perse.
——	——	AGIS II, roi de Sparte.
324	CXIV, 1	Mort d'Alexandre-le-Grand.

AVANT J. C.

Eudoxe de Cnide. Nicostrate.

Aeneas Tacticus?

360 Ol. cv, 1. Mort de Xénophon. Philiste.

Isée. Lycurgue l'Orateur.

Chérémon. Anaxilaüs.

348 Ol. cviii, 1. Mort de Platon. Speusippe, Xenocrate de Chalcédoine, Polémon, Cratès de Thèbes, Crantor; *ancienne Académie.*

Thessalus, Dracon, Polybe le Médecin; *ancienne école dogmatique.*

Ephore. Eschine l'Orateur. Démosthène. Hypéride. Chion.

343 Ol. cvii. 3. Aristote est nommé précepteur d'Alexandre, fils de Philippe. Héraclide du Pont.

342 Ol. cvii, 4. Naissance d'Épicure.

338 Ol. cx, 3. Mort d'Isocrate.

Eubulide. Pythéas de Marseille. Autolycus. Ephippus d'Athènes, le comique.

Hermésianax. Diogène *de Sinope.*

Pyrrhon; *école sceptique.*

Théopompe de Chios.

Aristote; *école peripatéticienne.*

Aristophon, Antiphanes et Alexis, poètes comiques.

Anaximène de Lampsaque. Callisthène. Onésicrate d'Égine. Charès. Jérôme de Cardie. Aristobule. Ptolémée, fils de Lagus. Marsyas. Ephippus d'Olynthe. Diodote. Eumène. Néarque. Béton. Diognète. Hécatée d'Abdère.

Avant J. C.	Olympiades.	
323	lxiv, 3	Guerre de Lamie.
319	cxv, 2	Mort de Phocion. Démétrius *de Phalère* gouverne Athènes.
318	cxv, 3	Cassandre rétablit Thèbes.
317	cxv, 4	Agathocle, roi de Syracuse.
312	cxvii, 1	Pyrrhus II, roi d'Épire.
——	——	Bataille de Gaza. Ère des Séleucides.
307	cxviii, 2	Démétrius Poliorcète rend la liberté à Athènes.
——	——	Antigonus, roi d'Asie. Cassandre, roi de Macédoine. Lysimaque, roi de Thrace.
305	cxviii, 4	Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Egypte. Seleucus I Nicator, roi de Syrie.
301	cxxi, 1	Bataille d'Ipsus. Partage définitif de la monarchie d'Alexandre-le-Grand.
300	cxx, 2	La Ligue étolienne prend de l'influence.
298	cxx, 4	Philippe I, roi de Macédoine.
294	cxxi, 3	Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine.
284	cxxiv, 1	Fondation du royaume de Pergame.
——	——	Ptolémée II Philadelphe, roi d'Égypte. Alexandrie est le siége des lettres.
281	cxxiv, 4	Ptolémée Ceraunus, roi de Macédoine.
——	——	Antiochus I Soter, roi de Syrie.
280	cxxv, 1	La Ligue achéenne paroît sur la scène.
278	cxxv, 3	Antigonus Gonatas, roi de Macédoine.
276	cxxvi, 1	Les Gaulois s'établissent en Asie-Mineure.
——	——	Nicomède I, roi de Bithynie.
272	lxxvii, 1	Alexandre II, roi d'Épire.
269	cxxvii, 2	Hiéron II, roi de Syracuse.
267	cxxviii, 2	Toute la Grande-Grèce est soumise aux Romains.

AVANT J. C.

322 Ol. LXIV, 4. Mort de Démosthène et d'Aristote. THÉOPHRASTE.
Dinarque. Démétrius de Phalère. Dicéarque.
MENANDRE d'Athènes. Philémon. Apollodore de Gela.
Euhémère.
Clitarque.
EPICURE.
Arcésilas; *moyenne Académie*. Nossis. Anyte.
Aristoxène de Tarente. Simmias?

Sopater de Paphos, Anaxippe, Philopides, poètes comiques.
Hégésias. Bérose. Démon.
ZÉNON *de Citium; école stoïcienne.*
EUCLIDE le Mathématicien.
Hiérophile. Erasistrate.
287 Ol. XXIII, 2. Naissance d'Archimède.
Duris.
Posidippe de Cassandre, et Damoxène, poètes comiques.

Mélampe le Médecin.
LYCOPHRON. Zénodote d'Éphèse.
Philinus; *école empirique.*

276 Ol. CXXVI, 1. Naissance d'Eratosthène.
ARATUS de Soles. Timon de Phlionte. Léonidas de Tarente. THÉOCRITE. Aristeas.
271 Ol. CXXVII. Mort d'Épicure.
Philodème. Sérapion.

Avant J. C.	Olympiades.	
266	CXXVIII, 3	Athènes est soumise par les Macédoniens.
264	CXXIX, 1	Eumène I, roi de Pergame.
261	CXXIX, 4	Antiochus II Theus, roi de Syrie.
256	CXXXI, 1	(Fondation de la monarchie des Parthes.)
251	CXXXII, 2	Sicyone entre dans la Ligue achéenne; elle est gouvernée par Aratus.
247	CXXXIII, 2	Ptolémée III Evergetes I, roi d'Égypte.
246	CXXXIII, 3	Seleucus II Callinicus, roi de Syrie.
243	CXXXIV, 2	Agis III, roi de Sparte.
——	——	Corinthe entre dans la Ligue achéenne.
——	——	Démétrius I, roi de Macédoine.
242	CXXXIV, 3	Attale I, roi de Pergame.
236	CXXXVI, 1	Cléomène III, roi de Sparte.
233	CXXXVII, 1	Antigone I Doson, roi de Macédoine.
231	CXXXVII, 3	Athènes est délivrée de la domination macédonienne, et entre dans la Ligue achéenne.
230	CXXXVII, 4	Prusias I, roi de Bithynie.
228	CXXXVIII, 1	Soumission de l'Illyrie par les Romains. Commencement de leurs rapports avec les Grecs.
226	CXXXVIII, 3	Réformation de la législation de Lycurgue par Cléomène III.
225	CXXXVIII, 4	Ptolémée IV Philopator, roi d'Egypte. Commencement de la décadence de cette monarchie.
——	——	Seleucus III Céraunus, roi de Syrie.
223	CXXXIX, 1	Antiochus III le Grand, roi de Syrie.
222	CXXXIX, 2	Prise de Sparte par Antigonus Doson.
221	CXXXIX, 3	Philippe II, roi de Macédoine.
220	CXXXIX, 4	Guerre entre les Étoliens et les Achéens.
215	CXLI, 2	Jérôme, roi de Syracuse.
213	CXLI, 4	Mort d'Aratus.

AVANT J. C.

264 Ol. cxxix, 1. La chronique de Paros.
Manéthon. Philochore. Damoxène.
CALLIMAQUE. Cléanthes.

ARISTARQUE *de Samos*. Antigone de Caryste.
Nymphis. Apollonius de Perge.
Lacydés. Ister.

Chrysippe (Livius Andronicus, premier poète dramatique latin).
Biton.

ERATOSTHÈNE.

222 Ol. cxxxix, 3. Monument d'Adule.

ARCHIMÈDE. Ctésibius.
Archægatus.
(Fabius Pictor, premier historien romain).

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
212	CXLIII, 1	Prise de Syracuse par Metellus.
——	——	Alliance entre les Romains et les Étoliens.
206	CXLIII, 3	NABIS, tyran de Sparte.
204	CXLIV, 1	PTOLÉMÉE V ÉPIPHANES, roi d'Égypte.
201	CXLIV, 4	Siége d'Athènes par Philippe II.
200	CXLV, 1	Ligue des Romains, des Achéens et des Étoliens contre Philippe II.
198	CXLV, 3	EUMÈNE II, roi de Pergame.
197	CXLV, 4	Bataille de Cynoscéphales.
196	CXLVI, 1	Les Romains proclament la liberté des Grecs.
195	CXLVI, 2	Guerre des Romains et des Achéens contre les Étoliens.
192	CXLVII, 1	(Guerre des Romains avec Antiochus).
190	CXLVII, 3	PRUSIAS II, roi de Bithynie.
187	CXLVIII, 2	SELEUCUS IV PHILOPATOR, roi de Syrie.
183	CXLIX, 2	Mort de PHILOPŒMEN. Décadence de la Ligue achéenne.
181	CXLIX, 4	PTOLÉMÉE VI PHILOMÉTOR, roi d'Égypte.
179	CL, 1	PERSÉE, roi de Macédoine.
176	CL, 4	ANTIOCHUS IV EPIPHANES, roi de Syrie.
171	CLII, 2	Les Achéens se joignent aux Romains contre Persée.
168	CLIII, 1	(Les Maccabées).
167	CLIII, 2	Fin des royaumes de Macédoine et d'Epire.
——	——	Mille ôtages achéens sont transportés à Rome.
164	CLIV, 1	ANTIOCHUS V EUPATOR, roi de Syrie.
162	CLIV, 3	DÉMÉTRIUS I SOTER, roi de Syrie.
158	CLV, 3	ATTALE II, roi de Pergame.
157	CLV, 4	MITHRIDATE VII, roi du Pont.
151	CLVII, 2	ALEXANDRE BALA, roi de Syrie.
149	CLVII, 4	Guerre des Achéens contre les Romains.
——	——	NICOMÈDE II, roi de Bithynie.

AVANT J. C.

212 Ol. CXLII, 1. Mort d'Archimède.
Héron. Athénée le Mécanicien.
207 Ol. CXLIII, 2. Mort de Chrysippe.
205 Ol. CXLIII, 4. Naissance de Polybe.

ARISTOPHANE *de Byzance*. (Jésus le Siracide).

(Ennius).

196 Ol. CXLVII, 1. Mort d'Eratosthène. APOLLONIUS *de Rhodes*.

(Plaute).
BION. MOSCHUS.

ARISTARQUE *de Samothrace*. Cratès de Malles.
Carnéade, *nouvelle Académie*.
HIPPARQUE.
Agatharchide.
(Térence).

Pamphile d'Alexandrie.

Denys de Thrace. Philon de Byzance.

Avant J. C.	Olympiades.	
148	CLVIII, 1	La Macédoine est réduite en province romaine.
146	CLVIII, 3	Destruction de Corinthe. La Grèce est réduite en province romaine, sous le nom d'Achaïe.
—	—	Démétrius II Nicator, roi de Syrie.
—	—	Ptolémée VII Evergete II ou Physcon, roi d'Égypte.
145	CLVIII, 4	Antiochus VI, roi de Syrie.
142	CLIX, 2	Tryphon usurpe le trône de Syrie.
139	CL, 2	Antiochus VII de Side, roi de Syrie.
138	CL, 3	Attale III, roi de Pergame.
133	CLXI, 1	Le royaume de Pergame est légué au peuple romain.
130	CLXV, 3	Démétrius II remonte sur le trône de Syrie.
126	CLXIII, 3	Alexandre Zebena, roi de Syrie.
125	CLXIII, 4	Antiochus VIII Grypus, roi de Syrie.
121	CLXIV, 4	Mithridate-le-Grand, roi du Pont.
116	CLXVI, 1	Cléopatre, reine d'Égypte, avec son fils Ptolémée VIII Lathurus.
107	CLXVIII, 2	Aristobule I, roi des Juifs.
—	—	Ptolémée IX Alexandre I, roi d'Égypte.
96	CLXXI, 1	Antiochus IX, roi de Syrie.
96	CLXXI, 2	Seleucus II, roi de Syrie.
94	CLXXI, 4	Antiochus X et XI, rois de Syrie.
93	CLXXII, 1	Philippe et Démétrius III, rois de Syrie.
92	CLXXII, 2	Nicomède III, roi de Bithynie.
90	CLXXII, 4	Ptolémée VIII Lathurus, roi d'Égypte pour la seconde fois.
88	CLXXIII, 1	Première guerre des Romains avec Mithridate.
87	CLXXIII, 2	Antiochus XII, roi de Syrie.

AVANT J. C.

POLYBE.

Apollodore d'Athènes.
Panætius.
Nicandre.

Clitomaque.

Le traducteur grec de Jésus le Siracide.
123 Ol. CLXIV, 2. Mort de Polybe.

117 (Naissance de Varron).

Asclépiades.
Athénée le médecin; *école pneumatique.*
106 (Naissance de Cicéron).
100 (Naissance de César).

93 (Naissance de Lucrèce).
Méléagre de Gadare.
Ezéchiel le Tragique.
Thémison de Laodicée; *école méthodique.*

Andronicus de Rhodes. Parthenius.
87 (Naissance de Catulle).
86 (Naissance de Salluste).

Avant J. C.	Olympiades.	
82	CLXXIV, 3	(Dictature de Sylla).
81	CLXXIV, 4	Ptolémée X Alexandre II, roi d'Égypte.
——	———	Ptolémée XI Alexandre III, roi d'Égypte.
76	CLXXVI, 1	Nicomède IV, roi de Bithynie.
75	CLXXVI, 2	Le royaume de Bithynie est légué au peuple romain.
74	CLXXVI, 3	Deuxième guerre de Mithridate.
69	CLXXVIII, 1	Hyrcain II et Aristobule II se disputent le trône des Juifs.
66	CLXXVIII, 4	Ptolémée XII Auletes, roi d'Égypte.
64	CLXXIX, 1	Fin du royaume de Syrie.
63	CLXXIX, 2	Mort de Mithridate VII. Fin du royaume du Pont.
60	CLXXX, 1	(Premier triumvirat).
57	CLXXX, 4	Ptolémée Auletes est détrôné. Bérénice, reine d'Égypte.
55	CLXXXI, 2	Ptolémée Auletes est rétabli.
51	CLXXXII, 3	Cléopatre, reine d'Égypte avec Ptolémée XIII Denys.
46	CLXXXIII, 3	(Bataille de Pharsale).
——	———	Cléopâtre règne avec Ptolémée XIV le jeune.
44	CLXXXIV, 1	(Mort de Jules-César).
42	CLXXXIV, 3	Cléopâtre, seule reine d'Égypte.
41	CLXXXIV, 4	(Second triumvirat).
37	CLXXXV, 1	Hérode-le-Grand, roi des Juifs.
31	CLXXXVII, 2	Bataille d'Actium. Fin de la république romaine. Auguste.
30	CLXXXVII, 3	Fin du royaume d'Égypte.

AVANT J. C.

Scymnus.
Cassius Dionysius d'Utique.

70 (Naissance de Virgile).
Geminus de Rhodes.
65 (Naissance d'Horace). Apollonius de Citium.
64 (Naissance de Tibulle).

L'auteur du livre de la Sagesse?
Xénocrate d'Aphrodise?
59 (Naissance de Tite-Live).
58 (Naissance de Properce).
Timagène.
53 (Mort de Lucrèce).
Posidonius de Rhodes.
49 (Mort de Catulle).
Diophane de la Bithynie.
Sosigène.
43 (Naissance d'Ovide).
DIODORE *de Sicile*.
(Cornelius-Nepos).
(Vitruve).
Didyme.
35 (Mort de Salluste).
Conon le Grammairien. Parthenius. Babrias.
DENYS *d'Halicarnasse*. Nicolas de Damas. Potamon?
Memnon. Apollonius le Sophiste. Denys le Périégète.
19 (Mort de Virgile et de Tibulle. Naissance de Velleius Paterculus).
STRABON. (Antonius Musa). Juba le jeune, Philistion.

Après J. C.	
14	Tibère, empereur.
17	Fin du royaume de Cappadoce.
25	Fin du royaume de Galatie.
37	Caius Caligula, empereur.
41	Claude I, empereur.
—	Hérode III, roi de toute la Palestine.
44	La Palestine devient province romaine.
54	Néron, empereur.

Avant J. C.	
16	(Mort de Properce).
8	(Mort d'Horace).
Après J. C.	
3	(Naissance de Sénèque).
	(Celsus). Serenus d'Antissa? Cassius Felix.
16	(Mort d'Ovide). Lesbonax.
19	(Mort de Tite-Live).
23	(Naissance de Pline).
31	(Mort de Velleius Paterculus).
34	(Naissance de Perse).

	LITTÉRATURE PROFANE.	LITTÉRATURE SACRÉE.
	PHILON LE JUIF. Isidore de Charax. Alexandre d'Egée.	(JÉSUS-CHRIST).
	Xénocrate d'Aphrodise?	
38	(Naissance de Lucain).	
		ST.-PIERRE. ST.-PAUL. ST.-JEAN. ST.-JUDE. ST.-JACQUES. ST.-MATHIEU. ST.-LUC. ST.-MARC. (St.-Nicodème. St. Jacques le jeune. St. Thomas).
50	(Naissance de Plutarque).	
	Le Pseudo-Dictys. Phurnutus ou Cornutus.	
	Andromaque père et fils. Erotien ou Hérodien. Thessalus de Tralles. ONOSANDRE. (Juvenal).	
	Athénée d'Attalie; *école pneumatique*.	
	Ammonius. DIOSCORIDE.	
60	(Naissanee de Tacite).	
62	(Mort de Perse).	
65	(Mort de Sénèque et de Lucain).	

Après J. C.	
66	Commencement de la guerre des Juifs.
68	11 juin. Galba, empereur.
69	15 janv. Othon, empereur.
—	16 avr. Vitellius, empereur.
—	20 déc. Vespasien, empereur.
70	Destruction de Jérusalem.
75	Fin du royaume de Comagène.
79	27 juin. Titus, empereur.
81	13 sept. Domitien, empereur.
96	18 sept. Nerva, empereur.
98	24 janv. Trajan, empereur.
107	La Dace est réduite en province romaine.
117	11 août. Adrien, empereur.

Après J. C.		
66	Agathinus; *école éclectique.*	
	Sotion le Paradoxologue.	St. Barnabé. St. Prochore. (St. Denys l'Aréopagite). Hermas. (St. Lin).
	Josephe. Apollonius de Tyane. Moderatus de Gaza.	
79	(Mort de Pline l'aîné).	
	Arétée. Archigène.	
	Epictète. (Valérius Flaccus. Stace. Martial. Silius Italicus. Quintilien).	St.-Clément *de Rome.*
	Plutarque.	
	Rufus d'Ephèse.	
	Léonidas d'Alexandrie.	
	Théodose de Tripolis. Ménélas d'Alexandrie. Apollodore de Damas. Herennius Philon de Byblus. Antoine Polémon. Favorinus. Dracon de Stratonicée.	
	Philippe de Thessalonique.	St. Ignace. Philon de Tarse.
	Ptolémée Chennus. Soranus d'Ephèse. Criton. Archigène. (Tacite).	
	Adrien, empereur. Marcellus de Side. Secundus. Alcinoüs.	
	Albinus. Théon de Smyrne. Arrien.	

Après J. C.

131 Publication de l'édit perpétuel.
138 ANTONIN-LE-PIEUX, empereur.

161 MARC-AURÈLE et LUCIUS VERUS, empereurs.

169 Mort de Lucius Verus.

180 17 mars. COMMODE, empereur.
— Les Goths s'établissent sur la mer Noire.

Après J. C.		
	Céphaléon. Appien. Celsus le Philosophe.	
120	Mort de Plutarque (Suétone).	
	Vettius Valens? Aquila?	Aquila? St.-Papias.
	Hégésippe. Lamprias. Apollonius Dyscole. Aelius Dionysius. Hephæstion.	St-Polycarpe. Théodotion.
	DION CHRYSOSTOME. Hérodes Atticus.	
	LUCIEN. Maxime de Tyr.	
	Nicomaque de Gérase.	
	CLAUDE PTOLÉMÉE. Hypsiclès.	
	Elien le Tacticien. PAUSANIAS. Artémidore. Phlégon de Tralles. Xénophon d'Ephèse? Harpocration?	
	MARC-AURÈLE. HERMOGÈNE. Alexandre Numenius. Antoninus Liberalis.	Symmaque.
	Polyen. Aphthonius? Aelius Théon? (Justin, Apulée).	St.-Justin le Martyr. Tatien.
	Jamblique le Syrien. Aelius Hérodien.	Athénagoras. Hermias.
	Achilles Tatius? Oppien. Adrien de Tyr. Aelius Aristides.	
	CLAUDE GALIEN. Condianus, Maximus et Quintilien.	185. Naissance d'Origène.

Après J. C.	
193	1 janv. Pertinax, empereur.
——	28 mars. Julien, empereur.
——	1 juin. Septime Sévère, empereur.
211	Caracalla et Geta.
212	Meurtre de Geta.
217	11 avr. Macrinus, empereur.
218	8 juin. Eliogabale, empereur.
222	11 mars. Alexandre Sévère, empereur.
235	août. Maximin, empereur.
238	Gordien I et II, empereurs.
——	avr. Pupien et Balbin, empereurs.
——	18 juill. Gordien III, empereur.
244	févr. Philippe l'Arabe, empereur.
249	sept. Decius, empereur.
251	oct. Gallus I, empereur.

Après J. C.		
	Phrynique le lexicographe. Mœris l'Atticiste. Julius Pollux le lexicographe.	
	AMMONIUS SACCAS ; *Néoplatoniciens.* Alexandre d'Aphrodise. Philostrate oncle et neveu. DIOGÈNE LAERCE?	St.-Irénée. St.-Théophile. St.-CLÉMENT *d'Alexandrie.* Meliton.
	Nestor. Dositheus Magister. Potamon?	(Tertullien).
	SEXTUS EMPIRICUS. Florentinus. (Ulpien). Zénobius ou Zénodote. Diogénien.	
	DION CASSIUS. (Encolpius). HÉRODIEN l'historien. Fronto. Herennius Modestinus.	(Minucius Felix).
233	(Naissance de Porphyre). Apsinès. Straton. Herennius. Origène le philosophe. ATHÉNÉE *de Naucratis.* PLOTIN. Sextus ou Sixtus?	
	DIOGÈNE LAERCE? Antoine Diogène?	St.-Hippolyte.
	Cl. Aelien de Preneste. Callinicus. Minucien ou Nicagoras. Agathemère.	ORIGÈNE. Ammonius d'Alexandrie. (Novatianus. St.-Cyprien).

APRÈS J. C.	
253	mai. EMILIEN, empereur.
——	août. VALÉRIEN, empereur.
259	GALLIEN, empereur. Les trente tyrans.
268	mars. CLAUDE II, empereur.
270	oct. AURÉLIEN, empereur
274	La Dace est cédée aux Goths.
275	25 sept. TACITE, empereur.
276	avril. PROBUS, empereur.
282	août. CARUS, empereur.
284	17 sept. DIOCLÉTIEN, empereur.
286	Dioclétien se donne MAXIMIEN pour collègue.
292	GALÉRIUS et CONSTANTIN CHLORUS sont nommés Césars.
303	Persécution des chrétiens.
305	Abdication de Dioclétien et de Maximien.
306	Six empereurs à la fois, savoir : GALÉRIUS, SÉVÈRE, MAXIMIN, CONSTANTIN, MAXENCE et MAXIMIEN.
315	Le nombre des empereurs est réduit à deux. CONSTANTIN et LICINIUS se partagent l'Empire.
324	CONSTANTIN-LE-GRAND, seul maître de l'Empire. Le christianisme est déclaré religion de l'état.
325	Premier concile de Nicée.
330	Le siége de l'Empire est transféré à Byzance.

Après J. C.

Sextus Julius Africanus.	Sextus Julius Africanus.
Alciphron.	254. Mort d'Origène.
Longin.	St.-Grégoire le Thaumaturge.
Herennius Dexippus.	
Ménandre de Laodicée.	Denys d'Alexandrie. Paul de Samosate.
Porphyre. Anatolius le Pythagoricien, et Anatolius, évêque de Laodicée.	
Achilles Tatius?	Archelaüs.
(Spartien.).	
Timée le Sophiste. Hieroclès, le préfet de Bithynie.	St. Lucien. (Arnobius).
Hesychius d'Alexandrie.	Hesychius d'Alexandrie.
Helladius. Ptolémée d'Ascalon.	St.-Methodius de Tyr. St.-Pamphile. St.-Pierre d'Alexandrie.
Jamblique *de Chalcis*. Grégorius ou Gregorien. Hermogène.	
Themistius. Anatolius de Beryte?	
Eusèbe *de Césarée*. Aphthonius? Aelius Théon?	Eusèbe *de Césarée*.
Dexippus. Maxime de l'Epire. Maxime d'Ephèse.	Constantin-le-Grand. (Lactance).
Cléomède?	Arius. Alexandre d'Alexandrie. Eusèbe de Beryte. St.-Eustathe.
Vettius Valens?	

Après J. C.	
337	Constantin, Constance et Constant, empereurs.
350	Constance, seul empereur.
361	Julien, dit l'Apostat, empereur.
363	25 juin. Jovien, empereur.
364	24 fév. Valentinien et Valens, empereurs.
367	Gratien, collègue de Valentinien en Occident.
375	Établissement des Visigoths dans l'empire romain.
——	Gratien et Valentinien II, empereurs d'Occident.
378	Mort de Valens.
379	19 janv. Théodose I, empereur d'Orient.
381	Premier concile de Constantinople.
394	Théodose-le-Grand, seul maître de l'Empire.
395	17 janv. Partage de l'empire romain. Arcadius, empereur d'Orient.
——	Invasion des Huns dans la Panonie et la Mœsie.

Après J. C.	Littér. profane	Littér. sacrée
	Libanius. Himerius. Aristénète?	St.-Dorothée. St.-Athanase. (Firmicus).
	Val. Harpocration? Apsyrte.	Théodore d'Héraclée. Eusèbe d'Emèse. Serapion.
	Julien. Diophante?	St.-Cyrille de Jérusalem.
	Oribasius de Pergame.	(St.-Hilaire).
	Proæresius. Sallustius.	(Lucifer). St.-Ephraïm. Aetius.
	Anatolius de Béryte, le naturaliste?	Eunome. Meletius. Apollinaire l'ancien. Saint-Epiphane.
	St.-Epiphane.	
	Paul d'Alexandrie.	
	(Ausone).	(Ulphilas).
		Apollinaire le jeune. Tite.
	Cæsarius. Ammonius d'Alexandrie. Héliodore.	Saint-Basile-le-Grand.
		Saint-Grégoire *de Nazianze*. Cæsarius. Gélase l'ancien. (St.-Ambroise).
		Saint-Amphiloque de Cappadoce.
	Nemesius d'Emèse.	Didyme d'Alexandrie. St.-Macaire le Grand. Saint-Macaire le jeune. Jean de Jérusalem. (Optatus).
	Pappus. Théon *d'Alexandrie*. Hypatie.	
	Léonce le Sophiste. Syrianus. Synesius de Cyrène.	Philostorge. Philippe de Side. Hesychius le Prêtre. Synesius de Cyrène.
	Eudocie. Nonnus de Panoplis.	Saint-Grégoire *de Nysse*. Diodore de Tarse. Timothée. Evagrius du Pont. St.-Astère. Sophronius.
	(Ammien Marcellin. Prudence).	Saint-Jean-Chrysostome. Jérôme de Jérusalem? Sévérien.

Après J. C.

408 | Théodose le jeune, empereur d'Orient.

431 | Concile d'Ephèse.
438 | Publication du Code Théodosien.

450 | Marcien, empereur d'Orient.
451 | Concile de Chalcédoine.
453 | Les Ostrogoths s'emparent de la Pannonie après la chute de l'empire des Huns.

Après J. C.	LITTÉR. PROFANE.	LITTÉR. SACRÉE.
	Phœbammon. Pæanius? Palladed'Hélénopolis. Marcien d'Héraclée.	Pallade d'Hélénopolis. Heraclide de la Chypre.
412	Naissance de Proclus. Olympiodore l'Historien. Eunape de Sardes. Priscus. (Claudien. Symmaque).	Théophile. Philon Carpathius. THÉODORE *de Mopsueste*. Marc l'Ascète. (Rufin). Polybe de Rhinocorure. Jean Cassianus. Victor d'Antioche. (St.-Jérôme). Polychronius. (St.-Augustin). St.-Hesychius. SAINT-CYRILLE *d'Alexandrie*. Nestorius. Jean d'Antioche. Acacius de Berrhoé. Acacius de Mélitène.
	ZOSIME. St.-Nil. Heros Patricius. Heros Eudoxius. Domninus. Agathodæmon. Pelagius Patricius. Longus? Dracon de Stratonicée?	Saint-Nil. Memnon. SOCRATE. Sozomène. (Petrus Chrysologus). Dorothée de Martianopolis. Alex.[*] d'Hiérapolis. Meletius de Mopsueste. St.-Proclus. Maximin d'Anazarbe. Helladius de Tarse. Eutherius de Tyane. André de Samosate. Rabbulas. Irénée de Tyr. Paul d'Émèse. Maximin, patriarche. Ibas d'Edesse. Adrien le moine. Sabin. Théodote. Eutychès. Flavien. Eusèbe de Dorylée. Euthalius.

Après J. C.	
457	Léon I, empereur.
474	Léon II, dit le Jeune, empereur.
——	Zénon l'Isaurien, empereur.
491	Anastase I Dicore, empereur.
499	Invasion des Bulgares.
502	Guerre contre Cosroès (Koschron Anouschirvoan).
518	Justin I le Vieux, empereur.
527	Justinien I, empereur.
529	Promulgation du premier Code Justinien.
533	Promulgation du Digeste.
534	Promulgation du nouveau Code Justinien.

Après J. C.		
	Proclus le Lycien. Hiéroclès le Philosophe. Gelasius. Severus d'Alexandrie. Aetius d'Amida. (Sidonius Apollinaris).	Théodoret. St.-Isidore de Peluse. St.-Isaac. Basile de Seleucie. Chrysippe. (Léon le Grand. Moses de Chorène).
	Aeneas de Gaza. Denys d'Antioche. Chariton. Philémon le lexicographe? Etienne de Byzance. Ammonius, fils d'Hermias.	Gennadius. Gregentius. St.-Diadochus. (St.-Vigile). Gélase le Jeune. Severus de Sozopolis.
485	Mort de Proclus Marinus de Flavia Neapolis.	
	Procope de Gaza. Candide l'Isaurien. Malchus. (Cassiodore).	Procope de Gaza. Théodore l'Anagnoste.
	Urbicius, ou Orbicius. (Boëce).	
	Quintus *de Smyrne*. Coluthus. Tryphiodore.	Jean Maxence de Scythopolis.
	Sopater. Philoxéne. Hesychius de Milet, dit l'Illustre.	
	Procope *de Césarée*. Nonnose. Hieroclès le Grammairien? Pierre le Patricien.	Grégoire de Girgenti. (St.-Benoît).
	Cosmas. Anthemius de Tralles. Agapetus.	
	Tribonien, Théophile, Dorothée, Thallelée, Stephanus, Anatolius, Théodore, Cyrille, Atha-	

Après J. C.	
548	Les Lombards envahissent la Pannonie.
	Second concile de Constantinople.
554	Conquête de l'Italie.
578	TIBÈRE II CONSTANTIN.
582	MAURICE.
598	Les Avares occupent la Pannonie.
602	PHOCAS, empereur.
610	HERACLIUS, empereur.

Après J. C.	Littér. profane.	Littér. sacrée.
	nase, Isidore, Philoxène, Anastase, Julien, juristes.	
	Zacharie le Scholastique.	Zacharie le Scholastique.
	Choricius. Jean Philoponus. Jean Lydus. Eutocius d'Ascalon. Paul le Silentiaire. Hermolaus.	Saint-Anastase l'Ancien. Jean Philoponus.
	Olympiodore le Platonicien. SIMPLICIUS.	Cyrille de Scythopolis. Jean d'Antioche.
	Damascius.	
	Jean Stobée. Jean le Scholastique.	Grégoire d'Antioche.
	Alexandre de Tralles. Jean d'Alexandrie.	
	Olympiodore le Péripatéticien.	
	Priscien de la Lydie.	
	L'empereur Maurice.	Evagrius d'Epiphanie.
	Agathias.	St.-Anastase le Jeune.
	Cubidius, Heros Amblichius, Léon d'Anamarze, Bestes; juristes.	Euloge d'Alexandrie. S.-Jean le Scholastique. St.-Jean le Jeûneur.
	Ménandre Protector. Jean d Epiphanie.	Eustrate de Constantinople.
	(Grégoire de Tours.)	André de Cappadoce ?
	Théophane de Byzance.	(St Grégoire le Grand).
	Théophile Prôtospathaire.	Léonce le Scholastique. Dorothée l'archimandrite. Hesychius de Jérusalem. Jean Moschus Eucratas. Antiochus le Moine.

Après J. C.	
622	Origine de l'empire des Arabes, fondé par Mahomet.
634	Les Arabes s'emparent de la Syrie.
638	Publication de l'*Ecthésis* de l'empereur Héraclius.
640	Les Arabes s'emparent de l'Égypte.
641	HÉRACLIUS CONSTANTIN, empereur.
——	HÉRACLÉONAS, empereur.
——	CONSTANT II, empereur.
648	Les Arabes s'emparent de l'île de Chypre.
——	Publication du *Typus* par Constantin II.
653	Les Arabes s'emparent de l'île de Rhodes.
668	CONSTANTIN III POGONAT, empereur.
672	Les Arabes attaquent Constantinople, qui est sauvée par le feu grégeois.
680	Troisième concile de Constantinople.
——	JUSTINIEN II, empereur.
——	Concile de Trulle.
695	LÉONCE, empereur.
698	ABSIMARE TIBÈRE, empereur.
711	PHILEPIQUE BARDANE, empereur.
713	ANASTASE II, empereur.
716	THÉODOSE III, empereur.
717	LÉON III L'ISAURIEN, empereur.
726	Second concile de Nicée.
741	CONSTANTIN IV COPRONYME, empereur.
775	LÉON IV CHAZARE, empereur.
780	CONSTANTIN V PORPHYROGENNÈTE, avec sa mère IRÈNE.

Après J. C.	Littér. profane.	Littér. sacrée.
	Théophylacte Simoeatta. Héron le Jeune.	Timothée. George, patriarche d'Alexandrie. Serge, patriarche de Constantinople. Cyrus de Phasis. Sophronius.
	George de Pisidie. Etienne d'Athènes. Paul d'Egine. Palladius l'Iatrosophiste.	
	Saint-Maxime. George d'Alexandrie. Rufus le Jurisconsulte. Docimus.	Saint-Maxime. Théodore de Rhaithu. Saint-André de Crète. Olympiodore d'Alexandrie. Paul de Constantinople. George le Sicilien. Thalassius. Jean le Géomètre.
	Callinicus.	Saint-Anastase le Sinaïte.
		St.-Germain.
	(Beda le Vénérable).	(St.-Boniface).
	St. Jean de Damas.	St.-Jean de Damas.
	Antoine Melissa?	St.-Côme.
	George-le-Syncelle.	
	Théodore Abucara. (Alcuinus. Rabanus Maurus).	Théodore Abucara. Saint Tarasius. Michel le Syncelle.

Après J. C.	
797	Irène, seule.
802	Nicephore II, empereur.
811	Staurace, empereur.
——	Michel I Curopalate, empereur.
812	Léon V l'Arménien, empereur.
820	Michel II le Bègue, empereur.
823	Les Arabes s'emparent de l'île de Crète.
826	Les Arabes s'emparent de la Sicile.
829	Théophile, empereur.
842	Michel III l'Ivrogne, empereur.
867	Basile I le Macédonien, empereur.
886	Léon VI le Sage, empereur.
911	Alexandre, empereur.
912	Constantin VI Porphyrogennète, empereur.
919	Romain I Lecapene et ses trois fils.

Après J. C.

St.-Théodore le Studite.	St.-Théodore le Studite.
St.-Nicéphore I le Patriarche.	St.-Nicéphore I le Patriarche. Alexandre de Chypre.
Théophanes le Confesseur. Ignatius Magister. Achmet, fils de Seirin. (Eginard).	Ignatius Magister. Etienne le Diacre.
George Hamartolus. Jean d'Antioche, dit Malalas. Jean de Damas, le médecin.	Christophore. St.-Methodius le Confesseur.
Photius. L'empereur Basile. Sabbathius Prôtospatharius.	Photius. Stylianus Mappa. (Paschasius Radbertus).
Jean le Sicilien.	Pierre de Sicile. (Jean, dit Scotus).
Michel Psellus, l'aîné.	Nicétas David. St. Methodius et S.-Cyrille. (Anastase le Bibliothécaire).
Léon VI le Sage, empereur. Léon le Philosophe. Constantin VI, empereur. Joseph Genesius. Léonce le jeune. Jean Cameniata. Théodose le Petit.	Léon VI le Sage.
Constantin Cêphalas. Basile le Patricien.	Arethas. (Elfric).

Après J. C.

945 Constantin VI, pour la seconde fois.

959 Romain II le Jeune, empereur.

963 Nicéphore II Phocas, empereur.
969 Jean I Zimiscès, empereur.

976 Basile II et Constantin VIII, empereurs.

1028 Romain III Argyre, empereur.
1034 Michel IV le Paphlagonien, empereur.
1044 Michel V Calaphate, empereur.
1042 Zoé et Constantin IX Monomaque, empereur.
1050 Constantin IX, seul.
1054 Théodora, impératrice.
1056 Michel VI Stratiotique, empereur.
1057 Isaac Comnène, empereur.
1059 Constantin X Ducas, empereur.
1067 Eudocie, avec Michel VII Parapinace, Andronic et Constantin.
1068 Romain IV Diogène, époux d'Eudocie, est associé à l'empire.
1071 Michel VII, seul empereur.
1078 Nicéphore Botoniate, empereur.

Après J. C.	Littér. profane.	Littér. sacrée.
	Cassianns Bassus. Théophane Nonnus. Nicétas le Médecin ? (Flodoard. Luitprand).	
	Théodore le Diacre. Léon le Grammairien. George le Moine.	
	Julius Pollux l'Historien. Nicéphore II Phocas. Siméon le Métaphraste.	Siméon le Métaphraste. St. Nicon Metanoite.
	SUIDAS ?	Œcumenius.
	Léon le Diacre. (Al.-Razi, dit Rhazès.)	
		Michel Cerularius. Nicétas Pectoratus.
	(Abou Ali Hosani, dit Avicenne. Hermanuus Contractus).	Siméon le Théologien. Samonas.
	Jean Mauropus.	Jean Mauropus.
	Hippolyte. MICHEL PSELLUS le jeune.	Michel Psellus le jeune.
	George Cedrenus.	
	Jean Scylitza le Curopalate.	
	Nicétas le Médecin ?	
	Eudocie Makrembolitissa.	
	Siméon Seth. Jean Xiphilin.	
	Michel Attaliate. (Lambert d'Aschaffenbourg.)	Nicétas d'Héraclée. Pierre Chartophylax. (Bérenger. Lanfranc.)

Après J. C.

1081 Alexis Comnène, empereur.

1098 Les Grecs sont entièrement expulsés de l'Italie.
1099 Fondation du royaume de Jérusalem.
1118 Jean II Comnène, dit Calojean, empereur.

1143 Manuel Comnène, empereur.

1180 Alexis II Comnène, empereur.

1183 Andronic I Comnène le Vieux, empereur.

1185 Isaac II l'Ange, empereur. L'empire grec perd la Bulgarie et la Servie.
1187 Fin du royaume de Jérusalem.
1191 Fondation du royaume de Chypre.

1195 Alexis III l'Ange, dit Comnène, empereur.
1203 Isaac II, empereur pour la seconde fois avec son fils Alexis IV l'Ange.
1204 Alexis V Ducas, dit Murzuphle, empereur.

Après J. C.		
	Nicéphore Bryenne.	Théophylacte, archevêque de Bulgarie.
	Constantin Africain. Marc le Grec?	Josephe.
	Jean Zonaras. Philippe le Solitaire. (Sigebert de Gemblours).	Jean Zonaras. Euthymius Zigabenus.
	Eustathe Antecessor. Isaac Comnène. Anne Comnène. (Irnérius). Antoine Melissa? Eustratius.	Théodore d'Edesse. Nicétas le Philosophe. (Abélard).
	Michel Glycas? Grégoire de Corinthe. Constantin Manasses. Théodore Balsamon. Alexius Aristenus. Synesius le médecin. Philémon le lexicographe? Nicéphore Basilaca.	Michel Glycas? Nil Doxapatrius. Andronic Camaterus. (St. Bernard. Gratien. Pierre le Lombard). Théodore Balsamon. Théophane Céramée. Alexius Aristenus. Lucas Chrysoberges. Théorianus. George Cupharas.
	Eustathe. Jean Tzetzès Isaac Tzetzès. Jean Cinnamus. (Guillaume de Tyr).	Eustathe. Andronic Comnène.
	Nicétas Acominatus. Jean Phocas. Michel Acominatus. (Aboul Walid Mohammed, dit Averroès).	Nicétas Acominatus.
	Joel. Matthieu le Médecin.	Jean de Citron.

Après J. C.

1204 Démembrement de l'empire grec. Baudouin I, premier empereur latin de Constantinople. Théodore I Lascaris I, empereur de Nicée. Un troisième empire se forme à Trébisonde, et un royaume à Thessalonique. La Morée, avec Candie et plusieurs îles, est cédée aux Vénitiens.

1206 Henri, empereur de Constantinople.

1216 Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.

1219 Robert I, empereur de Constantinople.

1222 Jean Ducas Vatace, empereur de Nicée.

1228 Baudouin II, empereur de Constantinople.

1231 Jean de Brienne, corégent de Baudouin II.

1237 Baudouin II, seul empereur de Constantinople.

1255 Théodore Ducas Lascaris, empereur de Nicée.

1259 Jean Lascaris, empereur de Nicée.

1260 Michel VIII Paléologue, empereur de Nicée.

1261 Michel Paléologue reprend Constantinople. Fin de l'empire des Latins.

1274 Concile de Lyon. Réunion des églises d'Orient et d'Occident.

1282 Andronic II Paléologue, empereur. Fin de la réunion des deux églises.

1299 Fondation de l'empire des Turcs Ottomans.

Après J. C.	Littér. profane	Littér. sacrée
		Germain II.
	Nicéphore Blemmida. (Albéric. Mathieu Paris).	Nicéphore Blemmida. Pantaléon.
	Théodore Prodrome. Chionidas.	(St.-Thomas d'Aquin).
	Eumathius ? Nicétas Eugenianus ? (Albert-le-Grand).	
	George Acropolita.	
	Nicéphore II le Patriarche.	Nicéphore II le patriarche. Arsenius Autorianus.
	(Roger Bacon).	
		Jean Beccus. Constantin Mélitaniota.
	Jean Actuarius. Demetrius Pepagomenus. Pythagogoras Archicestor.	George Metochita. Simon de Crète.
	George de Chypre. (Marc-Polo).	George de Chypre.
		Athanase le Macédonien.
	Manuel Philes. Nicolas Myrepsus.	(Jean de Paris).

Après J. C.

1326	ORCHAN, sultan des Turcs, soumet la Bithynie, et établit sa résidence à Pruse.
1328	ANDRONIC III PALÉOLOGUE LE JEUNE, empereur.
1341	JEAN I PALÉOLOGUE et JEAN CATACUZÈNE, empereurs.
1347	JEAN CANTACUZÈNE, seul empereur.
1354	MATHIEU CANTACUZÈNE, empereur avec son père.
1355	Abdication de Jean et Mathieu Cantacuzène. Jean I Paléologue, seul empereur.
——	Les Turcs prennent Sestos et Gallipoli.
1360	MURAD I s'empare de la Romanie, et établit sa résidence à Andrinople.
1391	MANUEL II PALÉOLOGUE, empereur.
1396	Bataille de Nicopoli. BAJAZETH, empereur des Turcs, s'empare de la Bulgarie, de la Servie, de la Macédoine, de la Thessalie, de la Grèce et de toute l'Asie-Mineure.

Après J. C.

George Pachymère. Theodore Mélitoniate. Théodore Metochite.	George Pachymère. Nilus Cabasilla.
Thomas Magister. George Lecapenus. (Jean Duns. Raymond Lullus. Le Dante).	
Nilus Cabasila. Mathieu Blastares. Manuel Bryenne. MAXIMUS PLANUDES.	Manuel Caleca. Mathieu Blastares. Maximus Planudes.
Barlaam. Nicéphore Grégoras.	Barlaam. Grégoire Palamas.
Leo Magentinus. Léonce Pilate. (Guillaume Occam).	Nicéphore Gregoras.
Constantin Harmenopulus.	Constantin Harmenopulus. Simon de Crète. Philothée. Nicéphore Xanthopulus, fils de Calliste. Nicolas Cabasilla. (Jean Wiclef).
JEAN CANTACUZÈNE. Perdiccas. George Chrysococca.	Jean Cantacuzène. Mathieu Cantacuzène.
Demetrius Cydone. Isaac Argyre. (Bartolus. Pétrarque. Le Boccace).	Demetrius Cydone. Jean de Chypre.
(Chaucer. Jean Froissard).	
Emanuel Chrysoloras. Jean Pediasimus. (Baldus).	Nilus de Rhodes.
Demetrius Triclinius. Manuel Moschopulus de Crète.	

Après J. C.

1400 Jean II Paléologue, empereur.

1402 Siége de Constantinople par Bajazeth. Timour Bey envahit l'Asie-Mineure et sauve Constantinople. Bataille d'Ancyre. Bajazeth est fait prisonnier.

— Manuel Paléologue, empereur pour la seconde fois.

1415 Concile de Constance.

1425 Jean III Paléologue, empereur.

1430 Prise de Thessalonique par les Turcs.

1439 Concile de Florence.

1444 Bataille de Varna gagnée par Murad II.

1448 Constantin XI Paléologue Dragasès, empereur.

1453 29 mai. Prise de Constantinople par Mahomet II. Fin de l'Empire grec.

1455 Prise de Lesbos par les Turcs.

1461 Fin de l'empire de Trébisonde.

Après J. C.	LITTÉR. PROFANE.	LITTÉR. SACRÉE.
		Joseph de Bryenne. (Jean Huss).
	Manuel Paléologue. Jean Chrysoloras.	Manuel Paléologue. Gabriel.
	(Pierre d'Ailly. Gerson).	Siméon de Thessalonique.
	George Codinus. Jean Anagnoste.	Grégoire Mammas.
	Théodore Gaza. Jean Canaus.	
	JEAN BESSARION. George de Trébisonde.	Jean Bessarion. George de Trébisonde.
	Jean Argyropulus.	Esaïas. Sylvestre Sguropulus. Jean Argyropulus.
	George Gemistus Plethon.	George Gemistus Plethon.
	Michel Andreopulus. François Philelphe. Guarini Guarino. Jean Aurispa.	Théodore Xanthopulus. Marc d'Ephèse. Jean Plusiadenus. Hilarion.
	George Sanginaticius, le consul.	
	Laouicus Chalcondyle.	Gennadius.
	Jean Ducas. Emanuel Moschopulus le jeune. Michel Apostolius. George Phrantza. Constantin Lascaris. André-Jean Lascaris. Demetrius Chalcondyle. Mathieu Camariota. Jean Andronic Calliste. Andronic Contablacas. Thomas Diplovatatius.	
	Arsenius. Marc Musurus. Hermonyme de Sparte.	

Après J. C.	
1473	Les Grecs sont chassés de Caffa.
1479	Prise de Négrepont et de Lemnos par Mahomet II.
1514	Conquête de la Moldavie par Selim I.
1522	Prise de Rhodes par Soliman II.
1570	Conquête de l'île de Chypre, dernière province de l'Empire grec qui fût encore au pouvoir des Grecs.

APERCU

DE

L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA DESTRUCTION DE L'INDÉPENDANCE,

338 ANS AVANT J. C.

PRÉFACE.

Un de nos écrivains les plus élégans a consacré plusieurs pages d'un livre généralement estimé [1] à donner à la jeunesse des conseils sur la manière de faire des extraits de ses lectures. Il existe une méthode de faire des extraits dont cet auteur ne parle pas : elle consiste à réduire en tableaux l'ensemble d'un ouvrage, à deviner, en quelque sorte, et à retracer sur le papier, le plan que l'auteur a suivi, quel que soit l'art avec lequel il a caché les élémens de son travail. Ce genre d'extraits est très-usité en Allemagne; il l'a été surtout à l'université de Strasbourg où j'ai fait mes études, il y a vingt-cinq à trente ans. Plusieurs professeurs de cette école célèbre ont même donné, de préférence, la forme de tableaux aux ouvrages qu'ils ont publiés pour servir de base à leurs leçons. Je citerai entre autres trois ouvrages de feu M. *Lorenz*, intitulés : *Elementa historiæ*

[1] M. *Deleuze*, dans son Eudoxe ou entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie. Paris, 1810, deux volumes in-8°.

universæ, usibus auditorum edita, editio II, Argent., 1772, in-8°. —*Elementa historiæ Imperii Germanici, usibus auditorum edita, editio* II, Argent., 1775, in-8°. — *Summa historiæ Gallo-Francicæ civilis et saera*, Argent., 1790, quatre volumes in-8°. Ces derniers tableaux surtout mériteroient d'être plus connus en France. Ils se distinguent par une érudition profonde et par la sagacité avec laquelle ils sont composés. On en peut dire autant des ouvrages publiés par un autre professeur de cette université, M. *Oberlin*, sous les titres de : *Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ, editio* II, Argent., 1790, in-8°. — *Rituum romanorum tabulæ, editio* II, Argent., 1784, in-8°. Loin de moi la pensée de vouloir comparer à ces ouvrages vraiment classiques les feuilles que l'on va lire. Elles se composent d'une suite d'extraits de livres anciens et modernes, qui traitent de l'histoire de la Grèce. J'ai d'abord fait ces extraits pour mon usage particulier et pour me rendre compte de mes lectures; je les ai réunis ensuite, et leur ai donné la forme sous laquelle je les publie. Ils appartiennent à une suite de tableaux rédigés en allemand, que je destinois à me servir de canevas pour des leçons que je donnois sur quelques parties de l'histoire et du droit public, à une époque où je n'avois pas encore embrassé la profes-

sion que j'exerce aujourd'hui. J'en laissai prendre plusieurs copies qui circulent parmi mes amis : quelques-uns, auxquels un sentiment de bienveillance pour l'auteur a fait porter un jugement favorable sur ce travail, m'ont demandé de les traduire en françois J'ai pensé que la partie de ces tableaux qui se rapporte à l'histoire de la Grèce, ne seroit nulle part mieux placée qu'à la suite d'un ouvrage sur la littérature grecque, et que peut-être on leur accorderoit le mérite de rappeler au lecteur, en peu de mots, et dans un ordre systématique, une série assez nombreuse de faits et d'observations. Ces feuilles sont moins une histoire de la Grèce que la table des matières de cette histoire.

APERÇU

DES TABLEAUX SUIVANS.

I. Temps fabuleux.

I. Habitans de la Grèce.
  1. Pélasges.
  2. Hellènes.
  3. Colonies venues de l'Égypte et de l'Asie.

II. Événemens.

II. Temps historique.

I. Première période de l'histoire de la Grèce.
  1. Invasion ou retour des Héraclides.
  2. Abolition de la royauté.
  3. Institution des Jeux Olympiques.
  4. Législation de Lycurgue à Sparte.
  5. Guerre de Messène.
  6. Établissemens formés par les Grecs dans la Basse-Italie et en Sicile.
  7. Première guerre sacrée.
  8. Législation de Solon à Athènes.
  9. Révolutions d'Athènes, depuis la législation de Solon jusqu'à la première guerre de Perse.

II. Deuxième période de l'histoire de la Grèce.

1. Première guerre de Perse.
2. Guerre entre les Syracusains et les Carthaginois.
3. Troubles intérieurs de la Grèce, depuis la première guerre de Perse jusqu'à celle du Péloponnèse.

III. Troisième période de l'histoire de la Grèce.

1. Guerre du Péloponnèse.
2. Fin de la liberté en Sicile.
3. Deuxième guerre de Perse.
4. Guerre de Thèbes.
5. Guerre des Alliés.
6. Philippe de Macédoine subjugue la Grèce.

I. TEMPS FABULEUX

Depuis Inachus et Phoronée jusqu'à la prise de Troie.

Avant J. C.	Olympiades.	
		I. Habitans de la Grèce : deux peuples originaires de l'Asie.
		1. *Pélasges*, les plus anciens habitans de ce pays.
1980		*a.* Origine de divers états pélasgiens dans la presqu'île d Apia, formés par Inachus et Phoronée à Argos, et par d'autres à Sicyone, en Arcadie et en Égialé.
1885		*b.* Tremblement de terre qui sépare l'Ossa de l'Olympe : les eaux s'écoulent dans la mer; la Thessalie devient habitable; les Pélasges de la presqu'île d'Apia s'étendent vers le nord dans les pays appelés depuis Hellas et Thessalie. Achée, Phthius et Pelasgus, leurs chefs.
		Observ. Une tribu de Pélasges, établie en Thessalie, s'appeloit Γραικοὶ, *Grecs.* Comme dans la suite cette

AVANT J. C. | OLYMPIADES.

peuplade passa en Italie, les habitans de ce dernier pays donnèrent une trop grande extension au nom de Grecs, qui chez eux devint la dénomination générale de tous les peuples établis entre la mer Ionienne et la mer Égée.

1830 *c.* Œnotrée et Peucète conduisent en Italie une colonie pélasge. Origine de la Grande-Grèce.

2. *Hellènes.*

1529 *a.* Leur origine. Les habitans du Mont-Parnasse, nommément les Curètes et les Lélèges, chassés de leurs demeures par un grand déluge, envahissent, sous la conduite de Deucalion, leur chef, la Thessalie, occupée par les Pélasges; ils sont appelés Hellènes, d'après son fils Hellen.

Obs. Les Pélasges, chassés de leurs demeures, se retirèrent, les uns en Crète et dans les Cyclades, les autres en Béotie et en Eubée; d'autres enfin sur les côtes de l'Hellespont; par la suite, les Hellènes se confondirent avec eux dans tous ces pays.

1510 *b.* Leurs diverses branches.

1. Amphictyon, l'un des fils de Deucalion, s'empare du royaume d'Attique, et devient le fondateur du conseil des Amphictyons, près des Thermopyles.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		2. Hellen, autre fils de Deucalion, et son successeur en Thessalie, devient, par ses trois fils, la souche des quatre principales branches des Hellènes.
		a. Éolus, souche des *Eoliens*, dans la Phthiotide et dans la Magnésie en Thessalie, à Corinthe, dans l'Élide et la Phocide. Sisyphe, fondateur du royaume de Corinthe; Salmonée, fondateur de celui d'Elis et souche des Néléides; Phocus, descendant de Sisyphe, conduit une colonie corinthienne en Phocide.
		b. Dorus, souche des *Doriens*, dans l'Hellade, en Crète et en Macédoine.
		c. Xuthus s'établit en Attique. Ses fils
		α. Achæus, tige des *Achéens*, de la Thessalie méridionale; et, par ses fils, des peuples de l'Argolide et de la Laconie.
		β. Ion, tige des *Ioniens*, en Attique et en Égialé.
		Obs. (1) Dans l'Arcadie, les Pélasges se maintinrent seuls; dans toutes les autres parties de la Grèce, le sang hellénique se mêla à celui des Pélasges.
		(2) Comme dans ce mélange

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		des deux races, les Hellènes prirent le dessus, et que parmi eux les Ioniens et les Doriens étoient les plus nombreux, on regarda les Grecs comme divisés en deux branches principales, qui, différentes entre elles de caractère et de mœurs, se haïssoient mutuellement. Les Doriens, d'un caractère sérieux et austère, préférèrent le gouvernement aristocratique; les Ioniens, plus vifs, plus spirituels, et plus propres aux arts et aux sciences, aimoient mieux une liberté plus générale. Les Lacédémomiens se trouvèrent à la tête du parti aristocratique; les Athéniens étoient les chefs du parti démocratique. En parlant d'*Ioniens*, Homère entend les Athéniens et les habitans de la côte septentrionale du Péloponnèse; sous le nom d'Achéens, il comprend les Argiens et les Lacédémoniens.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.		
		3. Colonies venues de l'Égypte et de l'Orient.	
1572		*a.* Sous la conduite de l'Égyptien *Danaus*, en Argos.	Commencement de l'agriculture.
1570		*b.* Sous celle de l'Égyptien *Cécrops*, en Attique.	
1549		*c.* Du Phénicien *Cadmus* en Béotie. Introduction des lettres.	
1400		*d.* Du Phrygien *Pélops* en Elide. Ses nombreux descendans se répandent dans la presqu'île d'Apia, qui, d'après lui, reçoit le nom de Péloponnese.	
		II. ÉVÉNEMENS REMARQUABLES.	
1520		1. Minos I, législateur des Crétois.	
1510		2. Établissement du conseil des Amphictyons.	
		a. Nature de cette institution. Confédération de douze peuples du nord de la Grèce, pour le maintien de la paix publique; ces douze peuples étoient les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtiens, les Phthiotes, les Maliens, les Phocidiens, et, à ce qu'il paroît, les Dolopes.	
		b. Composition du conseil. Chaque peuple confédéré avoit deux suffrages qu'il pouvoit faire exercer par tel	

Avant J. C.	Olympiades.	
		nombre de députés qu'il jugeoit à propos. Leur assemblée avoit lieu deux fois par an, au printemps à Delphes, en automne aux Thermopyles.
		c. Attributions de ce conseil. Il jugeoit toutes sortes de cas civils et criminels, principalement les attentats contre le droit des gens et contre la tranquillité publique, ou contre la sainteté du temple à Delphes.
1350		3. Eumolpe, Orphée et Musée, travaillent à la civilisation des Grecs.
		4. Première tentative pour franchir le Pont-Euxin, sous la conduite de Phrixus, prince de la Béotie.
1260		5. Expédition des Argonautes, sous la conduite de Jason, prince de la Thessalie. Temps heroïques; Hercule, etc.
1254		6. L'Arcadien Evandre conduit en Italie une colonie de Pélasges et d'Hellènes.
1250		7. Dédale. Origine des arts parmi les Grecs.
1240		8. Minos II, le guerrier, fondateur de la marine crétoise.
		Obs. Quelques écrivains confondent les deux Minos, et regardent le second non seulement comme le fondateur de la marine des Crétois, mais aussi comme leur législateur.
1230		9. Thésée, fondateur d'Athènes, premier législateur de l'Attique.
		10. Expulsion des descendans d'Hercule du Péloponnèse, par Eurysthée, roi

Avant J. C.	Olympiades.	
		d'Argos. Origine de la rivalité entre les Héraclides et les Pélopides.
1225		11. Guerre de Thèbes entre les fils d'Œdipe.
1215		12. Guerre des Epigones.
1200		13. Les Pélopides Agamemnon et Ménélas acquièrent une grande prépondérance dans le Péloponnèse et dans les îles de la mer Egée.
1194-1184		14. Guerre de Troie. Première réunion des forces des Grecs, sous la conduite d'Agamemnon. Destruction de Troie. Troubles civils de la Grèce ; émigrations.
		Obs. Quoique la prise de Troie termine la période fabuleuse de l'histoire grecque, il règne cependant de l'incertitude sur la chronologie de cet événement. Nous le rapportons à l'année 1184, en suivant l'opinion vulgaire qui se fonde sur le calcul d'Ératosthène. (Voyez mes Élémens de chronologie, vol. II, p. 55.)

II. TEMPS HISTORIQUE

DEPUIS LA PRISE DE TROIE.

PREMIÈRE PÉRIODE

DE L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

JUSQU'A LA PREMIÈRE GUERRE DE PERSE.

1184--490 ANS AVANT J. C.

Enfance de la Grèce.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
1103		I. INVASION OU RETOUR DANS LE PÉLOPONNÈSE DES HÉRACLIDES, réunis aux Doriens et aux Etoliens. *Obs.* Les Héraclides chassés du Péloponnèse par les Pélopides (voyez ci-dessus à l'an 1230) avoient trouvé un asyle en Hellade parmi les Doriens, dont le chef Æpalius adopta Hyllus, fils d'Hercule. Les descendans de ce prince avoient fait plusieurs tentatives infructueuses pour rentrer dans la péninsule, avant celle qui leur réussit, 1103 ans avant J. C.

Avant J. C.	Olympiades.

Révolutions opérées par cette expédition.

1. Destruction des états des Pélopides et des Néléides, et *fondation de six états par les Héraclides*, savoir :

a. Argos, avec Mycène, par Temenus.
b. Messénie, par Cresphonte.
c. Laconie, par Aristodème
} Tous les trois fils d'Aristomaque et petits-fils d'Hyllus.
et par ses fils Eurysthée et Proclès.

d. Sicyone par Phalcès, fils de Temenus.

e. Corinthe par Aletès, fils d'Hippotès, et petit-fils d'Hyllus.

f. Elide, par Oxyle, chef des Etoliens.

Obs. Dans ce grand bouleversement, l'Arcadie et l'Égialé seules ne furent pas conquises par les Doriens et les Etoliens. Au reste, cette révolution fit faire un pas rétrograde à la civilisation, et le partage produisit des jalousies entre les divers chefs, notamment entre les descendans d'Aristodème et de Cresphonte. Ces dissensions devinrent l'origine de nouvelles révolutions.

2. *Établissement de la ligue achéenne.*

a. Origine du nom d'Achaïe. Les Achéens de l'Argolide et de la Laconie (voyez ci-dessus, p. 501), chassés de ces deux pays par les Héraclides, entrèrent en Égialé sous la conduite de Tisamène, fils

Avant J. C.	Olympiades.	

d'Oreste, en chassèrent les Ioniens, et donnèrent leur nom à ce pays.

b. Objet de cette ligue. C'étoit une confédération de douze petits états indépendans.

1. Le pouvoir législatif étoit exercé par les députés des douze états qui se réunissoient à Hélice et par la suite à Ægæ, et étoient responsables à leurs commettans.

2. Le pouvoir exécutif étoit confié à des magistrats annuels, nommés dans l'assemblée générale.

Obs. Les Achéens ont été le premier et pendant long-temps le seul état grec qui accordât le droit de cité à des étrangers.

c. Epoque de cet établissement. On ne la connoît pas avec certitude, mais on la place avec vraisemblance dans les premiers temps de l'histoire de la Grèce. Pendant plusieurs siècles, les Achéens jouirent d'une existence tranquille et heureuse, sans fixer les yeux de leurs voisins. Ce ne fut que dans le troisième siècle avant J. C. qu'ils sortirent de leur obscurité. Ils engagèrent ou forcèrent alors les autres états du Péloponnèse à entrer dans leur confédération, et furent pendant plus d'un siècle les défenseurs de

AVANT J. C. | OLYMPIADES.

l'indépendance des Grecs contre l'ambition des Romains.

1071 3. Changement du gouvernement d'Athènes après la mort de Codrus.

Obs. Je place cet événement au nombre des suites de l'invasion des Héraclides, parce que la guerre dans laquelle Codrus se sacrifia pour sa patrie, eut pour cause la fondation de Mégare par les Doriens.

4. Origine des trois colonies grecques dans l'Asie-Mineure.

1096 *a*. Eoliens, dans la Troade, en Carie et à Lesbos. Ces colonies furent fondées par les Pélopides.

1054 *b*. Ioniens. Les Ioniens, chassés d'Égialé par les Achéens, et plusieurs habitans de l'Attique, mécontens du changement opéré dans le gouvernement de ce pays, s'établirent dans l'Asie-Mineure, sous la conduite d'Androclus et de Nelée, fils puînés de Codrus.

984 *c*. Doriens. Ceux-ci, chassés de la Mégaride par les Athéniens, se rendirent en Carie.

5. Extension de l'autorité du conseil des Amphictyons. Les Doriens, transplantés dans le Péloponnèse, continuèrent d'être membres de ce conseil: il en fut de même des Ioniens établis en Asie-Mineure; mais les uns et les autres ne jouissoient que de l'un des

Avant J. C.	Olympiades.	
		deux suffrages attribués à chaque peuple confédéré ; l'autre continua d'être exercé par les Doriens de l'Hellade et par les Athéniens.
depuis 974		II. ABOLITION DE LA ROYAUTÉ dans la plupart des états de la Grèce, et introduction de la démocratie. *Obs.* Dans les temps les plus reculés, tous les états de la Grèce étoient gouvernés par des rois revêtus d'un pouvoir limité : Homère connoît aussi peu une république que le despotisme. Il est probable que, sans l'invasion des Héraclides, il se seroit formé quelques grands états en Grèce ; mais la foiblesse de ceux que fondèrent les Héraclides donna l'essor au penchant des peuples pour la démocratie.
884		III. ÉTABLISSEMENT DES JEUX OLYMPIQUES. 1. Leurs instituteurs furent Lycurgue de Lacédémone, Iphite d'Elis, et Cléosthène de Pise. *Obs.* Ces trois législateurs ne furent proprement pas les instituteurs de ces jeux ; ils ne firent que renouveler une institution attribuée à Pisus, Pelops et Hercule. 2. Leur objet étoit de maintenir la paix dans le Péloponnèse, et surtout de garantir l'Elide contre toute attaque extérieure.

Avant J. C.	Olympiades.	
776	1, 1	3. Epoque de leur institution. Ce fut 884 ans avant J. C., et c'est ce qu'on appelle l'Olympiade d'Iphitus ; mais comme depuis la vingt-huitième Olympiade on introduisit la coutume de tenir registre des noms des vainqueurs, ces inscriptions qui furent conservées devinrent, après les temps d'Alexandre-le-Grand, la base d'une ère commune. La vingt-huitième Olympiade, nommée Olympiade de Corœbus, fut alors regardée comme la première. *Obs.* Cette époque répond à l'an 776 avant J. C., à l'an 23 avant la fondation de Rome, à l'an 29 avant l'ère de Nabonasar. 4. Utilité de cette institution et conséquences qui en résultent. *a.* Suspension de toutes les hostilités entre les états de la Grèce pendant la célébration de ces jeux, et quelque temps avant et après. *b.* La communication réciproque des connoissances et des lumières, ce qui les répandit et leur fit faire des progrès. *c.* Etablissement d'un point de réunion entre les colonies et la mère-patrie. *d.* Occasion de se distinguer et de se faire connoître. *e.* Naissance d'un esprit public. *f.* Moyen pour les étrangers de convenir du droit d'hospitalité, ce qui rapprocha les divers peuples.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		g. Les peuples éloignés pouvoient y réclamer l'appui et le secours de leurs compatriotes.
		h. Le nom d'Hellènes devient commun à tous les Grecs d'Europe et d'Asie.
876		IV. LÉGISLATION DE LYCURGUE A SPARTE.
		1. Démarches préparatoires.
		a. Voyages de Lycurgue en Crète, en Egypte et en Ionie.
		b. Oracle de Delphes qui déclare les lois de Lycurgue inspirées par Apollon.
		2. Double but de la législation de Lycurgue.
		a. *Egalité parfaite de tous les citoyens:*
		a. Par l'égalité des fortunes. De là,
		1. Partage de toutes les terres en 39,000 parts de famille dont 9,000 dans le district de Sparte et 30,000 dans le reste de la Laconie, les unes et les autres cultivées par les Hilotes.
		Obs. La législation de Lycurgue ne changea rien aux rapports qui existoient entre les Spartiates et les Lacédémoniens. La souveraineté appartenoit aux premiers; les habitans de la Laconie étoient leurs sujets. Agis, fils d'Eurysthènes, avoit établi ce rapport; mais en privant les Laconiens de la liberté politique, il leur laissa la liberté

Avant J. C.	Olympiades.	
		civile. Seulement les habitans d'Hélos ou d'Hilos qui lui avoient fait une résistance opiniâtre, furent réduits en esclavage. Ce nom fut ensuite étendu à tous les esclaves. Ils ne formoient pas une propriété de famille, mais étoient tous regardés comme appartenant à l'état.
		2. Loi qui interdit l'aliénation, la diminution et l'augmentation des portions de famille.
		3. Loi sur la succession. Le fils aîné héritoit de toute la portion : les puînés trouvoient leur subsistance par le moyen des repas publics, par l'abandon qu'on leur faisoit de portions devenues vacantes, et (probablement) par le mariage avec des filles de familles éteintes dans la branche mâle.
		4. Loi qui interdisoit la dotation des filles.
		b. Par la suppression de toute industrie et du luxe. De là,
		1. La défense de s'appliquer aux arts et aux sciences.
		2. Celle d'exercer des métiers ; ceux-ci étoient abandonnés aux Hilotes.

Avant J. C.	Olympiades.	
		3. Celle de tous les procès civils.
		4. L'abolition des monnoies d'or et d'argent qu'on remplaça par du fer.
		c. Par des repas publics.
		d. Par une éducation commune et publique.
		b. Formation d'un état guerrier, sans esprit de conquête.
		Toute l'éducation tendoit à ce but.
		3. Constitution de l'état : une démocratie limitée par l'autorité d'un sénat perpétuel, avec deux chefs héréditaires.
		Obs. Quoique, par la constitution donnée à Sparte par Lycurgue, la puissance souveraine fût confiée à l'assemblée du peuple, cependant les bornes mises à l'exercice de cette puissance, comparées au pouvoir absolu que s'arrogea dans la suite le peuple d'Athènes, firent regarder la constitution de Sparte comme aristocratique, par les démagogues qui ne reconnoissoient de véritable liberté que dans la démocratie absolue. Le mépris qu'un pareil gouvernement inspira aux Lacédémoniens les engagea à employer leur influence dans les autres villes grecques pour établir, partout où cela leur étoit possible, un gouvernement aristocratique, et même oligarchique, sur les ruines de la démocratie.
		Les parties du gouvernement étoient :

AVANT J. C.	OLYMPIADES.

a. *Les deux rois*, au sujet desquels il faut remarquer

a. L'ordre de succession. La royauté étoit héréditaire dans les deux branches des descendans de l'Héraclide Aristodème, les Eurysthénides et les Proclides. Dans chaque branche on observoit l'ordre de succession agnatique, sans pouvoir passer de l'une à l'autre.

b. Leur éducation particulière, distincte de celle des autres enfans de l'état.

c. Leurs prérogatives.

1. Comme premiers citoyens de l'état, ils avoient le rang sur tous les autres; on leur témoignoit le plus grand respect; dans les repas ils recevoient une double portion qu'ils partageoient avec leurs amis, etc.
2. Comme chefs de la religion, ils exerçoient certains sacerdoces, régloient toutes les cérémonies religieuses et y présidoient, avoient le dépôt des oracles de Delphes, etc.
3. Comme chefs du gouvernement, ils présidoient le sénat et y avoient l'initiative; leur voix comptoit pour deux; et quand ils étoient d'accord



AVANT J. C.	OLYMPIADES.	

entre eux, leur avis étoit d'une grande autorité.

4. Comme chefs de l'armée, ils la commandoient de droit avec un pouvoir absolu.

d. Leur responsabilité. Un roi, accusé d'avoir violé les lois ou trahi les intérêts de l'état, étoit jugé par un tribunal composé des sénateurs, des éphores et de son collègue.

b. *Le sénat* (Gerousia).

a. Il étoit composé des deux rois et de vingt-huit vieillards de soixante ans au moins, que le peuple nommoit à vie.

b. Ses fonctions

1. Législatives. Il avoit l'initiative des lois; aucune proposition ne pouvoit être faite à l'assemblée du peuple, sans un décret du sénat, sur lequel le peuple ne pouvoit voter que par *oui* ou par *non*, sans avoir le droit de le modifier.

2. Exécutives. Il étoit chargé de toutes les ordonnances qui concernoient la guerre et la paix, les alliances, les hautes affaires d'état.

3. Judiciaires. Il connoissoit des crimes qui entraînoient punition de mort civile ou naturelle.

AVANT J. C.	OLYMPIADES

c. *L'assemblée du peuple* (ecclesia).
Il y en avoit deux,
a. La petite, composée de tous les Spartiates, âgés de trente ans, à l'exclusion des Lacédémoniens. Elle
1. S'assembloit ordinairement tous les mois.
2. Décidoit à la pluralité des voix et par *oui* ou *non*, de toutes les affaires de législation, de guerre ou de paix, d'après nn décret du sénat qu'elle ne pouvoit pas modifier.
3. Choisissoit tous les magistrats.
b. La grande à laquelle toutes les villes de la Laconie concouroient par des députés, s'occupoit de leurs intérêts et de leurs dissensions, des infractions aux traités de paix, des projets de campagne, de la répartition des contributions à fournir, etc.
d. *Les Ephores.*
a. Leur institution ne vient pas de Lycurgue, mais de Polydore et de Théopompe qui régnèrent 130 ans après lui, et voulurent, par l'établissement de ce corps intermédiaire, mettre des bornes au pouvoir des rois et du sénat.
Obs. Ce tribunal usurpa par la suite un pouvoir plus grand

Avant J. C.	Olympiades.	
		que celui qui lui avoit été originairement attribué.
		b. Leur nombre. Ils étoient cinq, nommés par le peuple pour une année : l'année étoit désignée d'après le premier d'entre eux.
		c. Leurs fonctions.
		1. Ils prononçoient sur certaines accusations.
		2. Ils avoient l'inspection de l'éducation de la jeunesse et des mœurs de tous les habitans, et la surveillance des magistrats, même des rois, qu'ils pouvoient traduire en justice.
		3. Ils convoquoient l'assemblée générale du peuple et y recueilloient les suffrages.
		4. Ils recevoient les ambassadeurs.
		5. Les généraux étoient sous leurs ordres.
		V. Guerres de Messénie.
742	IX, 3	1. Première guerre de Messénie.
		a. Causes de cette guerre.
		α. Éloignée. La jalousie entre l'état de Messénie et celui de Sparte, provenant de leur ambition respective et des avantages que le sol de la Messénie avoit sur celui de la Laconie.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		Obs. Cette jalousie remonte à l'origine des états Héraclides de Sparte et de Messénie. Les fils mineurs d'Aristodème prétendoient avoir été lésés dans le partage.
		b. Prochaines.
		1. L'insulte faite à des vierges de Sparte par des jeunes gens Messéniens.
		2. Le refus des Messéniens de livrer Polycharès qui, indigné de ce que l'on avoit refusé à Sparte de punir les meurtriers de son fils, avoit tué quelques Lacédémoniens.
		b. Événemens. Siége d'Ithome. Aristodème sacrifie sa fille. Prise d'Ithome.
		c. Suites.
722	XIV, 3	*a.* Fin de l'état de Messénie. Les Messéniens sont condamnés à porter annuellement à Sparte la moitié des produits de leur sol, et à assister en habits de deuil à l'enterrement des rois et des magistrats de Sparte.
700	XX, 1	*b.* Etablissement à Tarente d'une colonie de *Parthéniens* (enfans des filles de Sparte), sous la conduite de Phalante.
682	XXIV, 4	2. Seconde guerre de Messénie.
		α. Cause. Insurrection des Messéniens sous la conduite du héros Aristo-

Avant J. C.	Olympiades.	
		mène, et avec l'assistance des Argiens et des Arcadiens.
		b. Événemens.
		a. Les Lacédémoniens, vaincus à plusieurs reprises par les Messéniens, demandent un général aux Athéniens qui leur envoient le poète Tyrtée.
		b. Défaite des Messéniens par la perfidie de leur allié, Aristocratès, roi d'Arcadie.
		c. Siége d'Ira. Aventures d'Aristomène.
668	XXVIII, 1	*d*. Prise d'Ira. Aristomène se retire en Arcadie.
		c. Suites.
658	XXXIII, 1	*a*. Les restes des Messéniens vont s'établir à Zanclé en Sicile, qui prend le nom de Messane.
		b. *Les Lacédémoniens deviennent puissance prédominante en Grèce.*
668	XXVIII, 1	*c*. Abolition de la dignité royale en Arcadie.
		Obs. La troisième guerre de Messénie tombe dans la période suivante.
		VI. Établissemens formés par les Grecs dans la Basse-Italie (Grande-Grèce), et en Sicile.
		Tableau de ces colonies.
		a. Ioniens. Des Ioniens formèrent les premières colonies dans ce pays; mais leurs colonies ne purent jamais

AVANT J. C.	OLYMPIADES.

se relever d'un certain état de foiblesse. Telles furent Cumes, fondées par des Ioniens et des Eoliens réunis, Naxos en Sicile, Catane, Egeste et Leontium. Néapolis et Zanclé étoient des colonies sorties de Cumes.

b. Doriens, les plus puissans en Sicile. Par eux furent fondées :

- *a.* Par les Corinthiens, Syracuse, qui, à son tour, fonda Acras, Camarina, et beaucoup d'autres colonies sur la côte méridionale de la Sicile.
- *b.* Tarente, par les Lacédémoniens Parthéniens : ce fut la plus puissante colonie des Doriens ; elle eut un grand commerce et une marine considérable ; à son tour, elle fonda Héraclée et Brundusium.
- *c.* Messana par les Messéniens. Elle fonda Himère.
- *d.* Rhegium, par les Messéniens et par les Chalcidiens d'Eubée.
- *e.* Gela, par les Rhodiens. Agrigente, colonie de Gela, surpassa bientôt en forces sa métropole, et devint la seconde ville de la Sicile.

c. Eoliens et Achéens, les plus puissans sur le continent de l'Italie. Ils fondèrent :

- *a.* Crotone qui devint la métropole de Laüs, Metapontum et Posidonia ; cette dernière fonda à son tour Torina, Caulonia et Pandosia.

Avant J. C.	Olympiades.	

b. Sybaris, par des Achéens et des Trézéniens.

c. Locri-Epizephyrii.

2. Causes de leur état florissant, pendant que la métropole étoit encore foible ou barbare.

a. L'excellence du sol, dont la fertilité fut augmentée par les connoissances agricoles que les colons y portèrent.

b. L'établissement des lois achéennes dans une grande partie de ces colonies.

c. La forme de gouvernement introduite par les Doriens du Péloponnèse : des monarques héréditaires, mais limités, ou d'autres magistrats choisis dans les anciennes familles royales.

d. Le défaut de motifs de guerres civiles; les indigènes offroient à l'ambition un vaste champ pour faire des conquêtes.

e. L'habitude d'accorder le droit de cité à des étrangers, et d'incorporer à l'état les peuples vaincus.

f. L'arrivée, dans le sixième siècle avant J. C., de nouvelles colonies qui, sorties de l'Asie-Mineure, apportèrent avec elles une plus grande masse de connoissances, mais en même temps le luxe et les vices qui en furent la suite.

g. Réformation des mœurs et des gouvernemens par Pythagore.

Avant J. C.	Olympiades.	
		2. Événemens.
510	LXVII, 3	*a.* Guerre entre Crotone et Sybaris. Destruction de Sybaris.
		Obs. Soixante ans après, les Athéniens fondèrent Thurium sur l'emplacement de Sybaris. Hérodote faisoit partie de cette colonie, ainsi que le sophiste Protagoras et l'orateur Lysias.
		b Troubles civils à Crotone. Le peuple, excité par Cylon qui avoit été expulsé de la société pythagoricienne, demande le partage du territoire conquis sur les Sybarites. Conspiration contre les chefs de l'état. Expulsion des Pythagoriciens. Décadence de la Grande-Grèce.
		VII. Première guerre sacrée.
596	XLVI, 1	1. Causes.
		a. Les habitans de Crissa en Phocide imposent des droits sur les marchandises et les pélerins qui alloient à Delphes.
		b. Les Delphiens s'en étant plaints aux Amphictyons, les Crisséens envahissent leur territoire, pillent le temple d'Apollon, et insultent les députés des Amphictyons.
		c. Les Amphictyons, d'après l'avis de Solon, déclarent la guerre aux Crisséens.
		2. Evénemens.
590		*a.* Siége de Crissa, pendant lequel l'As-

AVANT J. C. | OLYMPIADES.

clépiade Nebros de Cos, un des ancêtres d'Hippocrate, guérit les assiégés de la peste. Destruction de Crissa.

b. Siége et destruction de Cyrrha et d'Anticyrrha, dont le territoire est consacré à Apollon.

581 | XLIX, 4 | 3. Suites. Le renouvellement des jeux pythiques.

Obs. La même année furent institués les jeux isthmiques, et seize ans plus tard les jeux néméens.

VIII. LÉGISLATION DE SOLON A ATHÈNES.

Pour connoître la législation de Solon, il faut examiner,

1. La constitution d'Athènes avant Solon.

a. Première période : jusqu'à Thésée.

a. Les habitans de l'Attique étoient distribués en différentes tribus, d'abord nomades, mais qui depuis Cécrops s'adonnèrent à l'agriculture.

b. Les tribus, gouvernées chacune par un chef indépendant, se faisoient continuellement la guerre.

c. Elles avoient cependant un chef commun, portant le titre de roi qui,

1. Dans les guerres contre des étrangers étoit à la tête de l'armée.

2. En temps de paix présidoit l'assemblée des chefs de famille.

3. Il étoit revêtu du pontificat.

Avant J. C. | Olympiades.

b. Deuxième période : depuis Thésée jusqu'à l'établissement du gouvernement aristocratique.

a. Réunion de diverses tribus par Thésée ; fondation de la ville d'Athènes, et établissement d'une fête commune, les Panathénées.

Obs. Depuis cette époque, le nom d'Ionien fut remplacé par celui d'Athéniens.

b. Etablissement d'un tribunal suprême (peut-être l'Aréopage).

c. Établissement d'un gouvernement monarchique, dont le chef portoit le titre de

1. Roi, jusqu'à la mort de Codrus, 1071 ans avant J. C.

2. Archonte à vie jusqu'à l'an 754 avant J. C.

d. Division du peuple en nobles (eupatrides), en agriculteurs et en artisans.

c. Troisième période : gouvernement aristocratique.

754 | VI, 3 — *a.* A la place des archontes à vie, on en institua de décennaux.

686 | XXIII, 3 — *b.* Le gouvernement dégénère en oligarchie par l'établissement de neuf archontes annuels nommés dans les classes les plus riches.

Avant J. C.	Olympiades.	
624	xxxix, 1	*c.* Législation de l'archonte Dracon. Elle adoucit un peu le joug du peuple en mettant des bornes au pouvoir arbitraire des *optimates*, mais elle étoit trop sévère pour les débiteurs.
598	xlv, 3	*d.* Insurrection de Cylon, qui veut s'emparer de la souveraineté, et est tué par Mégaclès, de la famille des Alcméonides, avec des circonstances qui firent regarder ce meurtre comme un sacrilége.
594	xlvi, 3	2. Législation de Solon :
		a. Provoquée par le mécontentement général du peuple, excité par la sévérité des riches envers leurs débiteurs; il faisoit craindre une insurrection générale, ou l'établissement d'un gouvernement monarchique que les anciens républicains appeloient tyrannie.
		Obs. La haine, qu'en Grèce et à Rome, les classes inférieures portoient aux riches, doit être attribuée à l'existence de l'esclavage qui empêcha que les classes riches et pauvres n'eussent des intérêts communs. Le riche possesseur d'esclaves pouvoit se passer du travail du pauvre, et celui-ci ne tiroit aucun avantage de la fortune de son concitoyen aisé. Avec l'esclavage, le christianisme a

AVANT J. C.	OLYMPIADES.

fait disparoître ces haines entre les divers ordres.

b. Préparée,

a. Par l'appel d'Épiménide de Crète qui purifia la ville, souillée par le meurtre de Cylon et de ses partisans.

b. Par l'abolition de toutes les lois de Dracon; à l'exception de celles contre le meurtre.

c. Par l'anéantissement de toutes les dettes, ou leur diminution par un changement fait dans la valeur de l'argent (seisachtheia), et l'élargissement de tous les débiteurs.

c. Nouvelle constitution : une démocratie parfaite.

a. Le pouvoir législatif, le droit de guerre et de paix, le choix des magistrats et la punition de ceux d'entre eux qui avoient manqué à leur devoir, furent abandonnés au peuple, c'est-à-dire aux citoyens (politæ), à l'exclusion des simples habitans (metoikoi). Ils exerçoient ces droits dans l'assemblée, nommée *Ecclesia*, par des décrets ou psephismata.

b. Le pouvoir judiciaire partagé entre le peuple et les optimates, de manière que,

1. Les causes criminelles étoient portées devant des tribunaux exclusivement composés de citoyens des classes riches.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		2. Les causes civiles devant des tribunaux nommés dans toutes les classes par la voie du sort.
		d. Barrières opposées à l'ochlocratie.
		a. Exclusion des pauvres de l'administration des affaires publiques. Distribution du peuple, d'après ses facultés, en quatre classes (phylé), dont la dernière étoit incapable d'exercer aucun emploi, à l'exception de celui de juge dans les tribunaux civils.
		Obs. Les deux premières de ces quatre classes étoient dispensées du service militaire à pied et par mer; mais les citoyens de ces classses étoient obligés d'entretenir un cheval et de servir dans la cavalerie. Ils étoient nommés chevaliers (hippeis).
		b. Election des magistrats par suffrages publics, ce qui donnoit beaucoup d'influence aux riches.
		Les principaux magistrats étoient les neuf *archontes*, savoir :
		1. L'Éponyme, d'après lequel l'année se nommoit, et qui présidoit les tribunaux civils.
		2. Le Basileus, ou roi, chef de la religion.
		3. Le Polémarque, chef des affaires de la guerre.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.

4. Six Thesmothètes, présidens de tribunaux.

c. Loi qui ordonnoit qu'aucun fonctionnaire public ne fût salarié.

d. Loi qui obligeoit tout citoyen d'avoir un métier.

e. Pouvoir donné à l'*Aréopage*, composé des archontes sortis de place.

1. Il étoit juge dans les causes criminelles qui entraînoient peine de mort.
2. Il avoit l'inspection sur les mœurs.
3. Quand la chose publique étoit en danger, il exerçoit une espèce de dictature.
4. Il avoit peut-être le droit de rejeter les lois (psephismata) rendues par le peuple.

f. Pouvoir donné au *Sénat* (boulé), ou *Conseil des Quatre-Cents*.

1. Il étoit chargé de l'administration suprême de toutes les affaires de la république.
2. Il avoit le dépôt des archives et du trésor.
3. Toute affaire qui devoit être portée devant l'assemblée du peuple, étoit d'abord examinée par le sénat. Si celui-ci en approuvoit le projet, il étoit soumis au peuple comme un pré-avis (probouleuma).

Avant J. C.	Olympiades.	
		4. Le sénat seul pouvoit convoquer l'assemblée du peuple.
		5. Il pouvoit faire toutes sortes de réglemens valables pendant une année.
		g. Loi qui mit des entraves à l'admission de nouveaux citoyens.
		h. Lois pour le maintien des mœurs.
		1. Loi contre les prodigues.
		2. Contre la corruption.
		3. Loi qui obligeoit tout citoyen de faire apprendre à ses fils l'agriculture ou un métier.
		IX. RÉVOLUTIONS D'ATHÈNES JUSQU'A LA PREMIÈRE GUERRE DE PERSE.
560	LV, 1	1. Usurpation des Pisistratides.
		a. Pisistrate.
		a. Origine de sa domination. Nouveaux troubles à Athènes pendant l'absence de Solon. Trois factions. Pisistrate se fait chef du parti populaire, et s'empare par ruse du pouvoir suprême. Il est chassé deux fois; rétabli pour la seconde fois, il se maintient jusqu'à sa mort, et transmet son pouvoir comme un héritage à ses fils.
		b. Grandeur de son caractère et excellence de son gouvernement.
528	LXIII, 1	*b. Hipparque* et *Hippias*, ses fils.
		a. Gouvernement paternel des deux frères.

Avant J. C.	Olympiades.	
514	LXVI, 3	*b.* Les Alcméonides Harmodius et Aristogiton entreprennent d'affranchir la patrie. Assassinat d'Hipparque. *Obs.* Les honneurs excessifs que par la suite les Athéniens rendirent à la mémoire d'Harmodius et Aristogiton, paroissent inexplicables, si l'on n'admet qu'ils ont été dictés par l'esprit de parti. La famille des Alcméonides crut sans doute y trouver un appui contre l'influence des partisans nombreux des Pisistratides.
		c. Gouvernement tyrannique d'Hippias, resté seul maître de l'état.
510	LXVII, 3	*d.* Expulsion d'Hippias par Isagoras et l'Alcméonide Clisthène, avec l'aide des Spartiates. *Obs.* Le gouvernement des Pisistratides fut si doux, que la législation de Solon n'en souffrit presque pas d'atteinte.
510	LXVII, 3	2. Révolution de Clisthène. a. Il s'élève dans l'état de nouveaux troubles; dissension entre le parti aristocratique, ayant à sa tête Isagoras, et les démocrates dont le chef fut Clisthène. b. Clisthène fait des changemens dans la constitution; *première atteinte portée à la législation de Solon :* la démocratie commence à dégénérer en

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		ochlocratie. Ces changemens furent : *a.* L'établissement de l'ostracisme. *b.* L'augmentation du nombre des classes du peuple (phylé), portées à dix au lieu de quatre; admission de beaucoup de nouveaux citoyens sans fortune. *c.* L'augmentation du nombre des sénateurs, porté à cinq cents au lieu de quatre cents. c. Expulsion des Alcméonides par Isagoras, avec l'aide de Cléomène, roi de Sparte. Tentative d'Isagoras d'établir l'aristocratie; il est chassé: retour des Alcméonides. d. Tentative infructueuse des Lacédémoniens pour le rétablissement d'Hippias. Athènes maintient son indépendance. 3. Etablissemens formés, sous la conduite de Miltiade, dans la Chersonèse thracique et dans les Cyclades.

DEUXIÈME PÉRIODE

DE L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

DEPUIS LA PREMIÈRE GUERRE DE PERSE JUSQU'À LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE.

490 - 431 ANS AVANT J. C.

Grandeur de la Grèce.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		I. PREMIÈRE GUERRE DE PERSE.

1. Causes de cette guerre.
   a. Demande adressée par le roi des Perses aux Athéniens, pour le rétablissement d'Hippias.
   b. Secours fournis par les Athéniens aux Grecs de l'Asie-Mineure; destruction de Sardes.

Histoire des Grecs de l'Asie-Mineure jusqu'à la guerre de Perse.

I. Origine de ces colonies. *Voyez* ci-dessus, p. 309.

II. Tableau de ces colonies.

1. *Ioniens*, les plus puissans. Leurs établissemens à Éphèse, Colophon, Lebedos, Téos,

Avant J. C.	Olympiades.	
		Clazomène, Phocée, Milet (la plus considérable de ces villes), Myus, Priène, Erythres, et les îles de Samos et de Chios. Dans la suite aussi Smyrne, que les Colophoniens enlevèrent aux Éoliens. 2. *Éoliens*, à Cumes, Larisse, Neontichos, Temnos, Cilla, Notion, Aeginusa, Aegæa, Myrine, Grynion, (Smyrne), et cinq villes dans l'île de Lesbos, dont Mitylène étoit la principale. 3. *Doriens*, à Cos, Cnide, Halicarnasse, à Lindus, Ialyssus et Kamiros dans l'île de Rhodes (ces trois villes y fondèrent dans la suite celle de Rhodes). III. État florissant de ces colonies. 1. Fertilité de leur sol, excellence de leur climat et de leur position. 2. Leurs progrès dans le commerce et la navigation, notamment ceux des Ioniens, et, parmi eux, ceux des Milésiens, Colophoniens, Samiens et Phocéens. 3. Progrès des arts, invention de la sculpture, de la peinture et de l'architecture.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		4. Commencement de la philosophie grecque chez les Ioniens. Thalès de Milet.
		IV. Leur constitution politique.
		1. En général; elles formoient trois états confédérés; les Ioniens s'assembloient au Panionium, temple de Neptune sur le mont Mycale; les Doriens dans le temple d'Apollon Triopius; les Eoliens à Cumes.
		2. De chaque état en particulier.
		a. Dans l'origine elles étoient gouvernées par des rois revêtus d'un pouvoir très-borné.
		b. Après l'abolition de la royauté, elles eurent des gouvernemens aristocratiques.
		c. A la fin, elles avoient l'habitude de se donner des chefs ou rois, sous le titre d'*Aesymnètes*.
680	XXV, 1	V. Perte de leur indépendance.
		1. Par les Lydiens.
		a. Gygès, premier roi de la troisième race des rois de Lydie, soumet Colophon.
		b. Guerre des Milésiens avec les trois successeurs de ce prince. Sous Alyates, ils devinrent alliés des Lydiens.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
559	LVIII, 3	*c.* Couquête de toute l'Asie-Mineure par Crœsus.
		2. Par les Perses.
544	LVIII, 1	*a.* Bouleversement de l'empire de Lydie à la suite de la bataille de Thymbrée.
		b. Confédération générale des colonies grecques de l'Asie-Mineure, pour le maintien de leur liberté.
		c. Ambassade des Lacédémoniens auprès de Cyrus pour intercéder en faveur de ces colonies.
		d. Soumission de ces colonies par le général perse Harpagus, à l'exception de Samos, où Polycrate s'empare du pouvoir suprême.
		e. Les Phocéens quittent leur patrie et se réfugient en Corse. Leur établissement à Alèria; leurs guerres avec les Carthaginois et les Etrusques; bataille navale dans les parages de la Sardaigne, la première dont l'histoire fasse mention. Victoire des Phocéeno. Par la suite ils fondèrent Massilia.
		f. Les Téiens se réfugient à Abdère.

Avant J. C.	Olympiades.	
		g. Sous le règne de Darius, le général perse Otanès s'empare de l'île de Samos, et achève ainsi la conquête des colonies grecques dans l'Asie-Mineure.
		VI. Leur insurrection contre les Perses.
		1. Aristagoras, gouverneur de Milet, et Histiée engagent les Ioniens à se révolter. Les gouverneurs perses sont chassés ; les villes grecques recouvrent leur liberté.
		2. Aristagoras réclame en vain l'assistance des Lacédémoniens.
		3. Les Athéniens et les Erétriens envoient vingt-cinq vaisseaux au secours des Ioniens.
500	LXX, 1	4. Les Ioniens d'Asie et d'Europe, réunis, prennent Sardes, et y mettent le feu : dans leur retraite ils sont battus, et les Athéniens retournent en Europe.
496	LXXI, 1	5. Défaite des Ioniens à Lada, près Milet. Les villes ioniennes sont, pour la seconde fois, soumises par les Perses. Destruction de Milet.

Avant J. C.	Olympiades.	
		2. Trois périodes de la première guerre des Perses.
		a. *Première période*. Darius. Miltiades.
492	LXXII, 1	1. Expédition de Mardonius en Europe. Soumission de la Macédoine. La flotte persane est détruite par une tempête près du Mont-Athos.
		2. Expédition de Datis et Artaphernes.
		a. Soumission des Cyclades.
		b. Destruction d'Erétrie.
490 29 sept.	LXXII, 3	*c*. Débarquement en Attique. *Bataille de Marathon*. Miltiade.
		3. Expédition de Miltiade contre les Cyclades. Siége de Paros. Retraite de Miltiade; son accusation par la faction des Alcméonides; sa condamnation et sa mort.
		4. Thémistocle achève l'entreprise contre les Cyclades. Soumission d'Egine. *Commencement de la marine athénienne*.
		b. *Deuxième période*. Xerxès. Thémistocle et Pausanias.
480	LXXXV, 1	1. Expédition des Perses contre la Grèce.
		a. Invasion de Xerxès à la tête d'une armée innombrable, suivie d'une flotte. Pont jeté sur l'Hellespont.
		b. Conseil tenu par les Grecs dans l'isthme de Corinthe. Occupation des défilés des Thermopyles. En-

Avant J. C.	Olympiades.	
		voi d'une flotte à Artemisium, sous le commandement du Spartiate Eurybiade.
		c. Arrivée de la flotte perse au cap Sapias; une partie de cette flotte périt par des tempêtes; une autre partie est détachée pour doubler l'Eubée et fermer aux Grecs la retraite par l'Euripus; le reste va aux Aphètes.
		d. *Batailles d'Artemisium :* victoire des Grecs. Le détachement de la flotte perse, envoyé à l'Euripus, est détruit par les tempêtes. La flotte grecque affoiblie par les combats d'Artemisium, se retire dans le golfe Saronique.
		Obs. Le motif qui engagea les Grecs à choisir cet asyle, paroît avoir été la facilité qu'il offroit, de sauver les troupes en cas d'une défaite; elles pouvoient alors se joindre aux Péloponnésiens rangés derrière les défilés de l'isthme.
		c. *Combats des Thermopyles.* Victoires de Léonidas. Trahison d'Epialtès. Dévouement des Spartiates. Attaque du camp des Perses. Mort de Léonidas.
		f. Dévastation de la Phocide par les Perses. Une terreur panique

Avant J. C.	Olympiades.	
		s'empare du corps envoyé à Delphes. L'armée de Xerxès continue sa marche par la Béotie soumise.
		g. Entrée des Perses dans l'Attique. Les Péloponnésiens se retirent derrière l'isthme. *Destruction d'Athènes.*
480 25 sept.	LXXV, 1	*h. Bataille de Salamine.* Thémistocle. Défaite des Perses.
		i. Retraite de Xerxès. Son général, Mardonius, reste en Grèce à la tête d'une armée de 300,000 hommes.
		k. Bataille de Platée. Défaite complète de l'armée de Mardonius qui est tué. Pausanias et Aristide.
479 25 sept.	LXXV, 2	*l. Bataille de Mycale.* Défaite de l'armée des Perses. Destruction de leur flotte. Xantippus et Léotychide. Les colonies grecques de l'Asie - Mineure recouvrent leur indépendance.
		2. Suite de cette expédition, et événemens auxquels elle donna lieu.
		a. Les Grecs s'enrichissent par les dépouilles des Perses.
		b. Le peuple d'Athènes demande l'établissement d'une égalité constitutionelle. Loi d'Aristide qui le déclare éligible à toutes les places. *Second changement dans la législation de Solon.*

Avant J. C.	Olympiades.	
472	LXXVII, 1	*c.* Thémistocle construit les murs d'Athènes et le port de Pirée. *Epoque florissante de la marine athénienne.*
		c. *Troisième période.* Les Grecs prennent l'offensive. Artaxerxe. Cimon.
476	LXXVI, 1	1. Expédition des Grecs en Thrace.
		a. Prise de Byzance, où l'on trouve beaucoup de seigneurs persans.
		b. Trahison de Pausanias. Sparte perd le commandement en chef. *Athènes devient la première puissance de la Grèce.*
475	LXXVI, 2	*c.* Aristide établit un trésor commun à Délos.
471	LXXVII, 2	*d.* Siége d'Amphipolis par Cimon. Fin de la domination des Perses en Europe.
		2. Expédition de Cimon en Asie-Mineure.
470	LXXVII, 3	*a. Bataille navale* sur les côtes *de Chypre.* Destruction de la flotte persane.
		b. Bataille de l'Eurymédon. Défaite complète des Perses. Avec le produit du butin, Cimon bâtit les longues murailles qui réunirent Athènes au port de Pirée.
462	LXXVIII, 2	3. *Expédition des Athéniens en Egypte.*
		a. Motif : Insurrection des Egyptiens contre les Perses, sous la

Avant J. C.	Olympiades.	
		conduite d'Inarus. Ils demandent des secours aux Athéniens.
		b. Evénemens.
		α. Bataille du Nil. Défaite des Perses. Siége de Memphis par les Grecs.
		ϐ. Arrivée d'une nouvelle armée persane, commandée par Mégabaze. Levée du siége de Memphis.
457	LXXX, 4	γ. Les Athéniens sont bloqués dans une île du Nil, nommée Prosopitis. Mégabaze détourne un bras du Nil et s'empare de l'île Les débris de l'armée athénienne se sauvent dans la Cyrénaïque.
450	LXXXII,2	2. Expédition de Cimon en Chypre.
		a. Siége de Citium ; mort de Cimon.
		b. *Bataille navale.* Destruction de la flotte perso-phénicienne et de celle des Ciliciens. Les fuyards sont poursuivis jusque sur les côtes de la Cilicie.
		c. Artaxerxe demande la paix.
449	LXXXII,4	3. Fin de la première guerre des Perses, par la *paix dite de Cimon*, conclue après la mort de ce citoyen vertueux. Condition de cette paix :
		1. L'indépendance de toutes les colonies grecques en Asie.
		2. Les armées persanes resteront éloi-

Avant J. C.	Olympiades.	
		gnées de trois journées de marche de l'Asie-Mineure. 3. Aucune flotte persane ne se montrera entre les roches Cyaniennes et les îles Chélidoniennes. 4. Les Athéniens quittent l'île de Chypre. *Obs.* Il faut observer que Thucydide ne parle pas de cette paix, et que le silence de cet historien et quelques autres circonstances ont engagé divers auteurs à nier que cette paix eût été conclue. Ils supposent avec beaucoup de vraisemblance que deux faits avérés ont contribué à répandre et à accréditer l'opinion qu'Artaxerxe, après la défaite de ses flottes, s'étoit vu forcé de demander la paix, et qu'elle lui avoit été accordée aux conditions que nous venons de rapporter. L'un de ces faits est que véritablement, après l'expédition de Cimon, les Grecs de l'Asie-Mineure se sont maintenus dans leur indépendance, sans avoir été inquiétés par des armées persanes; l'autre que, pendant très-long-temps, aucune flotte persane n'a osé se montrer dans les parages de la mer Egée. Il paroît que les orateurs d'Athènes

Avant J. C.	Olympiades.	
		qui ont fleuri un siècle plus tard, ont inventé la fable de la conclusion de cette paix, à laquelle Plutarque a ajouté foi, en confondant cependant l'ordre des temps, et plaçant cet événement après la bataille de l'Eurymédon, vingt ans plus tôt.
		II. Guerre entre les Syracusains et les Carthaginois.
		1. Révolutions de Syracuse antérieures à cette guerre.
735		*a.* Gouvernement originairement aristocratique. La souveraineté placée entre les mains des Gamori ou propriétaires. Fondation de diverses colonies, telles qu'Acræ 665, Casmenæ 645, Camarina 600 ans avant J. C.
497		*b.* Guerre avec Hippocrate, prince de Géla; les Syracusains sont assistés par les Corinthiens et les Corcyréens.
485		*c.* Dissensions entre les Gamori et les habitans enrichis par l'industrie et le commerce. Expulsion des Gamori.
484		*d.* Gouvernement monarchique. *Gélon,* tyran ou prince d'Agrigente, protecteur des Gamori, force les Syracusains à le charger de la pacification de leurs troubles. Il s'empare de l'autorité souveraine, et se fait, quelque temps après, proclamer roi.

Avant J. C.	Olympiades.	
		2. Causes de la guerre entre Syracuse et Carthage.
		a. Eloignée: la jalousie des Carthaginois contre la puissance des Grecs répandus dans la Basse-Italie et en Sicile, mais principalement contre les Syracusains.
		b. Prochaines :
		α. L'engagement contracté par les Carthaginois envers Xerxès, d'attaquer les colonies grecques en Italie et en Sicile, à la même époque où il envahiroit la Grèce.
		Obs. D'après Diodore de Sicile. Hérodote ignore cette alliance.
		β. L'expulsion du tyran d'Himère par Théron, prince d'Agrigente. Alliance entre lui et Gélon.
		3. Evénemens.
480	LXXV, 1	*a.* Les Carthaginois, commandés par Hamilcar, et réunis aux Étrusques, débarquent à Panorme.
		b. Siége d'Himère.
		c. *Défaite des Carthaginois par Gélon et Théron.* Embellissement de Syracuse et d'Agrigente par les travaux des prisonniers carthaginois.
		4. Paix.
		a. Les Carthaginois payent 2000 talens d'argent.
		b. Ils renoncent à leur coutume d'immoler aux Dieux des victimes humaines.

Avant J. C.	Olympiades.	
		c. Ils s'engagent à bâtir, en mémoire de cette paix, deux temples, l'un à Carthage, l'autre à Syracuse.
		Obs. Depuis cette paix, les Carthaginois ont laissé passer un siècle sans se mêler des affaires de la Sicile. Ils restèrent cependant en possession de Panorme et de Solœis.
		III. Troubles intérieurs de la Grèce pendant et après la première guerre de Perse jusqu'à celle du Péloponnèse.
469	LXXVII, 4	1. *Troisième guerre de Messénie.*
		a. Cause : Sparte ayant été détruite par un tremblement de terre, les Hilotes et les Messéniens se révoltent.
		b. Evénemens.
		a. Les Messéniens s'emparent d'Ithome.
		b. Les Lacédémoniens obtiennent des Athéniens des troupes auxiliaires commandées par Cimon, mais ils les renvoient par défiance.
459	LXXX, 2	*c.* Prise d'Ithome. Les Messéniens obtiennent la permission de se retirer. Les Athéniens leur assignent des demeures à Naupacte.
		2. *Troubles en Argolide.*
		a. Cause : par haine contre Sparte, Argos qui anciennement avoit eu le premier rang dans le Peloponnèse, avoit pris le parti des Perses. Après la défaite de ceux-ci, Mycène, rivale

Avant J. C.	Olympiades.	
		d'Argos, et les autres villes de l'Argolide, sortirent de la dépendance dans laquelle cette ville les avoit tenues jusqu'alors.
468	LXXVIII, 1	*b.* **Événement.** Destruction de Mycène. *Obs.* Cette ville ne fut plus rebâtie.
		c. Suite. *Fin de la domination d'Argos sur les villes de l'Argolide.*
		3. *Guerre des Eléens et des Pisans.*
		a. Cause : des discussions sur le droit de présider aux jeux olympiques.
455	LXXXI, 2	*b.* **Evénemens.** Prise et destruction de Pise. Embellissement du temple de Jupiter à Olympie, par le produit du butin. Statue de Jupiter par Phidias.
		4. *Guerre entre Mégare et Corinthe.*
		a. Les Mégariens renoncent à la confédération du Péloponnèse pour s'allier aux Athéniens.
		b. Les Athéniens mettent garnison à Mégare et dans ses deux ports (Pega et Nisæa), ce qui les rend maîtres de l'isthme et des deux golfes.
		c. Bataille navale d'Egine. Victoire des Athéniens sur les Péloponnésiens.
455	LXXXI, 2	*d.* Siége de Mégare par les Corinthiens. Les Athéniens, commandés par Myronide, le font lever.
		5. *Troubles de la Béotie et de la Phocide.*
		a. Cause : les Thébains, par jalousie contre les Athéniens, avoient pris le parti des Perses. Insurrection des villes de la Béotie contre la métropole.

Avant J. C.	Olympiades.	
		b. Événemens.
459	LXXX, 2	a. Les Phocidiens attaquent les Doriens. Les Lacédémoniens envoient à ceux-ci un secours commandé par Nicomède.
		b. Les Athéniens s'étant opposés au retour de Nicomède dans le Péloponnèse, ce général prend ses quartiers d'hiver dans la Béotie. Alliance entre les Lacédémoniens et les Thébains. Etablissement d'un gouvernement aristocratique dans les villes de la Béotie.
457	LXXX, 4	c. Bataille de Tanagra, entre les Lacédémoniens et les Athéniens. Nicomède, vainqueur, repasse l'isthme. Cimon est rappelé de son exil.
456	LXXXI, 1	d. Victoire de Myronide sur l'armée béotienne, près d'Onophyte Rétablissement du gouvernement démocratique dans les villes de la Béotie. *Fin de la domination de Thèbes sur la Béotie.*
461	LXXIX, 4	6. *Troisième changement dans la constitution de Solon.* Ephialte prive l'Aréopage de la plupart de ses prérogatives, dont il attribue l'exercice à l'assemblée du peuple : l'Aréopage conserve seulement le droit de juger en cas de meurtre.
		7. *Usurpations et grandeur d'Athènes.*
		a. Les Athéniens font remplacer par une contribution annuelle en argent

Avant J. C.	Olympiades.	
		les vaisseaux que les îles de l'Archipel devoient fournir pour la confédération.
		b. Ils dénaturent cette contribution et l'exigent comme un tribut.
461	LXXIX, 4	*c.* Ils transportent à Athènes la caisse de Délos.
		d. Périclès augmente le tribut des alliés, en le portant de 460 à 600 talens.
		Obs. La domination, ou l'influence prépondérante d'Athènes, s'étendit à cette époque, indépendamment de l'Attique, sur la Mégaride, la Béotie, la Phocide, la Locride, la ville de Naupacte; et dans le Péloponnèse, sur l'Achaïe, l'Argolide et la ville de Trézène; sur l'île d'Eubée, sur la plupart des Cyclades, sur une partie de l'île de Crète, sur la plupart des colonies grecques en Asie-Mineure, sur toutes celles de la Thrace, de l'Hellespont et de la Propontide. Il paroît que le plan de Périclès étoit de former un seul empire de tous ces états; mais la fureur des partis et les excès du peuple souverain ne permirent pas de donner de la consistance à ce projet. Périclès, qui lui même avoit contribué à la corruption de ses compatriotes, vit arriver le commencement de la décadence de leur puissance.

Avant J. C.	Olympiades.	
		8. *Guerre d'Athènes et de Sparte.*
		a. Cause ; les secours que les Lacédémoniens avoient envoyés aux Thébains.
		b. Événemens.
455	LXXXI, 2	*a.* Expédition de Tolmidas dans le Péloponnèse : sa flotte fait le tour de cette presqu'île. Il établit les Messéniens à Naupacte.
454	LXXXI, 3	*b.* Campagne de Périclès dans le Péloponnèse.
		c. *Seconde guerre sacrée*, ou expédition des Lacédémoniens à Delphes, pour assurer aux habitans de cette ville la possession du temple d'Apollon contre les Phocidiens, qui y sont rétablis par les Athéniens.
445	LXXXIII, 4	*d.* Des exilés béotiens s'emparent d'Orchomène, de Chéronée, etc. Expédition de Tolmidas en Béotie. *Bataille de Coronée.* Défaite des Athéniens.
—	—	c. Trève de trente ans. Les Athéniens retirent leurs garnisons de la Béotie, de Mégare, de l'Achaïe, de Trézène. *Commencement de la décadence de la puissance athénienne.*
449	LXXXII, 4	9. *Quatrième changement dans la constitution de Solon*, par Périclès. Les tribunaux populaires obtiennent trop de pouvoir ; les magistrats et les juges reçoivent un salaire. *Gouvernement de*

Avant J. C.	Olympiades.	
		Périclès. État brillant de la littérature et des arts à Athènes.
445	LXXVIII,4	10. Insurrection d'Eubée, Samos, Egine, etc. contre les Athéniens; ces îles sont réduites par Périclès.

TROISIÈME PÉRIODE

DE L'HISTOIRE DE LA GRÈCE,

DEPUIS LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE JUSQU'A LA FIN DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE.

431-338 ANS AVANT J. C.

Décadence de la Grèce.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		1. GUERRE DU PÉLOPONNÈSE.

1. Son importance; cette guerre est remarquable par
   - *a.* Sa durée de vingt-sept ans.
   - *b.* La grandeur du théâtre sur lequel elle s'étendit.
   - *c.* La destruction de plusieurs villes et peuples qu'elle occasionna.
   - *d.* Les batailles sanglantes qui furent livrées pendant sa durée.
   - *e.* La corruption des mœurs qui en fut la suite.
   - *f.* Les révolutions qu'elle occasionna dans les constitutions des états de la Grèce.
   - *g.* Les calamités qui pendant sa durée affligèrent tout ce pays.

Avant J. C.	Olympiades.

2. Ses causes.

a. Motifs véritables. La jalousie des Spartiates envers les Athéniens qui les avoient dépouillés de la suprématie, les usurpations de ceux-ci, et la dureté avec laquelle ils gouvernoient leurs alliés devenus leurs sujets.

b. Prétextes sous lesquels les Péloponnésiens cachèrent leurs vrais motifs.

1. *Premier prétexte : l'assistance que, dans la guerre de Corcyre contre Corinthe, les Athéniens avoient accordée aux Corcyriens.*

a. Origine et motifs de cette guerre.

α. Les Corcyriens, colonie fondée par les Corinthiens, non seulement avoient cessé de reconnoître la suprématie de la métropole, mais ne lui témoignoient pas même les égards que d'après les usages des Grecs ils lui devoient.

β. Epidamne, colonie fondée par Corcyre, ayant vainement réclamé l'assistance de la mère-patrie contre une faction qu'elle avoit chassée de ses murs, et qui s'étoit réunie aux Taulantins, nation illyrienne, pour l'inquiéter, s'adresse directement à Corinthe, métropole com-

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		mune; cette ville envoie garnison à Epidamne.
		b. Événemens.
		α. Siége d'Epidamne par les Corcyriens.
		β. Défaite de la flotte corinthienne.
435	LXXXVII, 2	γ. *Prise d'Epidamne;* massacre des captifs par les Corcyriens.
		δ. Les Corcyriens détruisent Cyllane, l'arsenal des Eliens.
		ε. Les Corcyriens, quoique Doriens, contractent une alliance défensive avec les Athéniens, qui leur envoient un secours commandé par Lacédémonus, fils de Cimon.
		Obs. Jusqu'alors les Corcyriens, nation commerçante, avoient eu pour politique de rester neutres entre les Péloponnésiens et les Athéniens.
		ζ. Bataille navale de Sybota. Défaite des Corcyriens que les Athéniens sauvent d'une ruine totale.
		2. *Deuxième prétexte. Le siége de Potidée*, colonie corinthienne, par les Athéniens, contre lesquels elle s'étoit révoltée.
		Obs. Cette insurrection avoit été suscitée par les intrigues de Perdiccas, roi de Macédoine; ce

AVANT J. C.	OLYMPIADES.

prince y entraîna aussi les Chalcidiens, et les engagea à détruire leurs villes situées sur les côtes, pour se retirer à Olynthe.

3. *Troisième prétexte. L'exclusion des Mégariens* de tous les ports et marchés de l'Attique, à cause de quelques différends qui subsistoient entre eux et les Athéniens.

3. Événemens qui précédèrent la rupture.

a. Les confédérés péloponnésiens, assemblés à Sparte, se décident pour la guerre, contre l'avis d'Archidamus, roi de Lacédémone.

b. Négociations avec les Athéniens pour gagner le temps nécessaire aux préparatifs.

c. Le mécontentement du peuple d'Athènes contre Périclès éclate,

1. Par la condamnation à l'exil de son maître et de son ami, Anaxagore, accusé d'impiété.

2. Par celle de son ami Phidias, accusé d'avoir placé sa figure et celle de Périclès sur le bouclier de sa Pallas.

3. Par l'accusation portée contre son épouse Aspasie, à qui l'on imputoit la corruption des mœurs des matrones; Périclès la sauve par ses supplications.

4. Par l'accusation de malversation

Avant J. C.	Olympiades.	

contre Périclès lui-même; accusation dont il se justifie.

d. Périclès engage les Athéniens à rejeter les propositions des Péloponnésiens, et à se décider au sacrifice de leurs terres en Attique pour se renfermer dans les fortifications d'Athènes, et pour faire par mer une guerre vigoureuse.

4. Comparaison des forces et des moyens des deux partis au commencement de cette guerre.

a. Du côté des Lacédémoniens.

1. Avantages :

a. Une jeunesse nombreuse et aguerrie, une armée qui n'avoit jamais été vaincue.

b. L'alliance avec tout le Péloponnèse (à l'exception d'Argos et de l'Achaïe), avec les Béotiens, les Phocidiens, les Locriens et les Mégariens, qui leur donne une supériorité marquée pour les forces de terre.

2. Désavantages :

a. Le défaut de forteresses,

b. celui d'argent et

c. d'armée navale, à l'exception de la flotte des Corinthiens.

b. Du côté des Athéniens.

1. Désavantages : Manque d'alliés sur le continent (à l'exception des villes de Platée et de Naupacte);

Avant J. C.	Olympiades.	
		de là leur infériorité du côté des armées de terre, et le couseil de Périclès, d'éviter une bataille décisive.
		2. Avantages :
		a. Les fortifications de la ville d'Athènes.
		b. La domination sur la plupart des îles de la mer Egée.
		c. L'alliance avec Corcyre, Zacynthe, Chio et Lesbos.
		d. Des flottes nombreuses et des marins expérimentés.
		e. Des trésors et des revenus considérables.
		Obs. Au commencement de la guerre il y avoit 6000 talens (32 millions de francs) dans le trésor d'Athènes.
		5. Événemens de la guerre. Trois périodes.
		Obs. Cette guerre ayant été féconde en événemens décrits par un grand historien contemporain, on n'en a choisi ici que les plus importans.
		a. Première période, jusqu'à la paix de Nicias, Ol. LXXXVII, 2 - LXXXIX, 2 (431 à 422 av. J. C.), ou les neuf premières années.
431	LXXXVII, 2	1. La guerre éclate par l'entreprise nocturne des Thébains contre Platée, que l'intrépidité des habitans de cette ville fait manquer. Athènes leur envoie une garnison.
430	LXXXVII, 3	2. Première invasion et dévastation de

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		l'Attique par les Péloponnésiens, sous la conduite d'Archidamus. *Obs.* Les Péloponnésiens renouvellèrent cette invasion dans les années Ol. LXXXVII, 3, et Ol. LXXXVIII, 1, 2, 4. Les Athéniens se renfermèrent chaque fois dans leur ville, et évitèrent une bataille.
430	LXXXVII, 2	3. La flotte d'Athènes fait le tour du Péloponnèse et en ravage les côtes. *Obs.* Ces expéditions se renouvelèrent presque annuellement.
429	LXXXVII, 4	4. *Peste d'Athènes.* Mort de Périclès.
——	——	4. Prise de Potidée par les Athéniens.
——	——	6. Combat naval de Rhium. Victoire de Phormion.
427	LXXXVIII, 2	7. Prise de Platée par les Péloponnésiens, après un siége de cinq ans. Deux cents Platéens se sauvent par leur courage. *Obs.* Ce siége est remarquable, entre autres, dans l'histoire de l'art militaire, parce qu'il est le premier de l'antiquité qui ait été décrit d'une manière claire et circonstanciée.
		8. Soumission de Lesbos par Pachès. Cette île avoit renoncé à l'alliance d'Athènes, c'est-à-dire à l'obéissance. Les habitans de Mitylène sont condamnés à mort par l'assem-

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		blée du peuple d'Athènes, excité à cet acte de cruauté par le démagogue Cléon. Diodote parvient à les sauver, à l'exception des chefs de l'insurrection. Les Athéniens se divisent les terres de Lesbos.
		9. Révolution de Corcyre.
		a). Les Corinthiens ayant renvoyé à Corcyre les prisonniers qu'ils avoient faits à la bataille de Sybota, ceux-ci y excitent des troubles et tuent les chefs du parti populaire.
		b). Les deux partis se livrent une bataille dans la ville même, dont une partie est incendiée; la faction démocratique a le dessus.
		c). Le parti vainqueur est secouru par les Athéniens, la faction aristocratique par les Péloponnésiens. Alcidas et Brasidas, amiraux des derniers, se retirent à l'approche d'une flotte athénienne.
		d). Massacre du parti aristocratique.
		10. Événemens dans le Coryphasion (c'est-à-dire dans l'ancienne Messénie).
425	LXXXVIII, 4	*a*). Démosthène d'Athènes et les Messéniens de Naupacte s'emparent de Pylos et le fortifient.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
425	LXXXVIII,4	b). *Siége de Pylos* par terre et par mer, par les Péloponnésiens.
		c). Défaite de la flotte péloponnésienne devant Pylos, par Eurymédon et Sophocle.
		d). Quatre cents Spactiates détachés dans l'île de Sphactérie, y sont bloqués par les Athéniens.
		e). Les Lacédémoniens, pour délivrer leurs concitoyens enfermés dans Sphactérie, demandent inutilement la paix. Les Athéniens s'emparent de leur flotte par perfidie.
		f). Le peuple d'Athènes, mécontent de la durée du siége de Sphactérie, remet, par dérision, le commandement de l'armée au démagogue Cléon.
		g). Cléon et Démosthène forcent les Spartiates, assiégés à Sphactérie, de se rendre. Déclaration du peuple d'Athènes que ces prisonniers seront massacrés, si les Lacédémoniens envahissent encore l'Attique.
424	LXXXIX,1	11. Conquête de l'île de Cythère par les Athéniens qui s'en servent pour faire des excursions en Laconie.
		12. Prise de Nisæa par les Athéniens.
		13. Evénemens en Béotie.
		a). Démosthéne et Hippocrate, d'accord avec quelques villes de

Avant J. C.	Olympiades.	
		la Béotie, tentent d'opérer une révolution à Thèbes. Leur projet échoue.
		b). Hippocrate fortifie le temple d'Apollon, nommé Delium.
424	LXXXIX, 1	*c*). *Bataille de Delium.* Défaite des Athéniens par le Bœotarque Pagondas.
		Obs. C'est dans cette bataille que Socrate sauva la vie à Xénophon.
		14. Événemens en Thrace.
		a). *Expédition du Spartiate Brasidas* en Thrace, à travers la Béotie, la Thessalie et la Macédoine.
424	LXXXIX, 1	*b*). Conquêtes de Brasidas dans la Chalcidique et à Pellène. Prise d'Amphipolis.
		Obs. L'historien Thucydide, qui commandoit la flotte athénienne dans ces parages, fut condamné à l'exil pour n'avoir pas empêché cette conquête.
		c). Trève conclue pour une année entre les Athéniens et les Lacédémoniens, et rompue sur-le-champ.
422	LXXXIX, 3	*d*). *Bataille d'Amphipolis.* Défaite des Athéniens; Brasidas, général des Lacédémoniens, et Cléon, général des Athéniens, y périrent.

Avant J. C.	Olympiades.	

15. *Paix de Nicias.*

a). Motifs qui portèrent les deux partis à conclure cette paix :

1). De la part des Lacédémoniens :

(a). Leur inquiétude sur le sort des prisonniers de Sphactérie.

(b). Les fréquentes invasions de leur territoire, depuis que les Athéniens étoient maîtres de Pylos et de Cythère.

(c). La mort de Brasidas, le seul grand homme que Lacédémone eût produit dans cette guerre.

(d). Le désir du roi Plistonax d'affermir sur sa tête la couronne qui lui étoit contestée.

2). De la part des Athéniens :

(a). Les défaites qu'ils avoient essuyées à Délium et à Amphipolis.

(b). La mort du démagogue Cléon, qui avoit entretenu la disposition guerrière du peuple.

(c). Les sentimens pacifiques de Nicias, principal chef de la république, et qui possédoit de grandes propriétés territoriales.

Avant J. C.	Olympiade.

b). Conditions de la paix.

1). Elle fut conclue pour cinquante ans.

2). Les deux partis se rendront réciproquement leurs conquêtes, à l'exception de Nisæa, que les Athéniens garderont en compensation de Platée, que les Béotiens refusent de rendre, et à l'exception de Solcium et Anactorium, colonies corinthiennes qui leur sont cédées.

3). Les villes de Thrace ne paieront aux Athéniens que le tribut fixé par Aristide. Il leur sera libre d'entrer dans l'une ou dans l'autre confédération; est exceptée Amphipolis, qui, étant une colonie des Athéniens, leur sera soumise.

4). Les prisonniers seront rendus de part et d'autre.

5). Aucun des deux partis ne contractera de nouvelle alliance sans la participation de l'autre.

6). Les Lacédémoniens et les Athéniens se réservent le droit de changer ou de modifier les articles de la paix; ce qui leur assure la suprématie sur leurs alliés respectifs.

c). Protestation contre la paix, de la part des Béotiens, des Eliens,

Avant J. C.	Olympiades.	
		des Mégariens et des Corinthiens.
		b. *Deuxième période*, jusqu'à la guerre de Sicile, Ol. LXXXIX, 4 — XCI, 2 (421-415 avant J. C.), ou les six années suivantes.
		Obs. Ces six années se passèrent principalement en intrigues et en négociations : les Lacédémoniens et les Athéniens tentèrent à l'envi de former des confédérations puissantes les uns contre les autres.
		1). Alliance défensive des Lacédémoniens et des Athéniens, contre les états qui ne vouloient pas accepter la paix de Nicias.
421	LXXXIX, 4	2). Seconde ligue du Péloponnèse, ou confédération d'Argos, opposée aussi bien aux Lacédémoniens qu'aux Athéniens. Mantinée, Elis, Corinthe et Chalcis en Thrace, entrent dans cette confédération.
		3). Alliance de Sparte et de Thèbes, conclue en violation de la paix de Nicias.
		4). Troisième ligue du Péloponnèse, conclue par les intrigues d'Alcibiade, entre la ville d'Athènes et la ligue d'Argos, à l'exclusion des Corinthiens.
417	XC, 4	5). Guerre d'Épidaure. Bataille de Mantinée. Défaite de la ligue d'Argos par Agis, roi de Sparte.

Avant J. C.	Olympiades.

416 | XCI, 1 — 6). Guerre de Mélos, qui vouloit conserver la neutralité. Barbarie des Athéniens envers les Méliens.

c. *Troisième période*, depuis le commencement de la guerre de Sicile jusqu'à la paix de Théramène, Ol. CXI, 2 2.—CXIV, 1 (415-404 ans avant J. C.), ou les douze dernières années de la guerre.

1). *Guerre de Sicile.*

* a). Révolutions de Syracuse avant cette guerre.

1). Première période, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'établissement de la monarchie par Gélon, 735-484 av. J. C. Voy. ci-dessus, p. 344.

484 | LXXIV, 1 — 2). Deuxième période. Gouvernement monarchique, 484-466 avant J. C.

a). Gélon, 484-477. Augmentation de la population par de nouveaux colonistes. Gélon consolide sa puissance par la victoire sur les Carthaginois. Voyez ci-dessus, p. 345.

477 — b). Hiéron, son frère, prince de Géla, 477-467.

(1). Splendeur de la cour de Syracuse; protection accordée aux lettres.

(2). Il contracte alliance avec

Avant J. C.	Olympiades.	
		Agrigente, aprèsque cette ville eut chassé ses princes.
		(3). Il remporte une victoire navale sur les Étrusques, en défendant Cumes contre leurs attaques.
467	LXXVIII,2	c). Thrasybule, son frère, est chassé après un règne cruel de huit mois. Rétablissement de la république.
		3). Troisième période. La république, 467-406 avant J. C.
		b). Guerres des Syracusains, antérieures à celle qu'ils soutinrent contre les Athéniens.
446	LXXXIII,3	1). Avec Agrigente. Victoire des Syracusains; ils deviennent les dominateurs de la Sicile.
		2). Avec Léontium, colonie ionienne.
427	LXXXVIII,2	α. Les Léontins envoient l'orateur Gorgias à Athènes pour y demander des secours.
——	——	β. Première expédition des Athéniens en Sicile, sous la conduite de Lachès, et avec une flotte commandée par Eurymédon et Sophocle.
426	LXXXVIII,3	γ. Le Syracusain Hermocrate engage les villes grecques en Sicile à conclure la paix sans la participation des Athéniens.

Avant J. C.	Olympiades.	
416	XCI, 1	3). Avec Egeste. α. Une guerre ayant éclaté entre Selinonte et Egeste, et les Syracusains ayant envoyé des troupes auxiliaires aux Sélinontins, les Egestains réclament la protection d'Athènes. β. Ils l'obtiennent par les intrigues d'Alcibiade et à l'aide d'un faux rapport sur leurs moyens de défense. c). Événemens de la guerre de Sicile.
415	XCI, 2	1). Première année. (a). Équipement d'une flotte nombreuse commandée par Alcibiade, Nicias et Lamaque. (b). Les généraux Athéniens débarqués en Sicile tardent trop à attaquer Syracuse. (c). Rappel d'Alcibiade par les intrigues de ses ennemis. (d). Nicias occupe l'Olympiæum près de Syracuse. (e). Défaite des Syracusains.
414	XCI, 3	2). Deuxième année. (a): Siége de Syracuse. (b). Les intrigues d'Alcibiade procurent aux Syracusains l'assistance des Péloponnésiens. Les Spartiates leur

Avant J. C.	Olympiades.	
		envoient un général nommé Gylippe.
413	xci, 4	3). Troisième année.
		(a). Rupture de la paix entre les Athéniens et les Lacédémoniens.
		(b). Agis, roi de Sparte, s'empare de Décélie en Attique, et le fortifie.
		(c). Défaite des Athéniens dans la rade de Syracuse.
		(d). Démosthène et Eurymédon amènent des renforts à Nicias.
		(e). Seconde défaite des Athéniens dans le port de Syracuse.
		(f). Les Athéniens se décident à quitter la Sicile, mais sont retardés par la superstition de Nicias.
		(g). *Troisième défaite des Athéniens dans le port de Syracuse.*
		(h). Retraite de l'armée de terre.
		(i). Démosthène est pris près de l'Erinius, et Nicias sur le Assinacus.
		(k). Démosthène et Nicias sont mis à mort; les prisonniers Athéniens enfermés dans les carrières.

Avant J. C.	Olympiades.	
		2. Guerre d'Ionie et sur l'Hellespont; révolutions à Athènes.
		a. Alcibiade contre les Athéniens.
		1). Insurrection de tous les alliés ou sujets d'Athènes. Toute la Grèce se réunit contre elle.
412	XCII, 1	2). Alliance des Péloponnésiens avec les Perses.
		3). Alcibiade quitte le parti des Lacédémoniens, intrigue contre eux auprès des Perses, et entre en négociation avec l'armée athénienne campée dans l'île de Samos.
411	XCII, 2	4). Etablissement à Athènes d'un gouvernement composé de quatre cents citoyens, par Pisandre, Théramène, Phrynique et Antiphon : la masse du peuple est remplacée par trois mille citoyens désignés. *Fin de la constitution de Solon.*
		5). L'armée à Samos s'étant déclarée contre la dernière révolution, Thrasybule et Thrasylle proclament à Samos le rétablissement de la démocratie.
		b. Alcibiade à la tête des Athéniens.
		1). Alcibiade est nommé général de l'armée de Samos.
		2). Bataille navale d'Erétrie. Les Lacédémoniens s'emparent d'Eubée.

Avant J. C.	Olympiades.	
410	XCII, 3	3). *Théramène rétablit à Athènes la constitution de Solon.*
—	—	4). Alcibiade défait près de Cyzique la flotte réunie des Péloponnésiens et des Syracusains.
408	XCIII, 1	5). Prise de Chalcédon et de Byzance par Alcibiade.
		6). Entrée triomphale d'Alcibiade à Athènes. Il est nommé généralissime des troupes de terre et de mer.
		7). Lysandre, général spartiate, entre en liaisons intimes avec Cyrus, prince de Perse.
407	XCIII, 2	8). Bataille de Notium. Victoire de Lysandre sur Antiochus, général des Athéniens. Alcibiade est destitué, et remplacé par Conon et neuf autres généraux.
		c. Les Athéniens sans Alcibiade.
406	XCIII, 3	1. Callicratides, général spartiate, est défait et tué près des îles Eginusses. Procès des généraux athéniens.
405	XCIII, 4	2. *Bataille d'Ægos Potamos.* La flotte athénienne est détruite par Lysandre. Massacre des prisonniers.
		3. Conquête des côtes d'Europe et d'Asie, et des îles par le Lacédémonien Lysandre.
		4. Prise d'Athènes.

Avant J. C.	Olympiades.	

5. *Paix de Théramène.* Les longues murailles sont démolies. *Destruction de la marine athénienne. Fin de la domination d'Athènes* sur les îles et les côtes. Fin de sa suprématie en Grèce. *La constitution de Solon est abrogée pour la seconde fois.* Sparte donne aux Athéniens un gouvernement aristocratique.
6. Prise de Samos par Lysandre.

6. Suites de la guerre du Péloponnèse et de la paix de Théramène.
   a. Troubles d'Athènes.
   Histoire du gouvernement établi par Lysandre, et connu sous le nom des *trente tyrans*, qui sont soutenus par une garnison lacédémonienne.
   1). Leurs cruautés.
      a). Supplice de Théramène, l'un d'eux, qui blâmoit leur conduite.
      b). Supplice de l'orateur Lysias et de sa famille.
      c). Ils font tuer, à l'aide du satrape Pharnabaze, Alcibiade qui s'étoit réfugié à Grynion en Phrygie.
   2). Leur expulsion par Thrasybule.
      a). Thrasybule et soixante-dix autres exilés occupent Phylé.
      b). Victoire de Thrasybule sur les troupes des tyrans.

Avant J. C.	Olympiades.	
		c). Thrasybule s'empare du Pirée, et défait les tyrans près de Munychie. Mort de Critias, chef des trente tyrans.
		d). Les trente tyrans sont déposés, et se réfugient à Eleusis.
		e). Ils sont remplacés par un gouvernement de dix hommes, assistés des Hipparques, qui imitent la conduite des trente tyrans.
		f). Lysandre vient au secours des trente tyrans.
		g). Pausanias, roi de Sparte, s'approche d'Athènes avec une autre armée; il entre en négociation avec Thrasybule, et est nommé, avec quinze autres individus, par les Lacédémoniens, pour rétablir la tranquillité à Athènes.
		3. *Paix de Pausanias.* Rétablissement de la démocratie à Athènes.
403	XCIV, 2	4. Amnistie de Thrasybule.
		b. Sparte s'enrichit par le butin apporté par Lysandre. L'usage de l'or et de l'argent défendu par Lycurgue y est établi. Décadence de la constitution de Sparte.
		c. *Grandeur de Sparte.*
		1). Lysandre et les autres Lacédémoniens se conduisent avec avidité et cruauté dans l'exercice de la suprématie sur la Grèce.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		2). Réduction des Eléens.
		a). Motifs de la haine entre eux et les Spartiates.
		1). Les secours que Sparte donnoit aux villes de l'Elide.
		2). L'exclusion des Lacédémoniens de la célébration de la quatre-vingt-dixième olympiade.
400	XCV, 1	b). Dévastation du territoire de l'Elide par Agis, roi de Sparte.
399	XCV, 2	c). Paix. Les Eléens remettent leur flotte, reconnoissent l'indépendance des villes de l'Elide, et changent leur gouvernement.
397	XCV, 4	3). Expulsion des Messéniens de Naupacte et de Céphallénie : ils se retirent en Sicile et dans la Cyrénaïque.
		II. FIN DE LA LIBERTÉ EN SICILE.
412	XCII, 1	1. Réforme de la constitution de Syracuse, par Dioclès.
410	XCII, 3	2. Deuxième guerre avec les Carthaginois.
		a. Motifs. Les Ségestains, se trouvant en guerre avec Sélinonte, réclament la protection des Carthaginois.
		b. Événemens.
		a). Hannibal, fils de Giscon, et petit-fils d'Hamilcar, envahit la Sicile.
409	XCIII, 4	b). Prise de Sélinonte et d'Himéra. Hannibal immole 3,000 prisonniers aux manes de son aïeul.

Avant J. C.	Olympiades.	
406	XCIII, 3	c). Prise d'Agrigente après un siége de huit mois; destruction de cette ville.
405	XCIII, 4	d). Défaite des Syracusains à Géla. Prise de toutes les villes de la Sicile, excepté Syracuse.
—	—	e). Une peste éclate dans l'armée carthaginoise. Mort d'Hannibal. Son successeur Hamilcar quitte la Sicile, après avoir laissé des garnisons dans les villes conquises.
		3. Usurpation de *Denys l'aîné*. Quatrième période de la constitution de Syracuse; 405-212 avant J. C.
		α. Gouvernement de Denys l'aîné; 405-368 avant J. C.
		a). Moyens par lesquels il s'empare de l'autorité souveraine.
		1). L'amitié d'Harmocrates après la mort duquel il devient le chef de sa faction.
		2). Ses exploits dans la guerre de Carthage.
		3). L'érection d'une garde.
		b). Événemens de son règne.
405	XCIII, 4	1). Après la mort d'Hannibal, il conclut la paix avec les Carthaginois.
398	XCV, 3	2). Troisième guerre avec les Carthaginois, commandés par Hannibal.
392	XCVII, 2	3). Paix avec les Carthaginois qui cèdent Tauromininium.

Avant J. C.	Olympiades.	
387	xcviii, 2	4). Conquête de Rhegium.
383	xcix, 2	5). Quatrième guerre avec les Carthaginois commandés par Magon.
——	——	6). Paix avec les Carthaginois. L'Halycus est établi frontière entre les deux puissances.
368	xciii, 1	*b. Gouvernement de Denys II*, avec l'assistance de son oncle Dion.
360	cv, 1	*a*). Exil de Dion; mauvais gouvernement de Denys II.
357	cv, 4	*b*). Retour de Dion. Troubles intérieurs pendant dix ou douze ans
346	cviii, 3	*c*). Denys s'empare de nouveau de la souveraineté; les Syracusains réclament l'assistance des Corinthiens
343	cix, 2	*d*). Le Corinthien Timoléon force Denys de se rendre en Grèce.
		c. Rétablissement de la république et des lois de Dioclès à Syracuse et dans les autres villes.
317	cxv, 4	*d. Usurpation d'Agathocles*, de 317-289.
311	cxvii, 2	*e*. Nouvelle guerre avec les Carthaginois. Agathocle, assiégé à Syracuse, transporte le théâtre de la guerre en Afrique.
306	cxix, 3	*f*. Paix avec les Carthaginois.
		g. Troubles civils à Syracuse après la mort d'Agathocle.
269	cxxvii, 4	*h. Hiéron II, roi de Syracuse*; 269-215. Syracuse est heureuse sous son gouvernement.



Avant J. C.	Olympiades.	
215	cxli, 2	*i.* Nouveaux troubles après la mort d'Hiéron. Le parti carthaginois entraîne la ville dans une guerre avec les Romains.
212	cxlii, 1	*k. Siége et prise de Syracuse par Marcellus.* La Sicile devient province romaine.
		III. Deuxième guerre de Perse, *et ses suites.*
		1. Causes de cette guerre.
		a. Le secours fourni par les Lacédémoniens au jeune Cyrus dans son entreprise contre son frère Artaxerxe Mnemon.
		Histoire de l'expédition du jeune Cyrus et de la retraite des dix mille Grecs.
		1. Motifs qui portèrent ce prince à se révolter contre son frère.
		a. Ses prétentions au trône de Perse, son frère Artaxerxe étant né à une époque où Darius Nothus, leur père, n'étoit pas encore roi.
		b. L'insulte qu'il avoit reçue de son frère, ayant été arrêté par suite d'une accusation portée contre lui par Tissaphernes, et relâché seulement d'après les sollicitations de leur mère commune.
		2. Les Grecs, surtout les Lacédémoniens, fournissent à Cyrus un corps auxiliaire de 13,000 hommes, dans

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		lequel *Xénophon* servoit comme volontaire.
399	XCV, 2	3. Expédition du jeune Cyrus qui traverse la Cilicie et la Syrie, et entre en Babylonie. Son armée passe l'Euphrate près de Thapsaque, et campe dans les plaines de Cunaxa.
		4. *Bataille de Cunaxa.* Mort de Cyrus. Défaite de ses troupes barbares. Les troupes auxiliaires grecques, commandées par Cléarque, remportent la victoire, et font un armistice avec Artaxerxe.
		5. Retraite des Grecs. *a.* Marche le long du Tigre, vers le Nord. *b.* Arrestation perfide de leurs chefs par Tissaphernes, sur le fleuve Zabatus. Xénophon et Chirosophe sont élus à leur place. *c.* Marche à travers les montagnes des Cardouques. *d.* Marche par l'Arménie. Victoire remportée sur le satrape Teribaze. Les Grecs souffrent du froid. *e.* Défense désespérée des Taïques. *f.* Les Grecs arrivés sur le Mont-Theches, voient la mer. *g.* Les Macroniens conduisent les Grecs dans le pays des Colchiens, sur lesquels ils remportent une victoire.

Avant J. C.	Olympiades.	
		h. Arrivée à Trébisonde, colonie de Sinope.
		i. Chirosophe fait voile pour l'Hellespont pour chercher des vaisseaux de transport lacédémoniens. Les Grecs exercent la piraterie sur le pont Euxin, et se servent des vaisseaux capturés pour transporter leurs malades et leurs bagages à Cérasus, autre colonie de Sinope. L'armée s'y rend par terre.
		k. Arrivée des Grecs à Cotyore, colonie de Sinope. Dissension parmi eux. Le projet de Xénophon d'y établir une colonie est traversé.
		l. Arrivée à Sinope et à Héraclée.
		m. Chirosophe arrive avec un nombre insuffisant de vaisseaux de transport. Discorde parmi les Grecs. Ils tentent de traverser la Bithynie par petits détachemens, souffrent une grande perte et sont sauvés par Xénophon.
		n. Xénophon conduit les Grecs à Chrysopolis et Byzance.
		o. Ils entrent au service de Seuthès, roi des Thraces, dépouillé, et le rétablissent.
398	xcv, 3	*p.* Ils joignent Thimbron, général des Spartiates. Leur nombre montoit encore à 6,000.

Avant J. C.	Olympiades.	
		b. La jalousie des Perses contre la puissance des Spartiates, leurs conquêtes sur les côtes de l'Asie-Mineure, et la grandeur de leur marine.
		2. Événemens de cette guerre.
		a. *Première période.* Guerre entre les Perses et les Lacédémoniens en Asie.
398	xcv, 3	1). Tissapherne attaque les villes de l'Eolide.
397	xcv, 4	2). Campagne peu glorieuse de Thimbron.
396	xcvi, 1	3). Victoires remportées par son successeur Dercyllidas.
396 -394	cxvi, 1 -xcvi, 3	4). Victoires d'Agésilas, pendant trois années. Il se prépare à attaquer l'empire de Perse dans la Haute-Asie, lorsque les intrigues des Perses suscitèrent aux Lacédémoniens des ennemis dans la Grèce.
		b. *Deuxième période.* Guerre entre les Perses et leurs alliés en Grèce d'une part, et les Lacédémoniens de l'autre, en Asie et en Grèce.
		1). Le mécontentement des Grecs contre les Spartiates engage les Corinthiens, les Thébains, les Argiens, les Thessaliens et les Athéniens, à se liguer contre eux avec les Perses.
		2). La guerre éclate par l'invasion de la Phocide de la part des Locriens Ozoliens, excités à cette démarche par les Thébains.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
399	xcvi, 3	3). Invasion de la Béotie par les Lacédémoniens. *Bataille d'Haliartus.* Défaite des Lacédémoniens. Mort de Lysandre. Retraite, condamnation et fuite de Pausanias.
		4). Agésilas, rappelé d'Asie, passe l'Hellespont, traverse la Thrace et la Thessalie, et entre en Béotie.
393	xcxi, 4	5). *Bataille de Cnide.* Défaite de la flotte lacédémonienne sous les ordres de Pisandre, par les Perses et les Grecs commandés par Pharnabaze et *Conon. Fin de la domination des Spartiates sur la mer, les îles et les côtes.*
		6). *Bataille de Coronée.* Victoire d'Agésilas sur les Grecs alliés.
		7). Massacre de Corinthe, c'est-à-dire du parti lacédémonien (aristocratique), par le parti argien (démocratique). Les Argiens, maîtres de Corinthe, donnent à cette ville le nom d'Argos.
392	xcvii, 1	8). Conon rétablit les longues murailles et le port d'Athènes.
		9). Tentative de Conon pour engager les Grecs d'Asie et des îles à reconnoître la suprématie d'Athènes. Il devient suspect aux Perses.
391	xcvii, 2	10). Les Spartiates négocient avec les Perses. Intrigues d'Antalcidas. Arrestation et mort de Conon.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
389	XCVIII, 2	11). Conquête des Athéniens, commandés par Thrasybule. Sommation de Byzance et de Lesbos. Les Pamphyliens surprennent Thrasybule sur l'Eurymèdon. Sa mort.
387	XCVIII, 2	c. *Paix d'Antalcidas* entre les Perses et les Lacédémoniens.
		1). Ses conditions.
		a). La souveraineté des colonies grecques de l'Asie-Mineure est abandonnée aux Perses. *Fin de la liberté des Grecs de l'Asie.*
		b). Lemnos, Scyros et Imbros restent aux Athéniens.
		c). Toutes les autres villes de la Grèce, grandes et petites, sont déclarées libres et indépendantes.
386	XCVIII, 3	2). Elle est ratifiée par les autres Grecs.
		Obs. Cette paix étoit favorable à l'ambition des Spartiates, qui se réservèrent de la mettre en exécution, ce qui assuroit leur influence. La cession des colonies grecques en Asie-Mineure devoit dorénavant donner le premier rang parmi les états de la Grèce à celui qui auroit la prépondérance en troupes de terre.
		d. Suites de la paix d'Antalcidas.
		1). Affoiblissement des états grecs, par l'indépendance accordée aux petits.



Avant J. C.	Olympiades.	
		2). *Fin de la marine grecque*, par la perte des possessions en Asie et dans la mer Egée.
		3). Prépondérance des Lacédémoniens sur tous les états de la Grèce. Ils en abusent. Exemples :
385	XCVIII, 4	*a*). *Guerre de Mantinée.*
		(1). Les Lacédémoniens exigent que les habitans de Mantinée quittent cette ville pour demeurer dans les villages de leur canton.
		(2). Siège et prise de cette ville par le roi Agésipolis.
334	XCIX, 1	(3). Destruction de Mantinée.
383	XCIX, 2	*b*). Troubles de Phlionte. Punition du parti démocratique par les Spartiates.
		c). *Guerre d'Olynthe.*
		(1). Causes, l'ambition et les conquêtes d'Olynthe. Les villes d'Acanthe et d'Apollonie réclament la protection de Sparte.
		(2). Evénemens.
382	XCIX, 3	*a*). Première campagne. Eudamidas.
		α. Prise de Potidée par les Spartiates.
		β. Défaite et mort d'Eudamidas.
381	XCIX, 4	(*b*). Seconde campagne. Teleutias.

Avant J. C.	Olympiades	
		α. Teleutias (frère d'Agésilas), assisté par Amyntas, roi de Macédoine, et par son frère Derdas, prince d'Elymée, bloque Olynthe.
		ϐ. Défaite et mort de Teleutias.
380	c, 1	(c). Troisième campagne. Agésipolis.
		α. Prise de Torone.
		ϐ. Mort d'Agésipolis (de maladie).
379	c, 2	(d). Quatrième campagne. Polybiades. Siége et prise d'Olynthe.
		(3). Paix.
		a. Les Olynthiens renoncent à la Chalcidique, et cèdent au roi de Macédoine leurs conquêtes en Piérie.
		b. Ils se soumettent aux Spartiates.
		(4). Suite : Pella devient la capitale de la Macédoine.
382	xcix, 4	d). *Troubles de la Béotie.*
		(1). Phœbidas, général lacédémonien, traversant la Béotie pour joindre l'armée d'Eudamidas, se laisse engager par le Thébain Léontiades à s'emparer par trahison du château de Cadmée.

Avant J. C.	Olympiades.	
		(2). Les Lacédémoniens punissent Phœbidas, sans restituer Cadmée.
		(3). Leur gouvernement tyrannique à Thèbes, suscite la guerre de Thèbes.
		IV. Guerre de Thèbes.
		1. Causes de cette guerre.
378	c, 3	*a.* Les chefs des Spartiates à Thèbes, sont massacrés par une conspiration que trament les exilés, à la tête desquels sont Pélopidas et Phyllidas.
		b. Rétablissement de la démocratie à Thèbes.
		c. La garnison lacédémonienne de Cadmée rend ce château aux Thébains.
		2. Événemens.
		a. Première période, jusqu'à l'époque où Thèbes acquit la prépondérance en Grèce.
378	c, 3	1). Invasion de la Béotie par Cléombrote, roi de Sparte.
		2). Sphodrias, général lacédémonien, fait une tentative pour s'emparer du Pirée. Athènes se déclare pour Thèbes.
377 et 376	c, 4 et c, 1	3). Invasions de la Béotie par Agésilas, pendant deux années consécutives.
		4) *Bataille navale de Naxos.* Défaite des Lacédémoniens par Chabrias, général des Athéniens. Destructions

Avant J. C.	Olympiades.	
		de leur flotte. Victoires de Chabrias, Timothée et Iphicrate. 5). *Destruction de Platée* par les Thébains.
372	CII, 1	6). Congrès pour la paix tenu à Sparte, sous la médiation du roi de Perse. Renouvellement de la paix d'Antalcidas. Les Thébains refusent de la signer. Epaminondas paroît sur la scène.
——	——	
18 juil.		7). Seconde invasion de la Béotie par Cléombrote. *Bataille de Leuctres.* Défaite des Lacédémoniens par *Epaminondas.* Suites de cette bataille : *a*). *Fin de la domination des Spartiates.* Insurrection des Eléens, des Arcadiens et des Argiens. Rétablissement de Mantinée. *b*). *Primauté des Thébains.* *c*). Alliance des Thébains avec Jason, prince de la Thessalie.
		b. *Deuxième période*, jusqu'à la mort d'Epamiuondas.
369	CII, 4	1). Première campagne d'Epaminondas dans le Péloponnèse. *a*). Dévastation de la Laconie. Agésilas sauve Sparte. *b*). *Rétablissement de Messène* par Epaminondas. *c*). Les Athéniens envoient aux Lacédémoniens un corps de troupes

Avant J. C.	Olympiades.	
		auxiliaires, commandé par Iphicrate. Retraite d'Epaminondas. *d*). Suite de cette expédition : alliance des Lacédémoniens avec les Athéniens, avec Artaxerxe, roi des Perses, et avec Denys de Syracuse.
367	CIII, 2	2). Deuxième campagne d'Epaminondas dans le Péloponnèse. *a*). Prise de Sicyone. *b*). Chabrias force Epaminondas à la retraite : celui-ci est destitué. *c*). Suite de cette retraite : les Arcadiens, excités par Lycomèdes, commencent à aspirer à la primauté du Péloponnèse, et à tourner le dos aux Thébains.
366	CIII, 3	3). Expédition de Pélopidas en Thessalie et en Macédoine. *a*. Motifs. (1). Les Thessaliens implorent la protection des Thébains contre Alexandre, successeur de Jason. (2). L'usurpation de Ptolémée en Macédoine. *b*. Événemens. (1). Alexaudre souscrit aux conditions que Pélopidas lui impose. (2). Pélopidas place Perdiccas sur le trône de Macédoine et emmène comme ôtage son frère Philippe. Education de ce prince chez Epaminondas.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		(3). Alexandre s'empare par trahison de la personne de Pélopidas.
		(4). L'armée thébaine proclame Epaminondas général.
		(5). Epaminondas force Alexandre de rendre la liberté à Pélopidas.
		4). Campagne d'Archidamus, roi de Sparte, pendant l'expédition des Thébains en Thessalie.
		a. La Laconie est délivrée des garnisons thébaines.
		b. Bataille de Midea. Victoire des Lacédémoniens sur les Arcadiens et les Argiens.
		c. Les Parrhasiens et les Ménaliens, assistés d'un corps thébain, bâtissent Mégalopolis.
		5). Congrès de paix tenu par les Grecs à la cour de Perse. Pélopidas contracte une alliance avec les Persans; les Athéniens doivent renoncer à leur marine, et les Lacédémoniens déclarer indépendans les Messéniens. Les états de la Grèce refusent d'accepter cette paix.
365	CIII, 4	6). Troisième campagne d'Epaminondas en Péloponnèse. Les alliés de Sparte concluent la paix avec les Thébains.
364	CIV, 1	7). Deuxième campagne des Thébains en Thessalie contre Alexandre.

Avant J. C.	Olympiades.	
364	CIV, 1	*a. Bataille de Cynoscéphales*. Victoire des Thébains. Mort de Pélopidas.
		b. Alexandre est réduit à la possession de Phères.
363	CIV, 2	8). Troubles d'Arcadie.
		a. Les Arcadiens s'emparent d'Olympie et du trésor qui y étoit déposé, et célèbrent les jeux olympiques.
		b. Les Mantinéens et l'assemblée générale des Arcadiens désapprouvent cette action.
		c. Paix de Tégée entre les Eléens et les Arcadiens.
		d. Les Thébains protestent contre cette paix.
——	——	9). Quatrième campagne d'Epaminondas dans le Péloponnèse.
		a. Seconde invasion de la Laconie. Archidamus sauve Sparte.
		b. Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas.
——	——	10). Expédition d'Agésilas en Egypte, pour soutenir l'insurrection de Tachos contre les Perses. Sa mort en Cyrénaïque.
		c. Fin de la guerre, sans traité de paix, par l'épuisement des parties belligérantes.
		d. Suite de la guerre de Thèbes.
		1). L'épuisement de tous les états de la Grèce, ne permettant à aucun

Avant J. C.	Olympiades.	
		d'entre eux de s'arroger la primauté, *le conseil des Amphictyons reprend son ancienne autorité.* 2). Les Athéniens rentrent dans la possession de plusieurs îles et colonies.
358	cv, 3	V. Guerre des alliés. 1. Causes. Les vexations que les Athéniens se permettoient contre leurs alliés, pour remplir leur trésor épuisé par une mauvaise administration et par les dépenses que coûtoient les amusemens du peuple d'Athènes. Ligue des îles de Cos, de Rhodes et de Chio, avec la ville de Byzance, et insurrection contre les Athéniens. 2. Événemens. 1). Siége de Chio par Charès. Mort de Chabrias. 2). Les collègues de Charès l'empêchent de livrer bataille. 3). Timothée et Iphicrate sont accusés devant le peuple par Charès; les accusés sont exilés.
356	cvi, 1	4). Charès et ses troupes entrent au service d'Artabaze révolté contre Artaxerxe Ochus. 5). Les menaces d'Artaxerxe forcent les Athéniens de retirer leurs troupes et d'accorder l'indépendance à leurs alliés. Fin de la nouvelle domination d'Athènes.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		VI. SOUMISSION DE LA GRÈCE PAR PHILIPPE DE MACÉDOINE.
		A. *Histoire du royaume de Macédoine jusqu'à l'avénement de Philippe.*
vers 800		1. Fondation du royaume d'Emathia ou de Macédoine, par l'Héraclide Caranus d'Argos, qui s'établit à Edesse, nommée alors Ægæ.
vers 700		2. Perdiccas I, son troisième successeur. *Obs.* Hérodote et Thucydide ne connoissent pas Caranus et ses deux premiers successeurs. Ils regardent comme le fondateur de l'empire Perdiccas, qu'ils disent Argien et descendant de Temenus. D'après eux, les Macédoniens, tribu pélasge, se donnèrent ce prince pour chef.
vers 513		3. La Macédoine devient tributaire des Perses sous Amyntas, dont le fils Alexandre I fut obligé d'accompagner Xerxès dans sa marche en Grèce.
479	LXXII, 2	4. Après la bataille de Platée, les Macédoniens recouvrent leur indépendance.
454 -413	LXXXI, 3 -XCI, 4	5. Les colonies formées par les Athéniens sur les côtes de la Macédoine, enveloppent les rois de Macédoine dans les discussions des Grecs. Perdiccas II est l'allié des Péloponnésiens dans la guerre du Péloponnèse.

Avant J. C.	Olympiades.	
413	xci, 4	6. **Archélaüs I**, l'auteur de la civilisation de son peuple, le protecteur des lettres.
		Obs. L'empire de Macédoine paroît avoir été composé, à cette époque, des provinces d'Emathie, de Mygdonie et de Pélagonie; quelques princes barbares lui étoient tributaires.
400	xcv, 1	7. Troubles de la Macédoine pendant quarante-cinq ans, après la mort d'Archelaüs.
		a. Orestes, fils d'Archélaüs, est dépouillé par son tuteur Æropus, qui règne six ans.
393	xcvi, 4	*b.* Pausanias, fils d'Æropus, est tué.
		c. Amyntas II, neveu de Perdiccas II, s'empare du trône qui lui est disputé par Ægé, frère de Pausanias. Il prend part à la guerre des Lacédémoniens contre Olynthe, et transfère le siége de son empire à Pella.
369	cii, 4	*d.* Alexandre II, fils aîné d'Amyntas II, est établi sur le trône par Pélopidas, contre l'usurpateur Ptolémée. Il donne son frère Philippe comme ôtage aux Thébains.
368	ciii, 1	*e.* Ptolémée s'empare du gouvernement, comme tuteur des frères d'Alexandre.
365	ciii, 4	*f.* Perdiccas III, frère d'Alexandre, est maintenu par Iphicrate contre Pausanias.

Avant J. C.	Olympiades.	
360	cv, 1	*g*. Perdiccas III est tué dans une expédition contre les Illyriens. Suites de cet événement :
		a). Son fils mineur Amyntas est dépouillé.
		b). La Macédoine est attaquée
		1). Par Bardyllis, chef des Illyriens.
		2). Par les Péoniens.
		3). Par les Thraces, qui soutiennent les prétentions de Pausanias.
		4.) Par les Athéniens, qui se prononcent pour Ægé, dans l'espoir d'obtenir la cession d'Amphipolis.
369	cv, 1	*c*.) Philippe, frère de Perdiccas III, se sauve de Thèbes, et paroît en Macédoine comme protecteur de son neveu Amyntas. Il engage par de l'argent les Péoniens et les Thraces à la retraite, et est proclamé roi de Macédoine.
		B. *Histoire de Philippe jusqu'à la soumission de la Grèce.* Ol. cv, 2 — cx, 3.
		I. *Première période*, jusqu'à la troisième guerre sacrée. Ol. cv, 1 — cvi, 1.
		1. Défaite des Athéniens ; mort d'Ægé. Philippe renvoie sans rançon les prisonniers athéniens.
		2. Philippe envoie une ambassade à Athènes, déclare Amphipolis ville

Avant J. C.	Olympiades.	
		indépendante, et conclut une alliance avec les Athéniens.
		3. Erection du corps des Doryphori ou Amis du roi ; *introduction de la phalange* dans les armées macédoniennes.
359	cv, 2	4. *Conquête de la Péonie.*
		5. Première expédition de Philippe en Illyrie. Défaite et mort de Bardyllis. *Conquête de l'Illyrie*, jusqu'au lac Lychnites.
		6. *Prise d'Amphipolis.*
		a. Amphipolis, pour se garantir contre l'ambition de Philippe, entre dans la ligue d'Olynthe, qui s'étoit soustraite à la suprématie spartiate.
		b. Olynthe recherche l'alliance d'Athènes. Mesures de Philippe pour empêcher la conclusion de cette alliance :
		1. Il contracte lui-même alliance avec les Athéniens, et s'engage à prendre Amphipolis pour eux, à condition qu'ils lui remettent Pydna ;
		2. Et une autre avec les Olynthiens, auxquels il remet Anthemos, et promet son assistance contre Pydna et Potidée.
358	cv, 3	*c.* Siége d'Amphipolis, qui sollicite en vain l'assistance des Athéniens trompés par les promesses

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		de Philippe. Après s'en être emparé, Philippe réunit cette ville à son empire.
		d. Prise de Potidée, qui, avec Pydna, est remise aux Olynthiens.
		7. Campagne contre Cotys, roi des Thraces. Philippe s'empare de Crenides, au pied du mont Pangée, et de ses mines d'or, y établit une colonie macédonienne, et nomme cette ville Philippes.
356	CVI, 1	8. Campagne de Thessalie. Philippe délivre ce pays de la tyrannie de Tissiphonus, Philolaüs et Lycophron, meurtriers et successeurs d'Alexandre. Les Thessaliens lui cèdent les revenus de leurs marchés, de leurs ports et de leurs villes de commerce.
		9. Alliance avec Aribbas, roi d'Épire, dont il épouse la sœur Olympias.
		II. *Deuxième période. Troisième guerre sacrée.* Ol. CVI, 2 — Ol. CVIII, 3.
		1. Causes de cette guerre.
		a. Le conseil des Amphictyons, influencé par les Thébains, prend des arrêtés imprudens
		1). Contre les Phocidiens, pour avoir cultivé des terres consacrées à Apollon;

Avant J. C.	Olympiades	
		2.) Contre les Lacédémoniens, à cause de la prise de Cadmée par Phœbidas.
		b. Philomelus, génér. des Phocidiens, s'allie avec les Lacédémoniens et les Athéniens, s'empare du temple d'Apollon à Delphes, et emploie les trésors qu'il y avoit trouvés, pour solder une armée.
		c. Les Thébains et les Locriens arment pour soutenir les décisions des Amphictyons.
353	cvi, 4	2. *Défaite des Phocidiens à Néone.* Mort de Philomélus.
		3. Kersobleptès, successeur de Cotys, roi des Thraces, contracte une alliance avec les Athéniens et leur cède la Chersonèse, dont Charès prend possession.
		4. Prise de Methone par Philippe.
		5. Oenomarque, frère de Philomélus, continue la guerre sacrée.
		6. Lycophron, avec l'assistance des Phocidiens, s'empare de nouveau de l'autorité souveraine en Thessalie.
		7. Expédition de Philippe en Thessalie. Il est repoussé par Oenomarque.
		8. Siége d'Héræon, près Byzance, par Philippe. Alliance entre Olynthe et Athènes.
353	cvi, 4	9. Défaite des Thessaliens par Philippe; mort d'Oenomarque. Phi-

Avant J. C.	Olympiades.	
		lippe marche vers les Thermopyles qu'il trouve occupées par les Athéniens. Son retour à Pella. Première apparition de *Demosthène* comme antagoniste de Philippe.
		10. Prise d'Eubée par Philippe; il en est expulsé par Phocion.
348	CVIII, 1	11. *Prise d'Olynthe.*
		a. Philippe tourne subitement ses armes contre Olynthe.
		b. Les Olynthiens réclament le secours des Athéniens.
		c. Les Athéniens leur envoient Charès qui, après avoir obtenu quelques avantages, retourne à Athènes.
		d. Prise de Stagire, Miciberne et Torone. Siége d'Olynthe.
		e. Seconde ambassade des Olynthiens à Athènes. Ils obtiennent un secours commandé par Charidème, et composé de troupes mercenaires qui commettent toutes sortes d'excès à Olynthe.
		f. Troisième ambassade des Olynthiens à Athènes. Les Athéniens envoient Eschine dans le Péloponnèse pour engager les états de la péninsule à entrer dans une ligue contre Philippe. Ils arrêtent en même temps d'envoyer à Olynthe un corps de troupes composé de citoyens.

Avant J. C.	Olympiades.	
		g. Prise et destruction d'Olynthe, avant le départ des troupes athéniennes. Philippe réunit la Chalcidique avec ses états.
		h. Fête en l'honneur des Muses, célébrée par Philippe à Dion.
		12. Expédition maritime de Philippe contre les Athéniens.
		a. Il dévaste Imbros et Lemnos.
		b. S'empare d'une escadre athénienne.
		c. Débarque près de Marathon et pille l'Attique et Salamine.
		d. S'empare d'Eubée.
		13. Négociations entre Philippe et les Athéniens.
		a. Arrivée à Athènes d'une ambassade d'Eubée, chargée de négocier la paix.
		b. *Eschine* revient de sa mission dans le Péloponnèse. Alliance entre les Athéniens et les Arcadiens.
		c. Les Athéniens arrêtent la guerre contre Philippe, mais les démagogues soldés par ce prince, font changer cette décision.
347	CVIII, 2	*d.* Première ambassade athénienne auprès de Philippe, composée de Demosthène, Eschine, Ctésiphon et d'autres personnes. Philippe propose une alliance aux Athéniens.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		e. Philippe s'empare des états de Kersobleptès.
		f. Ambassade de Philippe à Athènes, composée d'Antipater, Parménion et Euryloque. Eschine est gagné.
		g. Deuxième ambassade athénienne auprès de Philippe, pour ratifier la paix et l'alliance. Conduite extraordinaire de Demosthène. Les ambassadeurs se laissent corrompre et accompagnent Philippe dans sa marche en Thessalie. Philippe ratifie la paix, à condition que les Phocidiens en seront exclus. Retour des ambassadeurs athéniens. Eschine persuade au peuple que les préparatifs de guerre de Philippe sont dirigés contre les Thébains, et non contre les Phocidiens.
		14. Fin de la guerre sacrée.
		a. Les Phocidiens punissent les ravisseurs du temple de Delphes, et destituent Phaleucus.
		b. Ils implorent l'assistance des Spartiates qui ne veulent l'accorder qu'à condition qu'on leur cédera l'inspection du temple.
		c. Phaleucus et sa troupe s'emparent de Nicée près des Thermopyles.

Avant J. C.	Olympiades.	
		d. Les Thébains engagent par une ambassade Philippe à se charger de la punition des Phocidiens.
		e. Les Phocidiens s'adressent aux Athéniens qui, trompés par Philippe, les rassurent sur les intentions de ce prince.
		f. Les Lacédémoniens envoient aux Phocidiens un secours qui est refusé, parce que les Phocidiens ajoutent foi aux protestations de Philippe.
346	CVIII, 2	*g.* Phaleucus cède à Philippe le fort de Nicée. Le roi passe les Thermopyles et envahit la Phocide.
		h. Troisième ambassade athénienne auprès de Philippe.
		i. Les Phocidiens se soumettent à la sentence que les Amphictyons prononceroient entre eux.
		**k.* Sentence du conseil des Amphictyons, composé seulement de députés Locriens, Thébains et Thessaliens. 1). Les Phocidiens sont exclus de la confédération des Amphictyons. 2). Ils paieront annuellement 60 millions jusqu'à ce que le trésor soit rétabli. 3). Leurs villes sont détruites.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		4). Les Corinthiens sont déchus de la présidence aux jeux pythiques.
		(5).Le roi de Macédoine est reçu à la place des Phocidiens dans la confédération, et chargé de l'inspection du trésor et de la direction des jeux pythiques.
		l. Philippe exécute la sentence des Amphictyons. La troisième ambassade athénienne, avertie de ce qui s'étoit passé, s'en retourne sans l'avoir vu. Dévastation de la Phocide.
		m. Les émigrés phocidiens sont accueillis par les Athéniens.
		n. Les villes de la Béotie sont obligées à reconnoître la suprématie de Thèbes.
346	CVIII, 3	15. Assemblée solennelle des Amphictyons. La Macédoine est proclamée premier membre de la confédération hellénique, et reconnue en cette qualité par Athènes.
		III. *Troisième période.* Depuis l'admission des Macédoniens dans la confédération hellénique jusqu'à la fin de la liberté de la Grèce. Ol. CVIII, 3 — CX, 3.
		1. Retour de Philippe dans la Macédoine, avec 11,000 prisonniers phocidiens, après avoir laissé des

Avant J. C.	Olympiades.	
		garnisons aux Thermopyles, en Phocide et en Thessalie.
345	CVIII, 4	2. Fondation de Philippopolis et Kabyla pour les prisonniers phocidiens.
		3. Deuxième expédition de Philippe en Illyrie. Il étend son empire jusqu'à la mer d'Ionie.
		4. Ambassade des Perses à Philippe. En son absence elle est reçue par le jeune Alexandre.
		5. Campagne de Thessalie. Philippe achève de soumettre cette province.
		6. Expédition au Péloponnèse.
		a). Les Lacédémoniens soumettent Messène, Argos et l'Arcadie.
		b). Les Thébains réclament l'assistance de Philippe pour leurs alliés du Péloponnèse.
		c). Les Amphictyons le chargent de leur faire rendre leur liberté.
		d). Les Lacédémoniens demandent des secours aux Athéniens.
		e). Philippe débarque à Ténare, se réunit aux Messéniens, aux Arcadiens et aux Argiens, prend Trinasus, force Sparte à reconnoître l'indépendance des états du Péloponnèse, traverse la presqu'île, se rend à Corinthe et de là en Macédoine.
		7. Conquête de Cassiopée qui est réunie à l'Epire.

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		8. Philippe occupe Halonnèse que des pirates avoient enlevée aux Athéniens.
		9. Expédition contre les villes de la Propontide.
		a). Philippe se déclare le protecteur de Cardie, dans les discussions de cette ville avec les Athéniens, maîtres de la Chersonnèse.
		b). Les Athéniens envoient dans la Chersonnèse un corps commandé par Diopithès, qui a quelques succès.
		c). La flotte athénienne, commandée par Callias, remporte quelques avantages sur les Macédoniens qui sont chassés de l'Halonnèse.
		d). Entreprise de Philippe sur Byzance. Siége de Périnthe.
		e). Les Eubéens, assistés de Phocion, expulsent les garnisons macédoniennes. Démosthène obtient de l'état une couronne d'or.
		f). Artaxerxe Ochus soutient Périnthe.
		g). Siége de Sélymbrie et de Byzance.
343	CIX, 2	*h*). Diopithès ayant été tué dans une excursion, Philippe s'excuse de sa mort auprès des Athéniens.
		i). Amyntas, amiral de Philippe, s'empare de vingt vaisseaux de

Avant J. C.	Olympiades.	
		transport destinés pour Sélymbrie.
		k). Quatrième ambassade athénienne auprès de Philippe, pour se plaindre de la prise de ces vaisseaux. Ils sont rendus.
		l). Démosthène engage les Athéniens à envoyer aux villes de la Propontide une flotte de cent vingt vaisseaux commandée par Charès. Elle est battue par Amyntas.
343	CIX, 2	*m*). Phocion ayant obtenu le commandement de la flotte d'Athènes, force le roi de lever les siéges de Byzance, de Périnthe et de Sélymbrie, et rétablit la domination des Athéniens dans la Chersonnèse.
339	CX, 2	10. Expédition de Philippe en Scythie.
		a. Motifs.
		1). Athéas, roi des Scythes d'Europe, réclame l'assistance de Philippe contre les Istriens, et promet de le nommer son successeur.
		2). Philippe lui envoie un corps de troupes qui, étant arrivé lorsqu'Athéas avoit déjà vaincu les Istriens, est renvoyé avec mépris, et Athéas refuse de tenir son engagement.

Avant J. C.	Olympiades.	
		b. Défaite d'Athéas par Philippe qui revient en Macédoine chargé de butin et de 20,000 prisonniers.
		c. Philippe ayant été, pendant sa marche, attaqué par les Triballes, son fils Alexandre lui sauve la vie.
		11. *Quatrième guerre sacrée.*
		a. Causes.
		1). Eschine, député par les Athéniens auprès du conseil des Amphictyons, suspend, au temple de Delphes, un bouclier portant une inscription insultante pour les Thébains.
		2). Un député d'Amphisse accuse les Athéniens pour avoir été les alliés des Phocidiens, et pour avoir déposé leur offrande au temple de Delphes avant qu'il ne fût consacré.
		3). Eschine accuse les habitans d'Amphisse d'avoir cultivé la plaine de Cirrha consacrée à Apollon. Les Amphictyons détruisent ces plantations et sont attaqués.
		4). Le conseil des Amphictyons déclare la guerre aux habitans d'Amphisse.

Avant J. C.	Olympiades.	
		b. Événemens.
		1). Les troupes des Amphictyons, commandées par Cottyphon, n'ayant pas eu de succès, Eschine fait déclarer Philippe général de la confédération.
		2). Philippe engage par ruse Charès et Proxène à se retirer avec la flotte d'Athènes.
		3). Prise d'Amphisse; défaite des troupes athéniennes.
		4). Ligue d'Athènes, de Mégare, d'Eubée, de Leucade, de Corinthe, de Corcyre et de l'Achaïe contre Philippe.
		5). Philippe fortifie Élatée. Les Athéniens se décident à marcher contre lui avec toutes leurs forces. Démosthène engage les Thébains à s'allier avec eux.
338 (2 août)	cx, 3	6). *Bataille de Chéronée.* Les Athéniens, commandés par Lysintas et Charès, sont défaits par Philippe; et les Thébains, commandés par Théagène, sont battus par Alexandre. Fin de l'indépendance de la Grèce.
		7). Les Athéniens se préparent à soutenir un siége. Démosthène répare à ses frais les fortifi-

AVANT J. C.	OLYMPIADES.	
		cations. Phocion est nommé général.
		8). Paix entre Philippe et les Athéniens. Ils conservent l'Attique et leur constitution, cèdent Samos, et s'engagent à envoyer des députés à Corinthe.
337	cx, 4	9). Congrès de Corinthe, composé de tous les états grecs, à l'exception des Lacédémonien On arrête la guerre contre les Perses. *Philippe est proclamé général de la confédération hellénique.*

APPENDICE.

Les deux morceaux qu'on va lire sont tirés du troisième volume des Idées sur le commerce et la politique des peuples de l'antiquité, par M. *Heeren,* professeur à Gottingue. Ils ont été traduits, à ma prière, par M. *Eyriés*, connu par son élégante traduction des Tableaux de la nation de M. *de Humboldt.* M. Eyriès attend que le dernier volume de l'intéressant ouvrage de M. *Heeren* ait paru, pour en publier une traduction complète.

APPENDICE.

I. SUR LE CARACTÈRE POLITIQUE DE DÉMOSTHÈNE,

Par M. HEEREN [1].

Quoi de plus inutile que d'entreprendre l'éloge de l'orateur, que la voix unanime des siècles a proclamé le premier, et à qui ce rang a été assigné par le seul homme que l'antiquité ait mis en parallèle avec lui (2); distinction signalée et également honorable pour tous les deux. Nous ne considérerons donc pas ici en Démosthène l'orateur, mais l'homme d'état, ou plutôt l'union intime de l'homme, de l'orateur et de l'homme d'état. Sa politique venoit du fond de son ame; malgré le changement des circonstances et les dangers les plus imminens, il resta fidèle aux sentimens, à la conviction dont il étoit pénétré. Il fut l'orateur le plus persuasif, parce que l'on n'aperçoit en lui ni capitulation avec sa conscience, ni ménagement, ni trace de foiblesse. Tel est le véritable ressort de son art, tout le reste n'en est que l'enveloppe. Combien en ceci il s'élève au-dessus de Cicéron ! Mais aussi quel autre

(1) Ideen über die Politik, den Verkehr, und den Handel der vornehmsten Völker der alten Welt. Bd. III, Göttingen, 1812.

(2) *Cicero* in Bruto, c. 9.

homme a autant souffert de sa grandeur! De tous les caractères politiques, l'histoire n'en offre pas de plus pur et de plus tragique que le sien (1). Lorsque, l'esprit encore ébranlé par l'énergie véhémente de ses discours, on lit sa vie dans Plutarque; lorsque l'on se place à l'époque où il a vécu, dans les positions où il s'est trouvé, on éprouve un intérêt au moins aussi puissant que celui que peut inspirer le héros d'une épopée ou d'une tragédie. Depuis le moment où il paroît sur la scène du monde jusqu'à celui où il avale le poison dans le temple de Neptune, nous le voyons dans une lutte continuelle contre son destin, qui semble, pour ainsi dire, se jouer de lui avec cruauté. Le destin le terrasse à diverses reprises, jamais il ne le dompte. Quels mouvemens tumultueux cette alternative perpétuelle d'espérances tour à tour conçues et déçues, n'a-t-elle pas dû exciter dans cette ame forte ! Combien il étoit naturel que ce visage grave fût, ainsi que nous le voyons dans son buste (2), sillonné par le chagrin (3) et l'indignation! A peine entré dans l'adolescence, il attaqua devant les juges ses tuteurs infidèles (4), et ne put leur arracher qu'une petite partie du bien de ses pères (5). A sa seconde tentative il est tourné en ridicule par la foule ; mais encouragé par quelques hommes qui devinent en lui le grand orateur, aussitôt il commence un combat opiniâtre avec lui-même, et ne le cesse que lorsqu'il a obtenu un triomphe complet sur les obstacles que lui oppose un organe

(1) Personne n'a été plus calomnié, et cependant ses ennemis ne purent l'accuser que de s'être tu dans l'affaire d'Harpalus, et d'avoir été à la solde des Perses ; accusation banale dont on chargeoit alors ceux qui n'étoient pas partisans de Philippe. Si les ennemis de Démosthène eussent pu en fournir des preuves, ne les eussent-ils pas articulées?

(2) Iconographie de *Visconti*, Pl. XXX.

(3) Voyez *Æschin.* in Ctesiph., Op. III, p. 597, éd. Reisk.

(4) Dans les harangues contre Aphobus.

(5) Voyez *Plutarque*, IV, p. 700.

ingrat (1). Alors il se montre comme accusateur des crimes publics (2), avant de se hasarder à parler dans les affaires politiques. Enfin il prononce en ce genre son premier discours (3). On y reconnoît déjà l'homme d'état indépendant, qui, ne se laissant pas aveugler par une idée brillante, s'oppose à une entreprise inconsidérée. Peu après, Philippe prenant part à la guerre de Phocide, manifeste ses desseins contre la Grèce; Démosthène se déclare pour la première fois contre lui, et prononce sa première Philippique (4). Ce moment décide du reste de sa vie : conseiller, accusateur, ambassadeur, il défend l'indépendance de sa patrie contre la politique macédonienne. Un succès brillant sembla d'abord récompenser ses efforts; déjà il avoit gagné plusieurs états (5) à la cause d'Athènes; déjà il avoit réussi non seulement à armer les Thébains, mais encore à les animer jusqu'à l'enthousiasme, pour repousser l'irruption de Philippe en Grèce (6), quand la journée de Chéronée renversa toutes ses espérances; mais plein de courage, il déclare dans l'assemblée qu'il ne se repent pas des avis qu'il a ouverts (7). Bientôt un événement inattendu change la face des choses. Philippe tombe sous les coups d'un assassin. Un jeune homme encore peu connu lui succède. Démosthène devient aussitôt l'auteur d'une seconde ligue des Grecs; mais Alexandre paroît soudainement devant

(1) On a fait, sur les défauts physiques de Démosthène, divers contes absurdes; cependant ce qu'on rapporte des cailloux qu'il mit dans sa bouche se fonde sur le témoignage de Démétrius de Phalère, qui le tenoit de Démosthène même. Voyez *Plut.*, IV. p. 709.

(2) Contre Androtion, Timocrates, etc. Il avoit alors vingt-sept ans. Voyez *Plut.*, IV, p. 717.

(3) Des symmories ou classes : ce discours fut prononcé 354 ans avant J. C.

(4) Prononcée l'an 352 avant J. C.

(5) L'Achaïe, Corinthe, Mégare, etc. Voyez *Plut.*, IV, p. 722.

(6) *Plut.*, IV, p. 722.

(7) *Plut.*, IV, p. 726.

Thèbes. La vengeance atroce qu'il exerce sur cette ville détruit la confédération. Il exige qu'on lui livre, avec Démosthène, Lycurgue et quelques autres de ses partisans. Cependant Démade parvient à appaiser le monarque irrité, et l'énergie de Démosthène se trouve paralysée lorsqu'Alexandre part pour l'Asie. Il commence à relever la tête quand Sparte cherche à secouer le joug, mais elle succombe sous Antipater. Ce fut néanmoins dans ce temps qu'il triompha, par le plus célèbre de ses discours (1), sur le plus éloquent de ses antagonistes, et qu'Eschine fut obligé de quitter Athènes. Ce succès glorieux sembla aigrir encore plus ses ennemis, les chefs du parti macédonien; bientôt ils trouvèrent l'occasion de le perdre. Harpalus, déserteur de l'armée d'Alexandre, s'étoit réfugié à Athènes avec ses trésors; on mit en délibération la question de savoir si on l'y souffriroit. Démosthène fut accusé de s'être laissé corrompre par son or, au moins pour garder le silence (2). Cette imputation suffit pour le faire condamner à une amende; n'ayant pu la payer, il fut mis en prison. Il réussit à s'en échapper; mais pour un homme qui ne vivoit que pour sa patrie, l'exil étoit aussi affreux que la prison. Il resta presque constamment à Égine et à Trézène, d'où il tournoit vers l'Attique ses yeux mouillés de larmes (3). Tout-à-coup un nouveau rayon perce la nuit qui l'environne; le bruit se répand qu'Alexandre est mort. L'instant de la délivrance semble être arrivé; toute la Grèce s'agite : les envoyés d'Athènes parcourent toutes les villes : Démosthène se joint à eux; il parle, il persuade à ces villes de se liguer contre les Macédoniens. Pour reconnoître ce service, le peuple vota son rappel; des années de souffrances furent enfin suivies d'un jour de récompense signalée. Une triréme fut envoyée à Egine pour en ramener le défenseur de la

(1) *De la couronne.*
(2) *Plut.*, T. IV, p. 733. Il fut accusé par Dinarque, dont le discours nous reste. *Voyez* Orat. gr., Vol. IV, ed. Reisk.
(3) *Plut.*, T. IV, p. 736.

liberté. Athènes entière se leva ; pas un magistrat, pas un prêtre ne resta dans la ville, lorsque la nouvelle se répandit que Démosthène avoit débarqué au Pirée. Accablé par ses sensations, il leva les mains au ciel et s'estima plus heureux qu'Alcibiade, car c'étoit de plein gré et non par contrainte que le peuple le rappeloit. C'étoit un rayon de bonheur que des nuages sombres n'alloient pas tarder à obscurcir. Antipater et Craterus triomphèrent ; le parti macédonien l'emporta dans Athènes. Démosthène et ses amis furent accusés et condamnés à mort sur la proposition de Démade. Ils s'étoient déjà enfuis secrètement de la ville ; mais où trouver un asile? Hypéride et deux autres s'étoient réfugiés à Egine dans le sanctuaire d'Ajax. Ils en furent arrachés, traînés devant Antipater, et conduits au supplice. Démosthène s'étoit sauvé dans l'île de Calaurie sur la côte de Trézénie ; le temple de Neptune lui avoit présenté un asyle (1). Archias, satellite d'Antipater, chercha vainement à l'engager à se rendre, en lui promettant sa grâce. Démosthène, sous prétexte de vouloir écrire quelques mots, mordit le tuyau qui lui servoit à cet usage, et avala le poison qui y étoit contenu. Alors il s'enveloppa la tête. Quand il sentit l'effet du poison : « O Neptune! s'écria-t-il, ils ont profané ton temple ; mais « plein de respect pour toi, je veux l'abandonner pendant « que je vis encore. » — Cependant il tomba au pied de l'autel, et une mort prompte l'enleva à un monde qui, après la chute de sa patrie, ne pouvoit plus lui offrir de bonheur.

Il m'a paru assez à propos de présenter avec quelque détail le portrait d'un homme d'état de l'ancienne Grèce, tracé d'après le premier d'entre eux à cette époque. On verra aisément que, lors même qu'ils portoient le nom d'orateurs, ils ne se bornoient pas à haranguer. C'est par Démosthène que nous apprenons principalement à les connoître. Mais sous quel autre jour entièrement différent Démosthène ne se montreroit-

(1) Voyez *Plut.*, T. IV, p. 741.

il pas à nous, si nous connoissions les particularités de sa vie politique? Que n'a-t-il pas fallu pour produire une ligue telle que celle que Démosthène a formée deux fois? Que de voyages à entreprendre, que de liaisons à entretenir, quel art enfin à déployer pour gagner les hommes qui avoient de l'influence, et en général pour diriger l'esprit de ses concitoyens!

Et quels moyens ces hommes d'état de l'antiquité avoient-ils en leur pouvoir, si nous les comparons à ceux des temps modernes? Ils n'avoient point d'ordres du cabinet à expédier. Ils ne disposoient pas des trésors des peuples, ils ne pouvoient pas arracher par la force ce que l'on ne vouloit pas leur donner volontairement. La comparaison que l'on seroit enclin à établir entre eux et les hommes d'état de la Grande-Bretagne, n'est juste que parce que ceux-ci ont aussi besoin de l'éloquence, et ne produisent d'effet que par son secours. Mais les autres moyens qu'un Pitt pouvoit employer pour se conserver un parti, Démosthène ne les avoit pas. Il n'avoit point de pensions à offrir, point de places à distribuer, point de cordons à promettre. Ses adversaires étoient au contraire les hommes qui avoient à leurs ordres tout ce qui peut exciter l'avidité et l'ambition. Qu'avoit-il à leur opposer? ses talens, son activité, son courage. Borné à ces seules ressources, il lutta contre la puissance prépondérante de l'étranger, et contre la corruption de ses concitoyens, encore plus dangereuse pour lui. Soutenir un état en décadence, fut sa pénible vocation. Il y resta fidèle pendant trente ans, et ne céda que lorsqu'il fut écrasé sous les ruines de l'édifice.

II. DES SOPHISTES,

DE SOCRATE, DE PLATON

ET

DE L'ÉTAT DE L'HISTOIRE CHEZ LES GRECS;

PAR M. HEEREN.

Les sophistes, suivant l'opinion commune, furent les premiers qui, dans la Grèce propre (1), appliquèrent la philosophie à la politique, et firent de celle-ci un objet d'enseignement, comme science. Plutarque parle, à la vérité, dans un passage remarquable (2), d'une école de politique, qui, dès le temps de Solon, existoit à Athènes: « Thémistocle, dit-il, ne « pouvoit, comme quelques-uns le prétendent, être disciple « d'Anaxagoras; il se proposa pour modèle Mnésiphile qui, « sans être orateur, ni un de ces philosophes qu'on appelle « physiciens, faisoit profession de cette science, qu'on « nommoit alors la sagesse, et qui n'étoit que l'art de gou- « verner et la prudence dans le maniement des affaires. « Cette espèce de secte philosophique remontoit à Solon et « s'étoit conservée depuis lui jusqu'à Mnésiphile. » Non seulement on conçoit qu'un homme, comme Solon, formât autour

(1) Car Pythagore avoit fait la même chose dans la Grande-Grèce.

(2) Dans sa vie de Thémistocle, Op. I, p. 440.

de lui un cercle d'auditeurs pour leur inculquer ses pensées et ses maximes; mais il étoit nécessaire qu'il eût recours à ce moyen pour assurer le maintien de ses lois, et non moins naturel que ses jeunes auditeurs communiquassent à leurs amis la doctrine de cet homme si généralement vénéré. Mais il résulte clairement des expressions même du biographe, qu'il ne peut pas être question de l'enseignement d'une science. C'étoit de la philosophie pratique consistant en maximes relatives à la conduite des affaires publiques, et puisées dans l'expérience, telles enfin que nous en trouvons un grand nombre dans les fragmens de poésie de ce législateur.

C'est au temps de Pythagore que la philosophie grecque cessa d'être une philosophie purement pratique, et se livra toute entière aux spéculations métaphysiques. Elle s'occupa de recherches sur la nature des élémens et sur l'essence des choses; recherches qui la conduisirent à des questions si souvent agitées et jamais résolues sur la vérité ou l'erreur des perceptions de nos sens. On sait avec quelle ardeur ces recherches furent suivies dans l'école éléatique; elles formèrent la principale occupation de Xénophane, de Parménide, d'Héraclite, d'Empédocle, etc. Si quelques-uns de ces philosophes ont joui d'une certaine importance en politique (1), cette importance n'étoit une conséquence de leur titre de philosophe que parce qu'il leur avoit déjà acquis de la considération publique; on ne les choisissoit pour conseillers d'un état que parce qu'ils avoient la réputation de sages. D'un coté, cependant, il existoit une relation intime entre leur philosophie et l'état, en ce qu'ils déprécioient ou cherchoient à déprécier la religion. Chez un peuple dont la religion n'offroit qu'un tissu de fictions poétiques, et chez lequel la philosophie s'étoit totalement séparée de la religion, il étoit présumable qu'après s'être livrée à des spéculations hardies auxquelles rien ne mettoit de bornes, la philosophie examineroit la croyance du peuple et ne tarderoit pas à découvrir sa nudité. Nous savons

(1) Tel qu'Empédocle à Agrigente. *Voyez* Diog. Laerce, VIII, II, 9.

que Xénophane se permit les propos les plus amers et les plus téméraires sur les Dieux ainsi que sur les poètes, notamment sur les poètes épiques qui racontoient de leurs divinités des choses si indécentes (1). Cette contradiction entre la philosophie et la religion fournit, il est vrai, d'un côté, la preuve la plus assurée de l'indépendance de la première, mais en même temps elle indique le point où, la politique et la philosophie venant à se heurter, il en résultoit du danger pour l'état, peut-être pour la philosophie, mais bien certainement pour les philosophes.

Mais, quelque étrangères que les spéculations de ces penseurs aient pu être à la politique, l'esprit du temps et le besoin amenèrent entre elles des points de contact qui servent à expliquer l'apparition des sophistes et le rôle qu'ils jouèrent. Sans avoir égard à leur doctrine, nous pouvons avancer que ce qui les distingua fut d'être les premiers qui firent payer leurs leçons. Cette circonstance suppose que l'on commençoit à sentir le besoin d'un enseignement méthodique ; d'où il résulte que la nation avoit fait, dans sa culture intellectuelle, des progrès préalables indépendans de cet enseignement. En d'autres mots, quiconque vouloit être ou devenir quelque chose dans l'état, sentoit le besoin de l'instruction pour se former aux affaires. Il falloit apprendre à parler, et par conséquent à penser; les sophistes se bornoient à enseigner ces deux choses; mais il est très-important d'observer que déjà les questions métaphysiques avoient beaucoup occupé les têtes et les occupoient encore à cette époque; questions qui, ne pouvant par leur nature être résolues avec certitude, sont faites pour la dispute, et fournissent matière à soutenir le pour et le contre.

D'après les recherches étendues que les historiens modernes de la philosophie ont faites sur les sophistes, et d'après les remarques qui précèdent, il est assez évident que l'existence

(1) Diog. Laerce, IX, II, 3.

des sophistes fut due aux circonstances. Mais une particularité digne de remarque, c'est que les plus célèbres d'entre eux venoient tous de lieux très-éloignés les uns des autres. Gorgias, que l'on regarde comme le plus ancien sophiste, étoit de Léontium en Sicile; Protagoras d'Abdère sur la côte de Thrace; Hippias de Colophon dans l'Asie-Mineure; il est inutile de parler d'une foule d'autres moins célèbres: preuve frappante de la vivacité de l'essor général que l'esprit des sciences avoit pris chez la nation depuis la guerre des Perses. La plupart de ces philosophes se rendoient à Athènes, où Gorgias avoit été envoyé comme ambassadeur dans la guerre du Péloponnèse; aussi long-temps que cette ville conserva la suprématie en Grèce, ils y firent briller leurs talens de la manière la plus lucrative; quelquefois seulement, accompagnés de leurs disciples, ils parcouroient les autres villes de la Grèce où ils étoient accueillis avec distinction; on y écoutoit leurs conseils dans les affaires d'état, et souvent même on les chargeoit de missions politiques. Par leurs leçons très-chèrement payées, ils formoient les jeunes gens qui s'attachoient à eux, dans toutes les connoissances qui sembloient alors nécessaires. Ils donnèrent sans doute naissance à cette vaine manie de disputer qu'on leur a reprochée, mais il est bon de se rappeler qu'alors le cercle des connoissances réelles étoit encore très-borné.

Dans l'origine, les sophistes enseignoient conjointement la philosophie et l'éloquence; mais ce qu'ils nommoient philosophie étoit, comme la scholastique du moyen âge, l'art d'embarrasser un adversaire par des subtilités et des syllogismes faux, qui furent, d'après eux, appelés sophismes. Ils argumentoient de préférence sur des questions de métaphysique, dont tout ce que l'on doit savoir en résultat est que l'on n'en peut rien savoir. Cette manière de philosopher, par laquelle ils enseignoient à disputer et à parler avoit par conséquent une affinité intime avec l'art oratoire; mais ensuite les sophistes et les rhéteurs se séparèrent; cependant les diverses

classes qu'Isocrate distingue parmi eux dans sa vieillesse (1), n'étoient probablement pas aussi faciles à différencier dans sa jeunesse.

La doctrine et jusqu'au nom des sophistes ont été décriés, même dans l'antiquité; ce seroit en vain qu'on voudroit les disculper entièrement des reproches que leur adressèrent les philosophes et les poètes comiques. Mais on ne peut leur enlever la gloire d'avoir les premiers fait sentir aux hautes classes de leur nation la nécessité d'une éducation savante. Leur élévation fut rapide et extraordinaire, parce qu'ils connurent bien les besoins de leur temps. Dans des états où toutes les affaires se traitoient par des discours, et où le mouvement général portoit vers tout ce qui est beau et parfait, des hommes qui enseignoient à penser et à parler ne pouvoient qu'être les bien-venus; mais ils devinrent bientôt dangereux et même pernicieux pour l'état, soit parce qu'ils convertirent l'éloquence en art de disputer, soit parce qu'ils déprécièrent la religion ou la rendirent ridicule.

Le premier grief semble avoir été une conséquence naturelle de l'état des sciences. Plus les hommes ont des connoissances bornées, plus leurs assertions sont hardies; moins ils savent, plus ils s'imaginent savoir ou être en état de savoir. Aucune idée ne se présente aussi aisément à l'esprit de l'homme, que celle d'être parvenu aux bornes des connoissances humaines. C'est de cette persuasion que dérive la fureur de disputer qui fait croire que l'on peut tout démontrer; mais quand on en est venu là, il en résulte naturellement l'art de pouvoir démontrer le contraire de ce que l'on vient de prouver, et voilà en quelle manie déplorable dégénéra chez les sophistes l'art de la dispute. Le talent de rendre l'injuste juste, et le juste injuste, qui leur est si amèrement reproché par Aristophane, devoit être extrêmement dangereux dans les rapports de la vie civile; mais il en résultoit encore un plus

(1) Op. p. 293.

grand mal qui étoit d'anéantir tout sentiment de la vérité qui cesse d'être respectable dès que l'on croit que l'on peut en faire un sujet de dispute.

Le mépris pour la réligion naquit vraisemblablement de la liaison intime qui existoit entre les anciens sophistes et les philosophes de l'école éléatique, leurs prédécesseurs et leurs contemporains. On les a, peut-être à tort, au moins quelques-uns d'entre eux, chargés de l'accusation d'impiété; car on peut encore douter que Protagoras, par exemple, ait mérité le nom d'athée; mais c'est probablement ce qui contribua le plus à les rendre odieux au peuple.

Si l'on ajoute à ces imputations leur morale relâchée qui ne consistoit que dans des règles de prudence pour apprendre à passer doucement la vie et à jouir de ses plaisirs, mais qui contribua sans doute puissamment à leur procurer des disciples et des partisans, on aperçoit le mal qu'ils causèrent. Peut-être ces écarts de l'esprit humain étoient-ils nécessaires pour donner l'éveil aux hommes qui devoient lui montrer une meilleure route.

Le fils de Sophronisque combattit le premier les sophistes. Philippe fit prendre l'essor à Démosthène; les sophistes produisirent le même effet sur Socrate. Malgré tout ce que l'antiquité nous apprend et ce que les historiens modernes nous disent sur ce sage, il est un des phénomènes les plus difficiles à expliquer; il reste unique, non seulement dans le pays qui le vit naître, mais encore dans l'histoire morale de notre espèce. Quel sage, en effet, sans proprement enseigner une doctrine, sans écrire, sans s'annoncer pour réformateur de la religion, a exercé autant d'influence que Socrate sur ses contemporains et sur la postérité? Nous convenons cependant, sans peine, que ses succès surpassèrent ses desseins et ses espérances. Probablement il n'avoit pas la postérité en vue; tout semble indiquer qu'il ne songeoit qu'à ses contemporains. Mais on peut objecter avec raison que le problème ne devient par là que plus difficile à résoudre. Ne demandera-t-on pas alors: Comment donc cet homme a-t-il, sans le vouloir, pu

influer sur tous les siècles? La cause principale fut sans contredit la nature de sa philosophie; mais il fut aussi aidé par des causes extérieures.

Il seroit superflu de vouloir, après tant d'écrivains, présenter un exposé de la philosophie de Socrate. Elle fut accueillie, parce qu'elle concernoit immédiatement l'intérêt le plus éminent de l'homme. Tandis que les sophistes ne s'occupoient que de spéculations oiseuses; tandis que leurs discussions dégénéroient en disputes de mots, Socrate enseignoit à ceux qui l'écoutoient à regarder en eux-mêmes: l'homme et ses rapports avec le monde étoient les objets de ses recherches. Pour ne pas répéter ce que d'autres ont déjà dit parfaitement, nous ne nous permettrons que des remarques générales sur Socrate et sur ce qu'il a fait.

L'impression qu'il produisit tenoit intimement aux formes de la vie sociale à Athènes; dans un pays où elles seroient différentes, un second Socrate ne produiroit pas le même effet. On sait qu'il n'enseignoit ni dans sa maison, ni dans un endroit déterminé; il choisissoit ordinairement pour lieu de ses entretiens les places publiques et les portiques. Il faut pour ce genre d'instruction un peuple comme les Athéniens, dont la vie privée tienne beaucoup de la vie publique.

Leur habitude, non seulement de passer dans les places publiques une grande partie de la journée, mais encore d'y parler de tout ce dont on avoit à s'entretenir, rendit praticable la manière d'enseigner de Socrate. C'étoit là que se tenoient fréquemment les sophistes, non pas précisément pour donner leurs leçons, ce qu'ils faisoient sans doute dans un local particulier, puisqu'elles devoient être payées, mais pour être en quelque sorte à la piste des jeunes gens riches; action que Platon leur reproche. Socrate leur ayant déclaré une guerre ouverte, il étoit naturel qu'il se tînt de préférence dans les lieux où il devoit espérer de rencontrer plus certainement ses ennemis ainsi que ses amis et ses partisans (1).

(1) Cette circonstance explique comment Aristophane a pu confondre

La forme de son enseignement n'étoit pas moins remarquable. Ses instructions consistoient en dialogues, en conversations et non pas en discours suivis; il avoit par conséquent choisi la forme la plus convenable pour les lieux publics; mais indépendamment de leur grand intérêt, ces discours se distinguoient avantageusement des conversations journalières, soit par une ironie fine qu'il savoit employer quand il attaquoit les sophistes, soit surtout par l'opinon fréquemment exprimée qu'il parloit par l'ordre exprès de la Divinité. Socrate diffère néanmoins de cette classe d'hommes connue sous le nom de prophètes; car ceux-ci s'annonçoient hautement comme les envoyés, les ministres immédiats de Dieu, au lieu que Socrate se contentoit de le laisser entendre, quoiqu'il ne le niât pas. Il ne voulut ni être le fondateur d'une religion nouvelle, ni le réformateur de celle qui existoit; ce qui étoit et devoit être le but des prophètes. L'apparition de Socrate fut donc le fruit le plus précieux de la séparation de la religion et de la philosophie; séparation louable, particulière aux Grecs. Socrate n'eût pu obtenir de succès chez aucun peuple asiatique.

Il fut le martyr de sa doctrine. Il seroit inutile de chercher encore à prouver le peu de fondement des accusations qui lui furent intentées, par exemple de nier la religion du peuple, et de corrompre la jeunesse; mais on doit convenir que son genre de mort contribua plus que sa vie à produire un grand effet. Si une maladie l'eût enlevé, qui sait si son souvenir eût duré plus long-temps que celui de plusieurs autres philosophes recommandables? Ses amis et ses disciples eussent parlé de lui avec vénération, ils eussent difficilement passé à l'enthousiasme; mais la ciguë lui assura l'immortalité. Par son genre de mort, joint à sa doctrine, il donna de la réalité à un nouvel idéal sublime, le seul peut-être qui

Socrate avec les sophistes. Dans ses Nuées, Socrate enseigna pour de l'argent et dans une espèce d'école publique (φροντιστήριον), ce que Socrate ne fit jamais.

manquoit encore à la nation grecque; l'image d'un sage qui meurt pour son opinion.

La philosophie de Socrate n'avoit pas de rapport direct avec la politique. Elle s'occupoit de l'homme, comme être raisonnable, et non comme citoyen. Elle n'en étoit que plus intéressante pour l'état, puisqu'elle cherchoit simplement à remédier à la corruption qu'une fausse philosophie ne pouvoit tarder à introduire; ce but ne fut pas, il est vrai, complétement atteint, mais peut-on en accuser Socrate?

De son école, ou plutôt de son *cercle*, sortit, on le sait, une succession d'hommes célèbres dont les opinions et les systèmes différèrent totalement en plusieurs points. Cela vint peut-être de ce que Socrate n'avoit pas eu de système, et ne mettoit par conséquent aucune entrave à l'esprit philosophique. Il ne vouloit qu'exciter à penser, et c'est ce qui fait comprendre comment son école a pu produire un Antisthène et un Aristippe qui faisoient consister la base de la morale, l'un dans la privation, l'autre dans la jouissance; de même qu'un Pyrrhon qui avoit pour principe de douter de tout, et un Euclide de Mégare qui enseignoit à tout démontrer. La philosophie de ces hommes n'ayant eu aucun rapport avec la politique, nous n'en parlerons pas; mais nous allons nous occuper du plus grand des disciples de Socrate.

Il faudroit en quelque sorte être un autre Platon pour comprendre ce philosophe. Une sagacité ordinaire, un esprit éminemment philosophique, le travail, la science, ne suffisent pas pour y parvenir. Ne pouvez-vous vous élever au-dessus du monde visible? ne pouvez-vous suivre Platon dans ces régions élevées, où son esprit étoit et devoit être constamment dirigé sur les formes primitives des choses, parce que la connoissance véritable n'existe que là, et que l'opinion seule existe dans le monde sensible; parce que c'est là qu'habitent le vrai beau, le vrai bon, le vrai juste éternels, immuables comme la Divinité, et cependant différens de la Divinité? ne pouvez-vous deviner avec lui ce que cache

l'enveloppe des mythes, car il le devina plus souvent qu'il ne l'apprit? alors vous parlerez peut-être de Platon avec éloquence, avec vérité; mais il vous sera impossible de l'apprécier convenablement, de le représenter tel qu'il est. C'est en vain que l'on essaie de donner un corps à ce qui est aérien, mais on peut déterminer avec précision le rapport de Platon avec sa nation. Par lui se manifesta le caractère poétique de la philosophie grecque. Une nation aussi éminemment poétique a pu seule produire un Platon.

Socrate avoit considéré l'homme comme homme. La philosophie de Platon embrassa aussi la société civile. Assez longtemps avant lui, l'état avoit été l'objet des spéculations de quelques écrivains qui cherchèrent à tracer des modèles de gouvernemens. Rien de plus naturel que ce travail dans une contrée comme la Grèce, remplie d'états républicains dont les défauts et les variations conduisoient nécessairement à des considérations de ce genre les esprits habitués à réfléchir. Le premier essai fut, suivant ce que nous apprend Aristote (1), celui d'Hippodamus de Milet, qui doit avoir été contemporain de Thémistocle (2). La division des citoyens en trois classes, les artisans, les agriculteurs et les guerriers, ainsi que le partage des terres en terres sacrées, terres de l'état et terres des particuliers, qu'il vouloit établir, rappeloient les institutions de l'Égypte. Aristote porte un jugement détaillé sur son plan, ainsi que sur celui de Phanéas de Chalcédoine. On s'occupa alors fréquemment de recherches sur les formes de gouvernemens et sur la législation; elles ne purent pas avoir une grande influence dans la pratique, puisque l'on n'étoit plus au temps où des législateurs nouveaux auroient pu s'élever en Grèce. De plusieurs ouvrages composés à cette époque sur ce sujet, les deux traités de Platon sont seuls

(1) Polit. II, cap. 8.

(2) Parce que, d'après Aristote, il fut employé à l'établissement du Pirée.

parvenus jusqu'à nous. Ces traités, surtout celui de la république, ne seront bien compris que par l'homme qui ne perd pas de vue l'idée que les Grecs se formoient d'un état; ils le concevoient comme une personne morale qui se gouverne elle-même, et nullement comme une machine dirigée d'en haut, ou par un autre (1). Alors s'explique naturellement cette union étroite et indissoluble entre la morale et la politique, que les écrivains modernes ont si souvent révoquée en doute.

De toutes les grandes questions offertes par la philosophie spéculative et pratique, il n'en est peut-être pas une qui n'ait été agitée et résolue dans cette période de la liberté de la Grèce. Des philosophes modernes les ont peut-être traitées sous un jour nouveau, ou résolues d'une manière plus précise; mais les anciens n'en ont pas moins le mérite d'avoir montré aux esprits spéculatifs le but qu'ils devoient se proposer d'atteindre.

Si nous avons été fondés à déterminer les rapports de la philosophie avec l'état par l'action que la première a exercée sur la seconde, nous devons en quelque sorte suivre une marche opposée en nous occupant de l'histoire, qui est en rapport avec l'état, parce qu'elle résulte des changemens et des événemens qui lui arrivent. Chez les Grecs, elle ne resta pas long-temps bornée à leur nation. Les liaisons qu'ils formèrent de bonne heure avec les peuples étrangers, leur firent connoître les récits et les traditions qui concernoient l'origine, les mœurs et la destinée de ces peuples. Mais chez eux tout dérivoit de l'histoire de la patrie; elle fut toujours le centre auquel tout se rapportoit; particularité qui fournit une preuve nouvelle de la justesse d'esprit des Grecs. Un peuple n'est-il pas pour lui-même l'objet le plus important? Or, après ce qui se passe sous ses yeux, les temps qui chez lui ont précédé celui où il vit, ne doivent-ils pas l'intéresser le plus?

(1) *Voyez* l'excellente dissertation de M. *de Geer*, diatribe in Politices Platonicæ principia. Traj. ad Rhenum, 1810.

On a presque partout senti de bonne heure la vérité de cette assertion; et quand les monumens historiques ont été en trop petit nombre, ou n'ont pas existé, cela venoit moins de ce que l'on n'avoit pas fait d'efforts pour en élever, que de l'imperfection des moyens que les peuples avoient à leur disposition; c'est-à-dire, moins du manque d'écrits que de la nature des matériaux dont on se servoit pour écrire, et sur lesquels on écrivoit. Persépolis, Thèbes et Mexico fournissent des preuves parlantes de ce que j'avance.

La nature des monumens historiques a aussi beaucoup dépendu d'une autre circonstance; des personnes choisies exprès, une classe ou une caste particulière d'une nation ont quelquefois été chargés de noter les événemens remarquables. Partout où il existoit un état sacerdotal ou une classe sacerdotale, une des fonctions des prêtres étoit de dresser les calendriers, quelque défectueux ou parfaits qu'ils pussent être : à cette occupation se joignoit naturellement la rédaction des annales.

Les Grecs n'ayant point eu de classe sacerdotale, nous ne voyons pas que les prêtres aient chez eux tenu des annales. Cependant la religion y prêta aussi son secours à l'histoire. Aux offrandes consacrées dans les temples se lioient une multitude de récits qui servoient à conserver la mémoire des temps anciens. Combien de fois Hérodote n'allègue-t-il pas ce témoignage? Les traits historiques que Pausanias sème dans sa description de la Grèce, sont la plupart amenés par ces offrandes. Elles ne pouvoient pas néanmoins déterminer la suite des temps, elles confirmoient simplement des faits isolés.

L'histoire, chez les Grecs, eut par conséquent une autre source. Elle dériva entièrement des traditions. Or, comme celles-ci formoient la matière de la poésie, elles lui furent, pendant plusieurs siècles, redevables de leur conservation. Mais si chez les Grecs l'histoire fut, dans son principe, une histoire poétique, et si jamais, par la suite, elle n'abjura tout-à-fait ce caractère, elle ne fut pas pour cela entièrement fabuleuse. Les sujets historiques que la tradition lui offroit étoient simplement enveloppés de fables; mais il est évident

que la nature des traditions grecques a dû avoir une grande influence sur leur histoire, et en déterminer en quelque sorte le caractère.

L'antique division de la nation en plusieurs races, division qui subsistoit encore, avoit fait de ces traditions un fond de richesses. Chaque race avoit ses héros, ses exploits, qui offroient des sujets aux poètes. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil sur l'histoire des temps héroïques. Des héros, tels que Jason et Hercule, qui éclipsoient tous les autres, devinrent cependant les héros de la nation entière, et ceux que les poètes chantèrent de préférence; et lorsque la première entreprise nationale s'exécuta, lorsque Troie tomba, il étoit naturel que la muse historique préférât ce sujet à tous les autres.

Tous ces faits sont trop connus pour avoir besoin d'être développés (1); mais, quoiqu'Homère et les poètes cycliques continuassent à effacer ceux qui vinrent après eux, la poésie historique suivit les progrès de la nation dans sa civilisation; progrès simultanés que nous ne devons pas perdre de vue.

Les progrès de la civilisation en Grèce furent liés à l'essor que prirent les villes et leurs colonies. La fondation des villes fut par conséquent une partie essentielle des premières histoires; mais ces villes avoient eu des héros pour fondateurs, et les traditions relatives à ces événemens tenoient par conséquent aux autres histoires traditionnelles. Qui ne voit tout d'un coup quel vaste champ s'ouvroit ainsi à la poésie historique? Ces récits avoient un intérêt permanent pour les habitans des villes qu'ils concernoient; leur nature les rendoit propres à tomber dans le merveilleux : car il s'y joignoit naturellement la mention des plus anciennes navigations; les relations merveilleuses et même fabuleuses de

(1) Voyez *Heyne*, historiæ scribendæ inter Græcos primordia, dans les Commentaires de Gœttingue, Vol. XIV.

pays étrangers, des contrées éloignées, telles que celles de l'île des Cyclopes, du jardin des Hespérides, des richesses de l'Ibérie, etc. Où l'imagination d'un peuple jeune pouvoit-elle puiser une nourriture plus abondante et plus agréable? qu'est-ce qui pouvoit avoir plus d'attraits pour les poètes?

C'est ainsi que s'éleva chez les Grecs une classe particulière de poésie historique connue sous le nom de *κτίσεις*, ou fondation des villes, qui, par les sujets qu'elle traitoit et par ses formes, avoit l'affinité la plus intime avec les autres. Elle s'occupoit des villes de la mère-patrie, et surtout des colonies; elle étoit par conséquent postérieure à Homère.

Cette manière poétique d'écrire l'histoire subsista jusque vers l'époque de la guerre des Perses. Il en résulta que le caractère poétique dut s'imprimer profondément à l'histoire grecque. L'expérience a appris qu'il est en quelque sorte resté ineffaçable. Lorsque les écrivains en prose parurent, ce caractère n'éprouva de changement que dans la forme, et non dans le fond des ouvrages. Ils racontèrent en prose ce que les poètes avoient dit en vers; c'est ce que Strabon nous apprend expressément: « Les premiers écrivains, dit-il, tels que Cadmus de Milet, Phérécyde, Hécatée, se dégagèrent seulement de la contrainte des vers, et conservèrent le caractère poétique. Ceux qui les suivirent descendirent graduellement de cette hauteur à la manière actuelle d'écrire. » On peut donc trouver le jugement de Cicéron peu fondé, lorsqu'il compara (1) les plus anciens historiens, et nommément Phérécyde, à Fabius Pictor et à Caton, les premiers annalistes des Romains, écrivains dont le style n'étoit certainement pas poétique.

Le plus grand nombre et les plus anciens de ces *logographes*, comme Hérodote les nomme par opposition avec les poètes épiques, étoient Ioniens. Ce fut dans les mêmes contrées où la poésie héroïque s'étoit développée avec le plus de splendeur, que naquit aussi l'histoire en prose; phénomène remarquable dont les documens historiques ne nous apprennent pas bien

(1) Cicero de oratore, II, 12.

les causes précises; nous savons seulement que l'Orient a, de tout temps, été le pays des fictions; or, dans cette suite de villes florissantes, qui bordoient la côte de la mer Egée, et dont la fondation avoit eu lieu vers la fin des temps héroïques, l'espèce de récits qui avoit leur origine pour objet, ne trouvoit-il pas ample matière à s'exercer? Il n'est donc pas hors de propos, en cherchant à éclaircir la naissance de l'histoire chez les Grecs, de rappeler qu'ils étoient à demi-orientaux; ce qui n'empêche pas de leur laisser la gloire d'avoir donné ensuite à l'histoire son caractère distinctif.

La période qui donna naissance à l'histoire, ne favorisa pas moins cet événement. Le plus grand nombre et les plus célèbres des logographes vécurent et florirent dans la dernière moitié du sixième siècle avant l'ère vulgaire, peu de temps, par conséquent, avant la guerre des Perses. On nomme parmi les plus anciens de ces écrivains, Cadmus et Hécatée de Milet, Acusilaüs d'Argos, Phérécyde de Scyros, Charon de Lampsaque et plusieurs autres mentionnés par Denys d'Halicarnasse. Ils coïncident avec l'époque où la nation, jeune encore, prenoit son essor; où elle s'étoit déjà répandue à l'Orient et à l'Occident, où ses villes florissantes avoient un commerce étendu, où l'on connoissoit plusieurs peuples différens, et où les voyages commençoient à devenir fréquens. Le titre des ouvrages des *Logographes* fait voir aussi qu'ils ne se bornoient plus aux récits des anciens poëtes épiques; qu'ils avoient agrandi leur sphère, et qu'ils y faisoient entrer l'histoire des peuples et des villes, ainsi que la description des côtes des divers pays. On en trouve des preuves dans la notice des écrits d'Hellanicus de Lesbos, un des plus récens de ces auteurs.

En résumant tout ce que nous venons d'exposer, on reconnoît l'état dans lequel l'histoire se trouvoit avant Hérodote. Dans le principe, elle se borna aux événemens arrivés dans la patrie; et lorsque son horizon se fut étendu au-delà, elle suivit les progrès de la nation dans la civilisation. Elle conserva son caractère poétique, et fut dépourvue de critique;

mais elle se forma avec une liberté entière, et ne fut pas, par esprit de religion, soumise aux entraves des prêtres. La poésie étoit restée pendant long-temps la source de ses documens; et, quoique la poésie épique se trouvât retenue dans des bornes plus étroites que celles que l'on imposa ensuite à la poésie lyrique et à la poésie tragique, l'histoire fut, à un certain degré, un jeu de l'imagination; mais n'étant pas transmise par des hiéroglyphes, elle ne dégénera pas, comme en Egypte, en récits symboliques. Depuis qu'elle eut été transportée des vers à la prose, elle dut suivre les progrès de l'art d'écrire; la pénurie de documens sur ce point, pénurie que les recherches des savans modernes ont fait connoître, est le motif principal de notre embarras pour suivre ses progrès en détail. Mais, quelque importante qu'ait pu avoir été cette influence, le principal obstacle qui retarda ses progrès, avant Hérodote, fut le défaut de sujet.

Avant la guerre des Perses, aucun sujet ne fut assez important pour enflammer le génie de l'historien. Tout ce qui étoit grand alors, comme la guerre de Troie, l'expédition des Argonautes, appartenoit à la tradition, et même en très-grande partie à la fiction. Les récits de l'origine des villes, les relations des pays et des peuples éloignés, pouvoient satisfaire la curiosité, et procurer un divertissement à l'esprit; mais leur effet ne s'étendoit pas plus loin. Il manquoit absolument un sujet grand et intéressant pour toute la nation en général.

La guerre des Perses arriva; la victoire de Marathon éveilla la première le courage; il est difficile de dire si la journée des Thermopyles ou la victoire de Salamine l'enflammèrent davantage. La bataille de Platée sauva la liberté; quel sujet pour l'histoire!

Il lui appartenoit totalement, car elle n'en étoit nullement redevable à la fiction. Ce n'étoit pas un sujet des temps anciens; c'étoit un sujet tout récent. D'un autre côté, il avoit tant de points de contact avec le domaine de la tradition, qu'un écrivain d'une des périodes critiques n'auroit pu s'empêcher

d'y faire de fréquentes incursions. Combien de fois donc cela ne devoit-il pas arriver à une époque où les bornes entre l'histoire et la tradition n'avoient pas encore été fixées !

Hérodote s'en empara, et le traita avec un art qui surpassa l'attente générale. Il trouva, il est vrai, beaucoup de choses préparées d'avance. On avoit déjà essayé fréquemment d'éclaircir l'histoire ancienne des villes et des peuples; le commerce étendu des villes grecques avoit rendu les voyages plus faciles; plusieurs des devanciers d'Hérodote sont connus comme des hommes qui avoient beaucoup voyagé. Les logographes avoient déjà façonné la langue aux récits en prose; et *le sens de l'histoire* étoit déjà éveillé chez la nation pour laquelle Hérodote écrivoit. Mais il fut le premier qui entreprit de traiter un sujet purement historique, et fit faire par là, à l'histoire, le pas décisif qui lui créa une existence indépendante. Il ne se borna pourtant pas au sujet principal; il lui donna une telle extension, que son ouvrage, malgré son unité épique, devint, en quelque sorte, une histoire universelle. Tout en conduisant le fil principal de sa narration, depuis les temps où s'élevèrent des contestations entre les Hellènes et les Barbares, jusqu'à ceux où la glorieuse journée de Platée décida en faveur des Grecs, et où la Grèce délivrée devint le principal objet de ses récits, il profite des occasions fréquentes qui se présentent, ou sait les faire naître, pour insérer dans sa narration la description et l'histoire des pays et des peuples qui ont quelque rapport avec ce qu'il racontoit; et jamais il ne perd le fil principal, auquel il revient après chaque digression. Il avoit visité la plupart de ces peuples et de ces pays; il avoit vu de ses yeux; il avoit puisé ses renseignemens dans les lieux où il pouvoit obtenir les plus certains. Mais quand il fouille dans l'antiquité de quelques peuples et surtout de celui auquel il appartenoit, il met à profit les documens que lui fournit le temps où il a vécu: là, son ouvrage touche à ceux des logographes. Il n'est plus besoin aujourd'hui de prendre la défense du père de l'histoire. La postérité n'a pas toujours été injuste envers lui.

Les progrès immenses qu'a faits la géographie dans les deux derniers siècles, ont servi à justifier de la manière la plus éclatante cet Hérodote dont on s'étoit si souvent moqué. Il nous a suffi de démontrer combien l'art d'écrire l'histoire fut annobli par le sujet que cet auteur choisit, et combien ce choix tenoit étroitement aux progrès de sa nation dans la civilisation.

Le premier pas, le plus important, étoit donc fait. Un sujet purement historique, qui appartenoit aux temps passés récemment, et n'étoit plus du domaine des traditions, venoit d'être traité par un maître dont presque toute la vie avoit été consacrée à méditer un plan conçu avec autant de jugement qu'exécuté avec enthousiasme. La nation eut donc un ouvrage historique qui montra le premier ce qu'étoit l'histoire, et qui étoit bien propre à en réveiller le goût. Lorsqu'Hérodote lut son ouvrage à la Grèce assemblée à Olympie, un jeune homme se sentit tout-à-coup enflammé du désir de devenir, non son imitateur, mais son successeur.

Thucydide parut. Hérodote avoit écrit l'histoire des événemens passés. Il fut l'historien de son temps. Il conçut le premier cette idée; c'est d'elle que dérive proprement le caractère particulier de son ouvrage, si souvent cherché en vain, surtout par les critiques anciens, dans son style, dans son éloquence, et dans d'autres choses accessoires. Par là il éleva l'histoire beaucoup plus haut qu'il ne l'avoit espéré lui-même. Son sujet l'obligea nécessairement à employer la critique.

L'orage occasionné par la guerre des Perses avoit été terrible, mais passager. Il étoit impossible que pendant sa durée il s'élevât un historien. Il fallut que la tourmente fût appaisée, et que l'on fût revenu à la réflexion, pour qu'Hérodote parût. Au milieu de l'éclat des victoires que les Grecs avoient remportées, à l'ombre de l'indépendance pour laquelle ils avoient combattu, quelles sensations ne durent-ils pas éprouver, en se rappelant les années témoins de ces événemens? Qui pouvoit les flatter davantage que l'his-

torien qui leur offroit le tableau de tant d'exploits glorieux, non seulement dans leur ensemble, mais aussi dans leur détail? Le siècle de Thucydide fut grand sans doute, mais difficile. Les états de la Grèce cherchèrent, dans une lutte longue et opiniâtre, à se détruire les uns les autres. Ce n'étoit pas seulement le siècle de la guerre, c'étoit aussi celui des révolutions politiques et de toutes leurs horreurs. La liberté, la vie, la richesse dépendoient de la question de savoir si l'on vouloit être aristocrate ou démocrate, Athénien ou Spartiate. Un accident malheureux, mais bienfaisant, arracha Thucydide du milieu de ce tourbillon, et lui procura une immortalité que la délivrance d'Amphipolis n'auroit pu lui donner. Le fruit de son loisir fut une histoire de son temps : *ouvrage pour toujours* (1); ce fut son but en l'entreprenant, et il sut y parvenir.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de l'homme qui resta calme au milieu de l'orage des passions, du seul banni qui écrivit impartialement l'histoire. D'autres écrivains ont déjà loué convenablement sa connoissance profonde des états et des choses, son coup d'œil pénétrant, son style énergique et quelquefois même rude. Nous ne nous permettrons quelques réflexions que sur les avantages dont fut pour l'histoire la nature du sujet qu'il traita.

Il ne faut pas comparer l'entreprise d'un homme qui le premier conçut l'idée d'écrire l'histoire de son temps, aux événemens de laquelle il avoit eu part, avec ce que fait tel auteur moderne qui, sous le même titre, compile un ouvrage à l'aide de toutes sortes de documens écrits. Thucydide fut obligé de s'instruire par lui-même de tous les événemens, à une époque où l'esprit de parti et la passion cherchoient à tout dénaturer. Son sujet n'étoit pas enveloppé du voile des traditions de l'antiquité, et se trouvoit, par sa nature, dépouillé de tout intérêt épique. C'étoit un sujet entièrement prosaïque qui n'offroit à l'écrivain d'autre but que celui

(1) Κτῆμα εἰς ἀεί. *Thucyd.* I, 22.

d'exposer la vérité. Elle seule formoit l'intérêt; la chercher et la présenter au lecteur est tout ce que nous sommes en droit d'exiger de l'historien; combien il devient grand et respectable à nos yeux lorsque, pénétré du sentiment de sa dignité, il ne l'oublie pas un seul instant! Depuis la première jusqu'à la dernière feuille de son ouvrage, nous éprouvons un égal sentiment de vénération. L'histoire même et non l'historien semble nous adresser la parole.

Mais quelles réflexions ne dut pas lui inspirer la recherche de la vérité, lorsqu'il jeta ses regards sur la forme que l'histoire avoit eue jusqu'alors! Il n'écrivit, il est vrai, que les événemens de son temps; mais les temps précédens ne pouvoient pas être entièrement exclus de l'horizon qu'il embrassoit. Ils se montroient à lui voilés par les traditions; et leur éclat trompeur ne pouvoit échapper à sa sagacité sévère. Il chercha à leur enlever cet éclat et à les ramener à la vérité toute nue; c'est ce qui nous a valu cette introduction inestimable qu'il a placée à la tête de son ouvrage.

Thucydide devint par là l'inventeur d'un art à peu près inconnu, la critique historique, sans connoître bien précisément lui-même l'importance de sa découverte; car ce ne fut pas à la science en général, mais à son sujet seulement, qu'il l'appliqua, parce qu'elle résulta de son sujet. Il fut le premier auquel la muse de l'histoire dévoila ses secrets les plus intimes; aucun historien avant ou après lui n'a fixé avec plus de précision les limites respectives de l'histoire et de la tradition, c'est-à-dire entre l'histoire telle que la connoît l'Orient et l'Occident; disons mieux, entre l'état des sciences telle qu'on les connoît dans l'Orient et dans l'Occident; car, nous l'avons déjà observé, ce qui établit la différence la plus marquée entre les deux parties de l'ancien monde, c'est que l'Occident a fait usage de la critique, et que l'Orient ne l'a jamais connue.

Nous avons raison d'appeler ce pas que fit Thucydide un pas de géant, et de dire qu'il s'éleva au-dessus de son siècle; ni son siècle ni ceux qui le suivirent ne produisirent d'écri-

vain qui l'égalât. La tradition poétique étoit chez les Grecs trop profondément mêlée à l'histoire, pour qu'on pût l'en séparer entièrement. Dès qu'il étoit question des temps héroïques, un Théopompe et un Ephore de Cumes puisoient chez les mythographes et chez les poètes aussi hardiment que s'il n'y eût pas eu de Thucydide.

Il restoit un troisième pas à faire, peut-être le plus périlleux de tous ; celui d'être l'historien de ses propres actions. Xénophon le fit ; car sa *Retraite des Dix Mille*, quand il s'agit de ses écrits purement historiques, l'emporte tellement sur tous les autres qu'elle mérite seule d'être nommée. C'est avec raison que nous indiquons ce pas ultérieur comme un des plus importans que l'on pût faire ; il eût été à désirer que celui qui le franchit eût trouvé beaucoup d'imitateurs. Xénophon, par sa douceur et sa modestie, fut à l'abri des fautes où tombent si aisément les hommes qui décrivent leurs propres actions ; cependant ses vertus et la nature de son style n'ont pu donner à son ouvrage la supériorité que le génie de César imprima au sien.

Ainsi, les formes principales de l'histoire existoient toutes chez les Grecs dans la période de la liberté. Ce qui se fit ensuite mérite à peine le nom de progrès, quoique du temps des Macédoniens et des Romains le sujet s'étendît avec l'horizon politique, et que l'idée d'une histoire universelle devînt plus complète ; mais après la perte de la liberté, la rhétorique qui fut l'étude la plus suivie, ayant été appliquée à l'histoire, la haute critique se perdit à peu près totalement. On jugeoit le style du sujet, la manière dont il étoit traité, et non le sujet en lui-même ; on oublioit le principal pour ne s'attacher qu'à l'accessoire. On trouve la preuve de cette assertion chez Denys d'Halicarnasse, que l'on a pourtant coutume de regarder comme le premier des critiques de ce genre.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIERES.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES.

A.

D.

H.

J.

FIN.

ERRATA.

TOME I.

Page 5, ligne 9, *premir*, mettez : premier.

Ibid., note 1, effacez : *Spartianus in Caracalla, chap. 4*, et mettez : Jornandes de rebus Geticis, cap. 4.

Page 63, seconde ligne des notes, mettez à la tête de la seconde note le n.° 2.

Page 66, avant-dernière ligne des notes, au lieu de *langue romaine*, mettez : langue romance.

Page 69, à la tête de la dernière note, mettez le n.° 3.

Page 119, ligne 3 des notes : *et mourut*, lisez : et qui mourut.

Page 148, à la marginale, au lieu de *Démembrement du Bas-Empire*, mettez : Démembrement de leur Empire.

Page 151, note 1, ligne 6, au lieu de *Diss.*, mettez : Dist.

Page 288, note 3, ligne 2, au lieu de *Grubert*, mettez : GRUBER.

Page 313, note 2, substituez le n.° 2 au n.° 1 qui s'y trouve.

Page 358, note 2, ligne 1, au lieu de *Quiot*, mettez : GUIOT.

Page 382, ligne 23, au lieu du n.° 3, mettez le n.° 1.

Ibid., ligne 24, au lieu du n.° 4, mettez le n.° 2.

Page 414, mettez à la tête de la première note le n.° 1.

TOME II.

Page 89, ligne 3, après le mot : *Suisses*, mettez une virgule au lieu du point qui y est.

Page 97, ligne 12, au lieu de 1632, mettez : 1635.

Page 112, dans la note, ligne 3, au lieu de 1754, mettez: 1654.

Page 123, ligne 24 du texte, après le mot : l'autorité, doit être placée la conjonction *et*.

Page 127, ligne 2, au lieu du mot *affermée*, mettez : affermie.

Page 175, ligne 10, au lieu de la marginale défectueuse *Paix*, mettez : Paix de Nimègue.

Page 181, note 2, lignes 2 et 3, *portent nombre*, mettez : portent le nombre.

Page 247, note 3, *mome*, lisez : moment.

Ibid. *ibid.* *minis*, lisez : ministre.

Page 305, ligne 22, au lieu de 1616 et 1617, mettez : 1716 et 1717.

Page 311, troisième note, mettez en tête n.° 3.

Page 402, ligne 6, au lieu de *furemt*, lisez furent.

Page 491, ligne 18, *Moravie*, mettez : Masovie.

